This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06730763 1

LUCIEN GUINET
LYON

ŒUVRES

DE

FRANÇOIS-GUILLAUME-JEAN-STANISLAS

ANDRIEUX.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AINÉ,
RUE CHRISTINE, N° 5.

ŒUVRES

DE

FRANÇOIS-GUILLAUME-JEAN-STANISLAS

ANDRIEUX,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,
ACADÉMIE FRANÇAISE.

AVEC GRAVURES D'APRÈS DESENNE.

4

TOME QUATRIÈME.

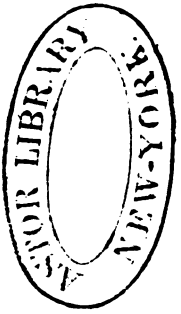

A PARIS,
CHEZ NEPVEU, LIBRAIRE,
PASSAGE DES PANORAMAS, N° 26.
1823.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JEAN-FRANÇOIS
COLLIN-HARLEVILLE,

NÉ A MAINTENON LE 30 MAI 1755,
MORT A PARIS LE 24 FÉVRIER 1806.

Cùm præsertim non modo nunquàm sit aut illius à me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contrà semper alter ab altero adjutus, et communicando, et monendo et favendo.

CICER. Brut. seu De clar. Orat., n° 3.

Cùm ego mihi illum, sibi me ille anteferret, conjunctissimè versati sumus. Ibid. n° 323.

LONG-TEMS après que j'ai perdu un de mes amis les plus chers, on me demande une notice sur sa vie; on veut que j'écrive ce que je sais de son histoire. J'y consens d'autant plus volontiers, qu'en me rappelant ces faits déjà anciens j'aurai le douloureux plaisir de

m'occuper de lui; mais je crains que ce portrait que j'esquisse de mémoire, quinze ans après la mort du modèle, ne lui ressemble pas assez; je crains de ne pas le montrer tel que je le sens et que je l'ai dans l'ame. C'est pourtant cette ressemblance que je dois m'appliquer surtout à saisir, certain que ce sera le meilleur moyen de concilier à sa mémoire la vénération, l'estime, et la bienveillance dont il fut digne. C'est aussi la seule manière de me satisfaire moi-même : à quoi bon flatterais-je ce portrait? il me plairait moins, si je l'embellissais; ce ne serait plus Collin, ce ne serait plus mon ami.

Je ne songe point à faire un nouvel examen louangeur ou critique de ses ouvrages; ils sont connus, appréciés : ce que je veux dire de l'auteur, c'est ce que très-peu de personnes en peuvent dire aujourd'hui; c'est ce dont j'ai été personnellement témoin; ce sont des faits auxquels il m'est arrivé de prendre part. Je pourrai raconter telle anecdote qui mettra jusqu'à un certain point le lecteur dans le secret de la manière dont telle comédie a été conçue et composée : et de pareilles anecdotes sont, à ce qu'il me semble, curieuses et rares : car les poètes et les écrivains en général ne nous font point entrer dans le mystère de leur travail, si l'on peut ainsi s'exprimer; nous n'en voyons que les résultats, sans connaître les procédés qu'ils ont employés. Je pense qu'il sera neuf et peut-être utile d'ouvrir une fois l'intérieur du cabinet d'un poète, de l'y

montrer composant d'inspiration et de verve. J'ai assisté quelquefois à ces momens sanctifiés, pour ainsi dire, par la présence d'une muse ; et j'en ai bien gardé le souvenir ; car je les compte au nombre des momens les plus agréables de ma vie.

Mais c'est l'homme, encore plus que le poète, que j'ai aimé. C'est sa vie surtout dont je veux offrir ici le tableau en l'honneur des lettres, au profit de la morale, et pour l'instruction de la jeunesse : car ce fut une vie de bon exemple ; et l'on n'aurait jamais accusé les gens de lettres d'envie, de cabales, de mauvais procédés entre eux, de manque de bonne foi dans leurs livres, d'orgueil puéril, de folle ambition, et quelquefois même de cupidité honteuse, s'ils avaient tous compris, comme Collin, que leur vocation est d'améliorer les hommes, et que pour la remplir il faut commencer par s'améliorer soi-même.

Dois-je m'excuser de ne mettre dans la narration que je vais faire ni recherche ni ornemens ? Non, sans doute ; je ne compose point un panégyrique ; je n'ai envie de faire ni phrases ni lieux communs ; je ne songe point du tout à briller. Je vais laisser aller ma plume et jeter sans art ce récit. Il existe encore heureusement beaucoup de personnes qui ont connu Collin ; il existe plusieurs de ses parens, de ses amis particuliers, qui sont aussi les miens. Je vais me figurer que je raconte en leur présence, avec le désir qu'ils m'interrompent souvent pour me dire : Le voilà ! c'est lui-

même! Oh! que vous nous faites plaisir de nous le rappeler ainsi!

Jean-François Collin-Harleville naquit à Maintenon le 30 mai 1755.

Sa famille était originaire de Chartres; son père s'y était marié avec une demoiselle Artérier; il avait été reçu avocat, et en avait exercé, mais peu de tems, la profession au bailliage de Chartres. Ce fut par circonstance qu'il habita Maintenon quelques années. Collin m'a montré lui-même sa maison natale; elle était tout au bord de la rivière d'Eure, qui en baignait les murs.

Ses père et mère eurent onze enfans, dont il fut le huitième. Trois moururent dans l'enfance, les huit autres, deux garçons et six filles, ont atteint l'âge mûr; le frère de Collin était son aîné de beaucoup; de ses six sœurs, trois étaient plus âgées que lui.

M. Martin Collin son père, après avoir demeuré à Maintenon, s'établit à Mévoisins, village à une demi-lieue ou à trois quarts de lieue au delà de cette ville (en venant de Paris), et à trois lieues environ en deçà de Chartres. Il y possédait un bien de campagne; et il y fit bâtir lui-même, à mi-côte d'une vallée étroite, mais agréable, une maison, qui, sans être très-grande, avait un peu d'apparence. Elle était accompagnée d'un jardin, d'un petit bois percé agréablement et formé de taillis et de charmilles, d'une prairie semée de bouquets d'aulnes et ornée de plusieurs allées de beaux peupliers; enfin d'un clos en culture et d'un bon rap-

port : toute cette propriété faisait un ensemble de dix à douze arpens.

Il possédait aussi quelques terres dans les environs ; et c'était de plusieurs arpens situés dans un canton appelé *Harleville* que l'un des fils puînés avait reçu le nom qu'il porta toujours dans sa famille et dans son village, dont les habitans ne l'appelèrent jamais autrement que *monsieur Harleville*.

Dans ce riant et tranquille séjour a vécu plus de quarante années le bon M. Martin Collin, qui d'avocat s'était fait cultivateur, architecte, et jardinier ; d'une taille médiocre, mais d'une santé robuste, plein d'activité, de gaîté, et ayant conservé sa force jusque dans un âge très-avancé (il est mort à quatre-vingt-cinq ans). Il avait le bon esprit de vivre satisfait au sein d'une nombreuse et aimable famille ; il ne désirait rien au delà de son petit domaine, qui était toute sa fortune. Ni parc ni château ne lui faisaient envie ; car il n'en voyait aucun qui lui parût aussi beau que la maison qu'il avait construite, que le jardin et les bois qu'il avait plantés et qu'il soignait lui-même : c'était son occupation de tous les jours. Il a servi de modèle à son fils pour le personnage de l'*Optimiste ;* mais il était et devait être plus heureux que *M. de Plinville ;* car celui-ci est à peu près oisif, au lieu que M. Collin travaillait, et son travail honorable faisait subsister sa femme et ses enfans.

Ce digne patriarche était chéri et considéré dans le

canton ; on lui avait conservé le nom de sa première profession, et on l'appelait *monsieur l'avocat*. L'auteur de *l'Optimiste*, dans la préface de cette pièce, nous apprend que son père était bien reçu par M. le maréchal de Noailles, lorsque celui-ci venait à son château de Maintenon, et qu'à son tour le maréchal visitait quelquefois M. Collin dans son ermitage. Il avait donné à la famille la permission de chasser sur ses terres ; et cette permission, dont on n'abusait point, était non-seulement agréable, mais encore utile à cette famille nombreuse : c'était précisément l'intention qu'avait eue le noble seigneur qui l'avait accordée. Plusieurs des filles de M. Collin se servaient fort bien du fusil ; et dans le tems de la chasse, elles étaient les pourvoyeuses de la table paternelle. La plus jeune et la plus jolie était aussi la plus adroite et celle qui aimait le plus cet exercice. Elle s'était fait faire un habillement exprès ; on la connaissait dans les environs, et l'on n'était point étonné de la rencontrer vêtue en amazone, suivie de son chien, avec le carnier et la poire à poudre en bandoulière, et le fusil sur l'épaule.

Une seule fois, comme elle était à l'affût, un passant, qui apparemment n'était pas du pays, lui ayant tenu quelques propos indiscrets, elle le coucha bravement en joue et lui ordonna de passer son chemin au plus vite, ce qu'il ne se fit pas répéter.

La maison de M. Collin était vivante et animée. Ses six filles tantôt l'aidaient dans les travaux de la culture

et du jardinage, tantôt soulageaient leur mère des détails du ménage et des soins intérieurs; et il leur restait encore du tems, surtout dans les longues soirées d'automne et d'hiver, pour faire des lectures en commun. Il y avait beaucoup d'esprit naturel dans la famille, et il s'y joignait une bonne éducation, qu'on s'était donnée en partie à soi-même. On n'avait pas besoin d'aller chercher des amusemens ailleurs; on n'y songeait pas. On vivait ainsi moitié ville, moitié campagne; on passait toute l'année dans cette agréable demeure; et l'on y voyait les jours se succéder, amenant continuellement avec eux de nouvelles occupations ou d'innocens plaisirs.

Qu'on s'étonne après cela du goût de Collin pour la campagne, goût qui se manifeste dans tous ses ouvrages! C'était là qu'il avait passé ses premières années, qu'il avait reçu les premières impressions, et il était dans son naturel de les recevoir vivement. Il n'a pas choisi exprès des sujets champêtres, comme tel poète citadin fait des idylles et des églogues; il a cédé tout simplement à un penchant aimable qu'il avait éprouvé dès son enfance, et qui est devenu une passion de toute sa vie. L'imagination embellie des sites riants et variés, le cœur animé de sentimens purs et doux, touché surtout des affections de famille, il s'est plu à reproduire tout cela dans ses ouvrages; il l'a rereproduit avec vérité, et cette vérité a fait une partie de son talent.

Il avait quelques traits de ressemblance avec so père, tant au physique qu'au moral.

Il n'était pas aussi robuste ; mais il était, comme son père, vif, toujours agissant, occupant toujours son corps ou son esprit, et souvent l'un et l'autre à la fois. Ses mouvemens étaient prompts, naturels, et avaient quelquefois un sorte de gaucherie naïve qui n'était pas sans grâce.

Sa taille était moyenne, svelte et bien prise ; il avait la jambe bien faite et le pied petit ; il avait été au collége coureur leste et bon joueur de balle ; sa physionomie était pleine d'expression, spirituelle et bonne tout ensemble ; ses cheveux et ses sourcils étaient d'un brun foncé ; son front peu élevé ; ses yeux noirs, petits et couverts, semblaient jeter du feu par étincelles ; son teint était brun, mais coloré ; il avait le nez aquilin et arqué, la bouche assez grande, les lèvres fines et étroites, le sourire très-agréable, le menton pointu et un peu avancé. Ce n'était pas un joli garçon, mais il était impossible de le voir et surtout de l'entendre sans le remarquer ; on sentait tout d'un coup que ce n'était pas là un homme ordinaire.

Et cependant personne ne songeait moins à fixer sur soi l'attention, personne ne fut toujours plus éloigné de ces airs suffisans, de cette ridicule importance qui va si mal avec le mérite réel ; la bonhomie, la simplesse, l'abandon facile, régnaient dans toutes ses habitudes, dans tous ses discours.

Mais j'espère que son ame va se montrer dans tous les faits que j'ai à raconter, et je reprends mon récit.

Sa grand'mère, madame Artérier, qui demeurait à Chartres, le prit chez elle lorsqu'il avait cinq ou six ans. Voulant lui faire apprendre à lire et à écrire, elle payait une petite rétribution à une école tenue par des frères des écoles chrétiennes, dont le fondateur, le vénérable père de La Salle, eut encore plus de peine, il y a un siècle, à mettre en vogue son *enseignement simultané* qu'on n'en a aujourd'hui à faire adopter *l'enseignement mutuel*, qui n'en est que le perfectionnement. Collin m'a dit qu'il lui était arrivé bien souvent d'être le premier, l'hiver, à six heures du matin, avec une petite lanterne allumée, à la porte de l'école, avant qu'elle s'ouvrît. Il avait conservé un souvenir de reconnaissance et de respect pour les frères, et n'en voyait jamais passer un sans lui ôter son chapeau. Il leur devait une très-bonne écriture, extrêmement nette et facile à lire, et de plus il était parvenu à écrire très-vite et toujours bien : aussi n'était-ce pas une peine pour lui de faire un assez grand nombre de copies de ses ouvrages; et se recopier est pour un auteur un excellent moyen de se corriger.

Il obtint, je crois, une bourse au collége de Lisieux, où il a fait toutes ses études. Peut-être dut-il cet avantage à la protection du maréchal de Noailles, ou peut-être gagna-t-il cette bourse au concours, comme on en donnait alors dans l'université.

Il fut dans toutes ses classes un très-bon écolier. Il lui arriva, au collége, à l'âge de dix à onze ans, un accident terrible. Ayant fait la lecture, suivant l'usage, au réfectoire, pendant le dîner, et voulant descendre ou sauter, en étourdi, en bas de la chaire, il tomba d'assez haut et resta sur le coup sans connaissance : on crut qu'il s'était tué.

Dans une réponse adressée à un de ses anciens camarades de collége, qui, en lui écrivant, lui avait rappelé cet accident, je trouve ce passage :

« Vous étiez donc présent à la chute que je fis du » haut de la chaire ! Vous partageâtes l'effroi général, » puis la joie commune, joie si naturelle de voir un » camarade sauvé :

» Cruelle chute, hélas ! présage malheureux
» Pour un auteur de comédie !
» Une bien longue maladie
» M'attira des docteurs un arrêt rigoureux.
» Je n'aurais, dirent-ils, ma guérison complète
» Qu'en perdant la raison. Je vais faire un aveu :
» Ils se trompèrent de bien peu,
» Car je suis demeuré poète (1).

On lui fit interrompre, à cette époque, ses études ; il alla passer six mois à la campagne, chez son père. Il m'a dit plusieurs fois que, pendant cette vacance

(1) Lettre du 11 juin 1790, à M. Deshayes, alors employé au ministère de l'intérieur.

forcée, il ressentait dans la tête un bourdonnement continuel, qu'il était comme étourdi et à demi-ivre, que cet état dura plusieurs mois; il m'ajoutait qu'il croyait qu'il s'était fait alors un changement dans ses facultés intellectuelles, et que peut-être, sans ce coup qui manqua de le tuer, il n'aurait jamais été poète. — Encore vaut-il mieux, lui répondais-je, être poète que mort.

Lorsqu'il fut rétabli, il retourna au collége, reprit ses études et les continua comme il les avait commencées, c'est-à-dire avec beaucoup de succès.

Notre première connaissance date des compositions de l'université.

Les dix colléges qu'on appelait *de plein exercice* envoyaient, à la fin de l'année, à un concours général pour les prix, chacun un certain nombre d'élèves dans chaque classe. Le travail des compositions se faisait dans des salles que prêtaient les Jacobins de la rue Saint-Jacques pour les hautes classes, les Mathurins pour les classes inférieures.

Ce fut aux Mathurins que je vis Collin pour la première fois.

On entremêlait les concurrens de manière que deux élèves du même collége ne se trouvassent point à côté l'un de l'autre, et cela pour éviter qu'ils ne communiquassent ensemble et ne s'entr'aidassent. Nous n'étions point du même collége, Collin et moi. Le sort, ou l'ordre du professeur qui présidait à la composition,

nous plaça plusieurs fois à côté l'un de l'autre. La séance durait six ou sept heures, et même davantage; on ne pouvait travailler si long-tems sans quelque repos et quelque distraction; on disait tout bas des mots à son voisin; on se rendait mutuellement de petits services, comme de se prêter un dictionnaire, un auteur, etc. Ces conversations d'un moment nous apprirent d'abord que nous nous convenions. Collin était ce qu'on appelait un *remporteur de prix;* j'en eus aussi quelques-uns, mais non pas autant que lui. Cette conformité fut encore entre nous un motif de rapprochement; nous nous connûmes par nos noms; et lorsque, dans le cours de l'année, nous nous rencontrions aux promenades où l'on menait les écoliers des différens colléges, à l'allée des Invalides, au Cours-la-Reine et ailleurs, nous aimions à passer ensemble une heure ou deux à causer littérature : ainsi se forma notre première liaison.

Je crois qu'il sortit du collége avant moi, parce qu'il borna ses études aux cours d'humanités et de rhétorique, au lieu que j'y ajoutai les deux années qu'on nommait *de philosophie*. Il fut placé chez un procureur au parlement, nommé M. Laurent, ami de sa famille, et dans la maison duquel il était reçu les jours de congé pendant le cours de ses études. Il conserva toute sa vie beaucoup de reconnaissance des bontés qu'on avait eues pour lui dans cette maison pendant son enfance et sa première jeunesse.

M. Laurent étant mort, il fut clerc chez M. Petit

de Beauverger, aussi procureur au parlement, homme de beaucoup d'esprit et de mérite, qui ne tarda pas à s'apercevoir des heureuses dispositions de Collin pour les lettres, mais aussi de sa presque complète incapacité pour la pratique et les affaires. Il se déplaisait chez le procureur; il y resta pourtant plusieurs années; et lorsqu'il en sortit, un peu contre le gré de ses parens, M. Petit s'employa à le raccommoder avec eux. Il les assura que si leur fils était un clerc assez médiocre, il n'en était pas moins un jeune homme intéressant, un fort bon sujet; il leur prédit même qu'il se distinguerait quelque jour dans une carrière plus brillante que celle des procès : et ce digne homme a eu le plaisir de voir sa prédiction accomplie ; il a joui des succès de son ancien clerc, qui lui était resté constamment attaché de cœur et d'amitié.

On trouve dans les œuvres de Collin une petite pièce de vers monorimes, assez originale, sur les infortunes d'un clerc du parlement; et il a mis en note : « Cette » petite folie est à peu près le seul fruit que j'aie re- » tiré de quatre à cinq ans de cléricature. »

J'étais alors, de mon côté, chez un procureur au Châtelet. Il nous arrivait de nous rencontrer assez souvent ; nous allions même nous chercher exprès l'un chez l'autre ; mais ce qui acheva de nous lier ensemble pour la vie, ce fut le concours des circonstances suivantes.

En ce tems-là, il y avait, dans la petite rue des

Anglais, près la rue des Noyers, une maison garnie, qu'on appelait *l'hôtel Notre-Dame*, où des jeunes gens, étudians en droit, en médecine, louaient à bon compte des chambres tant bien que mal meublées. La vie n'y était pas chère; car on y dînait pour quatorze sous, et l'on y soupait pour dix; encore pouvait-on économiser trois sous sur chaque repas en ne prenant pas de vin. Les habitans de la maison y mangeaient presque toujours ensemble et à la même heure. Il y venait quelques habitués du dehors, mais en petit nombre.

Voilà une misérable auberge, dira quelqu'un en lisant ceci, et de pauvres jeunes gens qui faisaient maigre chère..... Ne vous pressez pas trop de les plaindre, lecteur dédaigneux. Il vous est peut-être arrivé, comme à moi, de dîner à de bonnes et grandes tables; ces repas magnifiques vous ont-ils beaucoup amusé? Pour moi, j'avoue que je ne m'y divertissais guère, et je ne me souviens pas d'y avoir jamais entendu une conversation aussi gaie, aussi spirituelle, aussi animée, je puis ajouter même aussi solide et aussi sensée que celle qui se faisait presque tous les jours dans la salle à manger de l'hôtel Notre-Dame.

Cet humble hôtel était la demeure de jeunes gens remarquables par d'heureuses dispositions naturelles, par l'amour du travail, par une bonne conduite; je puis le dire, sans qu'on m'accuse d'orgueil, puisque je n'y ai jamais demeuré.

Mais d'abord Collin-Harleville y a logé pendant trois

années ; dans le même tems s'y trouvaient deux de mes anciens camarades de collége, ayant fait, comme moi, leurs études au *Cardinal-Lemoine*. J'allais les voir le plus souvent que je pouvais ; ils étaient mes amis, et devinrent bientôt ceux de Collin. L'un était *Pons*, plein d'esprit et de gaîté, qui a fait de forts jolis contes en vers et des épigrammes et plaisantes bien tournées ; il était de plus si heureusement organisé pour la musique que, ne sachant pas une note, il composait des airs agréables et réguliers, qu'il était obligé de faire noter ensuite par un musicien.

L'autre se nommait *Desalles*, l'un des plus aimables hommes que j'aie connus et qu'on puisse connaître. Il était d'une jolie figure, d'une taille assez haute et élégante ; il avait aimé beaucoup l'art de l'escrime, et avait parfaitement bonne grâce sous les armes ; il avait tiré avec *Saint-Georges*. A sa démarche, à la manière dont il se mettait ordinairement, on le prenait pour un militaire, quoiqu'il n'eût pas le moindre goût pour cette profession. Il lisait beaucoup et profitait de ses lectures ; Horace et Montaigne étaient ses auteurs favoris. Doué d'un jugement sain, d'un esprit prompt et facile, il était surtout distingué par la douceur, par la politesse, par le savoir-vivre : aussi l'appellions-nous *l'aimable Desalles*, et disions-nous qu'il était impossible de se fâcher contre lui, et qu'il vous aurait contredit toute la journée sans vous désobliger un moment.

Si je continue cette revue de l'hôtel, je trouverai encore d'autres noms que j'aime à me rappeler :

Maurice Lévêque, de La Roche-Bernard (Morbihan), grand amateur de grec et des anciens en général, vrai philosophe pratique, homme vertueux et bon. Il a composé plusieurs ouvrages : 1° un *Cours élémentaire de morale*, ou *le Père instituteur de ses Enfans ;* 2° un *Tableau politique, religieux et moral de Rome*, où il avait fait un séjour de plusieurs années ; 3° une *traduction de Suétone*.

Dutillieu, de Lyon, qui s'amusa, dans le tems même dont je parle, à composer une satire de certains journaux, sous le titre de *Journal singe*. La plaisanterie consistait à imiter, à contrefaire la partialité, la mauvaise foi, l'injustice avec laquelle un journaliste analyse ou plutôt défigure l'ouvrage d'un autèur qu'il veut affliger. *Dutillieu* mettait aussi dans sa feuille des énigmes, à l'imitation du *Mercure;* mais ces énigmes étaient tout simplement des phrases obscures, inintelligibles, prises dans tel ou tel écrivain. « Nous ne nous engageons pas, disait l'éditeur, à donner le mot : que le lecteur le devine s'il le peut.... » Il parut trois ou quatre numéros de ce *Journal singe*. Chaque numéro formait une brochure de deux à trois feuilles. *Dutillieu* était en même tems grand musicien ; il composait en s'accompagnant du violon, dont il jouait très-bien ; il avait beaucoup d'esprit et de verve. Il a fini par aller

en Italie, où il a épousé une cantatrice italienne dont il a pris le nom, et il a fait de la musique italienne qui a été applaudie par les *dilettanti* de Milan et de Florence.

Gazard, de Murat (Cantal), plein d'ame et de sensibilité, ami des lettres et des arts. Il est devenu un propriétaire aisé, un bon père de famille, et il a été long-tems maire de Murat, où il est estimé et considéré.

Gonet, de Pont-de-Vaux (Ain), docteur-médecin, qui, tout en se livrant aux études de sa profession, donnait ses loisirs à la musique, et jouait fort bien de la basse. Il a été aussi maire de la commune qu'il habite. J'ai eu parmi mes élèves, à l'école Polytechnique, un des fils du docteur *Gonet*, excellent jeune homme qui est aujourd'hui ingénieur des ponts-et-chaussées.

Dupau, de Dax (Landes), aussi docteur en médecine, et aussi fort bon musicien; il composait des airs très-chantans et très-expressifs. Je me souviens qu'un jour nous parlions de la beauté des chœurs d'*Athalie* et d'*Esther;* nous étions tous d'accord que cette poésie était une musique divine que les chants les plus mélodieux n'embelliraient qu'à peine : pénétré de ce que nous disions, de ce qu'il en venait de dire lui-même, *Dupau* s'assit devant une épinette qui était dans la salle de réunion, et prenant le premier chœur d'Athalie :

« Tout l'univers est plein de sa magnificence.... »

Il se mit à improviser et à chanter ce beau chœur. Quand il en fut à ces vers,

« Il donne aux fleurs leur aimable peinture,
» Il fait naître et mûrir les fruits;
» Il leur dispense avec mesure
» Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits, »

Il en fit une cavatine charmante : ensuite d'un ton plus grave et plus solennel, et en *allegro maëstoso*, il chanta les deux vers suivans :

« Il commande au soleil d'animer la nature,
» Et la lumière est un don de ses mains. »

Puis, changeant encore de mouvement, il nous pénétra d'un sentiment religieux et touchant, et sembla se prosterner lui-même avec respect et reconnaissance devant Dieu, en chantant :

« Mais sa loi sainte, sa loi pure
» Est le plus riche don qu'il ait fait aux humains. »

Nous fûmes tous électrisés, et, les larmes aux yeux, nous partîmes d'un applaudissement général, en nous écriant : C'est superbe!

Tels étaient les principaux membres de cette société. Il ne faut pas oublier d'y joindre l'hôtesse, madame *Raclot*, digne et respectable femme, d'une probité, d'un désintéressement rares, d'une parfaite égalité d'humeur, et qui imposait sans songer à être impo-

sante ; sa fille, qui pouvait avoir alors vingt-six à vingt-sept ans, point jolie, mais grande et bien faite : elle savait la musique et chantait bien ; elle avait de l'esprit naturel et de la lecture, une écriture qu'on eût trouvée belle dans un bureau ; et ce qui était un mérite alors peu commun chez les femmes, elle mettait parfaitement l'orthographe. Aimable et sans prétentions, elle était au milieu de ces jeunes gens comme une sœur chérie parmi des frères attentifs et complaisans ; sa présence animait doucement la petite réunion, sans y porter le moindre trouble.

Dans les longues soirées d'hiver, à l'heure où il ne se faisait plus de repas dans l'auberge, ou bien après le souper, les habitans de la maison se rassemblaient dans la salle commune ; on y faisait de bonne musique ; c'était des trio ou des quatuor d'instrumens : mademoiselle Raclot chantait accompagnée par Dutillieu ou par Dupau, et ceux-ci chantaient à leur tour ; ou bien on causait gaîment, avec confiance et abandon. On n'y songeait point, comme dans certaines coteries, à briller aux dépens l'un de l'autre, on aurait bien plutôt cherché à se faire valoir réciproquement : on n'apportait point de bons mots faits d'avance, ni de jolies histoires apprises par cœur ; on n'ambitionnait pas le succès de la soirée ; on s'écoutait, on se répondait, on était poli et décent ; je puis assurer que dans cette société de jeunes gens je n'ai jamais entendu un jurement ni un mot dont la pudeur la plus délicate eût à rougir.

Je ne suis pas étonné que Collin ait conservé, comme moi, le souvenir d'une si aimable demeure, ni qu'il ait consacré ce souvenir dans des vers composés dix ans après cette époque (en 1788).

« Oui, je regrette, amis, mon obscure retraite,
» L'humble hôtel dont trois ans j'occupai le plus haut,
» Que je serais fâché d'avoir quitté plus tôt.
» Je regrette surtout ma respectable hôtesse,
» Sa longue patience et sa délicatesse;
» Je n'oublierai jamais sa constante amitié :
» Je la payais fort mal, étant fort mal payé;
» Eh bien! elle attendait, et je lui dois peut-être
» Et mon premier ouvrage et ceux qui pourront naître.
» C'est là que j'ai trouvé quelques amis bien chers,
» Possédés, comme moi, de ce démon des vers;
» Bons fils, mais sourds de même à la voix de leurs pères :
» Réunis par nos goûts, nous nous aimions en frères.
» Vous souvient-il, amis, de nos petits repas?
» Bien petits en effet, si l'on comptait les plats;
» Mais joyeux, mais charmans, mais cent fois préférables
» Au luxe, au vain apprêt de ces superbes tables!
» Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contens;
» Nous étions malheureux, c'était là le bon tems. »

Ce dernier vers est, comme le dit Collin dans une note faite exprès, une saillie empruntée à une femme autrefois célèbre par ses bons mots. Celui-ci est spirituel et gai; mais c'est très-sérieusement sans doute que Collin a dit en parlant pour lui-même : *C'était là le bon tems!* Eh! quel meilleur tems en effet a-t-il jamais pu avoir que celui qu'il a passé avec de bons amis

dans d'agréables entretiens, dans des plaisirs honnêtes, ou dans des travaux de son choix et de son goût? Je ne doute pas non plus que ces trois années de séjour à l'hôtel Notre-Dame, en lui faisant sentir à combien peu de frais on pouvait être très-heureux, n'aient contribué à fortifier en lui l'amour de la simplicité, l'insouciance de la fortune, le désintéressement, vertu si rare et si nécessaire, et qu'il a portée toute sa vie au plus haut degré.

C'est pendant qu'il habitait cette obscure retraite qu'il conçut la première idée de son premier ouvrage, l'*Inconstant*.

Je donnerai bientôt quelques anecdotes sur la manière assez singulière dont cette pièce fut composée; je crois devoir les faire précéder de quelques réflexions qui appartiennent à l'histoire de l'art de la comédie en France.

Il est aujourd'hui reconnu que notre théâtre comique a éprouvé un changement dans les dernières années du dix-huitième siècle. On est d'accord que, dans l'intervalle de quarante ans écoulés depuis le *Méchant* jusqu'à l'*Inconstant*, notre comédie infectée d'un prétendu bon ton, était devenue maniérée et minaudière: il n'était plus permis de mettre des bourgeois sur la scène; on eût dit qu'il n'y avait en France que des marquis et des comtesses, des chevaliers et des baronnes; et tous ces personnages parlaient un jargon spirituel et brillanté qu'on était convenu d'appeler le

langage de la *bonne compagnie*. Les pièces de Molière et de Regnard étaient à peu près abandonnées et n'attiraient presque personne ; la foule se portait au contraire à des pièces dont la conception était souvent aussi fausse que les détails en étaient alambiqués. La vraie comédie, celle dont le dialogue, quoique piquant, ne cesse jamais d'être naturel et vrai, semblait être sur le point de se perdre et de faire place à sa médiocre rivale, qui, soutenue par le jeu de quelques acteurs, avait trouvé le moyen de faire illusion.

Le retour au bon genre fut marqué par *l'Inconstant* et *les Etourdis*, on me pardonnera de me citer ; c'est un fait que je raconte.

Il est de fait que Collin et moi sommes rentrés dans la route presque abandonnée de la bonne comédie (1), et que nous y avons été suivis bientôt après par des auteurs pleins d'un talent véritable, et qui auraient peut-être fait eux-mêmes cette révolution, s'ils ne l'eussent trouvée déjà faite (2). Il est également vrai que, depuis cette époque, notre comédie n'est pas re-

(1) Les tentatives faites par M. Cailhava pour ramener sur la scène la vieille comédie, n'avaient pas été fort heureuses. Beaumarchais avait donné avec un grand succès qui se soutient encore, son *Barbier de Séville*, comédie fort jolie et fort spirituelle ; mais cet auteur très-original ne pouvait guère être imité : son comique est à lui, et à lui seul.

(2) MM. Fabre d'Eglantine, Picard, Alexandre Duval, Etienne, Roger, et autres.

tournée aux faux airs et au papillotage dont elle s'était fait si long-tems un mérite déplorable. Or, voici comment fut opéré ce remarquable changement.

On vient de voir comment se trouvait dans un des plus chétifs hôtels de Paris une réunion de plusieurs jeunes gens qui avaient fait de bonnes études, qui aimaient les lettres, et se plaisaient à la lecture des bons auteurs. Ils se communiquaient leurs réflexions; ils vivaient entre eux simplement, gaîment; n'allant point dans le monde, ils n'étaient gâtés ni par le bel air, ni par le faux bel esprit; modestes et très-éloignés de s'en faire accroire, ils usaient pourtant du droit d'examiner et de juger par eux-mêmes : comme ils aimaient par dessus tout la vérité et le naturel, dont ils avaient pris le goût dans l'étude des anciens et dans la lecture des classiques français, ils étaient choqués de tout ce qui s'écartait de la nature et du vrai. Ils condamnaient en secret dans leur petit aréopage tel ouvrage qui avait reçu du public d'alors beaucoup d'applaudissemens : lorsqu'ils revenaient des pièces de Molière, où souvent ils n'avaient pas trouvé cinquante personnes au parterre, il ne finissaient pas d'admirer et de rire en s'en rappelant les scènes et le dialogue; mais ils n'étaient pas aussi contens, en sortant de telle pièce nouvelle qui avaient attiré un grand concours de spectateurs.

Il se trouva encore que deux de ces jeunes gens se

sentirent un vif désir d'essayer de faire des comédies ; ils reçurent de leurs amis, de leurs camarades, des encouragemens et de bons conseils. Comme ils avaient d'abord pour but de s'amuser et de se contenter eux-mêmes, ils cherchèrent à faire ce qui leur parut le mieux, et ne songèrent point à courir après des succès de salon, et après un éclat éphémère. Sans se promettre la gloire, sans oser même y penser, ils songèrent, en travaillant, à leur propre plaisir et à celui de leurs amis ; et ce plaisir ne pouvait se trouver que dans des compositions conformes aux idées fort justes que la petite société s'était faite de l'art de la comédie.

Ainsi naquit *l'Inconstant :* mais sa naissance ne fut pas celle de Minerve ; il ne sortit pas tout d'un coup de la tête de son père ; ce fut un long et pénible enfantement qui le mit enfin au jour. Il n'y a pas de mal d'en raconter l'histoire un peu en détail, ne fût-ce que pour apprendre aux jeunes auteurs qui ont du talent à ne pas se décourager pour quelques contrariétés.

En 1778, lorsque Collin demeurait chez madame *Raclot*, il lui vint dans l'idée de faire une petite comédie en un acte et en prose, qu'il destinait modestement à *l'Ambigu-Comique*. Il choisit le sujet de *l'Inconstant*.

Quand cette petite pièce fut faite, il nous la lut. Elle nous amusa beaucoup, et nous prétendîmes que cela méritait de paraître ailleurs qu'aux boulevards. Collin trouva que nous le flattions.

L'aimable Desalles se mit dans la tête de donner suite à notre idée. Il se présenta chez Préville, lui demanda de vouloir bien lire la pièce, en ajoutant qu'elle était d'un de ses amis. Il s'y prit si bien et de si bonne grâce, que Préville y consentit et même ne le fit pas beaucoup attendre. Peu de jours après, ce grand acteur l'accueillit encore mieux que la première fois, lui dit que celui qui avait fait ce petit acte devait être en état de faire davantage, et qu'il fallait qu'il mît sa pièce au moins en trois actes.

Ce jugement favorable d'un maître encouragea le jeune auteur : il eut bientôt exécuté ce changement ; et cette fois il porta lui-même son ouvrage au bon Préville, qui en fut encore plus content qu'à la première lecture, et qui lui demanda s'il ne se sentirait pas la force d'aller jusqu'à cinq actes, et de mettre la pièce en vers. « Ce serait, lui dit-il, une pièce de caractère qui vous ferait honneur. »

Collin n'avait encore presque point fait de vers, sinon de très-petites pièces, des chansons, des bouquets de famille. Il revint nous dire quel était son embarras ; il craignait de ne jamais parvenir à versifier toute une comédie. Peu s'en fallut qu'il ne priât quelqu'un d'entre nous, et particulièrement Pons, qui avait déjà fait un certain nombre de contes et d'épigrammes, de l'aider dans ce travail et de s'associer avec lui ; Pons s'amusa même à mettre en vers un monologue qui était dans la pièce en prose ; et voici comme il s'en tira :

L'HOMME ENNUYÉ.

(Monologue.)

DAMON, dans son appartement.

Quoi ! de tous les écrits qu'inventa le génie,
Aucun n'enseigne l'art de varier la vie !
Aujourd'hui comme hier, on boit, on mange, on dort;
Demain il faut dormir, boire et manger encor !
De l'uniformité ce bas-monde est l'empire;
Je ne puis trouver rien, rien qui ne la respire;
J'ai beau la fuir, partout elle s'offre à mes yeux;
Je la vois ! et parbleu ! je la sens encore mieux.
(On entend sonner la pendule.)
Tin ! tin ! tin ! tin ! bon Dieu ! l'ennuyeuse pendule !
Et quand finira donc ce tintin ridicule,
Qui pour me tourmenter, voici bientôt un an,
Douze fois chaque jour me brise le tympan ?
(Il s'approche de la pendule et l'examine.)
Maudit soit l'ouvrier qui se creusa la tête
Pour une invention et si triste et si bête;
Qui créa le premier, pour mesurer le tems,
Une aiguille qui marche à pas égaux et lents,
Qui, parcourant cent fois une courte carrière,
Va toujours en avant et jamais en arrière,
Et lassant mes regards sans jamais se lasser,
Achève un tour..... pourquoi ? pour le recommencer

On trouvera probablemment que ces vers, les derniers surtout, sont fort bien tournés, et que celui qui les a faits étant encore très-jeune, et sortant à peine du collège, serait parvenu peut-être à bien écrire la comédie, s'il eût tourné ses études et ses travaux de

ce côté. Collin fut content de ce monologue ; mais il ne crut pas devoir se l'approprier, quoique Pons le lui eût cédé volontiers, et il composa celui qu'on trouve dans le second acte de sa comédie.

Je puis dire, en passant, que je lui ai vu composer ce monologue. Nous étions seuls, à dix heures du soir, par un beau clair de lune, aux Tuileries, sur la terrasse du côté de l'eau, à peu près à l'endroit où est la statue d'Apollon ; là, nous allions, nous venions, gesticulant, parlant, criant, riant par accès ; franchement nous devions avoir l'air de fous, Collin surtout, qui était tout-à-fait dans le moment de l'inspiration et qui me communiquait un peu du feu sacré.

L'Inconstant fut reçu à la comédie française en 1780. Cette réception, qui devait encourager l'auteur, ne rendait pas meilleure la situation de ses finances. Depuis assez long-tems son père, mécontent de ne pas le voir entrer dans une carrière utile, n'étant pas d'ailleurs assez riche pour faire de grands sacrifices au goût d'un de ses huit enfans, son père se lassait de lui envoyer des secours ; enfin sa patience était épuisée : Collin avait été obligé de s'endetter envers madame Raclot, et cette bonne hôtesse ne le tourmentait pas ; c'était un motif de plus pour lui de désirer vivement que cette dette sacrée fût payée. Ses parens voulaient qu'il renonçât à la comédie et aux vers ; il en résulta un traité dont le premier article fut qu'il irait à Chartres prendre la robe et la profession d'avocat : il se sou-

mit ; il exécuta de bonne foi la condition qu'il avait acceptée. Sa grand'maman Artérier le reçut encore chez elle, comme elle avait fait lorsqu'il était enfant. Quelque répugnance qu'il eût pour les affaires, il s'en occupa. Un homme distingué, M. Horeau, avocat au bailliage de Chartres, le prit en quelque sorte sous sa tutelle, lui procura quelques affaires et le dirigea dans la manière de les suivre et de les plaider. C'est de cette époque de sa vie qu'il a dit lui-même, dans la pièce de vers que j'ai déjà citée :

« Je nourrissais pourtant quelques peines secrètes ;
» J'affligeais mes parens, je grossissais mes dettes ;
» Je capitulai donc : on m'offrit de payer
» Jusqu'au moindre mémoire, et de tout oublier,
» Pourvu qu'oubliant, moi, vers et prose, je vinsse
» Vivre honnête avocat au fond de ma province.
» J'obéis : je quittai donjon, hôtesse, amis ;
» Je promis tout, et tins ce que j'avais promis :
» Tout Chartres m'est témoin (le fait est trop notoire)
» Que j'ai pendant trois ans lassé mon auditoire.... ».

Malgré sa résignation, il était souvent en butte aux remontrances, aux railleries non-seulement de sa famille de Mévoisins, mais surtout de quelques parens qu'il avait à Chartres ; gens en charge, très-dignes bourgeois, qui regardaient un jeune homme faisant des vers et des comédies, tantôt comme une espèce de fou dont ils avaient pitié, tantôt comme un mauvais sujet dont on ne pourrait jamais rien faire, vrai fléau d'une

honnête famille. On le sermonnait, on se moquait de lui ; il laissait dire, et la nature l'emportant, il revenait quelquefois à faire des vers clandestins :

« Et la robe discrète
» Montrait bien l'avocat, mais cachait le poète. »

Même dans un moment de dépit, il composa bien secrètement une comédie en trois actes et en prose, intitulée, *le Poète en province ;* c'était lui-même qui en était le sujet : il y raillait les railleurs ; il y avait mis un de ses cousins, gros plaisant, qui lui disait : « Tu » fais donc des vers, Harleville ? des vers, ce sont » des guillots » (c'est le nom que les gens du peuple donnent quelquefois aux vers qui se trouvent dans les fruits et dans certaines espèces de fromage), et qui riait beaucoup quand il faisait cette plaisanterie qui lui paraissait excellente. Collin n'avait pas oublié d'introduire dans la pièce la servante de sa grand'mère, la bonne Monique, qui avait donné des soins à son enfance, et pour laquelle il était plein d'attachement. Cette fille, très-dévote, lui disait les larmes aux yeux : « Mon pauvre cher enfant, comment as-tu pu faire une » chose pareille ?.. Une comédie, c'est une œuvre du » démon !.. Mais tiens, donne-la moi, cette malheu- » reuse pièce ; je la brûlerai devant toi ; il n'en sera » plus question, et tu nous rendras la paix et le bon- » heur à tous. » Il m'a avoué qu'il avait été quelque-

fois sur le point d'abandonner son manuscrit de *l'Inconstant* à Monique, et de terminer ainsi les chagrins de cette bonne fille.

Il nous amusa de cette pièce lorsqu'il revint à Paris ; mais elle ne fut connue que de ses amis les plus intimes : il se serait cru coupable envers des personnes qu'il respectait et qu'il aimait, s'il eût songé un instant à les produire en public sur la scène ; et pour cette comédie, elle fut réellement brûlée peu de tems après qu'elle eut été composée.

C'était alors une grande affaire que de parvenir à la représentation d'une comédie reçue. Collin faisait quelquefois des voyages à Paris ; l'ami Desalles n'épargnait pas les courses et les démarches. Molé devait jouer le principal rôle dans *l'Inconstant ;* il ne connaissait pas la pièce, n'ayant point assisté à la lecture faite à l'assemblée. Il s'agissait de l'intéresser à cet ouvrage, qui lui offrait un rôle brillant : ce fut encore Desalles qui alla d'abord chez cet acteur, et ensuite lui présenta Collin et sa pièce. Molé avait de l'amabilité et de la bonté, quoiqu'il ne pût se défaire de certains airs de *petit-maître* qui lui venaient du théâtre, ni d'un ton de protection et de supériorité que son âge (il avait cinquante ans) excusait jusqu'à un certain point à l'égard de jeunes gens. On lui porta la pièce ; on la laissa chez lui : elle y resta long-tems sans qu'il prît la peine de la lire. « Je suis au désespoir, » disait-il avec importance quand on venait lui en demander des nouvelles ;

« tous les auteurs s'adressent à moi ; je n'y peux suf-
» fire : je désoblige une infinité de personnes : cela fait
» le malheur de ma vie. »

Ce fut dans une de ces visites inutiles que Desalles trouva l'occasion de placer un mot spirituel et flatteur pour l'amour-propre du comédien. Molé reconduisait les deux amis jusqu'à la porte de son appartement, dans une petite maison qu'il occupait seul, rue du Sépulcre (aujourd'hui rue du Dragon). La porte de l'appartement ouvrait sur l'escalier même ; le pallier étant très-étroit, Collin faillit tomber par mégarde sur la première marche, qu'il ne voyait pas ; Molé le retint : « Voilà ce
» que vous avez fait plus d'une fois, lui dit Desalles ;
» mon ami n'est pas le seul auteur à qui vous ayez sauvé
» une chute. »

Enfin on obtint de lui une promesse positive : la première fois qu'il irait jouer à la cour, il ferait mettre, dit-il, la pièce dans sa voiture, et la lirait sur le chemin de Versailles.

Après la lecture, il ne parut satisfait qu'à demi. Ce genre de comédie gaie et franche n'était pas celui qu'il préférait. *C'est le style de Regnard*, dit-il à Desalles, qui lui répondit : « Tant mieux, nous prenons cela
» pour un éloge ; » mais c'était une critique que Molé entendait faire. Il ajoutait que « les pièces de M. Des-
» touches, que *le Dissipateur*, par exemple, étaient
» les vrais modèles à suivre : qu'il y avait là *de la pé-*

» *ture pour le cœur* » (c'était son expression ; enfin il trouvait *le Crispin* tout-à-fait de la vieille comédie, de celle qu'il n'aimait pas.

Malgré ces objections, Molé avait trop d'esprit et de tact pour ne pas s'apercevoir que *l'Inconstant* serait pour lui un rôle brillant : il promit de le jouer.

L'auteur cependant, jaloux d'améliorer son ouvrage, cherchait partout de bons conseils : Desalles lui mit en tête de s'adresser aux hommes les plus illustres du tems, aux chefs de la littérature ; il le conduisit d'abord au Louvre chez d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'académie française. Ce savant refusa de lire la pièce, s'excusant sur ses nombreuses occupations ; il renvoya l'auteur à Diderot, dont il lui promit qu'il serait bien accueilli.

Les deux amis allèrent donc chez Diderot, logé rue Taranne, au coin de la rue-Saint-Benoît, chez un épicier, au quatrième. Diderot fut en effet d'une affabilité charmante ; il consentit, du premier mot, à lire la pièce, et ne demanda que huit jours, au bout desquels il exprima son opinion avec un ton paternel et une franchise toute aimable : « Il y a là-dedans du talent, il » y en a beaucoup. Les vers sont faciles, bien tournés ; » style comique, détails brillans : mais une action » faible ; cela n'a point de corps, point de soutien ; » *c'est une pelure d'oignon brodée en paillettes d'or et* » *d'argent* » (tels furent ses propres mots). Au reste

il fut d'avis que la pièce devait être représentée et qu'elle aurait du succès.

Mais la représentation n'arrivait point : heureusement quelqu'un fit faire à Collin la connaissance de madame Campan, belle-fille du secrétaire des commandemens de la reine ; il se lia aussi dans le même tems avec un avocat, M. *Alix* (1), qui était ami du célèbre orateur *Gerbier :* celui-ci était fort bien avec madame *Vestris ;* et cette actrice avait, dit-on, quelque crédit auprès de M. *le duc de Duras*, gentilhomme de la chambre. Il ne fallut pas moins que la réunion de toutes ces protections pour amener *l'Inconstant* à faire sa première apparition dans le monde. La pièce demandée pour la cour fut jouée à Versailles sur le petit théâtre du château dans le mois de mars 1784. Collin, qui alors *avocassait* à Chartres, n'osa point, par ménagement pour sa famille, venir voir cette représentation ; nous y allâmes, Lévêque et moi, ayant mission de l'auteur pour lui rendre compte de l'effet que la

(1) M. Alix, avocat, devint bientôt l'ami de Collin et de ses amis. Il a composé un poëme en quatre chants, intitulé *les Quatre âges de l'homme.* Il demeurait avec son frère, commissaire au Châtelet; nous avons fait des soupers animés d'une gaîté charmante chez ces deux aimables frères, qui n'avaient point voulu se marier par amitié l'un pour l'autre : l'un des deux vint à mourir ; nous prévîmes que le second ne lui survivrait pas long-tems : au bout de six mois il n'existait plus. Tous deux étaient encore dans la force de l'âge. Collin leur a témoigné souvenir et regret dans une note de sa préface.

pièce aurait produit et lui indiquer les changemens ou les corrections qu'on aurait paru désirer.

Molé joua le rôle avec la vivacité, la légèreté, les grâces de la jeunesse; il y fut charmant : on n'applaudissait point au spectacle de la cour, mais il fut aisé de s'apercevoir que la pièce faisait plaisir, surtout par le style et par les détails.

Cependant ce demi-succès laissait beaucoup à désirer; on demandait à l'auteur des changemens : pour lui, il ne se dissimulait point que les défauts tenaient au sujet; il fut tenté de garder sa pièce dans son portefeuille et de renoncer à la carrière dramatique; mais le désir et l'espérance secrète de réussir, une conscience de son talent, laquelle ne le trompait point, et les encouragemens de ses amis l'emportèrent; il se décida, et vint retravailler à Paris sur nouveaux frais.

Il ne retourna pas cette fois à l'hôtel Notre-Dame; ce fut à un généreux et modeste ami, comme il l'appelle lui-même, ce fut au bon Maurice Lévêque qu'il eut obligation de pouvoir attendre la représentation, à Paris, dans son premier ouvrage.

Lévêque n'était point riche, il s'en fallait de beaucoup; mais il vivait content de son modique revenu. Passionné pour l'étude du grec, il y consacrait les journées entières et une partie des nuits. Il était logé rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, avec un de ses amis nommé Martinon, venu de Pont-de-Vaux à Paris pour faire son droit, mais aussi amateur de la musi-

que et du violon que Lévêque l'était d'Homère et de Sophocle ; Collin fut admis en tiers dans leur société.

Ils occupaient une grande chambre et deux cabinets; ils se servaient eux-mêmes ; chacun à son tour était de semaine pour faire la dépense et soigner le ménage ; c'était comme dans une chambrée de soldats. Mais il résultait de là de singulières inégalités, toutes différentes de celles auxquelles ont se serait peut-être attendu d'après les occupations des trois associés. L'ordre convenu était qu'on dînerait tous les jours à deux heures. La semaine du poète, de Collin, cela allait bien ; il était exact, et à deux heures précises la soupe était sur la table : la semaine du musicien, il n'en était pas tout-à-fait de même ; on dînait à deux heures et demie, à trois heures, et même à quatre : mais la semaine du Grec, c'était bien pis ; il oubliait tout net de mettre le pot; il fallait l'aller chercher au Luxembourg où il s'oubliait avec Euripide ou Démosthène ; on dînait quand on pouvait et comme on pouvait. Mais ce qu'il y avait d'admirable, c'est que ce bon Lévêque fournissait en secret à Collin de quoi payer son contingent et faire la dépense de sa semaine, et que leur troisième camarade n'en sut jamais rien. C'est de Collin lui-même que j'ai appris cette particularité. Je n'ai pas besoin de dire qu'il a voulu depuis s'acquitter avec Lévêque, mais que celui-ci n'y a jamais consenti.

Dans ce même tems, Collin fit ressource de son écriture, nette et fort lisible, et de la promptitude qu'il

avait à écrire; il fit des copies pour des libraires : il pouvait, en travaillant bien, gagner à ce métier trente à quarante sous par jour, quand il avait de l'ouvrage.

Voilà où en était réduit l'auteur de *l'Inconstant*, dont la pièce était reçue depuis cinq ou six ans, en attendant la représentation.

Il faisait quelquefois, mais rarement, et en très-petit comité, des lectures de sa comédie. Ce fut à une de ces lectures qu'il eut le bonheur de rencontrer madame Duvivier, laquelle distingua dès lors le talent de l'auteur encore inconnu; elle ne distingua pas moins ses excellentes qualités personnelles, et lui voua dès lors une amitié tendre, qui survit encore aujourd'hui à celui qui l'avait inspirée.

Je lui ai lu cette notice avant de la publier, et nous avons pleuré ensemble à cette lecture.

Enfin, au mois de juin 1786, *l'Inconstant* fut représenté pour la première fois au Théâtre-Français.

La pièce réussit, et fut surtout appréciée par les connaisseurs. M. Palissot, entre autres, imprima dans un journal que *depuis plus de quarante ans qu'il fréquentait le spectacle, il n'avait pas vu de début d'auteur fait pour donner de plus grandes espérances.....*

Collin se ranima; il vit bien, aux dispositions des comédiens à son égard, qu'il n'éprouverait plus les mêmes difficultés ni les mêmes longueurs à faire jouer une comédie; et il composa assez promptement sa seconde pièce, *l'Optimiste*. Elle était achevée à la fin de

l'automne 1786; il consacra plus de tems à la retoucher qu'il n'en avait mis à la faire, et ce fut dans l'hiver de 1787 qu'il la présenta aux comédiens.

J'étais présent à la lecture, et je crois même que ce fut moi qui lus la pièce. Il se passa dans l'assemblée un petit évènement que je crois devoir rapporter, parce qu'il explique comment il est arrivé qu'il se trouve dans *l'Optimiste* une scène de ma façon.

La lecture fut écoutée avec plaisir, avec intérêt; les avis furent unanimes pour la réception : cependant plusieurs comédiens firent des objections sérieuses et justes sur la conduite de la pièce; il y avait de l'obscurité, de l'embarras. Collin était facile à décourager; je le vois encore debout devant la cheminée de marbre sur laquelle il avait posé son manuscrit. « Allons, disait-il » d'une voix faible et triste, je vois bien que je me » suis trompé; c'est une mauvaise pièce; il n'y a qu'à » la brûler, tout sera dit. » Toutes les voix s'élevaient ensemble pour le rassurer.

Moi, qui avais bien écouté les critiques, je pris à mon tour la parole : « Je ne vois pas, mon ami, lui » dis-je, que le mal soit si grand; c'est surtout de votre » exposition qu'on paraît mécontent; elle est toute dans » le premier acte, et elle y est gênée : vous savez que, » dans une pièce en cinq actes, il est permis de pro- » longer l'exposition jusque dans le commencement » du second; il ne s'agit donc que de faire une scène » de plus qui commencera votre second acte..... »

— « Eh ! qui la fera cette scène ? » demanda Collin, toujours d'un ton désolé.

— « Qui?... répondis-je, ce sera moi ; et ne vous » tourmentez pas.

— » Mon ami, je vous prends au mot ; vous la ferez ; » entendez-vous ?

— » Oui, assurément ; et je ne vous demande que » deux ou trois jours. »

Les comédiens qui nous entouraient étaient un peu surpris de ce dialogue, et peut-être m'accusaient-ils tout bas de beaucoup d'amour-propre, moi qui paraissais un très-jeune homme, et qui leur étais tout-à-fait inconnu. Mais Collin, s'adressant à eux, eut la bonté de dire : « Je suis tranquille ; Andrieux fera la » scène, et il la fera bien. »

Voilà par quelle circonstance un mot qui s'échappa de mon cœur par amitié, et pour consoler le pauvre Collin dans un moment de chagrin, m'engagea tout de bon à faire cette scène pour laquelle il n'avait aucun besoin de mon secours, et qu'il aurait aisément faite sans moi et mieux que moi.

Sa reconnaissance a beaucoup exagéré ce faible service.

Quand la pièce fut corrigée, on saisit la première occasion de la mettre à l'étude et de la donner au public.

Molé fut encore plus content de son rôle qu'il ne l'avait été de *l'Inconstant ;* il trouvait ici *de la pâture*

pour le cœur, quelques traits de sensibilité, quelques mouvemens de tendresse.

Avant les répétitions, il voulut faire avec l'auteur une espèce de revue et d'examen approfondi de ce rôle qu'il affectionnait. Collin m'appela au conseil, et nous nous réunîmes tous trois un jour, vers neuf heures du soir, dans le petit appartement de Collin, au quatrième, rue Saint-Benoît, en face de la rue Taranne; Molé logeait à deux pas de là, rue du Sépulcre. Lorsqu'il fut arrivé, la vieille femme de ménage mit sur la table un modeste souper (on soupait alors). Un poulet rôti, un plat d'épinards que Collin aimait beaucoup, une omelette, une salade, un morceau de fromage, et une assiette de mendians, faisaient tous les frais du repas; mais le couvert était mis avec soin et avec propreté. Molé, en entrant, témoigna sa satisfaction, et d'un ton demi-protecteur : « Hé bien, mes » bons amis, dit-il, c'est charmant, ce petit logement, » cette petite table!... Voilà comme j'ai commencé. » — Et moi, répondit Collin, voilà comme je veux » finir. » Il ajouta même en riant : « Ne vous y trom- » pez-pas, monsieur Molé, on a fait des façons pour » vous. Quand nous soupons, nous deux Andrieux, » nous ne sommes pas si magnifiques. »

Le souper fait, nous nous mîmes au travail; nous lûmes la pièce entière, en nous arrêtant particulièrement sur le rôle principal. Molé en faisait l'étude devant nous; il y mettait un soin extrême et l'applica-

tion la plus sérieuse; il ne laissait pas passer un vers, pas un hémistiche sans se bien rendre compte du sens qu'il fallait lui donner, et de l'effet qu'il produirait sur le spectateur. Souvent il se demandait à lui-même : Comment dirai-je cela? Il essayait plusieurs manières, et ensuite s'adressant à Collin : Est-ce bien cela? êtes-vous content? Ce petit-maître si léger au théâtre, cet acteur si vif, si passionné, si entraînant, et qui semblait toujours improviser son jeu, avait tout préparé, tout calculé d'avance; je crus même m'apercevoir qu'il avait plus de justesse que de promptitude dans l'esprit; il ne saisissait pas du premier mot, il fallait répéter; il était lent, mais clair dans la discussion; il s'entendait bien et se faisait bien entendre; il demandait nos avis, et finissait souvent par s'en tenir au sien; mais il discutait avec une politesse parfaite, avec une franche cordialité; le travail se faisait utilement et gaîment.

Il dura toute la nuit, et nous ne nous séparâmes qu'au jour. La manière dont Molé avait étudié son rôle en notre présence m'aurait appris, si je ne l'avais su déjà, que les talens et les succès dans les arts sont le fruit des méditations sérieuses, et que les plus heureuses inspirations et les traits les plus ravissans ne viennent qu'à ceux qui se sont appesantis sur un sujet et qui s'en sont rendus maîtres par des réflexions longues et profondes.

Je crois que ce qui engagea Molé à donner un soin particulier à ce rôle, qui d'ailleurs lui plaisait beau-

coup, ce fut qu'il sortait pour la première fois de l'emploi des jeunes gens, qu'il avait joué jusqu'alors, pour entrer dans celui des pères.

La peine qu'il s'était donnée ne fut pas perdue : il parut, dans le rôle de l'*Optimiste*, d'une bonhomie charmante ; il y mit de la grâce, de l'abandon, une chaleur douce, mais communicative ; il contribua beaucoup au succès de la pièce : ce succès fut très brillant ; on se porta en foule aux représentations. La quinzaine de Pâques vint les interrompre ; mais elles furent ensuite reprises avec la même affluence de spectateurs ; tellement qu'en trois ou quatre mois la pièce rapporta plus de vingt mille francs à l'auteur (1). Elle lui procura beaucoup de félicitations, de complimens ; il fut bien accueilli, recherché, fêté. On voulait voir l'auteur de la pièce nouvelle, dans laquelle les femmes trouvaient de la grâce, de la sensibilité. Il pouvait lui-même regarder son sort comme assuré pour l'avenir, puisque le genre de comédie auquel il se sentait appelé

(1) Suivant les réglemens d'alors, les droits des auteurs étaient plus considérables qu'à présent ; mais aussi les droits se perdaient entièrement, et la pièce cessait d'appartenir à l'auteur, lorsqu'au bout d'un certain nombre de représentations elle n'avait pas produit, en recette, une certaine somme fixée : c'est ce qu'on appelait *tomber dans les règles ;* et il dépendait à peu près des comédiens de préparer et d'amener cette chance, qui les rendait propriétaires, à bon marché et pour toujours, de la pièce d'un auteur vivant.

obtenait l'approbation du public; ce succès, qui lui en présageait de nouveaux, lui inspirait une douce joie et une modeste confiance. Si l'on veut fixer le tems de sa vie où il a été le plus heureux, c'est certainement l'année de la représentation de *l'Optimiste*. Il a répandu ce sentiment de bonheur dans la préface qu'il mit en tête de cette pièce, lorsqu'il la fit imprimer dans sa nouveauté; c'est la seule de ses préfaces particulières qu'il ait conservée dans l'édition de ses œuvres.

Il regrettait seulement que son bon père, qui lui avait servi de modèle pour le caractère de M. de Plinville, n'eût pas pu sourire à sa propre image : il l'avait perdu dès avant la première représentation de *l'Inconstant;* et ce digne homme n'a pas joui des premiers succès de son fils, que ses craintes paternelles avaient inutilement essayé de détourner de la carrière du théâtre.

Mais, en bon frère, en bon parent, Collin voulut que son bonheur fût ressenti et partagé par toute sa famille. Il avait six sœurs; il les fit venir à Paris, en poste, deux à deux, pour voir *l'Optimiste*, et les renvoya de même. Après les sœurs, ce furent les cousines; il les promenait, les régalait, leur faisait les honneurs de la capitale et des environs. Un jour, il louait une loge à un spectacle: le lendemain on allait à la campagne en carrosse de remise; et les jours de représentation de *l'Optimiste*, l'auteur donnait un grand et bon dîner que le traiteur fournissait. Je lui faisais quelquefois une remontrance amicale sur la dépense que telle

ou telle partie de plaisir entraînait. « Bon ! me répon-
» dait-il, une représentation paiera cela. »

Il eut tant à payer que, du produit de la pièce dans la première, année, il ne plaça que six mille francs ; encore cette réserve fut-elle dépensée les années suivantes. Quoiqu'il ne fût pas dissipateur et qu'il fût surtout d'une exactitude scrupuleuse à remplir ses engagemens, sa générosité naturelle a toujours empêché qu'il ne sût compter et faire des économies.

L'Optimiste fut, comme de raison, joué à Versailles. Nous allâmes voir la première représentation, Collin et moi, dans une petite voiture ; et ce fut pendant ce voyage qu'il me parla pour la première fois des *Châteaux en Espagne*, dont il avait tout nouvellement conçu l'idée et commencé à tracer le plan.

La pièce fut bientôt faite, reçue, apprise, et donnée au public un an tout juste après *l'Optimiste*. Ce nouvel ouvrage d'un auteur qui venait l'année précédente d'obtenir un si grand succès, avait attiré une foule immense ; la salle était pleine jusqu'au comble. Les quatre premiers actes furent accueillis avec la plus vive satisfaction et des applaudissemens unanimes : le cinquième ne fut pas si heureux ; il était froid et de peu d'effet. Cependant beaucoup de personnes faisaient à l'auteur des complimens, comme si le succès eût été complet. Il n'était pas content ; je ne l'étais pas non plus, mais je cherchais inutilement ce qu'il y avait à faire pour remettre à flot ce malheureux cinquième

acte ; je ne trouvais rien. Collin, de retour chez lui, était entouré d'amis, de connaissances, de gens indifférens faisant les empressés ; il y avait foule autour de lui ; on s'évertuait à lui prouver que sa pièce était excellente d'un bout à l'autre, et qu'il fallait retrancher ou changer quelques vers tout au plus ; il répondait : « Et le cinquième acte ? Me ferez-vous accroire qu'il » a réussi ? Demandez à Andrieux ? » Je ne disais pas grand'chose.... Tout d'un coup ce fut une scène dramatique, une vraie péripétie théâtrale..... Notre bon ami Desalles entre dans la chambre, en courant, la tête haute, l'air assuré ; il salue à peine en entrant, et va droit à Collin : « Eh bien ! votre cinquième acte est » manqué ; il n'est pas bon ; il faut le refaire ; et voici « comment..... » Alors, sans s'occuper le moins du monde des assistans, et à leur grande surprise, il se met à tracer, scène par scène, le plan d'un nouveau cinquième acte. Collin s'écrie : « Il a raison, la pièce » est sauvée. »

Ils allèrent sur-le-champ ensemble chez Molé, et lui firent part du projet de refaire le cinquième acte : il l'approuva beaucoup, et promit de le seconder pour sa part, en apprenant tout ce qu'on lui donnerait de nouveau ; les autres comédiens imitèrent son zèle et sa bonne volonté. Un nouveau cinquième acte fut composé, appris, répété ; la seconde représentation, qui avait été suspendue, fut donnée treize jours après la première ; elle eut un succès complet, et la pièce prit

son rang au répertoire. Ce succès n'eut pas autant d'éclat que celui de *l'Optimiste;* il en eut plus que celui de *l'Inconstant.*

Mais les trois pièces se donnaient assez souvent, et le public les voyait toujours avec plaisir.

Je ne puis quitter les *Châteaux en Espagne* sans faire mention d'une particularité qui vaut, je crois, la peine d'être remarquée.

C'est que, dans le rôle d'un jeune homme, l'un des personnages de la pièce, Collin a fait entrer des vers où il raconte sa propre histoire; c'est lui-même qui parle lorsqu'il fait dire à son *Florville :*

« Mademoiselle, eh bien! je le dirai tout bas,
» Car d'autres en riraient, mais vous n'en rirez pas;
» J'ai passé quatre hivers auprès de mon aïeule;
» Jamais, jamais un soir je ne la laissai seule;
» Je faisais sa partie, ensuite je lisais;
» Je l'écoutais surtout, enfin je l'amusais;
» Et moi, j'étais heureux en la voyant heureuse:
» Sa mémoire à la fois m'est chère et douloureuse. »

C'était ainsi qu'il avait vécu plusieurs années à Chartres, auprès de sa grand'maman Artérier. Ces vers attendrissans et qui coulent de source, il les a faits d'inspiration; mais, pour avoir des inspirations pareilles, il ne suffit pas d'avoir du talent, il faut y joindre des vertus. Comment ne pas aimer le poète qui trouve dans sa propre vie le sujet d'un tableau si tou-

chant, et qui se met lui-même en scène quand il y met la piété filiale?

Me voici arrivé à l'ouvrage le plus important de Collin, à celui qu'on regarde généralement comme son chef-d'œuvre.

Il avait donné au public trois comédies en cinq actes, qui toutes les trois avaient réussi. On avait reconnu en lui un grand talent, surtout un talent aimable; sa réputation était assez avancée : mais il avait ainsi contracté, en quelque sorte, des engagemens pour l'avenir; on avait le droit d'attendre et d'exiger de lui de bonnes comédies. Les envieux et les critiques de profession étaient sous les armes : on pardonne aisément, on favorise même un premier succès; on examine de plus près le second; on conteste le troisième, et, si l'on ne peut l'empêcher, on cherche et l'on trouve quelque moyen de le diminuer et de l'affaiblir.

Il fallait bien affliger un peu un poète qui était coupable de trois bonnes pièces de suite en moins de trois ans. Il se trouva quelqu'un qui imagina de dire que ces trois pièces se ressemblaient si fort, qu'il fallait les appeler *une comédie en quinze actes;* le mot fut répété sans qu'on aperçût ou sans qu'on voulût apercevoir combien il manquait de justesse.

D'abord rien de commun, pas le moindre rapport entre les trois actions, les trois fables : chaque pièce a la sienne, et aucune ne ressemble à l'autre. Les caractères des trois principaux personnages diffèrent

beaucoup entre eux : l'*Inconstant* change à tout moment, parce qu'il est mécontent de tout ; l'*Optimiste* ou l'*Homme content de tout* jouit avec transport du présent ; et l'*Homme aux châteaux* ne jouit que de l'avenir ; il est dans une continuelle extase d'espérance (1). Les hommes exercés reconnaîtront aussi au premier coup-d'œil que le style n'est pas le même : celui de l'*Inconstant* est le plus gai, le plus franc, le plus comique des trois ; celui de l'*Optimiste* est le plus doux, le plus aimable et le plus naïf ; celui des *Châteaux* est le plus brillant et le plus poétique : et cela devait être ; car tout bon poète assortit son style à son sujet. Que si l'on voulait dire que dans les trois pièces on retrouvait le même fonds de pensées, de sentimens, la même morale, le même goût pour la vie champêtre, était-ce un reproche à faire à l'auteur ? Pouvait-il ne pas être lui ? aurait-il gagné à ne pas l'être ? et s'il n'eût pas suivi les inspirations de son naturel, de sa muse, aurait-il fait de bons ouvrages ?

Collin, dans sa simplesse, n'était pas homme à vouloir argumenter contre ses détracteurs ; il serait

(1) M. le comte Daru, dans son discours de réception à l'Académie française, lorsqu'il y vint siéger à la place de Collin-Harleville, a parfaitement réfuté cette phrase de la *comédie en quinze actes*, phrase malignement faite et mise en circulation ; il a fait voir, par une très-bonne analyse, quel est le caractère particulier de chacune de ces trois pièces qu'on voulait confondre en une seule.

plutôt convenu qu'il avait eu tort de réussir. Voici en effet de quel ton modeste, dans une pièce de vers intitulée l'*Auteur malade*, qu'il composa vers ce tems, il répondait à ce reproche d'uniformité (1) :

« Que d'égoïsme encor, si l'on veut, on m'accuse ;
» Qu'on répète surtout que ma fidèle muse
» (Car je sais qu'on l'a dit en plus d'un bon endroit)
» Va décrivant sans cesse un petit cercle étroit,
» Et que, toujours soumis à mes règles exactes,
» Je n'ai fait jusqu'ici qu'une *pièce en quinze actes :*
» Je ne m'en défends point, et, si c'est un défaut,
» N'espérez point, messieurs (car je le dis tout haut),
» Que d'un défaut si doux jamais je me repente.
» Que vous dirai-je enfin ?... une invincible pente
» A mes sujets chéris me ramène toujours ;
» Penchant dont je suis loin de détourner le cours.
» Eh ! pourquoi voulez-vous que je vous entretienne
» Des campagnes d'autrui plutôt que de la mienne,
» Des étrangers plutôt que de mes chers parens,
» En un mot, de sujets vagues, indifférens ?...
» Je n'écris point pour vous, messieurs, je le déclare ;
» Je dirai plus, dût-on me traiter de bizarre,
» Mes vers même au public ne sont point adressés.
» J'écris pour moi d'abord ; et c'en serait assez.
» Je jouis en faisant, et cette récompense
» Est plus sûre et plus douce au fond que l'on ne pense.
» Je joins à ce plaisir quelques autres douceurs :
» Je lis ce que j'ai fait à ma mère, à mes sœurs ;
» Je jouis de leurs ris, et surtout de leurs larmes.
» Oui, oui, cette lecture a pour moi plus de charmes

(1) Cette pièce n'est point dans l'édition de ses œuvres.

» Que celles où l'auteur, dans un brillant soupé,
» Caressé par des sots, par lui-même trompé,
» Paiera bien cher, un jour, ces éloges perfides.
» Grace au ciel! à Paris, je prends de plus sûrs guides;
» Je lis, mais à huis clos, mais à quatre auditeurs :
» Je cherche des amis et non pas des flatteurs... » etc.

D'Alembert a dit quelque part que « la carrière » des auteurs dramatiques est une espèce de guerre » continuelle. » Personne n'était moins propre que Collin à soutenir une guerre littéraire ; il fallait, pour qu'il traitât un sujet quelconque, que ce sujet lui plût, lui sourît, qu'il touchât son ame, et qu'il l'élevât jusqu'à l'inspiration et l'enthousiasme ; des querelles, des contrariétés, des discussions, n'auraient fait que la froisser et la refroidir ; les obstacles même le rebutaient facilement. Il avait aussi trop de modestie pour ne pas reconnaître que ses ouvrages étaient susceptibles de critiques ; celles qui parurent sur la comédie des *Châteaux en Espagne*, sans en arrêter le succès, affligèrent l'auteur ; le succès même, qui avait manqué lui échapper, ne fut pas aussi grand peut-être qu'il l'avait désiré et espéré ; enfin, il ne fut pas aussi content, aussi heureux après cette troisième pièce qu'après *l'Optimiste*, quoiqu'il comptât ou précisément parce qu'il comptait un triomphe de plus.

Depuis trois ans il se brûlait le sang à travailler ; il tomba sérieusement malade dans l'été de 1789. Il logeait toujours rue Saint-Benoît, dans la même

maison ; mais il était descendu de deux étages. Il avait auprès de lui sa sœur aînée, mademoiselle Julie Collin, personne d'un rare mérite, et qui l'aimait comme une mère; elle était secondée par une garde-malade dans les soins qu'elle donnait à son frère. M. Doublet, de Chartres, son médecin et son ami, suivait assidument les progrès de sa maladie, lui prescrivait des remèdes auxquels le patient ne se refusait point ; il lui avait surtout interdit le moindre travail, la moindre application d'esprit, et cette ordonnance ne fut pas suivie comme les autres. J'allais le voir tous les jours ; il était alité ; je le faisais causer un peu, sans le fatiguer. A une certaine époque, je le trouve triste et muet ; il ne me répond qu'en monosyllabes ; et à peine suis-je arrivé, qu'il paraît impatient de me voir partir. Cela m'afflige ; j'en parle à mademoiselle sa sœur, qui me dit qu'il est de même avec elle, avec tout le monde ; qu'elle conçoit beaucoup d'inquiétudes ; que cependant le médecin ne les partage pas. Cet état extraordinaire durait depuis quelque tems, depuis douze à quinze jours environ, lorsque, me trouvant un moment seul avec lui, je le vois se mettre sur son séant, soulever un peu son drap ; il prend ma main, et me fait toucher sous le drap un monceau de feuilles de papier. « Mon ami, » me dit-il d'un air que sa longue barbe, sa maigreur et ses yeux vifs et un peu égarés rendaient presque effrayant, « mon ami, c'est une comédie en cinq actes,

« que j'ai faite en douze jours, ou plutôt en douze » nuits. Vous êtes le premier à qui je le dis ; ma sœur, » ni ma garde, ni M. Doublet, n'en savent rien. La » pièce s'appelle *le Vieux Célibataire :* la voilà.... » Je ne sais d'abord ce que cela signifie ; je suis tenté de croire qu'il rêve ou qu'il est en délire ; je prends quelques feuilles griffonnées, chargées de ratures ; j'ai peine à déchiffer. « Laissez, laissez, me dit-il, » vous ne pourrez pas lire ; » et se mettant tout-à-coup à parler avec une force, une clarté, une volubilité remarquables, il me raconte toute sa pièce, scène par scène, m'en cite des vers..... Je reste confondu d'étonnement ; mais il n'y a plus de moyen de douter que la pièce existe : en même tems son long silence, sa mauvaise humeur apparente, son faux marasme, se trouvent expliqués ; mes inquiétudes cessent, je l'embrasse, et avec sa permission je vais faire part du prodige à sa sœur et au médecin, qui étaient dans la chambre voisine et que j'amène avec moi. La sœur s'afflige et se tourmente des suites que peut avoir cet excès de travail ; le docteur gronde : Collin assure que cette occupation lui a fait du bien, et que c'est-là ce qui le guérira ; je me range de son avis contre le médecin et la sœur. Nous finissons tous par tourner la chose en plaisanterie ; je prie M. Doublet de me donner une bonne maladie, afin que je puisse faire aussi en douze jours une belle comédie en cinq actes. Collin avoue qu'après tout il vaudrait encore mieux se

bien porter, d'autant plus qu'on ne peut répondre qu'une comédie en soit meilleure pour avoir été faite par un malade et un fiévreux; mais il ajoute qu'il faut absolument qu'il achève ce qu'il a commencé, c'est-à-dire, qu'il fasse un nouveau manuscrit, qu'il corrige et qu'il mette au net. Après un peu de résistance, M. Doublet y consent; seulement on convient que le malade, au lieu de travailler la nuit et en cachette, écrira le jour, à son aise, aux heures qui lui conviendront le mieux.

Il se met aussitôt à l'ouvrage, et au bout de douze autres jours, il me livre un manuscrit en règle et bien au net. Je passe dans l'autre chambre, et j'ai le plaisir de lire une comédie qui m'enchante et dont je présage le succès. Je dois dire pourtant que cette première édition a subi bien des changemens avant la représentation, qui n'eut lieu que trois ans après; mais le plan de la pièce est resté le même; les caractères, mieux développés depuis, étaient déjà bien indiqués; et il n'y a pas eu un vers de changé à la scène épisodique et fort gaie des cinq cousins.

Je laisse aux physiologistes à examiner et à nous dire, s'ils le peuvent, comment l'affaiblissement des forces du corps, joint à l'ardeur de la fièvre, peut développer les facultés intellectuelles, ajouter à-la-fois à la puissance de l'imagination et à celle du jugement; comment, chez un poète malade, enfoncé dans son lit, et n'étant plus distrait par aucun objet extérieur,

l'attention fixée continuellement sur un même sujet peut produire l'inspiration et l'enthousiasme : j'ai raconté le fait, et ne me charge point de l'expliquer. Dans un endroit de ses confessions, J. J. Rousseau nous assure que durant une maladie il lui revint des idées de musique, et que dans le transport de sa fièvre il composait des chants, des duos, des chœurs; il ajoute même : « Oh ! si l'on pouvait tenir registre des » rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes » choses on verrait sortir quelquefois de son délire ! » Mais il n'est rien resté de la fièvre musicale de Rousseau; et la fièvre poétique de Collin nous a valu *le Vieux Célibataire*.

Peu de tems après il parti pour Mévoisins encore bien faible ; il fallut le soutenir pour descendre les escaliers et pour entrer dans la voiture. Il n'avait alors que trente-quatre ans : jamais il n'avait joui d'une santé bien robuste ; mais depuis cette époque, je l'ai toujours vu, sinon malade, au moins dans un état de langueur et de souffrance.

En général, Collin composait assez vite ce qu'il appelait son premier jet; mais il corrigeait beaucoup et long-tems. Il cherchait et appelait les critiques ; il ne craignait pas qu'on lui demandât des changemens, parce qu'il les faisait avec facilité. Je me souviens de l'avoir un peu tourmenté de mes réflexions sur la grande scène où madame Évrard emploie toute son adresse pour amener M. Dubriage à l'épouser. Collin

recommença cette scène plusieurs fois, et plusieurs fois aussi il arriva chez moi le matin m'apportant son nouveau travail de la veille. « Oh! pour le coup, di-» sait-il, je crois que vous allez être content. » Enfin, après bien des allées et des venues, je lui fis sans restriction mon compliment sur cette scène, qui est réellement un chef-d'œuvre, et qui était très-difficile à conduire, en observant toutes les nuances et toutes les bienséances d'une situation aussi délicate.

Il eut le tems de corriger *le Vieux Célibataire*; car la pièce, composée en 1789, ne fut mise au théâtre qu'en 1792.

Dans cet intervalle, tout en revoyant sa grande pièce, il donna des instans, pendant lesquels il dut beaucoup rire, à la composition de sa jolie comédie de *M. de Crac dans son petit castel.*

Ce fut à la campagne et dans le printems de 1790 qu'il s'avisa de cette bluette bouffonne et très-bien versifiée, qui parut avant *le Vieux Célibataire*, car elle fut jouée en 1791.

Dans cette même année 1790, on établit par toute la France les gardes nationales; chaque commune eut la sienne. Collin fut nommé commandant de celle de Mévoisins, et il fut de la députation des gardes nationales du département d'Eure-et-Loir à la fédération de 1790.

Il fit faire son uniforme de commandant à son gré; il se trouva d'autant plus à son aise, qu'aucun des ha-

bitans de son village ne put ou ne voulut s'imposer la même dépense. Il choisit donc à sa fantaisie, et il choisit très-bien les couleurs des revers et des paremens ; il y ajouta même un bout de broderie, et se fit un très-joli uniforme. Il s'amusait beaucoup dans le tems à dire que son habit était unique, et qu'il n'y en avait pas un second pareil dans toute la France. Il lui arrivait quelquefois que des commandans de gardes nationales de grandes villes, telles que Bordeaux, Lyon, etc., s'arrêtaient pour lui demander de quel département, de quelle ville il était envoyé : on ne soupçonnait pas que le porteur d'un si brillant uniforme fût tout simplement commandant d'un village de cent feux. Il disait aussi en riant : *Nous autres commandans*, et il fut traité selon son grade aux réunions, aux fêtes, aux cérémonies publiques pendant toute la fédération de cette année.

Mais Collin n'était pas homme à accepter une fonction sans la remplir en conscience. Tout le tems qu'il passait à sa campagne, et il y était une grande partie de l'année, il donna l'exemple de l'exactitude à faire le service, tant que cela fut nécessaire et ordonné. Aux époques de désordres et de troubles, comme on répandait quelquefois le bruit qu'il survenait des brigands, qu'il y en avait des troupes qui couraient le pays, le commandant de Mévoisins se concertait avec les municipalités et les commandans des environs ; il ordonnait des patrouilles, et marchait lui-même à leur tête.

Il a passé ainsi un grand nombre de nuits, et il a eu la satisfaction de contribuer à maintentr la tranquillité dans son village et dans les environs : les malheurs et les excès de la révolution n'excitèrent jamais aucun tumulte, aucune fermentation dans cette paisible commune.

Les services qu'il rendit alors furent dus surtout à son bon esprit et à la confiance et à l'attachement qu'il inspirait; mais je suis persuadé encore qu'au besoin il n'eût pas manqué de courage.

Je lui en trouvai un jour que nous revenions fort tard de je ne sais quel spectacle; il était minuit environ; dans le petit passage de la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, nous entendîmes les cris d'une malheureuse femme, traînée à terre par un soldat ivre, lequel agitait son sabre nu. Collin, qui n'avait à la main qu'une petite badine, alla droit à lui, le sépara de la femme qu'il effrayait, et lui parlant d'un ton d'autorité : « Allons, mon camarade, dit-il, il ne convient « pas à un soldat français de battre une femme; allez-« vous-en à votre caserne, où vous serez puni pour « avoir manqué à l'appel, et pour être à cette heure-« ci dans les rues. » Le soldat le prit, je crois, pour un officier; sans répliquer, il remit son sabre dans le fourreau et s'en alla. La pauvre femme, toute tremblante, nous demanda la permission de nous suivre quelque tems; elle traversa le Pont-Neuf avec nous; lorsqu'elle fut tout-à-fait rassurée, elle nous quitta.

Mais revenons au *Vieux Célibataire*. Molé, qui, pendant la répétition de la pièce, nous avait paru peu content de son rôle, peut-être parce qu'à côté du sien il y en avait un autre au moins aussi important, celui de madame Evrard; Molé nous surprit bien agréablement à la représentation : il y fut d'une vérité parfaite; c'était l'ennui et le chagrin personnifiés, mais un *ennui amusant* (1), comme a dit le bon et respectable Ducis: Mlle Contat n'y déploya pas moins de talent. La pièce réussit complétement, et mit le sceau à la réputation de l'auteur.

Mais sur chaque succès littéraire il y a toujours un droit à prélever au profit de l'envie, qui est très-exacte à le faire payer. Le lendemain matin de la première représentation, je trouvai Collin lisant dans son journal de Paris l'article où l'on rendait compte du spectacle de la veille. On donnait des éloges à la pièce nouvelle; mais on disait que l'auteur avait beaucoup d'obligations à une ancienne comédie jouée, il y avait plus de quarante ans, au théâtre Italien, sous le titre de *la Gouvernante*, et qui était d'un poète nommé Avisse. On assurait que *le Vieux Célibataire* n'était rien autre chose que cette pièce tirée de l'oubli et remise à neuf. Collin fut bien surpris à cette lecture, qui lui apprit jusqu'au nom d'Avisse et de sa comédie. Ni lui, ni aucun des amis qu'il consultait ordinairement (et je me comprends

(1) Et l'amusant ennui du *Vieux Célibataire*. Ducis.

dans le nombre), nous ne soupçonnions que cette pièce existât : si nous en avions eu connaissance, sachant que Collin traitait le même sujet, nous n'aurions pas manqué de l'avertir.

Notre curiosité une fois éveillée par l'article du journal, nous n'eûmes point de cesse que nous ne nous fussions procuré la pièce d'Avisse; nous n'en vînmes à bout qu'après plusieurs jours, et j'arrivai encore chez Collin au moment où l'on venait de la lui apporter, et où il en commençait la lecture.

Nous la fîmes ensemble; et Collin, dans le premier moment, parut frappé et presque effrayé de quelques rapports qui se trouvaient entre les deux pièces. Ils ne produisirent pas sur moi le même effet; et je n'eus pas de peine à rassurer mon ami, en lui faisant observer que les idées qui lui avaient été communes avec Avisse étaient celles qui devaient se présenter d'elle-mêmes à quiconque aurait voulu mettre sur la scène un *vieux garçon*. Comment ne pas lui donner d'abord une gouvernante, une servante maîtresse? Et celle-ci ne doit-elle pas être l'ennemie jurée de tout parent, de tout héritier collatéral? Il est vrai que dans la pièce d'*Avisse* il y a aussi un neveu qui entre dans la maison de son oncle sous un déguisement; il est proposé pour maître-d'hôtel; mais cet incident n'aboutit absolument à rien. La gouvernante n'est qu'une voleuse qui veut spolier la succession future et détourner une somme considérable en billets au porteur; et loin que ce soit elle

qui prétende à la main du vieillard, c'est celui-ci qui lui propose de l'épouser, et cette proposition n'a pas de suite.

La gouvernante d'Avisse n'est qu'une friponne sans adresse; son *Orgon* est un vrai *Cassandre; Frontin* et *Lisette* (car il y a une Lisette) ressemblent à tous les valets de comédie; et les rôles de l'amoureux et de l'amoureuse sont absolument insignifians.

Enfin le style est faible et sans couleur; nulle force comique; les prétendus vers ne sont que des lignes rimées; et pour l'exécution, plus encore que pour la conception de l'ouvrage, la pièce d'Avisse n'est rien, si on la met à côté du *Vieux Célibataire*.

Un parallèle plus dangereux peut-être pour Collin serait celui de sa pièce avec *le Vieux Garçon* de Dubuisson.

Un vers de cette pièce,

« J'ai cent fois été près d'épouser ma servante, »

a donné à Collin, ainsi qu'il a eu la bonne foi de le publier lui-même, la première idée de traiter ce sujet.

Dubuisson a montré un vieux garçon qui, livré dans sa jeunesse au libertinage, a dédaigné les plaisirs honnêtes et la volupté consciencieuse de l'union conjugale. Dans un âge avancé, il plaisante encore par habitude les maris et le mariage; mais au fond de l'ame il regrette et gémit de vivre isolé, livré à des étrangers, dominé par sa gouvernante, pillé par tous ses valets. Il a chez lui

un neveu marié, et fort heureux de l'être; et le tableau de ce jeune et bon ménage ajoute aux regrets du vieillard. Lui-même, dans un moment de courage ou de folie, ose se proposer pour mari à une jeune personne, il lui offre sa main et sa fortune qui est considérable : mais quoiqu'elle soit pauvre, elle le refuse, et il en reçoit une assez bonne leçon; elle lui fait entendre poliment qu'il est trop vieux, et qu'elle n'est pas encore réduite à se faire garde-malade. Enfin il retrouve un fils naturel qu'il a eu dans sa jeunesse, et dont il a délaissé la mère, laquelle est morte de douleur d'avoir été séduite et abandonnée. Il ne peut ni reconnaître publiquement ce fils, ni le faire son héritier; la législation d'alors s'y opposait; et le chagrin qu'il en éprouve est la punition de sa mauvaise conduite.

Le sujet, comme on voit, avait été approfondi par l'auteur de cette pièce; il avait rassemblé, dans son cadre, les causes ordinaires du célibat, ses inconvéniens, ses vices et sa honte. Malheureusement il y a du romanesque dans la fable, qui manque de simplicité et d'unité : on y trouve des conversations, des tirades, et point d'action déterminée; et d'ailleurs la pièce est si mal écrite, le dialogue en est si guindé, si sec, si dépourvu de facilité, de grâce et de naturel, qu'on n'est pas surpris que cet ouvrage soit aujourd'hui oublié.

D'un seul vers de cette comédie, Collin a su en tirer un autre qui lui est bien supérieure.

La gouvernante du *Vieux Célibataire* ne vise à rien moins qu'à se faire épouser ; elle a brouillé son maître avec tous ses parens ; elle l'entoure, elle l'enveloppe de séductions ; elle amène auprès de lui de petits enfans qui le caressent ; il est ennuyé et malheureux ; il cédera peut-être à une continuité de soins, de prévenances et d'attentions qu'il prendra pour de l'attachement et de la tendresse. Heureusement un neveu qui l'aime sincèrement trouve moyen de s'introduire dans sa maison ; non-seulement il obtient, comme domestique, la bienveillance de son oncle qui ne le connaît pas, mais la gouvernante elle-même le trouve aimable et le prend pour son confident. Dès le commencement de la pièce il y a une intrigue nouée, un intérêt établi ; il s'agit de savoir si madame Évrard épousera son maître et congédiera les parens, ou si elle sera elle-même congédiée. Le parti du neveu, soutenu d'un bon vieux portier, se renforce encore de la femme du neveu, laquelle entre aussi au service de l'oncle. La lutte s'engage sérieusement entre l'étrangère astucieuse et les honnêtes parens ; madame Évrard déploie toutes ses ressources, tout son art, tous ses moyens de séduction, mais inutilement ; enfin *les bons l'emportent*, et l'on est charmé au dénouement de voir ce vieillard, auquel on s'est intéressé, délivré de la domination d'une adroite friponne, et entouré d'une aimable et vertueuse famille qui prendra soin d'embellir ses derniers jours. Cette fable est excellente ; tous les carac-

tères sont parfaitement dessinés ; et le style, qui égale celui de Térence en correction, en élégance et en pureté, le surpasse pour la variété, pour la couleur et pour la force comique. Aussi cette comédie est-elle une des meilleures du théâtre Français ; et, toute prévention d'amitié à part, il n'est aucune des pièces de Destouches dont j'aimasse autant à être l'auteur que j'aimerais à l'être du *Vieux Célibataire*.

Collin éprouva, au sujet de ce bel ouvrage, une autre contrariété que celle de l'imputation hasardée d'un plagiat imaginaire ; c'est que la pièce, qu'il ne se pressait pas de livrer à l'impression, parut cependant imprimée ; un contrefacteur s'en était procuré une copie, sans doute par quelque infidélité. C'est ainsi qu'on respectait alors les propriétés littéraires. L'auteur se plaignit de ce vol dans la préface qu'il mit à la tête de sa comédie, dont il offrit la lecture au public en 1793, un an après la représentation.

Il garda bien plus long-tems dans son porte-feuille la comédie de *M. de Crac dans son petit castel*, qui n'avait été composée qu'après *le Vieux Célibataire*, mais qui l'avait précédé sur la scène.

Ce petit acte fort gai avait été joué au mois de mars 1791 ; et Collin s'était excusé sur le carnaval de la gaîté bouffonne de ses Gascons.

La pièce avait beaucoup fait rire, et on pourrait la prendre pour une de ces petites comédies un peu extravagantes de Poisson, de Hauteroche ou de Legrand,

si elle n'était beaucoup mieux versifiée que ces auteurs n'auraient été capables de le faire.

Hélas! cet ouvrage si gai me rappelle un souvenir bien triste : c'est la dernière des comédies de Collin que le cher et aimable Desalles ait vu jouer; nous le perdîmes en 1791 ; il mourut à trente-trois ou trente-quatre ans d'une maladie aiguë qui l'emporta en peu de jours : excellent jeune homme! excellent ami!.... plein de bonnes qualités, et orné de toutes sortes de bonnes grâces.

Collin n'attachait pas beaucoup d'importance à cette petite comédie, qu'il appelait une folie de carnaval. Il avait eu la modestie de ne pas vouloir la faire imprimer séparément, se réservant de la publier dans le recueil de ses œuvres; mais le même brigandage, et peut-être le même brigand qui s'était emparé du *Vieux Célibataire*, trouva aussi le secret de mettre la main sur *M. de Crac*, et le fit imprimer de même à son profit, non-seulement sans l'aveu mais, contre le gré et la volonté de l'auteur.

Collin alors (en 1796) fut obligé de livrer son manuscrit à l'impression. Dans un fort court avertissement, il renouvela ses plaintes contre les forbans qui avec tant d'audace et d'impunité pillaient la propriété des pauvres auteurs dramatiques.

Après la mort de ses père et mère, et lors des arrangemens de famille, Collin était devenu propriétaire, en acquérant les parts de ses frère et sœurs, de la

maison paternelle et de ses dépendances. Son amour pour cette campagne avait commencé presque avec sa vie ; ce joli domaine était plein pour lui de souvenirs ; et, quoiqu'il ne fût assurément ni aussi grand ni aussi beau que le *Tibur* d'Horace ; Collin avait bien plus de raisons que le poète latin de dire :

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet.....

Aussi le disait-il, et le sentait-il vivement. Il passait à Mévoisins le plus de tems qu'il pouvait, au moins sept ou huit mois chaque année ; l'hiver même, et seul, il s'y plaisait encore et savait s'y occuper.

J'allai y faire avec lui un assez long séjour en 1793. Le lendemain du fameux 31 mai, je donnai ma démission très-volontaire d'un emploi que j'occupais dans une administration. Peu de jours après, je me mis en route, seul, à pied, un bâton à la main ; je couchai dans une auberge à Rambouillet, et le jour suivant j'arrivai pour dîner à Mévoisins, n'ayant été arrêté, ni interrogé, ni remarqué sur la route par personne.

La maison, les charmilles, les aulnaies, la prairie, tout cela me parut charmant, lorsqu'il me fit faire, en arrivant, ce qu'on appelle *le tour du propriétaire*. J'en éprouvais une impression de calme, de fraîcheur délicieuse : cette vallée étroite et riante, au fond de laquelle la jolie rivière d'Eure coulait à plein canal ; cette vallée était si bien plantée de beaux arbres, si bien

tapissée de verdure, et si bien arrosée d'eaux vives!... Partout la vue se reposait avec délices. Je ne pus m'empêcher de dire à Collin : « Vous êtes né dans cette » vallée; vous y avez été élevé; on la retrouve dans » tous vos ouvrages; voici autour de nous la douce » image de votre talent. »

De Mévoisins à Maintenon la promenade était charmante. Au sortir du village, on trouvait un petit hameau dont j'ai oublié le nom, mais dont les dix ou douze maisons isolées et entourées de leurs petits jardins produisaient un effet pittoresque; ensuite on traversait un joli bouquet de bois, puis une plaine étendue et fertile en grains; le chemin était coupé de plusieurs ruisseaux qu'on passait sur de larges pierres ou sur des planches; on arrivait à la rivière d'Eure, et on la traversait sur un pont de bois à côté du vieux mur d'un château gothique, devenu une ferme qui s'appelait *La Folie;* le village de *Changey* était à peu distance, et la proximité de ces deux endroits avait donné lieu à un proverbe du pays, qui n'était pas trop dans les mœurs pastorales : *Aime à la folie, quitte à changer.* De La Folie jusqu'à Maintenon, on suivait le cours de l'Eure, et l'on marchait au bord de la rivière sur une molle pelouse, couronnée par une magnifique allée de vieux trembles. On avait en perspective le bel aqueduc de Maintenon, ouvrage digne des Romains; et, à travers plusieurs de ses arches, on voyait se dessiner dans les nues les tourelles du château, qui élevaient leurs flèches

parmi les têtes de hauts peupliers d'Italie formant de vertes pyramides.

Je trouvai chez Collin le bon Lévêque, et nous passâmes, tous les trois ensemble, environ sept à huit mois dans cette paisible retraite. Ce fut là que j'appris à connaître encore mieux mon hôte et mon ami ; et plus je le connus, plus j'eus de motifs de le respecter et de l'aimer.

Il n'y avait point d'autre maison bourgeoise que la sienne dans le village ; il ne faut pas croire pour cela qu'il y fût sans société ; tous les habitans du lieu le connaissaient ; les vieillards l'avaient vu naître ; il était le contemporain des pères, et jouait volontiers avec les enfans ; il n'y avait personne qui ne saluât monsieur Harleville par son nom. A son tour il connaissait grands et petits, et, dans ses promenades, il s'arrêtait souvent pour causer de la culture, de la récolte et de tous les détails de campagne, détails qu'il entendait fort bien, et dont il aimait à s'occuper.

Ces bonnes gens, dont la plupart le croyaient très-riche, le considéraient comme un demi-seigneur ; ils avaient entendu dire d'ailleurs qu'il faisait de beaux ouvrages, dont on parlait beaucoup à Paris et dans toute la France : aussi traitaient-ils avec lui sur le pied d'inférieurs ; mais sa bonhomie rétablissait l'égalité ; il se montrait obligeant et serviable à tous ; sa porte était toujours ouverte. Au milieu même de son travail, et pendant qu'il composait une scène, il trou-

vait bon qu'on vînt l'interrompre pour lui faire une confidence, pour lui demander un conseil ou de l'ouvrage; il faisait même le métier d'écrivain public, et il lui arrivait souvent d'être le secrétaire des mères et des sœurs dont les fils et les frères étaient à l'armée. Beaucoup usaient et même abusaient de sa complaisance; quelques-uns étaient plus réservés et plus discrets. « Voyez-vous, disait un de ceux-ci, il ne faut pas » aller déranger monsieur Harleville; car chaque quart » d'heure qu'on lui prend, c'est cent écus qu'on lui » vole. »

Ce brave homme ne calculait pas juste assurément; mais ce qui contribuait encore à faire croire que Collin jouissait d'une grande aisance, c'était sa générosité, qui était extrême pour sa fortune : il faisait beaucoup de bien dans son village; il s'informait des malades, il allait les voir, et leur envoyait de bon bouillon dont il se privait pour eux; il faisait venir à ses frais le médecin; il donnait de son pain, de ses fruits, de ses légumes, de sa volaille : jamais un pauvre ne fut refusé à sa porte. Il est vrai qu'il y avait peu de pauvres dans le pays; les mendians étaient des étrangers qui passaient. Sur le buffet d'une salle au rez-de-chaussée, étaient toujours placées quelques bouteilles de vin destinées aux ouvriers qui avaient fini leur travail. Il arriva un jour à un charron, qui venait de raccommoder les roues d'une charrette, un singulier accident : le maître du logis lui propose de boire un coup, le lui verse lui-même selon

son usage, puis il lui dit, comme dans *le Mariage secret* : « A cause des deux roues, il faut boire deux fois ; » et il remplit de nouveau son verre. L'ouvrier avale de bonne grâce, remercie, et s'en va. Il n'était pas au bout de la cour que Collin s'aperçoit qu'il s'est trompé de bouteille, et qu'il lui a versé... du vinaigre ; il court au plus vite, le ramène, lui témoigne tout son regret, et lui demande comment il a pu ainsi se résoudre à boire, sans rien dire, sans faire la grimace, deux grands verres d'amertume. « Pour le premier, » disait-il, encore passe ; vous avez pu, ayant bien » soif, l'avaler sans y prendre garde ; mais le second ? » — J'ai bien senti, dès le premier, répondit l'ou- » vrier, que c'était du vinaigre ; mais je n'ai pas osé » vous le dire, ni vous refuser. » Collin envoya chercher de son meilleur vin, et lui en versa cette fois tant qu'il en voulut.

Dans le tems des cerises, il se donnait le plaisir d'en régaler tous les enfans du village. Parmi un certain nombre de beaux cerisiers qu'il avait chez lui, il en réservait quatre des plus grands et des plus chargés de fruits, auxquels personne ne touchait sinon les petits donataires ; et lorsqu'en sortant il rencontrait un petit garçon ou une petite fille, il ne manquait pas de lui demander : « As-tu été aux cerises ? — Pas encore, » monsieur Harleville. — Eh bien ! vas-y donc, il » n'y en aura bientôt plus. » On lui représentait que cette marmaille, en montant sur les arbres, les casse-

rait, leur ferait du tort ; il répondait : « Ils n'ont pas » encore cassé de grosses branches ; et puis, si vous » saviez comme cela m'amuse de les voir perchés sur » mes arbres, mangeant des cerises et en jetant aux » plus petits et aux filles qui restent en bas ! cela me » fait des tableaux charmans ; et qu'est-ce qu'il m'en » coûte ? des cerises dont je ne ferais rien ; car je n'ai » pas envie d'en vendre. »

Sa vie à la campagne n'était pas oisive. Sans avoir la santé robuste de son père, il en avait toute l'activité ; il dirigeait, ordonnait tous les travaux qui se faisaient dans son petit domaine ; il y présidait ; cela lui donnait une occupation qui le tenait toujours en haleine. Il se réservait lui-même certains exercices : s'armant, par exemple, de grands ciseaux de jardinier, il tondait et taillait toutes ses charmilles, et les ifs qui étaient dans son jardin, et auxquels, suivant l'ancienne mode, on avait fait prendre toutes sortes de formes de vases, d'animaux, d'oiseaux même. Collin les leur conservait par respect pour la mémoire de son père, sans trouver que cela fût de bien bon goût ; mais il s'entendait à ce genre de travail, et ses charmilles, en sortant de ses mains, étaient d'une propreté et même d'une élégance remarquables ; il assurait aussi que cet exercice l'inspirait, et qu'il avait fait beaucoup de vers, et de bons vers, les ciseaux à la main.

Pour l'ordinaire, il travaillait le matin, sur un secrétaire ouvert, dans un petit cabinet, à côté de son

salon, au rez-de-chaussée, les fenêtres donnant sur le jardin; mais il ne restait guère assis; il allait courir le jardin ou les charmilles, marchait à grands pas, s'arrêtait, gesticulait beaucoup: en général, il attendait l'inspiration, ou savait la faire naître; car il fallait qu'il composât de verve, jamais à froid. Les gens du village qui passaient de l'autre côté du fossé et de la haie à hauteur d'appui dont les charmilles étaient entourées, s'arrêtaient pour le voir, et ne revenaient pas de leur surprise; il y en avait qui croyaient qu'il faisait des sermons. Pour lui, quand il avait amassé ce qu'il appelait sa récolte de vers, il rentrait et venait la déposer sur le papier; et puis il retournait chercher une nouvelle moisson.

Après le dîner, nous faisions tous les trois ensemble une promenade dans les environs, puis nous revenions au logis lire en commun ou séparément. Quelquefois nous jouions; Collin faisait avec Lévêque une partie de dames ou d'échecs, ou bien avec moi quelques tours de trictrac.

Nous allions souvent à Maintenon voir mesdemoiselles Collin, qui y demeuraient; et à leur tour, elles venaient rendre à leur frère ses visites.

J'ai fait avec lui de plus longues excursions; nous allâmes une fois à trois lieues de Mévoisins, près d'Epernon, chez Mme Dobet, femme respectable, qui avait de la grâce et de la gaîté dans l'esprit, et qui aimait beaucoup Collin; elle nous fit le meilleur ac-

cueil. Sa maison était dans un endroit nommé *Sauvage*, et qui justifiait bien son nom; car c'était une vallée étroite, d'un aspect inculte et aride, semée de bruyères, hérissée de rochers et d'immenses blocs de grès qui, sortant des flancs du vallon, semblaient toujours prêts à s'en détacher et à rouler dans la petite rivière au-dessus de laquelle ils étaient suspendus : il n'y manquait que les dogues et les brouillards, pour qu'on se crût dans la Calédonie, romantique séjour d'Ossian et de Fingal. Nous trouvâmes chez cette dame son cousin, M. de Corancez, qui a été l'ami de Jean-Jacques Rousseau, et qui était aussi celui de Collin et le mien.

Nous fîmes de même à pied un voyage de six lieues, pour aller voir une bonne et aimable cousine de Collin, nommée Mme Caillé, qu'il aimait depuis l'enfance, et à laquelle il a eu une grande obligation que je dirai par la suite.

En traversant ces vastes et fertiles, mais ennuyeuses plaines de Beauce, Collin me cita un distique latin en vers léonins :

Belsia triste solum, cui desunt bis tria tantùm,
Colles, prata, nemus, fontes, arbusta, racemus.

Et tout en cheminant, nous nous mîmes à le traduire en vers français, chacun de notre côté. J'ai oublié la traduction de Collin; mais voici l'imitation que je fis, et que j'écris aujourd'hui pour la première fois :

Le triste pays que la Beauce !
Car il ne baisse ni ne hausse ;
Et de six choses d'un grand prix,
Collines, fontaines, ombrages,
Vendanges, bois et pâturages,
En Beauce il n'en manque que six.

Ce fut aussi pendant mon séjour à Mévoisins que nous essayâmes la traduction ou l'imitation de la jolie fable des *Deux Rats*, d'Horace.

Nous étions en effet dans une position à sentir tout le prix d'une tranquille solitude ; mais on venoit voir les hermites, et il nous arrivait de Chartres, de Dreux, d'aimables sociétés. Collin aimait à recevoir et il recevait bien ; j'ai éprouvé pour ma part, pendant ma demeure chez lui, qu'il n'omettait aucun des soins, aucune des petites attentions qu'aurait la maîtresse de maison la plus polie et la plus obligeante ; j'en étais souvent étonné autant que reconnaissant : n'ayant jamais eu de maison à moi, je ne sais si je serais capable de ces prévenances recherchées qui font plaisir à ceux qui en sont l'objet. Collin les prodiguait à tous ses hôtes, et cela sans affectation et sans que cela parût lui donner la moindre peine, le moindre embarras. J'ai vu quelquefois sa petite demeure très-remplie, et nous nous y sommes trouvés plus de vingt à table. Nous faisions pour les dames des chansons qui animaient le dessert ; nous cherchions à les divertir. Nous eûmes une fois l'idée folle de faire une *tragédie-parade ;* elle fut

commencée le matin, apprise, répétée dans la journée, et jouée le soir même ; elle avait quatre cents vers ; nous nous étions donné, comme de raison, les deux rôles les plus longs. Remarquant que presque toutes les tragédies se terminent par une mort, nous avions fini la nôtre par une naissance dont on venait faire un beau récit sur la scène ; et cette naissance précoce amenait le dénouement ; car elle forçait un mariage.

Tout cela allait fort bien, et nous passions le tems assez gaîment ; mais tout cela coûtait à Collin beaucoup trop pour sa fortune. A ces dépenses se joignaient celles qu'il faisait en libéralités, en bonnes actions ; de plus on lui faisait payer fort cher les travaux de culture, comme labours, semences et autres, et il ne marchandait guère avec ceux qu'il employait ; assez souvent, et surtout l'hiver, il imaginait des ouvrages peu nécessaires, seulement pour procurer à de pauvres gens l'occasion de gagner quelque chose. Le faible produit qu'il tirait de son domaine était bien loin de couvrir les dépenses qu'il y faisait chaque année ; si bien qu'au rebours de certains propriétaires qui se retirent dans leurs terres pour faire des économies, son séjour à la campagne lui devenait très-onéreux : ne tenant point maison à Paris, il y vivait à bien meilleur compte.

J'ai déjà dit que depuis la maladie du *Vieux Célibataire*, je n'ai jamais vu Collin jouir d'une pleine et

parfaite santé. Depuis la même époque, ses forces allèrent aussi en déclinant insensiblement, et il se laissa gagner à un certain abattement et à une langueur qui ressemblait à du chagrin. Son ame tendre avait toujours eu quelque disposition à la mélancolie, quoique dans sa jeunesse il ne fût pas triste, et qu'il eût même des accès d'une gaîté vive et folle. Lorsqu'il composa la pièce dont je vais parler, sa douleur plus vague et plus profonde avait, je crois, quelque cause particulière dont je n'ai jamais reçu la confidence.

Collin pensait qu'il y a des choses qu'on ne doit pas révéler à son meilleur ami. J'ai pu quelquefois soupçonner, entrevoir des mystères que couvrait le voile de la plus sévère décence; mais je n'ai jamais hasardé une question indiscrète; je savais qu'elle serait restée sans réponse.

Ce fut, si je ne me trompe, dans un moment d'exaltation un peu romanesque qu'il conçut la pièce des *Artistes*.

Ce sujet, par la manière dont il l'envisagea, était fait pour lui plaire et pour le séduire; il imagina de montrer dans un même tableau trois jeunes amis cultivant la peinture, la poésie, la musique, s'entr'aidant de leurs conseils, jouissant des succès l'un de l'autre. Le charme des beaux-arts, les douceurs de l'amitié, les peines de l'amour, c'était là le fond de l'ouvrage; il se livra à l'inspiration, à l'enthousiasme que faisaient naître en lui de si nobles et de si purs

sentimens. Dans le rôle du peintre, ce fut lui-même qu'il prit pour modèle ; et en donnant pour père à ce personnage un digne vieillard, un respectable cultivateur effrayé de voir son fils embrasser une profession qu'il regarde comme inutile à la société, Collin retrouvait encore une situation qui lui était personnelle ; c'était ainsi que son bon père avait blâmé son goût pour la poésie. Il pouvait aussi, et il n'eut garde d'y manquer, peindre les mœurs, les vertus, la vie patriarcale d'un honnête et bon laboureur. Il résulta de tout cela une pièce gracieuse, touchante, mais peut-être écrite d'un ton trop élevé et trop empreint de mélancolie.

Une petite comédie, intitulée *les Arts et l'Amitié*, avait été donnée avec succès, aux Italiens, quelques années auparavant ; on en gardait, et même on en garde encore le souvenir. C'était une très-jolie bluette; il y avait aussi un peintre, un poète et un musicien : tous trois, sans autre fortune que leur talent, faisaient ménage ensemble ; ils avaient une jeune et jolie gouvernante qui les servait tous trois. Il y avait dans cette joyeuse société un certain air de désordre, d'insouciance et de folie ; on se disait : *Voilà bien de jeunes artistes !*

Je crus m'apercevoir, à la représentation de la pièce de Collin, que le public s'était attendu, d'après le titre, à toute autre chose. On s'était figuré que de jeunes artistes ne pouvaient pas être des personnages

sérieux, sensés dans leurs discours, et réglés dans leur conduite : ce mécompte des spectateurs tourna au désavantage de la pièce ; on la trouva trop grave, trop chargée de morale. Collin voulait la retirer ; nous l'engageâmes à supprimer seulement le quatrième acte, qui avait paru un peu froid et languissant. Je l'aidai dans ce travail ingrat, et la pièce, réduite à quatre actes, obtint une quinzaine de représentations. L'auteur la fit imprimer précédée d'une modeste préface, dans laquelle il me nomma avec trop de bonté, et surtout avec trop d'éloges.

Il en adressa de mieux mérités au célèbre peintre Vincent, notre confrère à l'Institut, et notre ami à tous deux. Ce grand artiste, qui était un des meilleurs hommes du monde, avait eu la complaisance d'employer son rare talent à embellir la représentation de la comédie des *Artistes ;* il avait fait tout exprès un tableau de *Tobie ;* dont il avait encore imité la gravure par un beau dessin ; il avait aussi fait un tableau, plus en grand, de *la Mélancolie*, et ces ouvrages dont il est question dans la pièce furent exposés sur le théâtre aux yeux du public.

Dans cette même préface, Collin se plaignait avec douceur de ce qu'en laissant de sa pièce des critiques judicieuses, on n'eût pas rendu assez de justice à la pureté de ses intentions, à l'utilité même de l'ouvrage : « Tout imparfait qu'il est, ajoutait-il, on ne peut se » dissimuler que son but est d'ennoblir, d'encourager

» les arts, et, ce qui est plus essentiel encore, d'é-
» purer les mœurs. On m'a reproché, même avec le
» ton de l'ironie, d'avoir peint des *artistes Grandis-sons!*..... » (c'est-à-dire des artistes doués de vertus et de perfections idéales.)

« Sans doute avec plus d'opposition, plus d'action,
» une intrigue moins légère, la pièce *des Artistes* eût
» été dramatique, animée, comique enfin. Eh bien!
» j'ai supprimé le titre de comédie : ce n'est plus une
» représentation que j'offre aux spectateurs, c'est un
» éloge des arts que je présente aux artistes, aux
» amateurs éclairés; ce sont trois portraits d'artistes
» que je garantis ressemblans. J'ai la noble fierté d'as-
» surer qu'il ne m'en a coûté nul effort pour tracer ces
» trois caractères. »

On voit que le vertueux auteur regrettait que les critiques n'eussent pas voulu mieux entrer dans les sentimens qui l'avaient animé en composant cet ouvrage, qui le lui avaient inspiré et dicté; mais il avoue aussi, avec ingénuité, que cette composition a bien son côté faible.

Il jugea depuis que le cadre en était trop grand, et réduisit la pièce à trois actes; il songea aussi à l'égayer en changeant tout-à-fait le langage et le ton d'un de ses personnages : dans la pièce en cinq actes, le poète était un auteur de tragédie, un père de famille, un homme grave; il en a fait un poète anacréontique et bachique, libre de tout engagement sérieux, un disciple

du joyeux Chapelle. Tout ce qui était bien dans la pièce en cinq actes a été conservé, particulièrement le rôle du laboureur; enfin, il me semble que cet ouvrage est devenu une comédie agréable. Collin a toujours désiré de la voir jouer en trois actes; il me l'a dit plusieurs fois : les comédiens auraient pu lui donner cette satisfaction; mais il est mort sans avoir joui du plaisir que lui aurait vraisemblablement procuré la représentation de cette pièce qu'il affectionnait. Je pense qu'un théâtre qui en ornerait son répertoire ferait une bonne acquisition, et serait récompensé de son travail par les suffrages du public.

Quelque tems avant la représentation des *Artistes*, j'avais eu à Collin une obligation importante : ce serait une ingratitude de ma part de la passer sous silence; et il est bon d'ailleurs que je fasse connaître par mon exemple la manière dont il obligeait et servait ses amis.

En remplacement des anciennes académies, on créa l'Institut national en 1795.

Dès 1789, il avait été question de faire entrer Collin à l'Académie française. Les trois comédies qu'il avait données avec succès semblaient devoir lui en ouvrir les portes.

Pour former l'Institut, le gouvernement nomma d'abord quarante-huit membres qui durent s'assembler pour élire tous les autres jusqu'à concurrence du nombre de cent quarante-quatre. Ceux qui étaient élus devenaient aussitôt électeurs à leur tour, en se

joignant à ceux qui avaient été de la première formation.

Collin, sans avoir fait la moindre démarche, ne tarda pas à réunir les suffrages : il entra dans l'assemblée, et la première chose qu'il y fit ce fut de proposer ma nomination.

Nous avions parlé ensemble, comme on peut le croire, de cette création d'un corps littéraire et savant. Je lui avais prédit qu'il y serait nommé un des premiers, et il devait s'y attendre. Pour moi, sans fausse modestie, je sentais bien que je n'avais pas à beaucoup près autant de droits que lui à cet honneur, et je m'étais borné à lui dire que peut-être j'y parviendrais quelque jour. Collin eut la délicatesse de ne pas me mettre dans la confidence de ses desseins sur moi, sans doute pour me ménager le plaisir de la surprise en cas de succès, et dans le cas contraire, pour m'adoucir le chagrin du refus.

Quoi qu'il en soit, le lendemain même de sa nomination, je le vis arriver chez moi à neuf heures du soir ; il était beaucoup plus content que je ne l'avais vu la veille lorsqu'il était nommé lui-même : il m'embrassa de bon cœur, et me dit : « Vous êtes de l'Institut, vous êtes mon confrère ; vous jugez si cela » me fait plaisir. »

Je le remerciai, ne doutant pas que ma nomination ne fût son ouvrage ; il convint qu'il l'avait désirée et proposée ; mais ce ne fut que le lendemain, lorsque

j'allai à la séance, que j'appris avec quelle chaleur il s'était exprimé dans l'assemblée. On me félicitait sur mon élection ; mais on me félicitait encore plus d'avoir un pareil ami. Il avait parlé, disait-on, pour son cher, pour son bon Andrieux, d'une manière irrésistible.

Voilà comme il a su me procurer un des avantages auquel j'ai dû, dans ma vie, attacher le plus de prix.

Je reviens à ses ouvrages.

Les Mœurs du jour ne sont pas une comédie aussi forte que *le Vieux Célibataire*, c'est un tableau agréablement moral ; on a trouvé que les vices n'y étaient pas peints avec assez de force et de vérité.

Les rôles d'honnêtes gens convenaient beaucoup mieux et au cœur et à l'esprit de Collin. Celui de madame *Euler* est aimable et touchant, et l'on retrouve dans *le bon Frère* l'ami des bonnes mœurs, des goûts simples et honnêtes, l'homme des champs raisonnable et sensible : c'est encore l'auteur qui s'est peint lui-même ; il a ajouté seulement un peu de brusquerie et de raillerie, pour donner du piquant à ce caractère.

Lorsque notre ami commun, M. Picard, prit à son compte l'entreprise du théâtre Louvois, qu'il soutint si long-tems, et avec tant de succès, par ses proprès ouvrages, il était naturel que nous fissions quelques efforts pour le seconder.

Collin, qui avait beaucoup de facilité, composa promptement plusieurs pièces ; il y en eut deux de

jouées en 1803, *Malice pour Malice*, et *le Vieillard et les Jeunes gens*.

La Bruyère a dit quelque part : « Vous le croyez » votre dupe : s'il feint de l'être, qui est plus dupe de » lui ou de vous ? »

Cette phrase a donné à Collin l'idée de *Malice pour Malice ;* les *mystificateurs* sont *mystifiés* par le jeune homme candide, mais spirituel, qui s'est fort bien aperçu des piéges qu'on lui tendait, et qui, à son tour, se divertit aux dépens de ceux qui s'étaient promis de rire aux siens.

On a refait, sur le même fond, une jolie pièce en vaudeville qui a eu beaucoup de succès (1) : la pièce de Collin a disparu du théâtre, on ne sait pourquoi ; car elle est amusante, et pourrait servir aux comédiens à varier leur répertoire et les plaisirs du public.

Lorsqu'on joua *le Vieillard et les Jeunes Gens*, l'auteur n'était point à Paris ; nous nous étions chargés, Picard et moi, de suivre les répétitions ; Collin nous avait adjoint Guillard, l'auteur des opéras d'*Œdipe à Colonne*, d'*Iphigénie en Tauride*, etc.... ; il était de Chartres, compatriote de Collin, son ami et le nôtre. La pièce fut très-bien reçue du public : M. Devigny joua le rôle principal d'une manière remarquable, et contribua beaucoup au succès. Nous imaginâmes, pendant la première représentation, de dresser un procès-

(1) *Encore un Pourceaugnac*, de M. Scribe.

verbal en forme, d'acte en acte et de scène en scène, des impressions que le public éprouvait, et des témoignages de satisfaction qu'il donnait; nous allions écrire nos notes et nos observations chacun à notre tour, en sorte que ce procès-verbal était en même tems une espèce de *variorum*. Nous signâmes, et nous fîmes signer les témoins présens. Collin put, en lisant cette pièce, juger de l'effet que la représentation avait produit, presque aussi bien que s'il y avait assisté.

Il fut très-touché de nos bons soins, et nous en récompensa magnifiquement en nous dédiant la pièce à tous trois.

Il donna au même théâtre la petite pièce épisodique intitulée : *Il veut tout faire*. Ce travers, de beaucoup entreprendre sans rien achever, est plus commun qu'on ne l'imagine, et je pourrais citer, je crois, le personnage réel qui a servi de modèle à Collin. Il y a des scènes fort gaies dans la pièce, qui est une de celles que l'auteur a écrites du style le plus soigné et le plus élégant.

Il voulut enseigner, dans la comédie des *Riches*, l'amour de la médiocrité, et sinon le mépris, au moins l'insouciance des richesses; il eut pour objet de donner une leçon dont nous avons presque tous grand besoin, et que notre éducation, nos habitudes, et tout ce que nous entendons, tout ce que nous voyons à chaque instant, nous rend si nécessaire, une leçon de désintéressement : ce ne fut pas de sa part un jeu d'esprit;

il ne prit pas ce sujet comme un texte propre à arranger des scènes et à faire des vers ; il le choisit comme un fond moral, utile, et surtout parce qu'il était sûr de le traiter d'inspiration et d'après ses propres sentimens : si l'on eût pu offrir à Collin une immense fortune avec tout le bagage qu'elle entraîne à sa suite, avec les soins, les inquiétudes et les vices qui en sont presque inséparables, il n'est pas douteux qu'il l'eût refusée.

Son *M. Belmont* ressemble un peu, par l'originalité, au *Burchel* du joli roman du *Vicaire de Wakefield*, et il y a dans la pièce une situation très-dramatique et que l'auteur a bien soutenue et bien développée, des scènes vraies et comiques ; il me semble qu'elle est plus forte que *les Mœurs du jour*, et qu'elle eût dû avoir plus de succès.

Collin ne la fit point jouer : sa santé déclinait ; il n'avait plus cette ardeur, cette persévérance nécessaires pour parvenir à la représentation d'une grande pièce sur un grand théâtre, à travers tous les dégoûts et tous les obstacles qui en encombrent l'accès ; il fit quelques démarches et s'arrêta, moins ambitieux des applaudissemens qu'il ne l'avait été vingt ans auparavant. Cet ouvrage est demeuré dans son portefeuille, et il s'est contenté de le faire imprimer dans l'édition qu'il a donnée de ses œuvres.

Ce fut aussi une année ou deux avant sa mort qu'il composa *les Querelles des deux frères*, ou *la Famille bre-*

lonne, la meilleure de ses comédies en trois actes, dont l'intrigue fort simple est en même tems très-adroitement conduite. Les détails sont vrais et touchans; et Collin, qui aimait à peindre les affections de famille, qui avait été toute sa vie aussi bon frère que bon fils et bon ami, trouvait encore ici dans son cœur les sentimens qui devaient animer ses principaux personnages.

Cette pièce fut lue par l'auteur dans une petite réunion d'amis; j'en étais, et je me souviens qu'en applaudissant au fond de l'ouvrage, nous lui demandâmes quelques corrections et surtout des retranchemens; la pièce était beaucoup plus longue qu'elle ne l'est aujourd'hui : il nous dit qu'il s'en occuperait quand sa santé le lui permettrait, et depuis il n'en parla plus guère.

La destinée de cette comédie a été singulière : il paraît que quelques mois avant le terme fatal, et sentant bien que ce terme n'était pas très-éloigné, Collin voulut, dans cette triste prévoyance, anéantir une certaine quantité de papiers inutiles. Il chargea Véronique, sa gouvernante, de les brûler. Celle-ci, pour en tirer du profit, alla les vendre chez M. Maugras, épicier de la rue Dauphine (Collin demeurait alors sur le quai de la Monnaie). Un manuscrit des *Querelles des deux frères* se trouva au nombre des papiers vendus.

Il arriva, par hasard, que M. Godde, architecte, étant chez M. Maugras, son ami, jeta les yeux sur des papiers épars, et lut des vers qu'il reconnut pour être

de Collin ; il jugea aux ratures dont le manuscrit était chargé, que c'étaient des brouillons sortis de la main même de l'auteur. En amateur de la littérature, M. Godde attacha du prix à posséder ces manuscrits ; il les demanda avec instance à M. Maugras, qui lui dit qu'il avait acheté plusieurs liasses de papiers de la même écriture, et qu'il allait les lui donner. On réunit ce qu'on en trouva ; M. Godde, qui, sans avoir connu personnellement Collin, aimait ses ouvrages et leur auteur, reçut ce présent avec reconnaissance, et, retourné chez lui, voulut examiner le trésor dont il venait d'entrer en possession. Il tomba sur un manuscrit des *Querelles des deux frères*. Très-content de cet ouvrage, il ne voulut pour lui-même que l'honneur de l'avoir fait paraître sur la scène ; il ne négligea aucune des démarches qui pouvaient le conduire à ce but, qu'il eut enfin la satisfaction d'atteindre.

L'administration du théâtre où la pièce devait être représentée me pria de venir aux dernières répétitions, ce que je fis volontiers ; on m'invita même à composer un prologue qui dirait au public comment cette comédie avait été conservée par un heureux hasard.

Je tâchai en même tems d'intéresser et d'émouvoir les spectateurs en faveur d'un ami, excellent poète comique, et, ce qui vaut mieux, excellent homme. Il me sembla que j'avais eu le bonheur d'y réussir : à la première représentation, ce prologue toucha l'assemblée ; lorsqu'il fut fini, il régna dans toute la salle

une sorte de tristesse et un silence presque religieux jusqu'au moment où on leva le rideau pour commencer la pièce, qui eut le plus grand succès ; et ce succès s'est soutenu et se soutient encore.

J'ai parcouru la carrière théâtrale de Collin-Harleville : on voit qu'elle a été brillante : elle l'eût été plus encore si de bonne heure sa santé n'eût été altérée par des maladies fréquentes et par un état de langueur presque continuel.

On peut dire qu'il n'eut point d'ennemis : un rival se permit contre lui une diatribe violente ; mais cette diatribe servait de préface à un fort bel ouvrage : Collin loua hautement, publiquement l'ouvrage ; il le plaça avec honneur dans son petit poëme des *Aventures de Thalie*, et il oublia... la préface.

Je n'ai jamais su, et je crois que Collin ne l'a pas su plus que moi, quelle raison avait pu changer les intentions bienveillantes que M. Palissot avait d'abord témoignées à son égard.

Dans la première édition de ses mémoires littéraires, publiés en 1788, M. Palissot avait donné de grands éloges au talent de Collin, qui n'avait encore fait jouer que *l'Inconstant* et *l'Optimiste*.

L'article qu'il lui avait consacré dans ce dictionnaire commençait ainsi : « Quoique nous ayons fait des co-
» médies, et que M. Collin n'ait travaillé que dans ce
» genre, c'est nous qui, révoltés de la tiédeur avec la-
» quelle on avait accueilli sa comédie de *l'Inconstant*,

» avons, en quelque sorte, averti le public de son
» mérite. »

J'avoue que je ne puis m'empêcher de trouver, dans le début de cet article, l'expression d'un sentiment qui me semble ne pas devoir obtenir beaucoup d'approbation.

Que M. Palissot se soit imaginé que c'est lui qui a fait apercevoir au public le mérite de *l'Inconstant*, passe ; ce n'est là que de l'amour-propre de critique, qui croit que le public attend et reçoit son jugement comme une règle infaillible : mais lorsqu'il paraît se savoir si bon gré d'avoir été juste envers un jeune auteur, *quoiqu'il ait fait des comédies et que M. Collin n'ait travaillé que dans ce genre*, ne dirait-on pas qu'il croit avoir à s'applaudir d'un trait de magnanimité sublime ?.. Le public n'est que trop disposé à regarder les poètes et les auteurs comme excessivement vains, excessivement jaloux les uns des autres, sans que des littérateurs estimables accréditent encore cette opinion, qui n'est pas aussi fondée qu'on veut bien le croire. Je puis assurer que Collin, par exemple, n'aurait jamais pensé ni écrit comme M. Palissot : *Quoique j'aie fait des comédies, je rends justice à un jeune auteur de comédies ;* il aurait dit tout au contraire : « Comme j'ai fait des
» comédies, je prends beaucoup d'intérêt à un jeune
» homme qui annonce du talent et qui paraît devoir
» obtenir des succès dans l'art que je cultive, et dont
» je connais les difficultés. Je me réjouis pour l'art

» même, pour mon pays, pour moi, que nous ayons » un poète comique de plus. » Collin eût pensé et parlé ainsi sans le moindre effort et du fond de l'ame; et c'est ce qu'il a fait chaque fois que l'occasion s'en est présentée.

Le reste de l'article de cette édition de 1788 n'avait rien que de flatteur pour Collin. *L'Inconstant* et *l'Optimiste*, les deux seules pièces qu'il eut publiées alors, y recevaient des éloges; leur auteur était comparé à La Fontaine : on ne pouvait rien dire de plus obligeant.

Pourquoi faut-il que dans une nouvelle édition, donnée en 1803, de ses mêmes Mémoires, M. Palissot ait entièrement changé de style? que non-seulement il ait repris, en quelque sorte, et révoqué ses éloges, mais qu'il ait fait un article où perce une injuste et amère malveillance (1)?

(1) En voici la preuve. M. Palissot dit que M. Collin prétend n'avoir lu *la Gouvernante* d'Avisse qu'après avoir fait sa pièce du *Vieux Célibataire;* et il ajoute aussitôt : *Nous sommes loin de ne pas l'en croire sur sa parole;* mais on voit dans tout le reste de l'article que ces mots ne sont qu'une dérision, et que M. Palissot reste persuadé et veut persuader au lecteur que la pièce de Collin n'est qu'un plagiat mal déguisé.

Il dit ailleurs que Fabre-d'Eglantine reprochait vivement à Collin de lui avoir enlevé le personnage principal des *Châteaux en Espagne;* c'est tout le contraire qui est vrai. Fabre-d'Eglantine convenait, et il l'a même imprimé, que Collin ayant parlé devant lui du projet qu'il avait de faire une comédie de *l'Heureux imaginaire*, ou des *Châteaux en Espagne*,

Je n'aurais pourtant rien dit de cet article, si je ne m'y trouvais presque loué d'une manière plus affligeante pour moi que pour Collin lui-même.

M. Palissot, décidé à faire un article, non pas sur Collin, mais contre lui, et à le chagriner, s'il le pouvait, de toutes les manières, se saisit de quelques expressions échappées à mon ami dans l'effusion d'une reconnaissance excessive ; il alla jusqu'à en induire (ce qu'on aura peine à croire) que sans moi Collin n'aurait pas fait ses premiers ouvrages, et qu'il m'en devait les traits les plus piquans et surtout la verve comique ; il ajouta qu'on ne retrouvait plus le même talent dans les dernières comédies de Collin, sans doute parce que je n'y avais pas travaillé ; et il lançait, en finissant, cette question maligne : « Serait-il sur-

lui d'Eglantine s'était senti le désir irrésistible de traiter le même sujet à sa manière. Il prétendait que le dessein manifesté par Collin n'avait pas dû lui interdire la faculté de chercher un moyen de gloire et de succès en courant la même carrière, et il ajoutait assez plaisamment : « S'il suffit que » quelqu'un ait choisi un caractère comme sujet d'une comé- » die pour que personne ne puisse désormais le traiter, je » déclare, moi, que je mets un *embargo* sur tous les subs- » tantifs et les adjectifs du dictionnaire qui indiquent un ca- » ractère, et que je me propose de les traiter tous. Après cette » déclaration solennelle, le premier qui traitera un caractère » quelconque, je l'accuserai de m'avoir pris mon sujet. » J'ai eu dans les mains la brochure de d'Eglantine qui contenait cet argument plus spirituel que solide.

» venu quelque refroidissement entre M. Andrieux et
» lui ? Si ce qu'on a voulu nous faire croire n'est pas
» fondé, qu'il tâche donc de remonter à son premier
» style. »

On conçoit combien cette tracasserie dut me faire de peine ; je me hâtai d'assurer M. Palissot qu'il n'était survenu entre Collin et moi aucun refroidissement, et que son article n'en causerait aucun ; je m'empressai de publier, dans le *Journal de Paris*, ma déclaration bien positive et bien franche de la vérité ; et je refusai, comme je le devais, de me laisser attribuer une portion quelconque de gloire aux dépens de celle qui appartenait tout entière à mon ami (1).

Collin plaignait les envieux, ignorait les rivalités littéraires, l'art de soigner ses succès et de nuire aux succès d'autrui ; il voyait peu de monde et ne s'occupait guère que de ses travaux tantôt poétiques, tantôt champêtres, ou de lectures instructives et solides..... Il m'écrivait un jour de sa campagne : « Avez-vous lu
» Baruch, disait le bon La Fontaine ? Et vous, mon
» ami, depuis le *Cardinal Lemoine*, avez-vous lu, ce
» qui s'appelle lu, Cicéron ? Je vous dirai que j'en suis
» amoureux ; je consacre à cette lecture toutes mes
» matinées : ô mon ami, quel style ! quelle fécondité !
» quelle propriété de termes ! que de grâce, de verve,
» de richesse ! quelle musique délicieuse ! »

(1) Voyez ma lettre dans le *Journal de Paris*, du 6 ventose an 11 (25 février 1803).

Sage et modéré dans ses désirs, il n'échappait cependant pas à la loi générale, qui veut que personne ne soit tout-à-fait content de son sort.

Il lui arrivait, dans des instans de découragement et de chagrin, de regretter de n'avoir pas suivi toute autre carrière que celle de la poésie; il citait son frère: « Il a pris, disait-il, le bon parti; il s'est marié; il a » une femme, des enfans, un état qui le fait vivre, » qui ne lui donne pas grande peine et aucune inquié- » tude; il ne se doute pas qu'il est le plus heureux de » nous deux. » Il gémissait tout bas, après s'être donné tant de peine et avoir sacrifié sa santé, sa vie à présenter aux hommes des leçons utiles enveloppées dans des fictions agréables, de ne recueillir pour récompense que quelques vains applaudissemens, quelques maigres éloges accordés à contre-cœur et toujours mêlés de restrictions; il pensait avec chagrin qu'un bon poète ou un écrivain utile, s'il n'a d'ailleurs ni richesses ni crédit, jouit parmi nous de beaucoup moins de considération que l'homme qui a de l'argent ou du pouvoir; il faisait quelquefois des plaintes qui me rappelaient ce passage où Horace dit, en parlant de grands hommes, de bienfaiteurs de l'humanité:

Ploravere suis non respondere favorem
Speratum meritis.....

Cependant j'essayais de le consoler: « Après tout, lui » disais-je, vous avez fait ce que vous avez voulu

» faire ; vous avez acquis une réputation de talent,
» de probité, de bonté ; vous laisserez un nom qui
» sera honoré, respecté ; vous avez de bons parens,
» de bons amis ; vous leur êtes cher à tous..... Ah !
» croyez-moi, il y a bien des gens qui, si cela se
» pouvait, changeraient leur bonheur prétendu contre
» votre malheur, et feraient, dans cet échange, un
» excellent marché. »

Il n'y avait pas deux voix sur son compte : à l'éloge de son talent, on ajoutait toujours celui de son caractère et de sa conduite ; mais s'il jouissait de beaucoup d'estime, il ne lui manquait que d'être mieux connu pour en inspirer encore davantage. J'ai déjà dit comment il vivait à sa campagne, et le bien qu'il se plaisait à y faire : que de nobles traits ont rempli sa vie, et sont restés ignorés ! car il s'en cachait avec grand soin.

On a retrouvé et imprimé (1) une lettre qui paraît avoir été adressée au ministre d'alors ; lettre par laquelle il lui rappelle qu'il est allé, il y a deux ans, le prier de rayer son nom de la liste des pensionnaires de l'état, et d'y substituer celui de son ami Guillard ; il ajoute que le ministre, refusant sa démission, le consola en lui promettant de faire avoir à Guillard la première pension vacante ; il se plaint de ce que cette promesse n'a pas été exécutée, et déclare qu'il remet

(1) Du 1er mars 1804 : *Mes Voyages aux environs de Paris*, par J. Delort, tome I, page 26.

entre les mains du ministre la pension qu'il dut à son estime : « Je n'en ai pas besoin, dit-il, et plusieurs » gens de lettres la recevraient comme un bienfait » nécessaire. »

Au bas de la lettre était le *post-scriptum* suivant : « Je désire que, dans tous les cas, Guillard ignore ma » démarche; ce qui lui serait également pénible, et » s'il savait qu'il me remplace, et s'il apprenait » que je cesse de toucher ma gratification annuelle, » comme c'est bien ma résolution, à compter du » 22 mars 1804. »

Cette démarche de Collin ne fut pas infructueuse ; car, peu de tems après, Guillard obtint aussi une gratification annuelle.

Ce ne pouvait être que par un excès de générosité que Collin se représentait lui-même dans sa lettre comme n'ayant pas besoin de cette pension ; car il s'en fallait bien qu'il fût dans l'aisance au moment où il faisait à l'amitié ce sacrifice que Guillard n'eût certainement pas accepté s'il en eût été instruit : aussi Collin avait-il soin de lui en faire un secret.

Un de ses anciens camarades d'études le retrouva par hasard, après trente années de séparation, et, se prévalant de leur ancienne connaissance, vint le voir, lui avoua qu'il était dans le besoin. Collin lui donna non-seulement de l'argent, mais de ses propres effets ; il le soutint à ses frais quelque tems à Paris, jusqu'à ce qu'enfin cet homme se décida à retourner dans

sa province. Collin paya encore le voyage, conduisit lui-même son ancien camarade à la diligence, l'y vit monter; et quand la voiture fut prête à partir (c'était dans les commencemens de novembre, il commençait à faire froid), Collin se retira un moment à l'écart, se dépouilla d'une bonne redingote qu'il avait par-dessus son habit, et la jeta par la portière sur les genoux du voyageur, en lui disant : *Mon ami, vous oubliez votre redingote.* Cette manière délicate de donner mettait l'obligé dans l'impossibilité non-seulement de refuser, mais même de remercier du bienfait (1).

Je suis persuadé que sa vie était journellement remplie de traits semblables; il donnait sans compter, et peut-être en général ne comptait-il pas assez avec lui-même : non qu'il eût du dérangement dans ses affaires; il acquitta toujours à point nommé ses dettes, sauf celles qu'il avait été obligé de contracter dans sa jeunesse, et qui n'étaient pas considérables; jamais surtout il ne fit attendre un marchand ni un ouvrier : mais il ne regardait pas d'assez près aux dépenses; il fallait bien qu'il y eût en lui un peu d'insouciance et de désordre poétique, et il y en avait.

Un jour que nous étions prêts à sortir ensemble, il alla prendre, au fond du tiroir d'une commode, une

(1) Ce trait se trouve aussi dans les *Voyages aux environs de Paris;* c'est moi qui l'ai fourni à l'auteur, et il m'a été conté par le frère de Collin, qui était allé avec lui jusqu'à la diligence faire la conduite du voyageur partant.

paire de gants. « Il y a long-tems, me dit-il, que je » ne me suis servi de ces gants-là, et il ne serait pas » impossible que je trouvasse dedans quelques louis. » Figurez-vous, ajouta-t-il, que je m'avise de fourrer » des pièces d'or dans le bout des doigts de gants que » je serre et que je laisse de côté; ce sont des écono- » mies que je suis quelquefois étonné de retrouver; » malheureusement elles ne sont pas bien considé- » rables. » Ce qu'il disait arriva en effet; il y avait dans chacun des gants un ou deux louis. Nous nous rappelâmes alors le bon Rotrou, presque son compatriote (Rotrou était de Dreux), lequel, se défiant de sa trop grande facilité à dépenser, jetait des pièces d'or et d'argent dans son bûcher, derrière des fagots qu'il allait ensuite remuer quand il lui arrivait d'en être aux expédiens.

En négligeant ainsi de compter, Collin s'était arriéré; il avait été obligé de recourir à des emprunts. Il m'étonna et il m'affligea dans l'hiver de 1804, en me mettant au fait de l'état de ses affaires. Il avait à payer des intérêts qui absorbaient une partie de son petit revenu ordinaire; ces intérêts prélevés, il ne lui restait plus assez pour sa dépense. Il aurait donc fallu que d'année en année il fît de nouveaux emprunts, et par conséquent s'appauvrît d'autant. Je n'hésitai pas à lui donner le conseil de vendre sa campagne; c'était le seul moyen de se tirer d'embarras : le prix lui servirait à se libérer; il lui resterait même quelques milliers de

francs qu'il pourrait placer; il jouirait de la totalité de son revenu; soulagé des dépenses que sa campagne lui occasionait, il se trouverait hors de gêne. On conçoit aisément qu'il eut beaucoup de peine à se rendre à cet avis; il aimait tant cet héritage paternel; cette jolie vallée où il avait passé son enfance, où il avait composé la plupart de ses ouvrages, où il était aimé de tout ce qui l'entourait!... Il se décida pourtant à s'en défaire. Hélas! quand il l'aurait conservé, ce ne devait plus être pour long-tems.

Lorsqu'il eut pris la résolution de vendre, il éprouva, d'une personne de sa famille, un procédé noble et généreux dont il était digne; car il en eût été capable. Cette bonne cousine que nous allions voir à Dreux, madame Caillé, et qui avait toujours été son amie, lui déclara qu'elle achèterait de lui Mévoisins au prix que lui-même en avait payé. « Je l'achète, lui dit-elle, » pour vous le conserver; je vous le rendrai dès que » vous pourrez le reprendre; ou plutôt il ne cessera » point d'être à vous : demeurez-y comme auparavant, et soyez-y toujours le maître; vous ne pouvez » me faire un plus grand plaisir. »

Il y avait d'autant plus de mérite de la part de cette dame à se conduire ainsi, qu'elle n'était pas riche, que c'était pour elle un placement très-désavantageux, et qu'enfin elle risquait même de ne pas retrouver son capital tout entier; car elle achetait à un prix assez élevé.

Il était si vrai qu'elle n'avait fait cette acquisition que pour son cousin, qu'après la mort de celui-ci elle n'a pas tardé à revendre ; heureusement elle a retrouvé de ce bien peu productif le même prix qu'elle en avait donné.

Cette vente, au moyen de laquelle il se libéra des emprunts qu'il avait faits, lui rendit au moins de ce côté de la tranquillité d'esprit. N'ayant plus d'intérêts à payer, et soulagé des dépenses que sa campagne lui occasionait, il se trouva plus à son aise ; mais cette situation meilleure, achetée par une grande privation, ne pouvait lui faire recouvrer la santé; elle servit seulement à rendre moins pénibles les derniers tems de sa vie.

Il souffrait et se plaignait depuis bien des années ; il assurait qu'il était malade plus sérieusement qu'on ne le croyait. Les médecins l'accusèrent de se laisser trop aller à des craintes mal fondées ; son ami M. Doublet, pensa quelque tems que c'était surtout son imagination qu'il fallait traiter et guérir ; le bon docteur Gonet, son ancien compagnon de l'hôtel Notre-Dame, ayant fait un voyage à Paris, Collin le consulta, lui dit à quel régime son médecin ordinaire l'avoit mis, et quels remèdes il lui prescrivait : « Il est clair, lui dit Gonet, » que ce médecin ne vous croit pas malade ; et dans » le fait, mon ami, vous ne l'êtes pas, du moins sé- » rieusement. »

Après la mort de Doublet, M. Hallé, notre con-

frère à l'Institut, voulut bien donner des soins à Collin; et, dans les commencemens, il le regardait seulement comme étant d'une santé délicate et faible; mais il ne le croyait pas atteint d'une maladie mortelle.

Il vint enfin une époque où le mal avait fait de tels progrès, qu'on ne garda plus qu'à peine l'espérance de le guérir; Collin s'affaiblissait, dépérissait de jour en jour.

Ce fut, j'en suis persuadé, dans l'idée que sa fin n'était pas éloignée, qu'il recueillit ses ouvrages, et qu'il en donna lui-même l'édition, qui ne parut qu'à la fin de 1805 : c'était comme son testament littéraire; et les lignes mélancoliques qui terminent sa préface, font bien voir qu'il regardait sa carrière comme à peu près terminée.

Dans l'automne de 1805, il était d'une faiblesse extrême; cependant il sortait encore. J'allais le prendre chez lui lorsqu'il faisait beau; il s'appuyait sur mon bras, et nous allions ensemble aux Tuileries. Nos conversations n'avaient plus la vivacité, la gaieté de celles que nous avions faites dans ce même jardin quand nous étions jeunes; mais je tâchais de distraire Collin de son mal, de l'amuser un moment, de le faire sourire, et j'y réussissais souvent. Je me suis souvenu de ces promenades et je les ai rappelées dans le prologue des *Deux Frères*.

Dans ce même automne, il vint un jour chez moi; j'étais absent; il demeura quelque tems avec ma femme.

Lorsqu'il voulut s'en aller, elle craignit qu'il n'eût pas la force d'arriver chez lui sans accident; elle lui offrit de l'accompagner; il refusa; elle insista inutilement; mais dès qu'il fut dans la rue, elle jeta bien vite son schall sur ses épaules; elle descendit après lui, le suivit de loin sans qu'il s'en doutât, ne le perdit point de vue qu'il ne fût rentré chez lui, et revint ensuite à la maison. Nous demeurions alors rue de Vaugirard, et Collin quai de la Monnaie. Lorsque je rentrai, elle me conta ce qu'elle avait fait. Je l'embrassai, je la remerciai, et je lui dis, les larmes aux yeux : « Tu es une bonne « femme. »

Il fit encore un dernier voyage à Chartres vers le milieu d'octobre; il y demeura chez ses sœurs, et reçut les derniers soins de leur tendresse. Peut-être avait-il eu le dessein de mourir entre leurs bras; il me citait, en m'écrivant, le vers de l'*Œdipe* de Ducis :

« Je ne sortirai point de la place où je suis. »

Cependant, par une inquiétude naturelle aux malades, et particulièrement aux phthisiques, il revint à Paris au bout d'un mois, et se logea dans un entresol, rue Taranne, logement assez triste et assez chétif.

Ce fut là qu'il passa trois mois entiers, ne sortant plus, et sentant chaque jour sa fin s'approcher.

Plusieurs personnes de sa famille, sa sœur Julie, son frère, une de ses nièces, madame Caillé sa cousine, lui tenaient tour à tour compagnie; son amie,

madame Duvivier, y venait régulièrement tous les matins; j'y allais presque tous les soirs. Nous étions auprès de lui; mais nous ne lui parlions pas, de peur de le fatiguer; nous attendions qu'il parlât lui-même, et sa faiblesse ne le lui permettait presque plus, surtout dans les derniers tems. Il se mit à relire tous les classiques latins et français : « Je prends congé d'eux, » me dit-il un jour. Lorsque je m'en allais le soir, il me touchait la main, et me disait : « A demain... peut-» être. »

Deux ou trois jours avant sa mort, il goûta une jouissance à laquelle il fut très-sensible. Il fit un effort pour écrire, d'une main bien faible, quatre lignes à M. Français, alors directeur général des droits réunis; c'était une recommandation et une demande pour quelqu'un à qui il s'intéressait. Cet administrateur, homme de beaucoup d'esprit, et qui se fit toujours un plaisir d'obliger les hommes distingués par leurs talens, répondit sur-le-champ, et de sa main, à Collin. Il exprimait ses vœux pour le retour de sa santé, et lui accordait ce qu'il avait demandé. Ce procédé aimable toucha d'autant plus Collin, qu'il lui était arrivé d'écrire à de grands personnages, à des gens en place, pour faire de semblables recommandations, et que souvent il n'avait reçu aucune réponse, négligence qui l'avait affligé. Ces quatre lignes à M. Français ont été les dernières qu'il ait écrites.

Il était calme, résigné, et sa fin, comme sa vie en-

tière, offrit des leçons et un modèle. J'espère que dans ces trois mois j'ai appris à mourir, et je me promets de profiter de ces leçons quand viendra le tems, qui ne peut être éloigné pour moi, de les mettre en usage.

Il acheva de vivre à six heures du matin, le 24 février 1806, jour anniversaire de la première représentation du *Vieux Célibataire*. On vint me chercher aussitôt; j'allai d'abord chez lui, puis chez M. Houdon, le célèbre statuaire, que je priai de nous conserver, s'il le pouvait, une image de son confrère et du mien. M. Houdon eut la bonté de se prêter à mon désir; il a fait de Collin un buste qui est ressemblant, et dans lequel on retrouve cette expression de mélancolie et de souffrance dont ses traits furent habituellement empreints pendant les dernières années de sa vie. Le gouvernement ordonnera sans doute que sa statue soit exécutée en marbre; elle sera la preuve qu'on sait honorer en France et les talens et la vertu.

Quelques jours après ce funeste événement, on donna une représentation du *Vieux Célibataire*. Mademoiselle Contat, en jouant madame Évrard, mit des rubans noirs en signe de deuil. Son intention fut sentie des spectateurs, et les applaudissemens qu'ils donnèrent à la pièce, eurent ce jour-là quelque chose de solennel et d'attendrissant.

Lorsqu'on lui rendit les derniers devoirs, c'était à moi qu'appartenait le triste office de prononcer le discours d'adieu; je ne me dérobai point à cette charge ac-

cablante. Si je fondis en larmes en écrivant ces deux pages, j'eus soin de maîtriser assez ma douleur en les prononçant, pour que ma voix, à demi étouffée par les sanglots, pût être entendue de l'assistance. Il me parut que ce discours fit une assez vive impression.

A notre séance d'académie qui suivit immédiatement les funérailles, ceux de nos confrères qui n'avaient pu y assister, mais qui avaient entendu parler de l'effet que ce discours avait produit, me prièrent de le répéter; je le récitai, en effet, de mémoire; je renouvelai ainsi ma douleur et celle de nos confrères présens, qui tous donnèrent encore de sincères regrets à l'ami que nous avions perdu (1).

(1) Voyez le discours, tome III, page 401.

DISSERTATION

SUR

LE PROMÉTHÉE ENCHAINÉ D'ESCHYLE.

DISSERTATION

SUR

LE PROMÉTHÉE ENCHAINÉ D'ESCHYLE,

LUE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, DANS UNE DE SES SÉANCES DU PREMIER MARDI DE CHAQUE MOIS.

Post hunc (Thespidem) personæ pallæque repertor honestæ,
Æschylus et modicis instravit pulpita tignis,
Et docuit magnumque loqui nitique cothurno.

HORAT., de Arte poet., v. 218.

Il y a bien de la témérité à moi de hasarder un commentaire nouveau sur une vieille tragédie grecque ; je ne suis ni un savant ni un poète tragique. Une partie de ma dissertation, celle qui touche à l'érudition, aurait demandé les profondes connaissances et la docte critique d'un membre de l'Académie des belles-lettres; une autre partie, celle qui tient à l'art de la tragédie, vaudrait beaucoup mieux, si elle était l'ouvrage d'un de ceux de nos confrères qui ont cultivé ce bel art avec succès, et qui s'y sont rendus illustres par des chefs-

d'œuvre. Il faut que j'avoue encore que j'ai pris là un sujet vingt fois rebattu, et que vous connaissez tous depuis long-tems; cependant, je ne désespère pas de pouvoir offrir à votre attention quelques observations littéraires et morales qui peut-être ne vous paraîtront pas entièrement dénuées d'intérêt.

J'entre en matière. Vous savez que le poète Eschyle avait composé trois tragédies dont Prométhée était le héros.

La 1re, Προμηθεύς πυρφορος.... Prométhée apportant le feu du ciel.

La 2e. . . . . δεσμωτης. . . . enchaîné.

La 3e. . . . . λυομενος. . . . délivré de ses liens.

De ces trois pièces, la première est entièrement perdue; il ne reste de la troisième que quelques vers épars, et un fragment de vingt-huit vers de la traduction latine qu'en avait faite, à Rome, le poète Actius. La seconde, le *Prométhée enchaîné*, est la seule que nous possédions.

C'est une composition bien extraordinaire, bien étrange, pour nous autres modernes. Dacier en a fait une critique sévère; il dit (1) « qu'Eschyle avait l'imagination grande et vaste, mais déréglée et furieuse; qu'il hasardait souvent des choses qui n'étaient pas moins contre la nature que contre l'art; que son Pro-

(1) Traduction française de *la Poétique d'Aristote*, remarq. sur le ch. XIV.

méthée est plein de ces monstres qu'Aristote a condamnés ; car, qu'y a-t-il de plus *monstrueux* que, etc. » (Là, il cite plusieurs des inventions dont le poète a formé sa pièce ; nous verrons bientôt qu'il exagère la monstruosité d'une de ces inventions, et que probablement même il se trompe en l'exagérant.)

Le Père Brumoy, Le Franc de Pompignan, ont adouci, sans trop le combattre, le jugement rigoureux du savant traducteur de la Poétique d'Aristote.

La Harpe, dans son *Cours de littérature*, ne daigne pas s'arrêter sur cette pièce ; il n'en parle qu'en passant ; il se borne à en donner une analyse fort courte, fort superficielle, qu'il commence par ces mots : *Le sujet de Prométhée est monstrueux*, et qu'il termine par ceux-ci : *Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie*.

Soit : cela ne peut pas s'appeler une tragédie française ; mais cela ne mérite pas non plus d'être condamné si absolument et si légèrement. Il faut songer que le sujet, qui nous paraît bizarre, n'avait rien que de conforme aux dogmes religieux des Athéniens ; il était puisé dans la mythologie grecque, à peu près comme, *chez nos dévots aïeux*, les dogmes de la foi chrétienne, ou les récits des vieilles et absurdes légendes, fournirent d'abord les sujets des représentations théâtrales auxquelles on donna le nom de *mystères ;* mais les auteurs de ces extravagances pieuses n'étaient pas des Eschyle ; les tems, les lieux, les

peuples, les langues, ne se ressemblaient pas : aussi y a-t-il une différence prodigieuse entre le mystère du *Martyre de sainte Barbe* et le poëme de *Prométhée enchaîné*.

En lisant cette tragédie avec attention, j'ai cru faire, si j'ose le dire, des découvertes curieuses, et qui ont échappé jusqu'à présent aux commentateurs et aux critiques, du moins à ceux que je connais.

J'examinerai de nouveau cet ouvrage, sous le double point de vue et du mérite de la composition, et des grandes leçons morales qu'il me semble offrir sous le voile de l'allégorie.

Et d'abord, cette pièce, l'un des premiers essais de l'art naissant, n'est pas conduite sans artifice ; il y a une exposition, un nœud, un dénoûment ; la *pitié* et la *terreur* s'y trouvent ; les caractères y sont bien tracés, et bien soutenus : l'intérêt y est excité, ménagé ; il va en croissant jusqu'à la fin : on en pourra juger par l'analyse exacte et détaillée de ce poëme extraordinaire.

La scène se passe dans un désert affreux de la Scythie, *à l'extrémité de la terre*, suivant le poète ; les personnages qui paraissent d'abord sont *Prométhée*, *Vulcain*, κράτος, le *Pouvoir* ou la *Puissance*, βία, la *Force* ou la *Violence*.

Il est vraisemblable que Prométhée était entraîné violemment et amené malgré lui par les trois autres personnages ou par leur suite ; il ne venait pas sans

doute volontairement au triste lieu qui devait être le théâtre de son supplice.

Je traduis κράτος par le mot *puissance* ou *pouvoir*, et non point par le mot *force*, comme l'ont fait jusqu'ici tous les traducteurs : j'en dois dire les raisons et me justifier.

1°. Si l'on traduit les mots Κράτος par *force*, et βία par *violence*, il n'y a presque pas de différence entre les deux dénominations; ces deux personnages allégoriques seraient à peine distincts; autant valait n'en mettre qu'un. — 2°. Au contraire, en traduisant κράτος par *pouvoir* ou *puissance*, et βια par *force* ou *violence*, on conçoit clairement deux personnages différens, dont le second est aux ordres du premier, le *Pouvoir* commande, et la *Force* est là pour soutenir le *Pouvoir*, pour faire exécuter ses volontés, et vaincre au besoin la résistance. Aussi n'y a-t-il dans la pièce que la Puissance qui parle; elle commande, elle prescrit : peut-être ce personnage allégorique avait-il un sceptre à la main. La *Force* ou la *Violence* ne dit pas un seul mot; elle est là présente, et sa présence seule est une menace. On peut supposer que ce personnage s'appuyait sur une massue, et que son extérieur avait quelque chose de terrible et de farouche. — 3°. Κράτος, en grec, veut dire aussi souvent *pouvoir*, *puissance*, que *force* : dans les mots qui en sont composés, *démocratie*, *aristocratie*, etc., il signifie : *pouvoir exercé par le peuple*, *par les grands*, etc. Il est vrai que la force est aussi

une puissance ; c'est sans doute par cette raison que le mot κράτος a pris les deux significations à la fois. — 4°. Enfin, βια signifie plus particulièrement *force* ou *violence ;* c'est le mot *vis* en latin, et ce dernier est formé du grec, βια, par le changement très-ordinaire du *b* en *v*.

Les quatre personnages que j'ai nommés étant entrés sur la scène, la *Puissance*, κράτος, parle la première : « Nous voici parvenus, dit-elle, à l'extrémité de la terre, dans la Scythie, au fond d'un désert innaccessible. Vulcain, c'est à toi de prendre à cœur les ordres que ton père (Jupiter) t'a donnés, et d'attacher celui-ci (Prométhée) sur ces rocs escarpés, avec les chaînes les plus dures, que tu dois rendre indissolubles. Il a dérobé le feu, ton plus bel attribut et l'instrument de tous les arts ; il en a fait part aux mortels ; c'est un crime dont il doit payer la peine à tous les dieux. Il faut qu'il apprenne à fléchir sous la volonté de Jupiter, et qu'il abjure ses idées et ses habitudes de philantropie. »

Ὡς ἂν διδαχθῇ τὴν Διος τοραννίδα
Στέργειν, φιλανθρώπου δὲ παύεθαι τρόπου.

Voilà le sujet exposé, dès les premiers mots, voilà le crime de Prométhée bien établi ; et ce crime, c'est d'avoir éclairé les hommes, c'est de les avoir instruits, d'avoir voulu leur faire du bien, en un mot, d'être un *philantrope :* le mot est expressément dans le grec.

Vulcain se met en devoir d'obéir ; mais il déclare

que c'est à regret qu'il traite si durement un dieu auquel il est allié par le sang. « Fils trop entreprenant de la juste Thémis, c'est *malgré toi* et *malgré moi* (ἄκοντα σ'ἀκὼν, *invitum invitus*) que je vais t'attacher sur ce roc avec des chaînes que rien ne pourra briser.

Τοιαῦτ' ἀπηυρω τοῦ φιλανθρώπου τρόπου.

« Voilà ce que tu gagnes avec ta *philanthropie :* » le même mot est encore ici répété.

Il finit par dire à Prométhée qu'il aura beau se plaindre et gémir, que le cœur de Jupiter est inflexible ; car, ajoute-t-il, « un nouveau maître est toujours dur. »

Ἅπας δε τραχὺς, ὅστις ἂν νέον κρατῇ.

Ce trait a rapport à l'usurpation récente de Jupiter, qui a détrôné depuis peu son père Saturne.

La Puissance reproche à Vulcain sa pitié, comme une faiblesse ; et le dieu forgeron, tout en donnant des signes de compassion à sa victime, ne laisse pas de lui attacher les bras l'un après l'autre, de lui passer une chaîne autour des reins, de lui percer les pieds et de lui enfoncer un clou du fer le plus dur au travers de la poitrine. Quand tout cela est fait, il dit à la Puissance : « Le voilà lié de toutes parts : retirons-nous. »

La Puissance insulte alors lâchement le malheureux au milieu de ses souffrances. « A présent, lui dit-elle,

ose te vanter avec orgueil, et dérobe les trésors des dieux, pour les transporter aux mortels, qui ne vivent qu'un jour » (*à des éphémères*), dit le grec.

Ἐνταῦθα νῦν ὕβριζε, καὶ θεῶν γέρα
Συλῶν, ἐφημέροισι προζίθει.

« Lequel d'entre les mortels pourra soulager tes maux? On t'appelle Prométhée (1); on a grand tort : ce nom ne te convient pas; il t'aurait fallu un Prométhée pour t'empêcher de tomber dans l'état déplorable où te voilà réduit. »

La Puissance, la Force et Vulcain se retirent, et Prométhée, qui n'a pas encore dit un mot, qui a souffert sans laisser échapper une plainte, s'adresse alors à toute la nature : « O Œther! s'écrie-t-il, ô vents ailés et rapides! sources des fleuves, innombrables flots de la mer! Terre, qui as produit tous les êtres; et toi, Soleil, dont les regards embrassent la nature entière, voyez ce que les dieux me font éprouver, à moi, qui suis un dieu comme eux! » — Après quelques plaintes il ajoute : « Mais que dis-je? je sais d'avance tout ce qui doit arriver; je n'ai point à redouter de malheurs imprévus; je connais la force invincible de la nécessité : subissons l'arrêt du destin. »

Arrêtons-nous un moment sur cette première partie de la tragédie. On ne peut nier que l'exposition ne soit

(1) Prométhée, en grec, signifie *prudent*, *prévoyant*.

rapide, claire, attachante ; elle est presque toute renfermée dans les onze premiers vers que j'ai traduits. Déjà l'intérêt commence ; car les spectateurs, qui sont des hommes, ne peuvent s'empêcher de s'intéresser à une grande victime qu'ils voient souffrir en expiation de ses bienfaits envers l'espèce humaine.

Cette exposition, qui commence l'action, qui en fait partie, est bien préférable à celles de beaucoup de pièces anciennes, expositions qui se font dans un prologue que récite un personnage étranger à la pièce, et qui ne reparaîtra plus. Ce faiseur de prologue vient, après avoir décliné son nom, raconter aux spectateurs les événemens antérieurs et relatifs à l'action, quelquefois les instruire d'avance de ce qui va se passer sous leurs yeux. Il y a plus d'art, il faut l'avouer, dans la manière dont s'ouvre et commence le *Prométhée enchaîné*.

Les regrets de Vulcain, qui, lui-même a quelque honte de son triste ministère, et qui demande pardon à Prométhée du mal qu'il lui fait en exécutant sur lui les ordres injustes du maître ; les railleries amères que la Puissance adresse à l'innocent qu'elle opprime ; la présence de la Force, toute prête à servir la Puissance : enfin, le silence courageux de Prométhée, qui ne daigne s'apercevoir ni de la compassion de Vulcain, ni des injures de la Puissance : tout cela forme assurément un beau tableau, une scène touchante et qu'on peut appeler sublime.

A ce spectacle douloureux, le poète va faire succéder des objets gracieux, des idées consolantes.

Les plaintes de Prométhée sont interrompues par l'approche d'un chœur de jeunes nymphes, filles de l'Océan ; peut-être une douce musique annonçait-elle ce chœur. Quelques mots du texte pourraient fonder cette conjecture :

Φευ, φευ..... Τί ποτ' αὖ κινάθιςμα κλυω
Πέλας οἰωνῶν; Αἰθηρ δ' ἐλαφραις
Πτερυγων ριπαῖς ὑποσυριζει.

« Hélas ! hélas !... Mais qu'entends-je? n'est-ce pas le mouvement léger d'oiseaux qui volent près de ces lieux ? l'air murmure doucement du bruit de leurs ailes agitées. »

Il est vraisemblable que cet aimable chœur de nymphes, vêtues avec grâce et élégance, était porté sur une machine suspendue, et paraissait voyager dans l'air (1).

Ce chœur annonce que les coups du marteau de Vulcain ont retenti jusque dans les antres de la mer ; que les nymphes émues se sont élancées précipitam-

(1) On sait qu'Eschyle apportait un soin particulier aux habillemens de ses acteurs, aux décorations, aux machines, au chant du chœur, aux mouvemens et à la pantomime des personnages muets, enfin à tout ce qui pouvait augmenter la pompe du spectacle et l'illusion théâtrale.

ment et demi-vêtues (1) sur le char qui les amène. Elles prennent part aux douleurs de Prométhée ; elles le plaignent ; elles accusent Jupiter d'injustice et de cruauté.

Prométhée leur annonce que ce chef des immortels sera obligé de recourir à lui pour connaître le nouvel ennemi qui doit lui enlever son sceptre et ses honneurs ; mais qu'en vain il emploiera les caresses et les menaces ; que lui, Prométhée, est résolu à garder le silence, et à ne point découvrir à Jupiter ce que celui-ci a tant d'intérêt de savoir.

Les nymphes le prient de leur raconter son histoire. Il la reprend d'un peu haut ; il expose que, dans les dissentions qui ont armé Jupiter contre Saturne, il a pris parti pour le premier, et lui a donné des conseils à l'aide desquels ce dieu s'est emparé de la suprême puissance. Et voilà comme il récompense Prométhée ! « Mais c'est une maladie ordinaire aux tyrans de ne pas » se fier même à leurs amis. »

Ἔνεςι γάρ πως τοῦτο τῇ τυραννιδι
Νόσημα, τοῖς φίλοισι μη πεποιθέναι.

Je connais trop les grands, dans le malheur amis
Ingrats dans la fortune, et bientôt ennemis.

VOLTAIRE. *Brutus.*

Il ajoute que Jupiter, à peine assis sur le trône, d'où

(1) Le texte porte : *απεδιλος*, *sans chaussure*.

il avait chassé son père, a distribué des honneurs et des présens aux dieux (ἄλλοισιν ἄλλα), aux uns une chose, aux autres une autre, afin de se les attacher, et d'affermir ainsi son empire ; mais que, quant aux malheureux mortels, il voulait les détruire ; que lui, Prométhée, s'y est opposé seul ; et que la pitié qu'il a eue des hommes est cause qu'on le traite aujourd'hui sans pitié.

Non-seulement il a donné aux hommes le feu, qui leur fera trouver beaucoup d'arts, mais il a éclairé et fortifié leurs ames ; il les a guéris de la crainte de la mort, et il a placé en eux les aveugles espérances qui les consolent.

Cette seconde scène continue l'exposition; elle achève de faire connaître l'injustice de Jupiter. On s'intéresse de plus en plus à Prométhée, et la curiosité commence à s'éveiller par l'idée du grand secret dont il se dit possesseur. La tendre compassion des jeunes nymphes forme un heureux contraste avec la fierté inflexible du demi-dieu. Cet aimable chœur semble choisi exprès pour adoucir ce que le lieu de la scène a de sauvage, ce que le supplice de Prométhée a d'effrayant ; il faut reconnaître un art ingénieux dans cette opposition et dans l'effet qu'elle produit.

Enfin Prométhée engage les nymphes à descendre de leur char ailé, et à s'approcher de lui, pour mieux entendre la suite du récit de ses malheurs. Les nymphes descendent en effet ; elles quittent *l'éther sans*

nuages, qui est la route des oiseaux, pour venir sur le sommet aride du rocher. Elles veulent ainsi satisfaire à la fois leur compassion et leur curiosité.

Il arrive alors un personnage bien extraordinaire, l'Océan; et, pour que la chose soit encore plus bizarre, l'Océan est monté sur un animal ailé (le grec dit : Sur *un oiseau aux ailes rapides*); et ailleurs, c'est *un oiseau à quatre jambes.*

Il conduit cette monture à sa volonté, sans le secours d'aucun frein; il vient témoigner à Prométhée la part qu'il prend à ses douleurs, comme étant son parent (1). Il l'assure que l'Océan sera toujours son ami le plus constant. Il lui conseille de ne plus tenir de propos outrageans contre Jupiter, de modérer l'expression de son ressentiment, de peur d'irriter encore davantage le maître des dieux; il offre de faire une démarche en faveur de Prométhée auprès du fils de Saturne; il espère l'apaiser et obtenir de lui la délivrance du malheureux enchaîné. Prométhée lui répond qu'il se compromettra lui-même par cette démarche, et qu'elle sera inutile. Il le remercie de son amitié, et ne veut pas profiter de son offre. On pourrait croire que c'est lui-même qui a engagé l'Océan, son parent et son ami, à faire cette soumission, et il en aurait honte. Il congédie donc l'officieux conseiller. Celui-ci

(1) L'Océan et Japet, le père de Prométhée, étaient frères, selon Hésiode, tous deux fils du Ciel et de la Terre.

part, toujours voyageant sur son quadrupède volant, *qui sera bien aise*, dit son maître, *de regagner l'étable accoutumée, et d'aller s'y reposer :*

Ἀσμενος δε τ' ἂν
Σταθμοῖς ἐν οἰκειοίσιν κάμψειεν γονυ.

mot à mot : *se réjouissant de plier le genou dans l'étable qui est sa demeure ordinaire.*

Cette bonté, ou, si l'on veut, cette faiblesse de l'Océan, ancien ami et parent de Prométhée, sert à faire ressortir encore mieux la force d'ame de celui-ci, qui se refuse à toute espèce de soumission, et qui conseille à l'Océan de ne pas se mêler de cette affaire, de peur de se compromettre lui-même et de déplaire au tyran. Le courtisan timide, qui était venu donner un conseil, profite promptement de celui qu'il reçoit. Il y a encore de l'artifice dans l'opposition de ces deux caractères : l'Océan est un honnête homme de cour ; Prométhée une ame libre et fière.

Prométhée reste avec le chœur des nymphes qui pleurent sur lui, et qui l'assurent que ses souffrances sont ressenties et partagées par tous les habitans de l'Asie, ou plutôt par toute la terre.

Après avoir gardé le silence pendant quelque tems, il prend la parole d'un ton solennel : « Si je me tais, leur dit-il, ne pensez pas que ce soit par orgueil ou par dédain ; mais *je me dévore le cœur en pensée* quand

je me vois ainsi injustement opprimé, accablé d'outrages ; » et là, il revient aux bienfaits dont il a comblé les hommes ; il en fait l'énumération, et les développe d'une manière étendue, mais éloquente : les mortels lui doivent tout ; ils étaient aveugles et ignorans ; il a dessillé leurs yeux et les a instruits. C'est lui qui leur a appris à se construire des habitations commodes, à observer le cours des astres, à distinguer les saisons. Il a trouvé la plus belle des sciences, celle des nombres, et l'assemblage des lettres ; il leur a donné la mémoire, la mère des Muses. Il a, le premier, accouplé les animaux sous le joug, attelé les coursiers au char magnifique qui fait le plaisir et l'orgueil de l'opulence. Nul autre que lui n'a inventé les voitures *aux ailes de lin*, λινοπτεραι, qui portent les navigateurs sur les mers. Il a enseigné les remèdes salutaires par lesquels toutes les maladies humaines peuvent se guérir. Il a établi les diverses sortes de divination ; il a distingué, le premier, les rêves trompeurs des visions véritables, expliqué le vol des oiseaux, lu l'avenir dans les entrailles des victimes sacrifiées. Enfin, ces métaux, si utiles aux hommes, et qui étaient enfouis dans le sein de la terre, l'airain, le fer, l'argent et l'or, c'est lui qui les a découverts ; et, pour tout dire en un mot, tous les arts des hommes leur viennent de Prométhée.

Dans la suite de la scène, Prométhée fait entendre que la tyrannie de Jupiter doit avoir un terme ; qu'il

connaît l'époque où elle doit finir, et qu'il sait comment et par qui elle sera détruite.

Les nymphes alors témoignent une curiosité plus vive, et conjurent Prométhée de leur dévoiler ce mystère. « Non, non, répond le demi-dieu; vous insisteriez en vain; je dois et je veux garder ce secret redoutable. »

Il n'est pas difficile d'apercevoir que le personnage de Prométhée grandit et s'élève, pour ainsi dire, de scène en scène; le voilà maintenant montré non-seulement comme le père et le bienfaiteur de tous les hommes, mais aussi comme le maître d'un secret d'où dépend le sort de Jupiter, d'un secret auquel l'empire du ciel est attaché. Ainsi la victime acquiert une sorte de supériorité sur le tyran qui l'accable; ainsi l'oppresseur aura besoin de l'opprimé : la curiosité et l'intérêt redoublent; le nœud de la pièce est formé; il consiste à savoir quel est ce grand secret, et surtout si Prométhée le gardera malgré Jupiter. Assurément ce sont là des ressorts qui doivent attacher le spectateur.

Survient un nouveau personnage : c'est Io, fille du fleuve Inachus, l'une des nombreuses maîtresses de Jupiter, celle qu'il métamorphosa en génisse pour tromper la jalousie de Junon; et ici se présente une difficulté que les commentateurs n'ont pas résolue complètement.

On demande sous quelle forme paraissait la fille d'Inachus? Etait-elle entièrement métamorphosée? Etait-ce

une génisse que voyait le spectateur? et cette génisse parlait-elle comme une femme? Dacier n'hésite pas à prononcer l'affirmative ; et c'est une des inventions de la pièce qu'il appelle *monstrueuses ;* le P. Brumoy rejette l'opinion de Dacier, sans la réfuter ; « elle est trop ridicule, dit-il, pour être fondée. »

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après que la nymphe est entrée sur la scène, et qu'elle y a parlé quelque tems, le chœur s'adressant à Prométhée, lui demande *s'il entend les discours de cette jeune fille qui porte des cornes de vache ?*

Κλύεις προσφθεγμα τᾶς βούκερω παρθένου ;

Un peu plus loin, elle dit positivement elle-même que *sa figure et sa raison ont été altérées ;*

Εὐθὺς δέ μορφὴ καὶ φρενές διάστροφοι
ἦσαν.

Cornue, comme vous le voyez, ajoute-t-elle.

Κέρασις δ' ως ὁρᾶτε.

Enfin, elle dit encore qu'elle a été gardée par un *bouvier, enfant de la terre, par Argus.*

Βουκόλος δέ γηγενὴς
Ἄργος ὡμάρτει.

Que faut-il conclure de tous ces passages? Pour aider aux conjectures, il est bon de rappeler que les acteurs des pièces grecques jouaient masqués ;

que leurs masques leur enveloppaient toute la tête, et la faisaient paraître plus forte et plus grosse que nature ; qu'ils employaient des moyens de hausser et de grossir leur taille au-delà des proportions ordinaires de la stature humaine, et cela à cause de la vaste étendue des théâtres. Il y avait donc quelque chose de fantastique et d'idéal dans les costumes ; quelquefois, le déguisement allait jusqu'à la bizarrerie. Aristophane ne fait-il pas paraître des oiseaux dans la comédie de ce nom ? Ces étranges personnages, tantôt parlent comme des hommes, et tantôt ramagent, sifflent ou piaulent comme des oiseaux. Quel était leur costume ? Vraisemblablement ils portaient sur un corps d'homme un masque qui représentait une tête d'oiseau, qui avait un bec, une huppe, une crête ; peut-être avaient-ils aussi des ailes ou des plumes sur le corps.

Ne peut-on pas penser que le personnage d'Io paraissait sous la forme d'une femme avec une tête de génisse ? Le Franc de Pompignan est d'avis que ce devait être en effet une femme ; mais que ses traits étaient défigurés, et qu'elle avait des cornes sur la tête : cette opinion peut paraître plausible. Et voilà une des monstruosités que Dacier a cru voir dans la pièce, mais qui ne s'y trouve pas, ou du moins qui n'y est pas aussi grande qu'il l'a supposé.

Quoi qu'il en soit, Io, lorsqu'elle entre sur la scène, est dans un état de douleur, d'agitation, de souffrance qui va presque jusqu'au délire. Elle demande : « Quelle

est cette terre? quelle race d'hommes l'habite? quel est ce malheureux que je vois attaché sur ce rocher aride? » Bientôt elle fait entendre les plaintes les plus touchantes; elle accuse Jupiter qui l'a réduite à cet excès d'infortune; elle l'implore et le conjure de terminer ses maux en lui ôtant la vie.

Prométhée reconnaît en elle la fille d'Inachus; il sait toute l'histoire de ses malheurs; mais il l'engage à la raconter au chœur des jeunes nymphes, ce qu'elle fait: elle expose qu'elle est aussi une victime déplorable de Jupiter, qui, malheureusement pour elle, l'a aimée; que, pour lui arracher ses faveurs, il a menacé son père Inachus, et l'a contraint à chasser sa fille de sa maison. Elle a été errante, abandonnée; c'est alors que Jupiter lui a fait violence : depuis ce tems, *sa figure et sa raison ont été altérées;* des cornes se sont élevées sur son front; elle a été livrée à la garde de l'impitoyable Argus; et, depuis la mort de celui-ci, elle est continuellement poursuivie et piquée par un taon qui la perce sans cesse de son aiguillon, qui s'attache à elle et la force de courir de contrée en contrée. Elle demande à Prométhée, qui connaît l'avenir, de lui dire quel sera enfin le terme de ses courses et de ses misères. Le demi-dieu ne manque pas cette nouvelle occasion d'accuser l'injustice de Jupiter. « Que vous en semble? dit-il, en s'adressant au chœur; est-il assez barbare, ce tyran des cieux? Parce qu'il a eu la fantaisie de ravir les faveurs de cette jeune nymphe, la voilà con-

damnée à de longues et pénibles courses et à d'horribles souffrances! Quel funeste amant!... et que je te plains, ô ma fille! »

Cette réflexion est attendrissante et morale, et faite en même tems pour exciter contre Jupiter une juste indignation; ce n'est pas assurément sans dessein que le poète a ainsi rassemblé, et mis en opposition sous les yeux du spectateur, deux victimes du tyran : l'une n'a pas moins à gémir de son amour, que l'autre de sa haine.

Prométhée satisfait ensuite aux demandes d'Io, lui trace le long chemin qui lui reste encore à parcourir, et lui annonce qu'elle se reposera dans l'île triangulaire de l'Egypte (le Delta Δ); et que là, par ordre du destin, une colonie nombreuse sortira d'elle et de ses enfans.

Ce n'est pas tout : Prométhée, toujours occupé de l'avenir, dans lequel il voit la chute de Jupiter et sa propre vengeance, prédit encore ici cet événement, et il annonce qu'il sera délivré par un des futurs descendans d'Io (1). Celle-ci jouit de cette prédiction, qui lui promet aussi qu'elle sera vengée. Elle voudrait obtenir

(1) Il lui dit que ce sera le troisième après le dixième de ses arrière-petits-fils :

τρίτος γέ γέννον πρὸς δεκ' αλλαισιν γενοῖς.

Il paraît que c'est Hercule qu'il entend, et que, dans la tragédie de *Prométhée délivré*, c'était en effet le fils d'Alcmène qui devenait le libérateur du fils de Japet.

de Prométhée plus de détails sur les événemens qui amèneront la punition de Jupiter; mais le demi-dieu se borne à la prédiction qu'il a faite, et refuse de s'expliquer davantage.

Après le départ d'Io, Mercure se présente : il descend du ciel, et vient, par ordre de Jupiter, interroger Prométhée; il veut que celui-ci révèle ce qu'il sait et ce qu'il a commencé à prédire. Est-il vrai que Jupiter doive un jour être détrôné? par qui doit-il l'être? contre qui doit-il se mettre en garde? Prométhée répond qu'il sait ce qu'on lui demande, qu'il pourrait le dire, mais qu'il ne le dira pas. Il se réjouit de la chute future de son tyran; il traite Mercure avec mépris et indignation, comme un vil esclave. En vain celui-ci emploie tour à tour les prières et les menaces; en vain le chœur même, s'intéressant toujours à Prométhée et désirant voir la fin de ses maux, lui conseille de se rendre et de terminer par sa soumission cette lutte trop inégale : Prométhée demeure inébranlable; il brave Jupiter et sa toute puissance;.... enfin le messager céleste lui annonce qu'il va être foudroyé, s'il s'obstine dans ses refus. Il n'est pas plus touché de cette menace que des autres; il défie la foudre même; il sait bien que Jupiter est le maître de la lancer : mais il ne cédera point; il y est résolu. La foudre éclate en effet, atteint et brise les rochers auxquels Prométhée est attaché, et le fait tomber et disparaître.

Tel est le dénoûment de cette singulière tragédie:

Dans la dernière scène surtout, qui est la plus belle de la pièce, le rôle de Prométhée est d'une énergie étonnante; il semble que ce soit d'après ce modèle qu'Horace ait tracé le portrait de son homme juste et inébranlable dans ses résolutions :

Justum et tenacem propositi virum
Non fulminantis magna Jovis manus
Mente quatit solidâ.
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

C'est précisément l'histoire du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle.

Toute l'action, comme on vient de le voir dans l'analyse de la pièce, se passe de suite, sans interruption, sous les yeux du spectateur. Les unités de lieu, de tems, d'action, y sont sévèrement observées.

A la vérité, il y a des personnages épisodiques, celui de l'*Océan* et celui d'*Io*, et l'on peut dire que les deux scènes où l'un et l'autre paraissent, ne tiennent pas nécessairement à l'action; mais ces deux personnages sont parfaitement bien choisis pour concourir à l'effet total de la pièce, au but que le poète s'est évidemment proposé, et qui est d'intéresser à Prométhée, de soulever d'indignation contre la tyrannie de Jupiter.

Il me semble que j'ai fait voir que cette pièce singulière, bizarre si l'on veut, est fort au-dessus de l'injurieux dédain dont La Harpe l'a gratifiée; il ne faut

jamais dédaigner un poète, un vrai poète, un inventeur comme Eschyle : cela porte malheur. Des sept pièces qui nous reste de ce tragique, il y en a cinq que La Harpe condamne avec cette même légèreté : il trouve des beautés de détail et de la poésie dans les *Sept devant Thèbes*, et quelques scènes vraiment tragiques et un peu d'action théâtrale dans les *Choéphores ;* il a même traduit en vers quelques morceaux de ces deux tragédies. Il me semble aussi que j'ai prouvé que le jugement de Dacier sur *le Prométhée enchaîné* est encore trop sévère, et qu'enfin on ne pourrait pas se flatter de connaître la pièce et de s'en être fait une juste opinion, si l'on n'avait lu que ce qu'en ont dit ces deux grands critiques.

Je n'ai point parlé du style, qui est à la fois énergique et simple dans le dialogue, plein de poésie et d'harmonie dans les chœurs et dans les morceaux lyriques ; ce mérite a été relevé par de meilleurs connaisseurs que moi. Ces mêmes connaisseurs avouent qu'Eschyle est quelquefois obscur, emphatique dans ses figures, et boursoufflé dans ses expressions ; mais ils s'accordent à reconnaître en lui un génie sublime qui a donné à la tragédie une hauteur divine dans des essais encore incultes et informes.

C'est à peu près ainsi qu'en ont parlé le P. Brumoy et Lefranc de Pompignan. Le génie d'Eschyle a été bien apprécié par l'illustre auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qui le nomme sans difficulté *le père et l'inventeur de la*

tragédie. Feu notre confrère Legouvé avait été vivement frappé du *Prométhée* d'Eschyle; il le comparait, pour l'énergie, au Satan de Milton. Il s'était exercé sur cette pièce grecque, dont il a fait une analyse et dont il a traduit en beaux vers plusieurs morceaux, particulièrement la dernière scène toute entière, qu'il regardait comme sublime. Cette analyse et cette traduction, très-dignes de l'auteur de *la Mort d'Abel*, d'*Épicharis et Néron*, etc., se trouvent dans le Mercure du samedi 3 octobre 1807, et dans le Moniteur du lundi 12 du même mois, n° 285.

Mais parmi nos critiques et nos écrivains français, aucun peut-être n'a mieux senti ni mieux caractérisé le génie du vieux Eschyle, que l'auteur du *Cours analytique de littérature générale;* et cela devait être : si notre confrère M. Lemercier n'avait pas été profondément pénétré des beautés mâles du poète grec, il ne l'aurait pas si heureusement imité, ou, pour parler plus juste, surpassé dans son admirable tragédie d'*Agamemnon*.

Il me reste à traiter la partie allégorique, et à dévoiler le sens mystérieux et moral qui me semble caché sous la fable qu'Eschyle a montrée à ses spectateurs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, comme on peut aisément le penser, qu'on a cherché à quels événemens cette fable extraordinaire pouvait faire allusion.

Je vois, dans le commentaire de Stanley sur Es-

chyle, que quelques-uns des saints pères ont trouvé des rapports entre l'enchaînement fabuleux de Prométhée sur le Caucase et la passion de Notre-Seigneur, fondés, dit le commentateur, sur les raisons que voici, ou sur d'autres semblables : « Le Christ est le *verbe*, la *sagesse du père ;* et Pythagore, si l'on en croit quelques-uns, l'a appelé la *sagesse*, nom qui ressemble à celui de Prométhée (*prudent*, *prévoyant*). Le Christ et Prométhée veulent tous deux du bien aux hommes ; tous deux sont philanthropes. Eschyle donne à l'enchaînement de Prométhée une cause toute nouvelle et fort différente de celles qui ont été indiquées ailleurs ; mais cette cause entre tout-à-fait dans l'analogie que ces pères établissent entre Prométhée et le Christ. En effet, lorsque Jupiter avait résolu de perdre les hommes, Prométhée s'y est opposé et les a délivrés de l'enfer :

Ἐγὼ δὲ τολμῆς ἐξελυσάμην βροτοὺς,
Τοῦ μὴ διαῤῥαιθέντας εἰς ᾅδου μολεῖν.

« Moi seul, dit-il dans la pièce grecque, j'ai été le libérateur des mortels ; sans moi ils étaient perdus et précipités dans l'enfer. » C'est pour cela que Suidas interprète cette épithète de Prométhée, λεωργον (*fabricatorem hominum*), fabricateur d'hommes, par ces mots : τον υπερ του λαου αποθνησκοντα, *morientem pro populo*, mourant pour son peuple.

La pieuse supposition des saints pères, trouvant dans

le martyre de Prométhée un emblême de la passion de Notre-Seigneur, ne me paraît que l'effet d'une tendance habituelle à tout rapporter à la religion chrétienne, même ce qui lui est tout-à-fait étranger. Je ne m'arrête donc pas à cette première explication de l'allégorie d'Eschyle.

Le P. Brumoy a formé des conjectures toutes différentes ; il s'est abstenu des idées religieuses, pour s'attacher de préférence aux idées politiques. « Il serait, dit-il, tenté de croire que le sujet, qui nous paraît monstrueux, est une allégorie sur les rois, et peut-être sur Xercès ou Darius, *chose extrêmement ragoûtante pour une république* (c'est son expression); peut-être aussi sur les conquêtes des Héraclides... Il est vrai, dit-il encore un peu plus loin, que le déchaînement de Prométhée contre la royauté devait seul intéresser les Athéniens, et qu'Eschyle *avait en vue de leur plaire par cet endroit.* »

D'abord, les conquêtes des Héraclides ne sont pas même indiquées dans le *Prométhée enchaîné*. Un seul vers paraît contenir une allusion à la future naissance d'Hercule ; et ce vers ne suffit pas assurément pour fonder une pareille conjecture. En second lieu, il me semble aussi que le P. Brumoy se trompe lorsqu'il suppose que Prométhée se déchaîne contre les rois et la royauté, contre Xercès ou Darius, et qu'Eschyle avait en vue de *plaire aux Athéniens par cet endroit*, et de faire une *chose extrêmement ragoûtante pour une république*.

Ce qui prouve l'erreur du critique, c'est que les mots *roi* et *reine*, Βασιλευς, Βασιλεια, ne se trouvent pas même une seule fois dans la pièce du *Prométhée enchaîné*. Eschyle, dans une autre de ses tragédies, dans celle qui est intitulée *les Perses*, a montré à ses compatriotes le spectacle flatteur de la désolation du grand roi Xercès, de son palais, de sa famille, après la déroute de son innombrable armée, après la mémorable défaite de Salamine; le poète a fait paraître, dans la pièce, l'ombre de Darius, et sa veuve, et un chœur de vieillards persans gémissant sur la victoire des Grecs; enfin, Xercès, revenu seul de cette expédition où il avait conduit, dit-on, un million de soldats. C'est dans cette pièce que les rois de Perse sont sacrifiés au ressentiment et à l'orgueil du vainqueur. Aussi le mot de roi, Βασιλευς, y est-il souvent employé. Cette tragédie des *Perses* était, comme on l'a déjà souvent remarqué, une pièce patriotique et de circonstance; elle devait faire le plus grand plaisir à des spectateurs athéniens, en rehaussant à leurs yeux leurs propres triomphes.

Je proposerai aussi mes conjectures sur le sens allégorique du *Prométhée enchaîné*, et j'espère qu'elles ne paraîtront pas moins plausibles que celles qui ont été imaginées jusqu'à présent; ou plutôt, pour dire sincèrement ce que j'en pense, j'espère qu'on reconnaîtra que j'ai trouvé, le premier, la véritable intention du poète, qui, en composant cette pièce, a caché, sous

le voile transparent d'une fable intéressante, de grandes leçons de morale et de politique.

Tout mon système repose sur la nouvelle interprétation que j'ai donnée d'un seul mot, du mot κρατος, que je traduis par *pouvoir* ou *puissance*, et non par le mot *force*, comme on l'a toujours fait jusqu'ici. Ce sens adopté, je vois qu'Eschyle a voulu rendre odieux le pouvoir absolu, montrer la tyrannie toute puissante aux prises avec le courage malheureux, mais inflexible. Tout l'intérêt de la pièce repose sur Prométhée, qui est la victime ; toute l'indignatiou du spectateur est soulevée contre son oppresseur, Jupiter.

Et quels sont les caractères que le poète a donnés à la tyrannie ? C'est d'abord la crainte et la haine des lumières et de celui qui a instruit les hommes, qui a étendu leurs connaissances, agrandi et fortifié leur raison. Prométhée est un *philanthrope* : de quoi se mêle-t-il ? Jupiter veut gouverner sans contradiction, sans qu'on ose ni qu'on puisse examiner les motifs de ses ordres souverains.

Ensuite le tyran se joue du bonheur et de l'existence de ses sujets ; il rapporte tout à lui-même ; il est sans pitié, sans humanité, pourvu qu'il commande et qu'il jouisse. La beauté est trop heureuse qu'il daigne abaisser ses regards sur elle et l'honorer de ses désirs licencieux : qu'importe qu'elle en perde le repos, la raison et la vie ? tout doit s'immoler aux caprices du maître.

Ce maître terrible éprouve encore plus de craintes qu'il n'en inspire : il vit dans une anxiété continuelle ; il est sévère et cruel, parce qu'il est timide et lâche ; il sent malgré lui que la tyrannie violente se détruit elle-même ; en effet, au moment où elle semble tout soumettre, tout écraser, lorsqu'elle paraît le mieux affermie, la raison prévoit sa chute et peut d'avance en marquer l'instant : c'est ce que le poète a voulu montrer, lorsqu'il a donné à Prométhée la prescience de la chute inévitable du tyran Jupiter.

Dans le personnage de la *Force* ou *Violence*, Eschyle a fait voir les satellites de l'autorité absolue, ceux qui se dévouent à exécuter tous les ordres, quels qu'ils soient, à commettre aveuglément les crimes qu'on leur commande ; hommes féroces et sanguinaires, faits pour être aux gages des Triumvirs, des Caligula, des Néron. Les anciens tyrans de la Grèce ne manquaient pas sans doute de soudoyer aussi de pareils sicaires, pour s'en servir au besoin.

Vulcain est un de ces êtres serviles qui non-seulement ne résistent pas à l'oppression, mais même qui se mettent, par faiblesse, au service de l'oppresseur ; de ces demi-gens de bien qui sont tout fâchés du mal qu'ils font, qui persécutent et tourmentent avec des manières bénignes. « C'est bien malgré moi, dit-il à Prométhée ; mais il faut que je vous enchaîne les bras, les jambes, que je vous cloue à ce rocher ; voilà ce qu'on gagne à être *un philantrope !* Vous voulez éclairer

les hommes, les servir et les rendre plus heureux ; vous avez tort ; Jupiter veut régner à sa fantaisie, il a peur de vous, et moi j'ai peur de lui. Il faut bien, mon bon ami, que je fasse mon métier. »

J'ai déjà remarqué que le personnage de l'Océan, un peu moins vil que celui de Vulcain, sert merveilleusement à faire ressortir, par le contraste, le courage et la force d'ame de Prométhée. L'Océan est un courtisan qui sera toujours du parti du plus fort, qui pense qu'il ne faut jamais se brouiller avec ceux qui disposent des biens et des dignités ; qu'il ne faut point leur résister, ni se faire contre eux le champion des faibles, ni le redresseur des torts, ni l'ennemi des abus. On doit avant tout songer à soi, et se maintenir bien à la cour : une disgrâce est le plus grand des malheurs.

Mercure aussi remplit habilement le rôle dont il est chargé ; adroit exécuteur de la volonté de Jupiter, il essaie, par toutes sortes de moyens, d'arracher à la courageuse victime son important secret ; mais la prière et les menaces viennent se briser contre l'inflexibilité du héros.

Au milieu de tous les autres personnages, s'élève celui de Prométhée, rehaussé par tout ce que les hommes sont disposés à admirer, à chérir et à plaindre, par les vastes connaissances, par les hautes vertus, par l'injuste persécution.

Il est évident pour moi qu'Eschyle, dans cet apologue mis en action, a voulu montrer l'utilité des lu-

mières, combien elles contribuent à l'amélioration et au bien-être de l'espèce humaine ; ce que nous devons de respect et de reconnaissance à ces génies supérieurs, à ces espèces de demi-dieux, qui, inspirés par l'amour de l'humanité, s'oubliant eux-mêmes, s'exposent aux périls, se sacrifient pour ouvrir aux hommes de nouvelles sources de science, de sagesse et de bonheur. J'y vois encore que les tyrans, toujours occupés de se maintenir dans leur poste usurpé, craignant à chaque instant qu'on ne s'aperçoive de leur sottise, de leur nullité, de leur méchanceté, ont grand soin de s'entourer de ténèbres. Quiconque apporte un flambeau dans la nuit épaisse qu'ils s'appliquent à entretenir, leur devient suspect. Ils essaient d'abord de corrompre les hommes éclairés et vertueux qu'ils redoutent ; ils leur offrent ce qu'ils peuvent donner, des richesses et des honneurs prétendus. Si leurs offres sont rejetées ou dédaignées, il n'est rien dont leur ressentiment ne soit capable ; et c'est alors que le métier de sage et de *philantrope* devient d'autant plus honorable, qu'il est plus dangereux.

Je ne pousserai pas plus loin ce commentaire, déjà trop long peut-être; mais, pour appuyer encore ma conjecture, je rappellerai à quelle époque le poète écrivait. Il faut se souvenir que la naissance d'Eschyle eut lieu vingt-quatre ou vingt-cinq ans après le renversement de la tyrannie des Pisistratides ; que le père d'Eschyle, Euphorion, avait pu voir les lois de Solon

abolies par Pisistrate, qui s'empara du pouvoir absolu; qu'il avait pu ensuite avoir à gémir de la longue oppression de sa patrie, et peut-être prendre part à la conjuration d'Harmodius et d'Aristogiton, qui avaient voulu affranchir leur patrie du joug des Pisistratides. Il faut se rappeler quel courage, quelle constance firent voir, au milieu des supplices, Aristogiton et plusieurs des conjurés, entre autres cette femme, qui, pour ne point dénoncer ceux qu'elle connaissait, se coupa elle-même la langue avec ses dents. La statue de cette femme, et celles qui furent élevées à Harmodius et à Aristogiton, étaient debout sur la place publique, à Athènes, où Eschyle les voyait tous les jours. Il vivait dans le tems où sa patrie, libre, florissait sous le gouvernement populaire des Archontes; il la voyait féconde en grands hommes et triomphant de toutes les forces du vaste empire des Perses; il était le contemporain des Miltiade, des Thémistocle, des Aristide; il était frère de ce fameux Cynégyre qui mourut si glorieusement à Marathon; son autre frère, Aminias, commandait un vaisseau, et contribua à la victoire navale de Salamine; Eschyle lui-même était homme de guerre, et avait défendu, les armes à la main, la liberté de son pays.

Ainsi donc, d'après les événemens qui avaient précédé de peu d'années la naissance d'Eschyle, d'après la révolution qui s'était opérée à Athènes par la chute des Pisistratides, d'après les conjonctures où se trou-

vait la république, d'après l'esprit qui y régnait lorsqu'Eschyle publiait sa tragédie, je n'hésite point à penser que cette composition allégorique de *Prométhée* n'ait eu pour but de retracer aux Athéniens le courage héroïque de ces généreux conjurés, dont ils aimaient et révéraient la mémoire, d'entretenir dans l'ame des spectateurs la haine des tyrans et de la tyrannie, et la ferme volonté de résister à tout ambitieux qui voudrait de nouveau tenter de s'emparer du pouvoir et d'asservir la patrie.

A cette analyse de la tragédie d'Eschyle, je pourrais ajouter celle de la parodie que Lucien en a faite: ce sont, en partie, les mêmes personnages qui y jouent des rôles, Prométhée, Vulcain et Mercure; et le fond du sujet est le même; le philosophe a rendu seulement ridicule le grand Jupiter, que le poète a montré sous un jour odieux.

Je pourrais aussi parler du dialogue entre Prométhée et Jupiter, composé par le même Lucien. Prométhée arrête Jupiter, qui va en bonne fortune auprès de Thétis; il l'avertit du danger auquel il s'expose, et lui prédit qu'il sera détrôné par le fils qui naîtra de Thétis et de lui. Jupiter le remercie du conseil, en profite, et pour récompense ordonne à Vulcain de le délivrer de ses chaînes.

Mais ma dissertation n'a déjà peut-être paru que trop longue, sans la surcharger d'objets étrangers. Je ne me suis proposé que de donner une nouvelle inter-

prétation de l'allégorie du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, et d'offrir, sur cette pièce singulière, quelques observations que j'ai crues neuves et intéressantes. C'est à vous, mes chers confrères, de juger si j'ai atteint ce double but par le travail que je viens de soumettre à vos lumières, et pour lequel je réclame votre indulgence.

DIALOGUE

ENTRE

ARCHIMÈDE ET CICÉRON.

Explication d'un passage des TUSCULANES où Cicéron nomme Archimède HUMILEM HOMUNCULUM. Quels ont pu être ses motifs pour employer cette expression en parlant de ce géomètre ?

ARCHIMÈDE.

JE vous salue, grand orateur. Je viens d'entendre le discours que vous avez fait à ces ombres romaines rassemblées autour de vous. A l'abondance de vos paroles, à l'harmonie de vos périodes, j'ai reconnu ce Marcus Tullius Cicéron, dont vos compatriotes, descendus aux Champs-Elysées, m'avaient plus d'une fois vanté l'éloquence; beaucoup d'entre eux vous plaçaient même au dessus de notre fameux Démosthènes.

CICÉRON.

Vous êtes un Grec, à ce que je puis comprendre par votre langage et par votre habillement. J'arrive à peine dans ces délicieuses demeures des hommes qui se sont

rendus fameux dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, et qui ont illustré et servi leur pays par leur génie et par leurs talens. J'ai été accueilli, en arrivant, par une foule de Romains qui m'ont salué du nom de Père de la Patrie, qui m'a été décerné pendant ma vie; au milieu de leurs acclamations, ils m'ont témoigné le désir de m'entendre, comme ils me le témoignaient souvent lorsque je paraissais sur la place publique; et sans avoir eu le tems de me préparer, je viens de les entretenir de l'état déplorable où Rome est réduite, de la profonde dissimulation du jeune Octave, de la brutale cruauté d'Antoine, de la méprisable imbécillité de Lépide, de l'horrible association de ces trois brigands, et enfin de leur désunion prochaine, qui entraînera la ruine totale de la république. Pardonnez si j'exhale encore ma douleur devant un étranger; j'aime et j'admire les Grecs; ils ont été nos maîtres dans la poésie, dans l'éloquence, dans la philosophie; je ne me suis jamais cru l'égal du grand Démothènes; mais, de grâce, apprenez-moi qui vous êtes; je parle sans doute à un homme qui porte un nom illustre et que je révère, à un homme dont je dois avoir lu et médité les ouvrages : satisfaites mon impatience; il me tarde de vous rendre à plus juste titre les louanges dont votre indulgence vient de me combler.

ARCHIMÈDE.

Prenez garde, ne vous avancez pas trop; vous

parlez en effet à un Grec dont le nom ne vous est pas inconnu, mais qui a quelque sujet de se plaindre de vous.

CICÉRON.

Vous m'étonnez, et vous redoublez la curiosité que j'ai de vous connaître.

ARCHIMÈDE.

Je suis Archimède, le géomètre.

CICÉRON.

Salut, noble et savant défenseur de Syracuse, vous qui seul, et par la force de votre génie, avez résisté à nos Romains qui vous assiégeaient par mer et par terre, sous le commandement de Marcellus. Mais comment se fait-il que vous croyiez avoir à vous plaindre de moi? On ne vous a pas dit sans doute qu'étant questeur en Sicile, je cherchai et je retrouvai votre tombeau, environ cent quarante ans après votre mort; je le reconnus à l'emblême de la sphère et du cylindre qui y étaient gravés, et à une inscription en vers iambes que je savais par cœur; je le fis dégager de la terre et des ronces dont il était couvert; enfin, je l'indiquai aux Syracusains eux-mêmes, qui l'ignoraient absolument et qui en niaient l'existence : en sorte qu'une des premières villes de la Grèce, et qui avait été long-tems florissante par les sciences et par les lettres, n'eût pas connu ce trésor qu'elle possédait, si un homme né dans un pays qu'elle regardait

presque comme barbare, si un Arpinate ne fût venu lui découvrir la sépulture d'un de ses citoyens les plus distingués. Est-ce là ce dont vous m'accusez? Il me semble que je n'ai rien fait que d'honorable à votre mémoire; et peut-être au lieu de vos plaintes, serait-ce à des remercîmens que j'aurais dû m'attendre.

ARCHIMÈDE.

Un moment; je vous sais gré de l'action en elle-même; j'en étais déjà instruit; cet oubli de mes services et de mon nom ne m'étonne point; j'en accuse moins mes compatriotes que les vôtres; ma ville malheureuse, en tombant au pouvoir de vos Romains encore ignorans et grossiers, a perdu le goût des sciences et la mémoire des savans. Vous n'avez que trop prouvé que nous avions raison de vous appeler des barbares, puisqu'en nous conquérant vous nous avez apporté la barbarie.

CICÉRON.

Il est vrai que nous n'avions alors de poètes qu'Andronicus et Nævius, d'orateur que le vieux Céthégus; leur langue rude et informe différait beaucoup de la langue riche et élégante des Romains d'aujourd'hui, tant nos relations avec les Grecs nous ont fait faire dans l'art de la parole des progrès rapides! Telle est la puissance des belles-lettres, que par elle les vaincus nous ont pris à leur tour, et sont devenus les maîtres de leurs vainqueurs.

ARCHIMÈDE.

A la bonne heure ; mais il ne faut donc pas insulter ceux qui vous instruisent.

CICÉRON.

Qui ? moi ! je vous aurais insulté ? cela ne se peut pas.

ARCHIMÈDE.

Vous ne vous rappelez pas bien apparemment tous les termes dont vous vous êtes servi, en racontant dans vos *Tusculanes* la découverte que vous aviez faite de mon tombeau ; vous venez presque de les répéter ; mais heureusement votre urbanité m'a fait grâce de certaine épithète que vous auriez fort bien pu vous passer d'employer en écrivant ce récit. Vous souvenez-vous de m'avoir appelé *homme obscur, homme de rien, humilem homunculum ?* Ce sont vos expressions, si l'on m'a bien instruit.

CICÉRON.

Faut-il se fâcher pour un mot, quand la chose en soi n'a rien que de flatteur, et vous montre assez quelle était pour vous mon estime ?

ARCHIMÈDE.

Un géomètre veut de l'exactitude dans les expressions ; il suppose qu'un orateur comme vous n'en emploie aucune au hasard ; et je serais bien aise de voir comment vous pourriez justifier celle-ci.

CICÉRON.

J'y consens, pour vous prouver ma déférence et combien j'attache de prix à vous complaire. Ne perdez toujours pas de vue que celui qui vous a rendu hommage un siècle et demi après votre mort, et qui a voulu consacrer la mémoire de cette action, comme honorable pour lui-même, ne peut avoir eu l'intention de vous rabaisser et de diminuer votre mérite ; mais puisqu'il faut me justifier d'une expression qui vous blesse, je suis forcé de vous rappeler en entier le passage où elle se trouve, pour vous en donner l'interprétation.

C'est au commencement du cinquième livre de mes *Tusculanes ;* j'y veux prouver que la vertu seule rend les hommes heureux sur la terre ; je montre combien était à plaindre, au milieu des grandeurs, un Denys le tyran, qui, toujours obsédé de craintes et de remords, était obligé de fuir toute société. Je n'opposerai point, disais-je, à cette misérable existence, celle d'un Platon et d'un Archytas, consommés en toute sorte de doctrine, et véritablement sages ; je ne citerai qu'un simple mathématicien dont l'esprit se nourrissait des rapports qu'il recherchait et découvrait sans cesse, qui pouvait s'applaudir à chaque instant de son habileté, qui trouvait dans le travail et dans le succès les plus douces jouissances que l'homme puisse goûter, tandis que Denys, ne rêvant que meurtres et qu'outrages,

n'avait de repos ni jour ni nuit. Qui n'aimera mieux être le géomètre que le tyran ?

ARCHIMÈDE.

C'est-à-dire, que vous me mettez au dessus d'un homme dont vous voulez dire beaucoup de mal; mais fort au dessous des Platon et des Archytas, que vous avez dessein de louer : ne vous ai-je pas une grande obligation ?

CICÉRON.

Vous êtes pressant; mais écoutez-moi jusqu'au bout. D'abord vous devez voir aisément que j'ai voulu vous donner une louange en montrant par votre exemple qu'on est plus heureux en cultivant les sciences, même les plus arides, qu'en exerçant un pouvoir tyrannique. Je puis ajouter que j'ai parlé de vous dans plusieurs autres endroits de mes ouvrages, et toujours avec éloge ; j'ai vanté votre ardeur pour le travail, qui était telle que, traçant des figures de géométrie dans votre cabinet, vous ne vous aperçûtes pas que les Romains avaient pris votre ville d'assaut; ailleurs, j'ai dit qu'ayant composé une sphère qui imitait tous les mouvemens du ciel et des astres, vous aviez fait preuve d'une intelligence presque comparable à celle de l'auteur de l'univers. Si vous voulez, après cela, vous plaindre de ce que j'ai élevé au dessus de vous le profond Archytas et le divin Platon, ce n'est qu'au genre de vos études qu'il faut vous en prendre. Vous savez

qu'Archytas, de Tarente, n'était pas seulement un géomètre comme vous ; il devint un des plus illustres successeurs de Pythagore, dont il enseigna la philosophie ; il fut en même tems grand guerrier et grand politique. A l'égard de Platon, qui peut lui être comparé ? Il a appris aux hommes la philosophie la plus sublime ; il la leur a fait aimer par les charmes d'une éloquence enchanteresse ; je me regarde comme de son école, et ce que j'ai pu avoir de talent comme orateur, je l'avais bien moins acquis sur les bancs des rhéteurs, que dans les promenades de l'Académie. Ne vous offensez donc plus de cette comparaison, qui n'a rien d'humiliant pour vous ; ce n'est pas Archimède que j'ai placé au dessous de Platon et d'Archytas ; c'est la morale, c'est la politique, c'est la philosophie, c'est l'éloquence, c'est la poésie, ce sont enfin les belles-lettres (car elles se composent de tout cela) que j'ai préférées à la géométrie et aux mathématiques ; et quand vous ne tomberiez pas d'accord de cette préférence, au moins l'excuseriez-vous sans peine chez un homme qui a aimé les lettres avec passion, qui les a cultivées presque exclusivement, qui leur a dû son illustration, ses honneurs, tous ses plaisirs dans la prospérité, toutes ses consolations dans les infortunes.

ARCHIMÈDE.

Je pourrais vous répondre que j'ai le droit de dire tout cela des mathématiques ; je leur ai dû même de

ne pas voir la mort présente, et d'en avoir reçu le coup sans le sentir. Je ne sais si jamais les lettres ont produit cet entier oubli de toute chose et de soi-même chez ceux qui les ont le plus aimées; mais je crains que vous ne méprisiez la géométrie, faute de la connaître.

CICÉRON.

Je ne la méprise point et je la connais; je n'étais étranger à aucun genre de science, et je pensais qu'un orateur doit les réunir toutes à un certain point. Je n'avais que dix-sept ans quand je traduisis en vers latins le poëme grec *des Phénomènes d'Aratus*. Vous l'avez lu sans doute?

ARCHIMÈDE.

Non, vraiment; qu'y aurais-je appris? Cela ne prouvait rien. J'ai même ouï-dire qu'il contenait des erreurs, et que cet Aratus, qui avait fait un poëme *des Phénomènes célestes*, ne savait pas l'astronomie.

CICÉRON.

Il ne la savait pas aussi bien que vous, et je ne voudrais pas garantir la vérité de tout ce qui est dans son poëme; mais cet ouvrage et la traduction que j'en ai faite ont peut-être plus répandu le goût de cette science que vos écrits n'ont pu le faire : ils sont plus solides sans doute; mais ils sont à la portée de moins de monde.

ARCHIMÈDE.

Aussi ne sont-ils pas faits pour tout le monde; je ne

les ai destinés qu'à ceux qui voudraient s'instruire et faire des progrès dans la première et la plus belle de toutes les sciences. La vérité n'a besoin que de démonstrations, et point du tout d'ornemens ; elle se passe fort bien du ramage des poètes et de l'art frivole des orateurs.

CICÉRON.

Ne vous fâchez pas, savant Archimède. Les orateurs et les poètes auraient tort, s'ils insultaient la géométrie et les sciences ; ils doivent les respecter, puisqu'elles sont les fondemens de plusieurs arts nécessaires au genre humain ; j'ai prouvé, par mon exemple, que je pensais ainsi, et je l'ai prouvé à votre occasion. J'ai découvert votre tombeau ; mais je doute que jamais un géomètre s'occupe de chercher le mien.

DISSERTATION

LUE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

DE L'ORIGINE,
DE LA FORMATION ET DE LA VARIÉTÉ DES LANGUES,
DE LEURS PROGRÈS ET DE LEUR DÉCLIN.

PREMIERE PARTIE.

De l'origine et de la formation des Langues.

« On dit que les Indiens commencent tous leurs » livres par ces mots : *Béni soit l'inventeur de l'écriture !* » On pourrait aussi commencer ses discours par bénir » l'inventeur du langage. » *Diction, philosop.* au mot *Langues.*

Cette phrase de Voltaire présente un rapprochement qui d'abord paraît ingénieux ; mais ne manque-t-il pas, jusqu'à un certain point, de justesse ? Il semble, en effet, indiquer que le langage a été inventé par un homme, aussi bien que l'art d'écrire.

Et toutefois il n'en est pas de la parole comme de l'écriture : celle-ci est une invention toute humaine ;

c'est un homme qui le premier a conçu l'idée admirable

De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Mais cette faculté, ce don de nous faire entendre de nos semblables, de leur communiquer par des sons articulés nos pensées, nos jugemens, nos raisonnemens, de leur faire partager nos opinions et nos sentimens, quelquefois nos erreurs et nos passions, est-ce une invention des hommes? et ne la tenons-nous pas de Dieu même? n'est-ce pas Dieu qu'il faut bénir d'avoir fait l'homme parleur, comme il l'a fait sensible et raisonneur? Si c'est là ce que Voltaire a voulu dire, le passage cité devient exact; mais peut-être alors l'expression n'en est-elle pas assez claire et assez complète.

La parole est un attribut de notre nature; et si nous ne savons pas comment nous pensons, il faut avouer que nous ne savons guère mieux comment nous parlons; les métaphysiciens et les anatomistes peuvent bien expliquer, chacun à leur manière, le mécanisme des organes de la parole, nous y faire voir ou un instrument à vent ou un instrument à cordes, ou tous les deux à la fois; mais expliquer cette métamorphose subite de la pensée en parole; dire comment, à l'occasion de telle idée et de tel sentiment, et pour l'exprimer, tel muscle se contracte et se dilate, et en chassant et en

frappant l'air fait entendre ou la simple voix ou des sons articulés; rendre raison de la communication mystérieuse et rapide qui existe entre l'intelligence et la voix, c'est ce qui a été jusqu'à présent impossible; c'est ce qui vraisemblablement le sera toujours.

Il n'est pas plus facile de rendre raison de la formation des langues et de leur diversité. Comment et pourquoi a-t-on choisi de préférence tels sons et telles articulations pour exprimer telle ou telle pensée? Y a-t-il eu même en cela un choix et un acte de préférence émané de la volonté de l'homme? ou Dieu lui a-t-il donné une langue toute faite? et quelle langue? Et si Dieu ne lui en a donné qu'une, d'où sont venues toutes les autres? Sont-elles dérivées de la première? Où retrouver les traces de cette langue primitive? Ce sont encore là des questions qui ont été, comme tant d'autres, beaucoup étudiées, longuement discutées, sans être jamais résolues. Nous les laisserons à nos enfans, comme nous les avons reçues de nos pères, incertaines, indécises, éternels sujets de controverses à peu près inutiles.

Il est peut-être de bon exemple de faire ainsi au sein d'une Académie l'aveu sincère d'une des nombreuses ignorances humaines; cela même est une preuve de quelques progrès. Les anciens philosophes n'étaient pas de si bonne composition; ils voulaient tout connaître et prétendaient tout expliquer; mais un franc et innocent *non savoir* doit être préféré par la raison à l'erreur érigée en doctrine.

Si l'on veut remonter à l'origine des langues, et si l'on demande; *y a-t-il eu une langue primitive; et quelle a été cette langue?* « j'aimerais autant, dit en-
» core Voltaire, rechercher quel a été le cri primitif
» de tous les animaux, et comment il est arrivé que
» dans une multitude de siècles, les moutons se soient
» mis à bêler, les chats à miauler, les pigeons à rou-
» couler et les linottes à siffler.... Ils s'entendent tous
» parfaitement dans leurs idiômes, et beaucoup mieux
» que nous. »

On peut, sans trop d'orgueil humain, ne pas admettre tout-à-fait la comparaison: il se peut que les animaux parlent; il se peut qu'ils s'entendent aussi bien que nous, et qu'ils soient plus d'accord entre eux, excepté pourtant lorsqu'ils se battent pour une femelle ou pour une proie; mais leurs langues se perfectionnent-elles? deviennent-elles plus riches, plus souples, plus harmonieuses? Sont-ils venus à bout d'en fixer par écrit les sons et les articulations? Ont-ils un langage métrique? Parlent-ils tantôt en prose et tantôt en vers? Il est difficile de croire à la supériorité des animaux sur notre espèce en fait de langage; mais on peut adopter, si l'on veut, la conclusion de Voltaire, et dire avec lui: « Il n'y a pas eu plus de langue primitive
» et d'alphabet primitif, que de chênes primitifs et
» d'herbes primitives. »

On connaît la jolie histoire, racontée par Hérodote, de ce roi d'Egypte qui fit nourrir dans une tour deux petits enfans, lesquels ne communiquèrent avec aucun

homme, et, ayant atteint l'âge de deux ans, se mirent un jour à crier; *beccos*, *beccos;* les savans du pays furent consultés; ils trouvèrent que *beccos* était un mot de l'ancienne langue phrygienne qui voulait dire *du pain;* d'où ils conclurent que l'ancien phrygien était la langue primitive et naturelle de l'homme.

Plusieurs auteurs graves tiennent pour l'ancien samaritain; d'autres assurent sérieusement qu'Adam a parlé bas-breton dans le paradis terrestre: le plus sûr paraît être de ne rien affirmer. (1)

Pour connaître avec certitude l'origine des langues, il faudrait d'abord connaître d'une manière certaine l'origine des hommes.

En quel lieu de la terre, en quel tems notre espèce a-t-elle commencé? Vient-elle toute d'un premier homme? ou bien y a-t-il eu différentes races d'hommes créées et placées en diverses contrées du globe terrestre? Les premiers hommes étaient-ils des brutes, des animaux sauvages, tels que nous les représentent la plupart des faiseurs de systèmes?

Quum prorepserunt primis animalia terris,
Mutum et turpe pecus, glandem atque cubilia propter

(1) C'était autrefois une opinion reçue et vulgaire, qu'un enfant qui n'aurait entendu parler absolument aucune langue, parlerait de lui-même l'hébreu, attendu que l'hébreu était la langue sacrée, la première et la plus naturelle de toutes; on assurait et l'on soutenait cela très-sérieusement dans certaines écoles.

Unguibus et pugnis, dein fustibus, atque ità porrò
Pugnabant armis, quæ post fabricaverat usus;
Donec verba quibus voces sensusque notarent
Nominaque invenere (1).

HORAT., sat. 3, lib. I.

Voilà une hideuse peinture du commencement de notre espèce.

Ce n'est point là cet âge d'or tant vanté par les poètes; mais ces deux tableaux si contraires ne sont peut-être pas plus conformes l'un que l'autre à la réalité.

L'homme, par son organisation naturelle, par le don même du langage, paraissant fait pour vivre en société et dans un état de civilisation, qui sait si les premiers êtres de notre espèce n'ont pas commencé en effet par former des sociétés plus ou moins civilisées? Qui empêche de le penser? Les fourmis et les abeilles ont-elles été sauvages avant de fonder des républiques et des monarchies? On dit que les castors, chassés par l'homme des lieux où ils avaient fait des établissemens et où ils vivaient en communauté, sont devenus farouches et vivent épars et isolés dans les bois: en est-il de même des hommes sauvages? Descendent-ils d'hommes civilisés? Sont-ils de misérables restes de sociétés jadis florissantes?

Quand on vient à songer qu'au delà de deux mille

(1) Boileau a un peu adouci les traits de l'original dans l'imitation qu'il a faite de ce morceau. (Voyez *Art poét.*, chant IV.)

sept cents ans environ avant l'âge où nous vivons, il n'y a plus d'histoire certaine (1), que nous ne trouvons alors que ce qu'on appelle les tems *inconnus* ou *fabuleux*, et quand on pense en même tems qu'à trois ou quatre générations par siècle, cette antiquité si enfoncée pour nous dans des ténèbres profondes et lointaines, n'est cependant que l'époque où vivait notre cent douzième aïeul, on ne peut s'empêcher d'être étonné combien les traditions se conservent peu et s'effacent promptement parmi les hommes.

Si nous savons mal ce qui s'est passé il y a seulement trois mille ans (*c'était hier*, dirait Rabelais) (2), nous savons encore moins et nous ne saurons jamais par les seules lumières de la raison quels ont été les commencemens des hommes sur la terre, et dans quel degré d'isolement ou de civilisation ils y ont d'abord vécu.

Nous ne pouvons pas savoir davantage quels ont été les commencemens des langues, s'il y en a eu d'abord une seule qui ait produit toutes les autres, ni quelle a été cette langue.

On peut regarder comme certain que dans l'état actuel de la société où nous vivons, les enfans ne com-

(1) On commence les tems historiques à l'olympiade de Chorebus, 776 ans avant notre ère. Encore depuis cette époque y a-t-il beaucoup d'obscurités, beaucoup d'incertitudes; tout ce qui précède se rapporte aux tems ou inconnus ou fabuleux.

(2) *Du tems que les bêtes parlaient* (*c'était hier*). RABELAIS.

mencent à parler que par imitation ; leurs mères, leurs nourrices leur apprennent les premiers mots qu'ils ne font que répéter ; mais est-il également certain que deux hommes qui auraient toujours vécu seuls depuis leur naissance (supposition presque impossible), s'ils venaient à se rencontrer et à vivre quelque tems ensemble, n'auraient pas bientôt entre eux un langage de convention pour se communiquer leurs idées, qui vraisemblablement ne seraient ni nombreuses, ni variées, ni abstraites ? on peut croire au contraire qu'étant des hommes, ils auraient cette faculté, ce don propre à l'espèce humaine, qu'ils en feraient usage, et qu'ils parleraient entre eux une langue d'abord suffisante à leurs besoins, circonscrite comme leurs idées, vive comme leurs sentimens.

Quelle serait cette langue ? où ces hommes la prendraient-ils ? comment la feraient-ils ? C'est ce qu'il est impossible de dire avec certitude ; il en faut revenir à bénir celui qui nous a donné la parole, comme il nous a donné toutes nos facultés.

Beaucoup d'auteurs, sans s'effrayer des difficultés qu'ils devaient rencontrer dans ce genre de travail, ont fait des recherches sur la manière dont les langues ont pu et dû se former parmi les hommes.

Les uns, considérant la marche que l'intelligence humaine a suivie dans l'invention des mots dont les hommes avaient besoin, ont imaginé un ordre dans lequel ont dû être trouvés ces différens mots qui cons-

tituent le fond de toutes les langues, *substantifs*, *adjectifs*, *verbes*, *prépositions*, etc..... (1).

Les autres, partant de la sensibilité naturelle à l'homme et de la structure de ses organes vocaux, ont pensé que les langues ont dû commencer par des interjections, c'est-à-dire par des voix, des accens, des cris inarticulés, exprimant des sensations, des passions, la douleur, l'effroi, le plaisir, le désir, etc....

La plupart de ces philosophes sont d'avis que lorsqu'il fut question de nommer les objets, pour les distinguer les uns des autres, leurs noms ne furent point inventés au hasard; que les premières langues n'ont pu être arbitraires, mais qu'elles ont été, pour ainsi dire, *nécessitées* par deux causes qui ont dû concourir à leur formation : 1° la structure des organes vocaux chez l'homme, lesquels ne peuvent rendre que certains sons et certaines articulations; 2° la nature même des objets qu'il s'agissait de nommer; car il est impossible qu'on n'ait pas employé à la désignation des objets les sons et les articulations les plus propres à les représenter (2); et les premiers mots ont dû être des *onomatopées*.

(1) *Essai sur la première formation des langues*, par Adam Smith, traduit de l'anglais par J. Manget.

(2) Mais la difficulté est précisément de connaître la nature des objets avant d'y pouvoir rapporter et conformer les noms; et de plus, combien d'idées métaphysiques, abstraites, ont reçu des noms qui servent à les distinguer, à les comparer, à les combiner ensemble! quels sons, quelles articulations

Ainsi l'origine des langues se tire de notre nature même.

Ainsi l'imposition des noms aux objets n'est pas toute de convention; elle est en grande partie prise dans la nature; et elle a dû commencer par en dériver entièrement (1).

Ainsi l'on devrait retrouver, dans les langues dérivées, des traces de la langue primitive, s'il n'y en a eu qu'une seule, ou des langues primitives, s'il y en a eu plusieurs (2); ces traces paraîtraient surtout dans

a-t-on dû préférer pour désigner de pareilles idées? quel rapport y a-t-il entre ces idées et les sons et articulations qui ont servi à les désigner? C'est ce qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de montrer. Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre les sons, *vertu*, *amour*, *haine*, *crainte*, etc., et les idées que ces mots rappellent?

(1) C'est l'opinion de Platon, dans son dialogue intitulé *Cratyle*. Il cherche à y prouver, *τα ονοματα ειναι τοις πραγμασι τη φυσει, ου δε τη θεσει*, que les noms des choses leur viennent de la nature, et ne leur ont pas été imposés; il est vrai qu'il ne le prouve pas.

(2) La syllabe radicale est celle qui fait le principal élément et comme la racine du mot *tim*, dans *timor*, *timore*; *fur*, dans *fureur*, *furieux*, *furibond*, etc.; *am*, dans *amor*, *amare*...., *amour*....; *φιλ*, dans *φιλεω*, etc.

On a cherché des analogies physiques entre la syllabe radicale des noms et la nature des objets qu'ils servent à désigner; par exemple, « les dents étant le plus immobile des » organes de la voix, la plus ferme des lettres dentales, le » T, a été machinalement employé pour désigner la fixité.

» Comme pour désigner le creux ou la cavité on emploie

les syllabes *radicales* dont le son et l'articulation auraient un rapport physique avec l'objet nommé.

Mais on conçoit bien qu'après des siècles, ce ne doit

» le *k* ou *ch* (prononcez *que*), lettre gutturale ou de gorge; » la gorge étant le plus creux et le plus cave des organes » vocaux.

» N, la plus liquide de toutes les lettres, est le caractéris- » tique de ce qui agit sur le liquide : *no*, *navis*, *navigium*, » *nuage*.

» De même FL, caractère liquide, est affecté au fluide, » soit igné, soit aquatique, soit aérien : *flamma*, *fluo*, *fleo*, » *flatus*, *flocon*, *souffle*, *flûte*, etc. »

Tout cela est pris du traité de *la Formation mécanique des Langues*, par le président Debrosses. Cet ouvrage, extrêmement ingénieux et rempli d'une immense érudition, est un des meilleurs qui aient été composés sur cette matière où l'on ne peut guère arriver qu'à des conjectures plus ou moins plausibles.

Aulu-Gelle rapporte une observation d'un ancien grammairien, P. Nigididius, lequel soutenant l'opinion énoncée par Platon, dans le *Cratyle*, remarque qu'en disant *tu*, *vos*, *toi*, *vous*, nous allongeons les lèvres en dehors vers la personne à qui nous parlons, comme pour la désigner en lui adressant la parole; qu'au contraire, lorsque nous disons *ego*, *nos*, *io*, *moi*, *nous*, nos lèvres se retirent en dedans, et nous rentrons, pour ainsi dire, le son et la prononciation en nous-mêmes. (Aul. Gell., lib. X, cap. 4.)

On ne peut douter qu'il n'y ait un accord secret, mais très-sensible entre certains sons, certaines articulations et certains états de l'ame, certaines affections; c'est ce que les poètes et les musiciens savent et pratiquent d'eux-mêmes et comme par instinct.

pas être une chose facile que de reconnaître dans nos langues modernes, dérivées de langues plus anciennes, qui, elles-mêmes s'étaient formées sans doute des débris de celles qui les avaient précédées; que d'y reconnaître, disons nous, et d'y retrouver dans tous les mots, ces racines, ces signes élémentaires qui ont dû former la langue primitive ou les langues primitives des hommes (toujours en supposant qu'il y ait eu une ou plusieurs langues primitives). On conçoit que le tems, les événemens, les migrations de peuples, les conquêtes, le commerce et mille circonstances de tous genres qui ont séparé ou mêlé les peuples, ont pu et dû effacer ces antiques traces, et qu'il est même étonnant qu'il en subsiste encore quelques-unes, et que s'il en subsiste, il doit être à peu près impossible de les découvrir (1).

Ce qu'on peut attendre de mieux de toutes ces conjectures sur l'origine et la formation des langues, ce n'est pas la satisfaction qui résulte de la démonstration complète d'une vérité importante, c'est celle que font naître des observations et des conjectures ingénieuses, des probabilités raisonnablement déduites (2).

(1) Combien de tems peut-on estimer, en général, que doive durer une langue? Combien, depuis le commencement du monde, peut-on imaginer qu'il y ait eu de générations de langues sorties l'une de l'autre?

Voilà de terribles questions et sur lesquelles il ne tient qu'aux érudits de s'exercer.

(2) Il ne faut pas prendre des recherches dans lesquelles on peut entrer sur ce sujet pour des vérités historiques, mais

J. J. Rousseau, qui a employé un admirable talent d'écrire à rendre spécieux plus d'un paradoxe, veut prouver dans un de ses ouvrages (1), que l'homme n'était pas fait pour se réunir en sociétés civilisées, pour bâtir des villes, pour obéir à des lois, et pour cultiver les arts ; que la nature le destinait à vivre errant dans les forêts et se retirant dans les cavernes comme les animaux sauvages, et surtout que l'espèce humaine eût été plus heureuse si elle ne fût jamais sortie de cet état qu'il suppose avoir été le premier et le naturel état de l'homme.

Il entrait dans son système de prouver que notre espèce n'était pas même appelée à parler, puisque la parole est le premier et le plus fort lien de la société humaine.

Il a donc consacré une partie de son discours à faire voir combien il a dû être difficile aux hommes d'inventer le langage, de trouver toutes les espèces de mots, à commencer par les substantifs ou noms communs, qui cependant étaient, à ce qu'il pense, les plus simples à imaginer.

Il montre que ces noms communs étant des noms de genres et d'espèces, il a fallu avoir fait des comparaisons, des classifications qui auront dû d'abord man-

seulement pour des raisonnemens hypothétiques et conditionnels, plus propres à éclaircir la nature des choses qu'à en montrer la véritable origine. (Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes.*)

(1) *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité*, etc.

quer souvent de justesse, et être bien des fois corrigées et refaites:

Les adjectifs ont été d'une invention beaucoup plus difficile, puisque ce sont des noms qui supposent des abstractions, et que les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles.

Que sera-ce des noms de nombre?.... et des verbes avec toutes leurs inflexions?... et des prépositions, qui ne servent qu'à lier des mots entre eux, qu'à exprimer des rapports infiniment variés, toujours abstraits et souvent très-délicats à saisir et à distinguer?..... Que sera-ce de la syntaxe? et des moyens d'enchaîner les propositions, les raisonnemens et de former toute la logique du discours (1)?

(1) « Ne peut-on pas, sans offenser personne, supposer que » l'alphabet a commencé par des cris et des exclamations?... » Des exclamations formées par des voyelles, aussi natu- » relles aux enfans que le coassement l'est aux grenouilles, » il n'y a pas si loin qu'on le croirait à un alphabet com- » plet. Il faut bien qu'une mère dise à ses enfans l'équiva- » lent de *viens*, *tiens*, *prends*, *tais-toi*, *approche*, *va-t-en*; » ces mots ne sont représentatifs de rien, ils ne peignent » rien; mais ils se font entendre avec un geste. De ces rudi- » mens informes, il y a un chemin immense pour arriver à » la syntaxe. Je suis effrayé quand je songe que de ce seul » mot *viens*, il faut parvenir un jour à dire : *Je serais venu,* » *ma mère, avec grand plaisir, et j'aurais obéi à vos ordres,* » *qui me seront toujours chers, si, en accourant vers vous,* » *je n'étais pas tombé à la renverse, et si une épine de votre* » *jardin ne m'était pas entrée dans la jambe gauche.* Il semble

« Quant à moi, dit-il, effrayé des difficultés qui se » multiplient, et convaincu de l'impossibilité presque » démontrée que les langues aient pu s'établir par » des moyens purement humains, je laisse à qui voudra » l'entreprendre la discussion de ce problême difficile : » lequel a été le plus nécessaire de la société déjà liée » à l'institution des langues, ou des langues déjà in- » ventées à l'établissement de la société (1) ? »

» à mon imagination étonnée qu'il a fallu des siècles pour » ajuster cette phrase, et bien d'autres siècles pour la pein- » dre. » (VOLTAIRE. *Dictionn. philosop.*, au mot A. B. C., ou alphabet.

(1) Le philosophe de Genève, dans ses notes sur le même discours, va jusqu'à faire entendre que les langues, non-seulement ne sont pas nécessaires aux hommes, mais qu'elles ont même plus d'inconvéniens que d'avantages. Il est en cela conséquent avec lui-même : *L'homme qui pense est un animal dépravé.* Il est certain que les langues servent à rappeler et à faire naître les pensées auxquelles elles fournissent des signes; elles sont donc un instrument de dépravation. J. J. Rousseau cite à l'appui de cette opinion assez étrange, un passage non moins extraordinaire d'Isaac Vossius, dans son ouvrage, DE POEMATUM CANTU ET VIRIBUS RYTHMI : « *Nec quidquam felici-* » *tati humani generis decederet, si pulsâ tot linguarum peste* » *et confusione, unam artem callerent mortales, et signis,* » *motibus, gestibusque licitum foret quid vis explicare. Nunc* » *verò ità comparatum est, ut animalium, quæ vulgo bruta* » *creduntur, melior longè quam nostra hâc in parte videatur* » *conditio, ut potè quæ promptiùs ac forsan feliciùs sensus et* » *cogitationes suas sine interprete significent, quam ulli* » *queant mortales, præsertim si peregrino utantur sermone.* » (P. 66.)

Dans un autre ouvrage intitulé : *Essai sur l'origine des langues*, le même écrivain a commencé par supposer quelques sociétés formées, quelques pays habités ; puis il a proposé des conjectures sur le premier langage des hommes ; il le fait naître des passions ; il présume et veut prouver que ce premier langage a dû être très-figuré, très-hyperbolique, parce que toute passion exagère. Descendant ensuite à un état de civilisation commencée, il considère séparément l'origine des langues dans les pays chauds et dans les pays froids ; il trouve que les langues du Nord ont dû être enfantées par les besoins pénibles, et celles du Midi par les affections douces ; selon lui, le premier mot, dans les pays froids, a dû être : *aidez-moi ;* dans les pays chauds, ç'a été : *aimez-moi.* Il s'est plu surtout à décrire d'une manière poétique les premières scènes de la vie pastorale des peuples de l'Arabie et de la Chaldée, les rendez-vous des jeunes gens et des jeunes filles aux puits du désert où ils allaient abreuver leurs chameaux ; il semble avoir emprunté, pour ses charmantes descriptions, les couleurs de la Bible dont il s'est servi si heureusement dans son poëme du *Lévite d'Ephraïm.*

Mais J. J. Rousseau paraît avoir été ici plus poète que philosophe ; il s'est livré à son imagination ; et lorsqu'il prétend assigner des origines toutes différentes aux langues du nord et aux langues du midi, il est assez remarquable qu'il les fasse commencer les unes et

les autres par deux mots dont le son se ressemble si fort, *aidez-moi* et *aimez-moi*, qu'on pourrait très-aisément s'y méprendre ; et qui empêcherait qu'on n'eût dit, au Nord, *aimez-moi* dans le sens d'*aidez-moi*, et au Midi, *aidez-moi*, pour signifier *aimez-moi ?*

Cette ressemblance même de sons est une petite recherche qui trahit l'art de l'écrivain, et n'inspire guère de confiance pour ses conjectures si agréablement présentées.

Condillac a fait aussi son système sur la formation des langues. Supposant les hommes rassemblés et au moins un commencement de société entre eux, il leur prête d'abord un *langage d'action* qui a dû, selon lui, précéder la parole, c'est-à-dire que les hommes se sont fait entendre les uns aux autres par des signes que l'auteur appelle exclusivement *signes naturels*, tels que les gestes, les mouvemens du visage, les regards, les cris, les accens inarticulés de la voix ; ils y ont joint ensuite *les signes artificiels* (1) et de convention, c'est-

(1) Il me semble que l'homme n'étant pas muet, mais tenant de la nature les organes de la parole, et des facultés intellectuelles qui lui rendent l'usage de la parole nécessaire, on ne peut pas considérer en lui la parole ou le langage articulé comme un *signe* purement *artificiel ;* il me semble qu'il est plus juste de le regarder comme *naturel* et *artificiel* tout ensemble ; c'est-à-dire que ce signe est à la fois un don de la nature et une invention de l'homme : différent en cela de l'écriture, qui est un *signe* purement *artificiel*, et entièrement d'invention humaine ; on conçoit que l'homme aurait pu ne

à-dire, selon notre auteur, les mots dont les langues se sont formées.

Condillac pense que les premiers mots ont dû être des *onomatopées*, c'est-à-dire qu'ils ont été formés de sons analogues aux objets qu'ils devaient représenter (1); qu'ensuite on a fait d'autres mots qui ont désigné d'abord des individus, puis des espèces et des genres.

Il remarque, comme J. J. Rousseau, que les hommes qui ont fait la langue primitive (s'il y a eu une langue primitive faite par des hommes) avaient peu de connaissances, étaient peu accoutumés à l'ob-

découvrir jamais celui-ci, ne le jamais connaître; mais il ne pouvait pas plus rester sans parole que rester sans mouvement; il a parlé comme il a marché, parce que cela était dans sa nature. Mais il est vraisemblable (si l'on peut faire à cet égard des conjectures), il est vraisemblable que ses premiers accens, ses premiers mots, n'exprimant qu'imparfaitement et obscurément ses affections et ses idées, il a commencé par y joindre un langage d'action, des gestes, une pantomime, afin de se rendre intelligible. On fait comprendre aux enfans les premiers mots qu'on leur dit, en joignant à ces mots des gestes; on parvient même à se faire entendre des animaux; on les accoutume à obéir à certains mots, à certains sons, à force de les leur répéter, en les accompagnant d'une pantomime qui les leur fait comprendre.

(1) Cette classe de mots, dans toutes les langues, ne peut être très-nombreuse: car elle comprend exclusivement les mots servant à exprimer des objets ou des actes qui se distinguent par un bruit ou un son que l'oreille peut discerner.

servation et à la réflexion; qu'ils ont dû se trouver souvent embarrassés, et qu'enfin l'ouvrage de la formation des langues a dû être d'une bien longue durée et s'avancer par des progrès lents et presque insensibles.

Il ajoute qu'il est plus vrai de dire que les langues se sont faites, et que les hommes n'y ont jamais travaillé de dessein formé;

Que ce sont les besoins qui ont créé les langues;

Qu'en effet les besoins produisent les observations;

Les observations donnent les idées;

Les idées réunies forment les connaissances;

Des idées et des connaissances viennent les expressions qui servent à les conserver, à les combiner et même à les étendre.

Les progrès des idées et des connaissances amènent aussi avec eux les progrès des langues.

Aussi « les langues *les plus riches* sont-elles celles » des peuples qui ont beaucoup cultivé les arts et les » sciences. »

Cette phrase semble avoir été empruntée par Condillac de Voltaire. On la retrouve, *mot à mot*, dans le dictionnaire philosophique, au mot *langue*, si ce n'est que Voltaire a dit : *les langues les plus complètes;* et Condillac aurait bien dû lui emprunter cette expression qui convenait mieux à son système, où il n'est point du tout question de ce qui *enrichit* particulièrement les langues, c'est-à-dire de la poésie et de l'éloquence,

mais seulement de ce qui les *complète*, de ce qui suffit à l'expression positive des faits, des pensées et des raisonnemens.

Condillac n'a considéré les langues que sous le point de vue rationnel, que comme des instrumens de raisonnement; il ne paraît pas avoir assez tenu compte de l'imagination et de la sensibilité, qui sont pourtant les facultés dominantes de l'homme, celles qui lui font éprouver le plus vivement et le plus fortement le désir de communiquer et de faire partager à ses semblables les affections qu'il éprouve, les mouvemens dont il est agité; au Nord comme au Midi, quoi qu'en dise J. J. Rousseau, cè sont vraisemblablement les passions, autant que les besoins, qui ont trouvé des paroles.

Au reste, Condillac a grand soin d'avertir qu'il ne donne pas son système pour certain. « Quand je parle, » dit-il, d'une première langue, je ne prétends pas » établir que les hommes l'ont faite; je pense seule- » ment qu'ils l'ont pu faire. »

De tout ce que je viens de dire, il résulte que les divers systèmes bâtis par de grands philosophes, sur l'origine et la formation des langues, n'offrent guères rien de plus que des conjectures plus ou moins ingénieuses. Après avoir vu de pareils hommes s'égarer dans de vaines hypothèses, vous jugez bien que je n'ai pas même cherché à en construire une qui n'eût pas été plus solide que les leurs, et qui sans doute eût été moins

spécieuse. Des travaux de ce genre-là ne sont pourtant pas tout-à-fait infructueux; si l'on n'arrive pas à la solution cherchée, on fait sur la route des découvertes utiles ou curieuses, et qui servent aux progrès de l'intelligence humaine.

Est quòdam prodire tenùs, si non datur ultrà.

SECONDE PARTIE.

De la variété des langues, de leur progrès et de leur déclin.

Si l'on ne peut pas dire d'où nous viennent les langues, si non de la nature, si l'on ne peut pas montrer comment elles se sont formées, on n'explique pas mieux cette variété infinie qui existe entre elles, et l'on a même de la peine à rendre exactement compte des changemens qui arrivent dans une langue vivante, changemens dont la succession est continue, rapide et insensible tout à la fois.

Pourquoi tous les hommes ne parlent-ils pas la même langue? d'où vient cette prodigieuse diversité d'idiomes, de dialectes, de jargons innombrables répandus sur la surface du globe? Y a-t-il une différence réelle,

quant aux organes de la parole, entre les divers peuples de la terre ? Cette différence n'a pas été jusqu'à présent aperçue par les plus habiles anatomistes ; comment donc se fait-il que des hommes séparés les uns des autres par un bras de mer, par une chaîne de montagnes ou seulement par une distance plus ou moins grande, expriment les mêmes idées par des mots qui n'ont pas la moindre ressemblance, pas le moindre rapport (1), ensorte qu'ils ne peuvent s'entendre ni communiquer entre eux à l'aide du langage ?

Pourquoi, dans le même pays, les enfans n'entendent-ils et ne parlent-ils plus la langue des pères, et cela sans prendre pour termes des époques très-éloignées l'une de l'autre ? Déjà, parmi nous, les femmes et les hommes qui n'ont pas étudié entendent difficilement Amyot (2) et Montaigne (3), dont le français n'a pas deux cent cinquante ans de date.

Blaise de Vigenère (4) a traduit en français, dans le seizième siècle, le français de Ville-Hardouin (5),

(1) *Black*, en anglais, signifie *noir*, le contraire de *blanc* en français. On dit en latin *caldus*, en français *chaud*; *cold*, en anglais, veut dire *froid*.

(2) Amyot, mort en 1593, à quatre-vingts ans.

(3) Montaigne, mort en 1592, à soixante ans.

(4) A vécu de 1522 à 1596.

(5) Geoffroy de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, a écrit comme témoin oculaire *l'Histoire de la Croisade*, laquelle se termina à la prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens.

qui était du commencement du treizième ; et Vigenère aurait de nos jours presque besoin d'être traduit.

Il en est de même de toutes les langues. Le grec d'Homère et d'Hésiode diffère de celui d'Hérodote, et celui-ci n'est plus la langue de Démosthènes, laquelle se retrouve encore moins dans les pères grecs. Aujourd'hui le grec moderne, tout en conservant des traces de l'ancien, est pourtant une langue nouvelle. Privilége unique de la langue grecque ! avec tous ses changemens, elle est encore une langue vivante, et son origine se perd dans la nuit des tems.

La langue latine était informe dans la loi des Douze Tables, publiée cinq siècles avant celui d'Auguste. Ennius, qui vivait deux cents ans avant Virgile, fut pour les Romains ce qu'ont été pour nous Marot et Ronsard. Catulle et Lucrèce ne parlent pas la même langue que Virgile et qu'Horace, et celle de ces grands poètes est déjà gâtée et un peu moins claire dans les vers trop pompeux de Lucain ; elle est encore plus altérée dans Claudien et dans Ausone. De même, on ne retrouve ni la clarté ni la pureté de Cicéron et de César dans les orateurs du quatrième siècle, dans Eumenès, dans Pacatus.

Notre langue, comme la plupart de celles de l'Europe, a commencé vers le neuvième siècle ; elle s'est formée lentement, et cependant on suit assez aisément ses variations successives. Moulinet trouvait déjà de

son tems que le roman de *la Rose* (1), qui ne lui était antérieur que de deux siècles au plus, avait besoin d'interprétation ; Marot pensait de même du français de Villon, lequel vivait moins de cent ans avant lui.

Johnson, qui a donné en tête de son dictionnaire une *Histoire abrégée de la langue anglaise*, a pris soin de rapporter des morceaux originaux de différens auteurs de chaque siècle, en commençant par le roi Alfred, qui écrivit, dans le neuvième siècle, en langue saxonne (cette langue a été pour l'anglais ce que la langue *romane* a été pour la nôtre), et en finissant au règne d'Elisabeth, au commencement du dix-septième siècle. On voit la langue anglaise changer successivement à tel point que l'idiome du neuvième siècle est absolument inintelligible pour le dix-septième.

Et cependant chacun de nous a entendu très-bien le langage de son père, qui lui-même a conversé avec le sien! Comment donc se fait-il que malgré cette tradition non interrompue, notre langue soit si différente de celle de nos aïeux? Comment s'est fait ce changement si insensible dans ses progrès, si grand et si évident lorsque l'on rapproche et que l'on compare les deux extrémités?

(1) Guillaume de Lorris, premier auteur du roman de *la Rose*, mourut vers 1260, cinq ans avant la naissance du Dante. Jean de Meun, dit Clopinel, continua ce roman vers le milieu du quatorzième siècle. Moulinet le *translata* en prose au commencement du seizième.

Voilà encore des questions qui ont fourni et qui fourniront une ample matière à des conjectures, à des systèmes, mais dont il se pourrait bien qu'on ne donnât jamais la solution satisfaisante.

Ne vaut-il pas mieux avouer son ignorance, que d'expliquer la différence des langues comme l'a fait un savant du seizième siècle, le président Fauchet? Selon lui, Dieu n'a pas voulu que les hommes parlassent tous la même langue, parce qu'ils seraient devenus trop savans; « car si, comme la raison est commune à tous » les hommes (j'entends bien nés), il n'y eût eu qu'une » langue, nous eussions retenu trop de secrets de na- » ture, tant par la *traditive* (tradition) de nos pères, » que l'aisée communication par tout le monde; et le » tems que nous consommons pour apprendre la pa- » role eût été employé à apprendre les choses que » nous cherchons. » *Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et romans*, liv. Ier, chap. I. C'est ainsi que raisonnait à Paris, vers 1580, un président de la cour des monnaies, et l'un des plus savans hommes de son tems.

Ce qu'on peut dire de raisonnable sur la différence des langues paraît se réduire à ceci : c'est que le genre humain offre de nombreuses variétés; c'est que non-seulement il y a des hommes blancs, il y en a de noirs, de cuivrés, de barbus, d'imberbes; les uns à longs cheveux fins, les autres avec une espèce de laine courte et crépue; ceux-ci d'une haute stature,

ceux-là presque nains; certaines races au nez long et aquilin, d'autres au nez large et épaté, etc....; mais que même à des distances qui ne sont pas très-considérables, en voyageant d'une province à l'autre d'un même royaume, on aperçoit des différences marquées dans la structure extérieure, dans le maintien, dans les traits, dans la couleur du teint, dans les manières, dans les goûts, dans les habitudes. A toutes ces différences, il faut ajouter celle du langage, qui sans doute est une suite et un effet de toutes les autres; et comme on n'explique point les variétés morales et physiques de l'espèce humaine, il n'est pas plus facile de rendre raison de cette innombrable variété d'idiomes qui distinguent et séparent les différentes races d'hommes.

La faculté de parler est un don de la nature, et un attribut distinctif de l'espèce humaine (1); mais les

(1) Il n'est pas bien certain que les animaux n'aient pas entre eux des langues pour se parler et s'entendre; il est même très-probable qu'ils en ont : mais probablement aussi ces langues ne sont pas fort riches, et ne s'étendent pas au-delà du cercle des besoins et des passions de chaque espèce.

Il est évident qu'on accoutume des animaux domestiques à entendre leurs noms, à obéir à certains commandemens; ils répondent dans leur langage aux mots caressans qu'on leur dit; ils distinguent fort bien dans la bouche de leur maître l'éloge, le blâme, la menace, etc. Il y avait, dit-on, dans le vivier du Louvre, du tems de Charles IX, des brochets qui, lorsqu'on criait : *lupule*, *lupule*, se montraient et venaient prendre le pain qu'on leur jetait. Nous avons vu au Jardin des

langues sont, en partie, d'invention et de convention; si les hommes ne les ont pas faites exprès et de dessein formé, au moins se sont-elles faites en passant par leurs bouches; il n'est donc pas étonnant qu'elles participent de la nature des choses humaines, et qu'elles aient, comme toutes les autres, leurs progrès, leur décadence et leur fin.

Elles suivent les différens périodes de la civilisation des sociétés. La langue d'une peuplade sauvage a peu de mots, qui ne sont guère que des noms d'objets physiques : le sauvage n'ayant point ou ayant peu d'idées abstraites, n'aura pas besoin de beaucoup de termes pour les exprimer, et il ne connaîtra pas même les noms de nombre au-delà de *trois* ou de *cinq;* mais il emploiera souvent des expressions métaphoriques, des images, des comparaisons prises de tous les objets qui frappent ses sens; et son langage animé, riche de figures, aura une couleur poétique. Que chez cette peuplade la civilisation s'établisse, que les besoins s'accroissent, que les rapports sociaux se consolident et s'étendent, la langue prendra de l'accroissement; il faudra de nouveaux mots pour exprimer des idées nouvelles; le langage gagnera en expressions métaphysiques et abstraites autant qu'il perdra en locutions vives

Plantes l'ours que le peuple avait surnommé *Martin*, monter à l'arbre lorsque les spectateurs lui en faisaient des invitations réitérées en criant : *Monte à l'arbre, Martin!* et lui promettaient une récompense.

et fortes, en images hardies; il deviendra plus positif et plus rationnel, mais moins pittoresque et moins passionné.

Mille circonstances peuvent altérer, changer, mêler ensemble les langues déjà formées : les conquêtes, les migrations de peuples ou de colonies, le commerce, les voyages, les traités, les guerres mêmes, tout ce qui rapproche et mêle des peuples différens. Quelquefois de deux langues il s'en formera une troisième ; c'est ainsi que le latin sortit de l'ancien étrusque et du grec ; c'est ainsi que la plupart des langues du midi de l'Europe se sont faites et de l'idiome indigène et du latin qui y fut apporté par les Romains conquérans. La nôtre en particulier s'est formée de l'ancien celte que parlaient les Gaulois, et du latin qui était la langue de César, et de la langue des Francs qui vinrent soumettre à leur tour et Gaulois et Romains. L'anglais est venu en partie du Nord avec les Pictes et les Scandinaves ; il dut recevoir des mots latins lorsque les Romains eurent soumis quelques provinces de l'Angleterre ; les rois saxons qui s'établirent dans Albion y portèrent leur langue, et le français vint s'y mêler lors de la conquête de Guillaume, au onzième siècle. Ce mélange se fait insensiblement, et ne devient remarquable qu'après un certain nombre d'années. On trouve, dit-on, des mots persans dans Xénophon, et des latinismes dans Plutarque.

Veut-on chercher comment une langue pourrait se

conserver long-tems la même, sans changement, sans altération ? il faut supposer un peuple dans un état de civilisation peu avancé, n'ayant ni livres ni écrivains, ne connaissant point les arts d'imagination et d'agrément, étranger aux sciences ; un peuple chez lequel toutes les distinctions de rang et les inégalités de fortune fussent à peu près inconnues, chez lequel enfin chaque individu, occupé de se procurer, par un travail assidu et pénible, les choses nécessaires à la vie, n'eût point de tems à donner aux études contemplatives et aux jouissances qui veulent des loisirs ; il faudrait aussi supposer qu'il fût tellement séparé du reste de la terre, qu'aucune communication avec d'autres peuples ne pût lui donner d'idées nouvelles ; un tel peuple, s'il pouvait exister, ne serait guère au dessus de l'état sauvage ; la sphère de ses pensées serait fort peu étendue ; et comme aucune circonstance extérieure ne viendrait l'agrandir, la langue de ce peuple pourrait demeurer long-tems la même, ne faisant pas plus d'acquisitions que de pertes.

Mais cette supposition est une chimère ; un tel peuple n'a jamais existé et n'existera jamais ; chez toutes les associations humaines, la marche ordinaire de la civilisation est d'aller en augmentant, d'arriver même jusqu'à un excès qui produit souvent les vices, les erreurs et les crimes ; telle a été la situation de l'empire romain lors de sa décadence. Quelquefois aussi cette marche devient rétrograde vers l'ancien état d'ignorance et de barbarie : les langues se modèlent sur

les mœurs, sur les opinions, sur les connaissances, sur les institutions ; leur sort, comme celui des peuples, dépend beaucoup des événemens qui changent l'esprit des gouvernemens et la face des empires.

Il arrive ordinairement une époque où une langue semble atteindre son plus haut point de perfection ; c'est lorsqu'une nation est arrivée à un degré de civilisation très-élevé, sans qu'il y ait pourtant de l'excès ; lorsque les sciences et les arts y sont en honneur ; lorsque les lettres surtout y sont cultivées avec ardeur par des hommes habiles, sans être encore l'occupation d'un très-grand uombre ; lorsque ces hommes ayant étudié avec fruit d'autres langues anciennes ou étrangères, en importent les richesses dans leur langue maternelle ; lorsqu'enfin ils lui apprennent, pour ainsi dire, à traiter des sujets nouveaux pour elle. Ces grands écrivains se rendent alors illustres en produisant des chefs-d'œuvre qui n'avaient pas encore de modèles dans leur langue ; ces chefs-d'œuvre déterminent le caractère et le génie de la langue, et deviennent eux-mêmes des modèles pour l'avenir ; tel a été le siècle de Sophocle, d'Euripide, de Platon chez les Grecs, celui de Virgile et d'Horace chez les Latins, celui de Corneille, de Boileau, de Racine en France.

Après cette époque de gloire, la langue peut encore se soutenir pendant un espace de tems plus ou moins long ; il se peut même qu'après s'être élevée et anoblie dans des ouvrages d'imagination, après avoir été enrichie et embellie par la poésie et par l'éloquence, elle

acquière encore de la flexibilité, de la finesse, une plus grande justesse d'expressions, plus de pureté, plus de clarté, plus de précision et d'exactitude grammaticale dans la construction des phrases; elle deviendra plus propre à la discussion, à l'analyse, à l'enseignement; elle gagnera en étendue et en souplesse; mais elle sera moins hardie, moins vive; on se plaindra que *le siècle devient prosaïque*, et que la diction comme la pensée est trop exacte : c'est ce qui est arrivé à notre langue; elle a été employée, pendant le dix-huitième siècle, par un assez grand nombre de poètes et d'écrivains célèbres (1) à la tête desquels il faut mettre Voltaire, dont les ouvrages forment, pour ainsi dire, à eux seuls, toute une littérature; mais la plupart de nos auteurs, surtout ceux qui ont écrit en prose, ne pouvant recommencer ce qui avait été bien fait avant eux, sont entrés dans des routes différentes, ont choisi et traité des sujets nouveaux, en sorte que si le siècle précédent nous avait laissé des chefs-d'œuvre où brillent le génie, l'imagination et le talent, on peut dire que le dix-huitième siècle a enrichi notre langue d'ouvrages plus analytiques, plus profondément pensés, plus variés, plus instructifs.

Mais c'est une vérité qu'une langue *vivante* n'est jamais fixée et qu'elle ne saurait l'être; on peut conser-

(1) J. J. Rousseau, Montesquieu, Buffon, Duclos, d'Alembert, Diderot, Thomas, Condillac, La Harpe, Ducis, Delille, Collin d'Harleville, Chénier, Legouvé, Parny, Bertin, etc.

ver une langue morte ; on peut en faire usage sans qu'elle éprouve de grands changemens ; elle demeure à peu près dans l'état où elle se trouvait au moment où elle s'est éteinte, témoin la langue latine, qui a été parlée et écrite par les savans, par les médecins, par les jurisconsultes pendant tout le moyen âge ; encore y a-t-il quelques observations à faire au sujet de cette langue :

1°. C'est qu'il a fallu, de toute nécessité, que les savans qui ont écrit en latin sur des inventions nouvelles, et que les Romains n'avaient pas connues, sur l'artillerie, par exemple, sur l'imprimerie, sur la gravure en taille douce, ou se servissent de mots latins, mais en leur faisant prendre une signification toute nouvelle, ou créassent exprès des mots nouveaux auxquels ils donnaient une physionomie latine.

2°. C'est que cette langue a été tellement étudiée, est devenue si usuelle parmi les savans du seizième siècle, que quelques-uns d'entre eux sont parvenus à l'écrire non seulement avec pureté, mais avec élégance, et qu'enfin leur latin est meilleur et plus semblable à celui qu'on parlait à Rome dans le bon tems, que ne l'était le latin des écrivains du tems où la langue encore vivante était cependant en décadence ; ainsi les connaisseurs sont d'accord qu'Erasme, que Muret, que Bembe, qu'Ange Politien et plusieurs autres de cette époque ont écrit en meilleur latin que Paul Orose, que Sulpice Sévère, que Sidoine Apollinaire, etc.

Mais revenons.

Une langue qui a cessé d'être usuelle peut rester long-tems en son dernier état ; mais on n'embaume que les morts ; une langue vivante, par cela même qu'elle vit, subit des changemens plus ou moins grands, plus ou moins rapides ; elle ne peut demeurer immobile (1) : comment arrêter des sons, enchaîner des paroles ? comment donner le privilége de l'immutabilité à des mots et à des syllabes, continuel jouet de l'usage ? La langue est la propriété de tous, et n'est celle de personne en particulier ; c'est une monnaie courante qu'aucun exclusivement n'a le droit de frapper, mais que tous font circuler, donnant la préférence ou l'exclusion à telles ou telles pièces, hasardant même d'en faire passer de nouvelles qui peuvent être refusées ou admises, selon que le grand nombre voudra ou ne voudra pas y reconnaître un titre et un son légitime ; le hasard, le caprice, la mode auront une grande influence sur l'usage, toujours mobile et souvent incertain ; enfin la langue parlée suivra nécessairement le cours des sciences, des arts, des mœurs ; les institutions et les connaissances nouvelles produiront des mots nouveaux, des métaphores, des comparaisons, des allusions encore inconnues ; tandis que d'autres mots, d'autres locutions, d'autres figures

(1) Dissertation, lue à l'académie française, sur cette question : *Qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante.* OEuv. de Moncrif, t. I, éd. in-8° en 2 v.

vieilliront et seront abandonnés, soit comme exprimant des choses tombées en désuétude, soit comme usés et devenus trop vulgaire, soit enfin comme trop grossiers pour des mœurs et des habitudes plus polies et plus raffinées.

Les changemens dans la langue écrite ne seront pas moins sensibles; elle éprouvera d'abord l'influence de toutes les circonstances qui agissent sur la langue parlée; mais de plus, à mesure que le nombre des écrivains augmente, les formes du style se répètent, vieillissent, s'épuisent; les locutions brillantes, les expressions heureuses frappent d'abord et font fortune; mais quand elles ont été beaucoup employées, elles paraissent communes et ne produisent plus d'effet; on cherche du nouveau, on veut dire autrement ce qui a déjà été dit; on veut attirer sur soi les regards, se faire remarquer dans la foule de ceux qui écrivent, offrir au goût blasé, dédaigneux des lecteurs, quelque chose qui le pique et le ranime; alors au style naturel et vrai des écrivains du bon tems succédera une manière d'écrire plus recherchée; on sentira que le public, rassasié de chefs-d'œuvre, demande du nouveau, et l'on ne trouvera souvent ce nouveau que dans le bizarre, le faux, l'exagéré; la prose deviendra ou voudra devenir poétique; elle affectera des métaphores outrées, des alliances étranges de mots incohérens; la poésie enchérira sur la prose en fait d'exagération et de recherche; les vers, au lieu de sortir du cœur et de l'ame

du poète, seront le fruit d'un travail mécanique et froid, appliqué à trouver des expressions sans justesse, sans vérité, mais étonnantes par leur singularité même; et il arrivera souvent que le lecteur, trompé, prendra son étonnement pour du plaisir et de l'admiration; les succès obtenus par quelques écrivains qui seront entrés dans ces routes nouvelles, y en entraîneront beaucoup d'autres à leur suite; ceux qui voudront rester fidèles au droit sens, à la raison, à la nature, paraîtront timides et décolorés auprès des novateurs hardis et prodigues de tournures inusitées et de locutions extraordinaires.

La langue est plus en danger de se détériorer lorsque les connaissances littéraires sont plus répandues en superficie, et moins rassemblées en masse, c'est-à-dire lorsqu'au lieu d'un petit nombre d'hommes de lettres de profession, méritant ce nom sans le prendre, il y en a beaucoup qui le prennent sans le mériter; lorsqu'il paraît tous les jours des feuilles écrites avec précipitation, par conséquent avec négligence, et qui deviennent la lecture habituelle de presque toutes les classes de la société. A une pareille époque beaucoup de personnes croient pouvoir écrire tout ce qu'elles pensent, et publier tout ce qu'elles écrivent; chacun fait au moins sa brochure et se croit un auteur; des personnes douées de beaucoup d'esprit naturel et d'une imagination vive, accoutumées à briller dans un salon par une conversation animée et semée de traits remarquables, écrivent précisément comme elles parlent; elles

se laissent aller à beaucoup d'écarts, tombent dans des incorrections fréquentes, hasardent des images incohérentes, singulières, ne s'entendent pas toujours elles-mêmes, mais sont satisfaites de ce qu'elles ont dit, si elles ont produit de l'effet. De pareils écrivains gâtent la langue, et la gâtent encore plus si les circonstances favorables où ils se trouvent, leur état dans le monde, leur grande fortune, si leurs bonnes qualités même et ce qu'ils ont de talent font qu'on loue jusqu'à leurs défauts, et qu'on les propose pour modèles.

Quintilien eut beau avertir les jeunes gens de se défier de Sénèque ; celui-ci eût des successeurs qui firent bien pis qu'imiter ses défauts ; ils les surpassèrent, ils eurent moins de pensées que lui, et poussèrent plus loin l'apprêt du style et la recherche de l'expression.

Alors on n'a plus de règle fixe ; la critique et la grammaire même deviennent incertaines ; le public lisant tous les jours des écrits, où il n'y a ni justesse de pensées, ni propriété d'expressions, ni correction de style, désapprend nécessairement la langue, qui, tiraillée en tous sens, défigurée de toutes manières, éprouve à chaque instant de nouvelles atteintes, reçoit de fréquens outrages, et tombe plus ou moins promptement dans le désordre, dans la confusion, dans une véritable anarchie.

Il y aura peu de moyens d'arrêter cette décadence, qu'il sera plus facile de prévoir que d'empêcher, parce qu'elle est dans la nature même des choses ; il faut que

les hommes, que les peuples, que les langues vieillissent et meurent; on peut prolonger leur existence; mais on ne peut les sauver de la destruction.

Etienne Pasquier, écrivain contemporain de Charles IX et de Henri III, a cru que le tems où il vivait était celui de la perfection de la langue française, qui lui paraissait irrévocablement fixée par le fameux Ronsard, qu'il met à côté, sinon au dessus de Virgile.

Et cependant on sait où en était alors notre langue; Malherbe n'était pas venu; ce fut lui *qui, le premier en France*,

Fit sentir dans les vers une juste cadence.

Après lui Regnier, et surtout Corneille, ont commencé à faire notre langue poétique, que Boileau et Racine ont perfectionnée.

Rabelais, Amyot et Montaigne lui-même n'avaient point fixé la prose française; elle commença à Balzac et à Voiture; mais combien elle a changé depuis ces écrivains, qui pourtant ne sont pas oubliés, et qu'on lit encore avec plaisir! Après eux, Pascal, Bossuet, Fénélon, La Bruyère, madame de Sévigné ont, dans des genres divers, formé, agrandi, embelli la langue; leurs ouvrages sont demeurés et demeureront, parce que ce sont des chefs-d'œuvre; mais les longues périodes des écrivains de Port-Royal sont passées de mode, aussi bien que le style de l'Astrée et celui des interminables romans des Scudéry et des la Calprenède; les grands

écrivains du dix-huitième siècle, Buffon, Montesquieu, J. J. Rousseau et Voltaire emploient déjà une langue différente de celle des célèbres prosateurs du siècle précédent; et il est évident pour les hommes d'un goût exercé que la langue dont se servent à présent nos écrivains les plus connus n'est pas tout-à-fait celle des bons auteurs du siècle dernier. On peut prédire à coup sûr que la langue changera encore. Que sera-t-elle au vingt-deuxième ou vingt-troisième siècle? Probablement elle aura plus perdu que gagné; on avouera alors que la véritable, que la belle langue française se trouve dans les poètes et les écrivains des dix-septième et dix-huitième siècles: mais chacun emploiera celle qui aura cours de son tems, en regrettant ces époques d'une littérature plus saine et parfaite, comme les Latins du cinquième et du sixième siècles, en admirant Cicéron et Virgile, écrivaient dans un style bien différent de la langue classique des bons auteurs.

La multiplicité des traductions altère et corrompt la langue qui sert à traduire; elles y importent non-seulement des mots nouveaux (ce qui ne serait pas toujours un mal), mais une construction, une phraséologie qui donnent à la traduction une physionomie étrangère; la langue traduisante se teint, si l'on peut ainsi s'exprimer, des couleurs de la langue de l'original traduit, et par conséquent elle perd de sa couleur propre: ces changemens lui sont rarement avantageux.

Ajoutez que beaucoup de ces sortes de travaux sont faits à la hâte et par des mains inhabiles ou négligentes.

Depuis que nous sommes inondés des traductions de romans, de pièces de théâtres, et d'autres ouvrages anglais ou allemands, on s'aperçoit que des anglicismes et des germanismes s'introduisent tous les jours de plus en plus dans notre langue, et changent son caractère et sa physionomie; elle perd surtout de sa clarté, de sa marche méthodique, régulière, raisonnable; elle devient boursoufflée et vide, bizarre et inintelligible; ce n'est plus du français.

On a remarqué que les nations de l'Europe tendent à se rapprocher par des communications plus faciles et plus fréquentes; on en tire la conséquence que leurs langues se rapprocheront comme elles; que le français et l'anglais, par exemple, seront entendus et parlés dans deux siècles par toute l'Europe; mais si cela arrive, n'est-il pas probable que de ces deux langues, il pourra s'en former une troisième qui ne sera plus ni le français ni l'anglais? qu'il en sera comme du latin du moyen âge, qui, se mêlant avec les langues indigènes, a formé le français, l'italien, l'espagnol? Si l'anglais et le français deviennent des langues communes pour l'Europe, s'ils se mêlent avec tous les autres idiomes des différentes contrées européennes, loin que ce mélange les fasse vivre, il les tuera; et dans plusieurs siècles, ce seront

des langues mortes ; on ne les trouvera plus que dans les livres.

Verborum vetus interit ætas...
Debemur morti nos nostraque. HORAT.

« Tout gémit sur la terre et tout marche au tombeau. »
DUCIS.

Il survit seulement dans quelques langues un petit nombre de chefs-d'œuvre qui deviennent, chez les générations nouvelles, le sujet des recherches et des études des savans. Ces chefs-d'œuvre conservent leur antique réputation, qui s'augmente encore en vieillissant; monumens immortels faits pour l'admiration et l'instruction des siècles à venir.

TRADUCTION
DE LA PRÉFACE
DU DICTIONNAIRE
DE LA LANGUE ANGLAISE

DE SAMUEL JOHNSON.

AVERTISSEMENT.

En ma qualité d'académicien et de membre de la commission du dictionnaire, j'ai cru devoir étudier la méthode que Samuel Johnson a suivie pour composer son dictionnaire anglais, qui jouit d'une grande estime. J'ai traduit sa Préface, et je fais imprimer ici ma traduction. Je ne pense pas qu'il en existe une autre en français; du moins je n'en connais pas.

Je ne me souviens plus où j'ai lu ces deux vers anglais attribués à Garrick:

..... Johnson, well arm'd, like a hero of yore,
Has beat'n forty French, and could beat forty more.

On pourrait les rendre à peu près de cette manière :

Notre brave Johnson, bien armé de doctrine,
Fort comme un paladin du tems de Mélusine,
De quarante Français est demeuré vainqueur;
Et quarante de plus ne lui feraient pas peur.

En voici une traduction un peu plus fidèle:

Notre savant Johnson, dont Albion s'honore,
De nos preux du vieux tems égalant les hauts faits,

Seul, est resté vainqueur de quarante Français,
Et seul, il en battrait plus de quarante encore.

Le lecteur choisira, s'il veut, entre ces deux versions.

Si cette plaisanterie anglaise ne prouve pas clairement que le dictionnaire de Johnson soit très-supérieur à celui de l'académie, elle montre qu'il y a chez nos voisins un certain orgueil national qui les porte à louer et à préférer ce qui est anglais, leurs poètes et leurs écrivains, comme tout le reste.

Il n'en est pas de même en France. On y réussit en dénigrant les auteurs français les plus justement célèbres, et en élevant au dessus d'eux quelques étrangers. On pourrait citer tel ouvrage dont ce système a fait le succès et la réputation.

Il faut être juste, et chercher l'instruction partout où elle se trouve. J'ai cru qu'on serait bien aise de connaître un ouvrage important et utile d'un homme qui fut à la fois poète, romancier, moraliste, biographe, grammairien, lexicographe, bon écrivain, critique habile, et versé dans tous les genres de littérature.

PRÉFACE

DU

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE ANGLAISE

PAR SAMUEL JOHNSON.

Telle est la destinée des hommes que leur condition condamne aux plus obscurs emplois et aux plus humbles professions de la société, que c'est plutôt la crainte du mal que l'espérance du bien qui sert de mobile à leurs travaux; ils doivent s'attendre souvent au blâme et à la censure, et jamais aux éloges; s'ils ne réussissent pas, la honte et le mépris leur servent de punition; tandis que le succès ne leur vaudrait aucun applaudissement, ni leur exactitude et leur application aucune récompense.

Parmi ces mortels malheureux il faut compter l'auteur de dictionnaire, qu'on s'est accoutumé à considérer, non comme le pupille, mais comme l'esclave de la science, comme un travailleur, un pionnier de la littérature, condamné à déblayer et à rendre praticables les chemins par lesquels le savoir et le génie

courent à grands pas vers la gloire, sans daigner accorder un sourire à l'humble ouvrier qui leur débarrasse et leur aplanit la route. Tous les autres auteurs peuvent aspirer à la louange; les lexicographes ne peuvent espérer que d'échapper au reproche; encore cette récompense négative n'est-elle accordée qu'à un petit nombre d'entre eux.

Nonobstant ces motifs de découragement, j'ai entrepris un dictionnaire de la langue anglaise, de cette langue qui, en même tems qu'elle a été employée à cultiver toutes les branches de la littérature, est demeurée elle-même négligée jusqu'à présent; on l'a laissée s'étendre au hasard et sans direction, jusqu'à une abondance excessive et bizarre; elle a été soumise à la tyrannie des circonstances et de la mode; gâtée par les fautes de l'ignorance et par les caprices de l'innovation.

Lorsque je jetai un premier coup d'œil sur le travail que j'entreprenais, je trouvai que notre langue était abondante sans ordre, énergique sans règles; partout où je portais mes regards, ce n'était que doutes à éclaircir, que confusion à débrouiller, que désordre à redresser; il fallait choisir dans une quantité innombrable de matériaux différens, sans avoir de principes établis qui pussent déterminer le choix; il fallait reconnaître ce qui pouvait avoir été altéré ou corrompu, sans avoir de signes certains pour discerner ce qui serait irréprochable; enfin il y avait des façons de parler et des expressions à admettre ou à rejeter sans

avoir pour appui l'opinion d'aucun écrivain dont la réputation fût classique et l'autorité reconnue.

N'ayant donc d'autre assistance que celle que je pouvais tirer de la grammaire générale, je m'appliquai à la lecture de nos auteurs ; j'eus soin d'y noter tout ce qui pouvait servir à me fixer et à m'éclairer sur le sens et l'emploi de chaque mot ou de chaque phrase ; j'accumulai ainsi avec le tems les matériaux d'un dictionnaire ; me faisant par degrés une méthode, et m'imposant à moi-même, à mesure que j'avançais dans mon travail, des règles qui naissaient de l'expérience et de l'analogie, de l'expérience que la pratique et les observations augmentaient sans cesse, de l'analogie qui, obscure et incertaine dans certains cas, était évidente dans d'autres.

Sur l'orthographe

En réglant l'orthographe, qui a été jusqu'à présent abandonnée aux caprices et au hasard, j'ai cru nécessaire de distinguer entre les irrégularités qui sont inhérentes à la langue, et peut-être aussi anciennes qu'elle, et celles que l'ignorance ou la négligence des écrivains modernes a introduites. Chaque langue a ses anomalies qui sont embarrassantes et qui n'y sont pas d'une nécessité absolue ; toutefois il faut les souffrir comme des imperfections ordinaires aux choses humaines ; il faut seulement en faire la liste exacte, afin qu'on n'en puisse pas augmenter le nombre ; il faut déterminer en quoi elles consistent, afin qu'on ne puisse s'y méprendre ; mais en même tems chaque langue a

ses impropriétés et ses absurdités, et il est du devoir du lexicographe de les corriger ou de les proscrire.

Comme le langage a commencé par être purement oral, tous les mots d'un usage commun ou nécessaire ont été prononcés avant d'être écrits; et dans le tems où ils n'étaient encore fixés par aucun signe visible, la manière de les prononcer devait être extrêmement incertaine et diverse; c'est ainsi que nous remarquons aujourd'hui que les personnes qui ne savent pas lire saisissent mal les sons de beaucoup de mots, et ne peuvent guère les répéter sans se tromper dans la prononciation. Lorsqu'on ramena pour la première fois cet étrange et barbare jargon à un alphabet, chacun de ceux qui écrivirent essaya de rendre comme il pouvait, par le signe écrit, les sons qu'il était accoutumé à entendre et à prononcer, et il altéra les mots dans l'écriture de la même manière qu'il les avait altérés en parlant. La valeur des lettres, quand on en fit usage pour ce langage nouveau, dut être variable et vague; et, par suite encore, les premiers qui écrivirent employèrent des combinaisons de lettres différentes pour peindre le même son.

Cette incertitude dans la prononciation a produit en grande partie la variété des dialectes dans le même pays; variété qu'on a toujours observée être moindre, et tendre à se confondre à mesure que les livres se sont multipliés; et de cette représentation arbitraire des sons par des lettres, procède cette différence dans

la manière d'orthographier qu'on peut observer dans ce qui nous reste de l'ancien saxon, et je suppose aussi dans les premiers livres de chaque nation; différence qui embarrasse ou détruit l'analogie, qui entraîne des formations irrégulières de mots, et qui, étant une fois entrée et comme incorporée dans la langue, n'en peut plus être ensuite arrachée, et se refuse à toute réformation.

De cette espèce sont les dérivés *length* de *long*; *strength* de *strong*, *darling* de *dear*, *breadth* de *broad*; de *dry*, *drought*, et de *high*, *heigth*, que Milton, dans son zèle pour l'analogie, écrit : *higth ; quid te exempta juvat spinis de pluribus una ?* tout changer serait trop; ne faire qu'un changement, ce n'est rien.

Cette incertitude est très-fréquente dans les voyelles, qui sont prononcées si capricieusement, et modifiées de tant de manières, soit par accident, soit par affectation, non-seulement dans chaque province, mais dans chaque bouche; tellement que, comme le savent bien les étymologistes, il n'y a pas un grand compte à en tenir dans les recherches qu'on fait sur les mots qui ont passé d'une langue dans une autre.

De semblables défauts ne sont pas des erreurs dans l'orthographe, mais des taches de barbarie si profondément empreintes dans la langue anglaise, que la critique ne peut jamais l'en purifier; il doit donc être permis de les y laisser et de n'y point toucher; mais beaucoup de mots ont éprouvé de pareilles altérations par acci-

dent, ou ont été corrompus par ignorance, ou parce qu'on a cédé à la prononciation du vulgaire, et qu'on a eu la faiblesse de l'adopter ; quelques-uns continuent même à être écrits différemment selon que les auteurs y mettent plus ou moins de soin ou qu'ils sont plus ou moins habiles ; quant à ces sortes de mots, il était raisonnable de rechercher leur véritable orthographe, que j'ai toujours considérée comme devant dépendre de leur étymologie, et que par cette raison j'ai toujours rapportée à la langue originelle ; ainsi j'écris, *enchant*, *enchantement*, *enchanter*, d'après le français, et *incantation*, d'après le latin ; ainsi je préfère *entire*, à *intire*, parce que ce mot nous est venu, non pas du latin *integer*, mais du français *entier*.

Il y a beaucoup de mots dont il est difficile de dire si l'origine est latine ou française, parce que dans le même tems où nous avions des possessions en France, nous faisions le service en latin dans nos églises. Toutefois c'est mon opinion qu'en général nous avons emprunté davantage du français ; car parmi les termes d'un usage domestique et habituel, nous en avons peu de latins qui ne soient français, et nous en avons beaucoup de français qui n'ont rien de commun avec le latin.

Même dans les mots dont l'étymologie est visible, j'ai été souvent obligé de sacrifier l'uniformité, l'analogie à l'usage reçu ; ainsi j'écris, pour me conformer à une innombrable majorité, *convey* et *inveigh*, *deceit* et *receipt*,

fancy et *phantome;* quelquefois le dérivé change et ne conserve pas l'orthographe de sa racine; comme *explain* et *explanation*, *repeat* et *repetition*.

Quelques combinaisons de lettres ayant la même valeur, sont employées indifféremment, sans qu'on puisse découvrir une bonne raison de préférer telle combinaison à telle autre, comme dans *choak*, *choke; soap*, *sope; fewel*, *fuel*, et plusieurs autres; j'ai quelquefois placé ces sortes de mots en deux endroits différens avec leurs deux orthographes différentes, afin que ceux qui les chercheront sous l'une ou sous l'autre forme les trouvent aussitôt.

En examinant l'orthographe d'un mot douteux, on peut considérer la manière de l'écrire que j'ai suivie pour lui donner un rang dans la série des mots du dictionnaire comme celle à laquelle je donne la préférence; et ce n'est pas pour l'ordinaire sans y avoir bien pensé. J'ai laissé, dans les exemples que j'ai cités, à chaque auteur son usage d'écrire, sans le contrarier, afin que le lecteur puisse balancer les suffrages et décider entre nous; mais il ne faut pas croire que la décision de semblables questions doive toujours être déférée au savoir réel ou à la réputation de savoir; quelques hommes appliqués à de plus grandes choses ont peu réfléchi sur les sons et sur les dérivations des mots; quelques autres, habiles dans les langues anciennes, ont négligé celles dans lesquelles on peut le plus communément

trouver l'origine des mots de notre langue. Ainsi Hammond (1) écrit *fecibleness* pour *feasibleness*, parce qu'il s'est imaginé, à ce que je suppose, que ce mot était dérivé immédiatement du latin ; et quelques mots, comme *dependant*, *dependent*; *dependance*, *dependence*, changent leur dernière syllabe suivant que l'écrivain a présente à l'esprit l'une ou l'autre langue (le latin ou le français) à laquelle il la fait rapporter.

Dans cette partie de l'ouvrage (je veux dire l'orthographe) où le caprice s'est long-tems permis toutes sortes de libertés, et où la vanité s'est glorifiée de minces réformes, je me suis efforcé de marcher avec le respect d'un homme d'études pour l'antiquité, et avec les ménagemens que doit un grammairien au génie de sa langue. J'ai hasardé un petit nombre de corrections; dans ce petit nombre, la plupart peut-être consistent à ramener l'usage le plus ancien à la place du plus récent; et j'espère qu'on m'approuvera de recommander à ceux qui examinent peut-être de trop près et avec trop de scrupule les singularités de la langue, de ne pas bouleverser, pour de faibles raisons, pour des exactitudes minutieuses, l'orthographe de leurs pères. On a assuré qu'il est plus nécessaire

(1) Hammond (Henri), évêque de Worcester, mort en 1660, savant théologien, qui a écrit en latin et en anglais. Ses ouvrages ont été recueillis en quatre volumes in-folio, Londres, 1684.

pour une loi d'être bien connue et bien suivie, que d'être juste. Le changement même du pis au mieux, dit Hooker (1), n'est jamais sans inconvénient. Il y a dans la constance et la stabilité un avantage général et durable qui contrebalancera toujours les avantages lents et tardifs d'une correction graduelle. Notre langage écrit devrait beaucoup moins se plier aux variations fautives de la prononciation orale, beaucoup moins copier toutes les différences qu'introduit chaque variation de tems et de lieu, beaucoup moins imiter ces changemens qui changent de nouveau, dans le tems même où l'imitation s'applique à les saisir et à les suivre.

Cette recommandation de stabilité et d'uniformité ne vient pas de la pensée que des combinaisons particulières de lettres aient une grande influence sur le bonheur de l'humanité, ni de l'opinion que la vérité ne puisse s'enseigner avec des manières d'écrire et d'orthographier bizarres et erronées ; je ne suis pas perdu dans la lexicographie au point d'oublier que *les mots sont les enfans de la terre, et que les choses sont les filles du ciel.* Le langage n'est que l'instrument de la science, et les mots ne sont que les signes des idées ; je souhaite toutefois que l'instrument devienne plus propre à être

(1) Hooker (Richard), mort en 1600. Autre théologien anglais, surnommé *le Judicieux ;* il a écrit sur *les Lois de la discipline ecclésiastique*, fait des sermons, et des traités sur divers sujets.

conservé en bon état, et que les signes puissent être durables comme les choses qu'ils représentent.

Sur la prononciation.

En fixant l'orthographe, je n'ai pas négligé la prononciation que j'ai indiquée en faisant imprimer un accent sur la syllabe aiguë ou élevée. On trouvera quelquefois que l'accent est placé par l'auteur d'une citation sur une syllabe différente de celle qui aura été marquée dans la série alphabétique; on devra entendre alors ou que l'usage est changé, ou que l'auteur a, dans mon opinion, adopté une prononciation vicieuse. Je donne quelquefois de courtes explications dans les cas où la prononciation des lettres est irrégulière; et si ces explications sont quelquefois omises, on pardonnera plus volontiers le défaut que la surabondance de ces remarques minutieuses.

Sur l'étymologie.

Dans les recherches tant sur l'orthographe que sur la signification des mots, j'ai dû considérer leur étymologie, et par conséquent diviser les mots en primitifs et en dérivés. Un mot primitif est celui auquel on ne peut pas trouver une racine anglaise; ainsi *circumspect*, *circumvent*, *circumstance*, *delude*, *concave* et *complicate*, quoique composés dans le latin, sont pour nous des mots primitifs. Les dérivés sont tous ceux qui peuvent être ramenés à quelque mot anglais d'une plus grande simplicité.

J'ai rapporté les dérivés à leurs primitifs avec un soin quelquefois superflu; car qui ne voit que *remoteness* vient de *remote*, *lovely* de *love*, *concavity* de *con-*

cave, et *demonstrative* de *demonstrate?* Mais le plan de mon ouvrage ne me permettait pas de rien retrancher de cette rédondance grammaticale. Il est d'une grande importance, dans l'examen de la composition générale d'une langue, de suivre sans interruption l'enchaînement et les rapports des mots entre eux, en remarquant les modes usuels de leur dérivation et de leurs inflexions; et l'uniformité générale doit être maintenue dans les ouvrages systématiques, quelquefois même, et dans certains cas, aux dépens de l'exacte justesse.

Parmi les autres dérivés, j'ai eu soin de faire entrer et d'éclaircir les pluriels irréguliers des noms et les prétérits aussi irréguliers des verbes; ces anomalies sont très-fréquentes dans les dialectes teutoniques, et quoique familières à ceux qui en ont un fréquent usage, elles arrêtent et embarrassent les personnes qui étudient notre langue.

Les deux langues dont nos mots primitifs ont été tirés sont la *langue romane* et la *teutonique;* sous le nom de *romane* je comprends la langue de la France et de ses provinces; sous la dénomination de *teutonique* je range le saxon, l'allemand, et tous les dialectes de cette famille. Beaucoup de nos mots polysyllabes sont *romans*, et nos monosyllabes sont très-souvent *teutoniques*.

En indiquant la source *romane* d'un mot, il est peut-être arrivé quelquefois que j'ai mentionné seulement le latin, quand le mot était emprunté du fran-

çais ; et considérant que je n'avais à m'occuper que de répandre des lumières sur ma propre langue, je n'ai pas été très-soigneux de remarquer si le mot latin était du latin pur ou barbare, si le mot français était élégant ou vieilli.

Pour les étymologies teutoniques, j'en suis communément redevable à *Junius* et à *Skinner* (1), les seuls noms que j'aie négligé de citer quand j'ai copié leurs livres; non pas que j'aie eu dessein de m'approprier leur travaux ni d'usurper l'honneur qui leur est dû ;

(1) Junius (François), né à Heidelberg, en 1589. Il passa en Angleterre en 1610, et demeura pendant trente ans chez le comte d'Arundel. Il mourut à Windsor, chez Isaac Vossius, son neveu, en 1678, laissant ses manuscrits à l'université d'Oxford. Il est l'auteur d'un *Etymologicum anglicanum*, glossaire en cinq langues, dans lequel il cherche à expliquer l'origine des langues septentrionales de l'Europe. Cet ouvrage a été publié à Oxford, en 1645, in-folio, par M. Edouard Lye, savant anglais. Junius était aussi très-versé dans les langues orientales.

Etienne Skinner, savant antiquaire anglais, né en 1622, fut le Ménage de l'Angleterre. Il se voua à l'exercice de la médecine, et s'établit à Lincoln, où il mourut en 1667. Il entreprit les ouvrages suivans : *Prolegomena etymologica; Etymologicon linguæ anglicanæ; Etymologicon botanicum; Etymologicon forense; Etymologicon vocum omnium anglicarum*; *Etymologicon onomasticum*. A sa mort, les divers ouvrages qu'il n'avait pas entièrement achevés, tombèrent dans les mains de Thomas Henshaw, qui les publia avec des augmentations et des corrections, sous le titre de : *Etymologicon linguæ anglicanæ*, 1671, in-fol.

mais je fais ici un aveu général, pour éviter une répétition qui serait fastidieuse. Si je compare entre eux ces deux hommes, que je ne puis nommer sans leur payer le tribut qu'on doit à ses maîtres et à ses bienfaiteurs, je dirai que Junius me paraît l'emporter par l'étendue de la science, et Skinner par la rectitude du jugement. Junius était profondément versé dans toutes les langues du Nord ; il est probable que Skinner n'examinait les dialectes anciens et plus éloignés de nous que dans l'occasion, lorsqu'il en avait besoin, et seulement en consultant les dictionnaires ; mais le savoir de Junius n'a souvent point d'autre utilité que de lui faire trouver un détour par lequel il s'éloigne du but, vers lequel Skinner s'avance toujours par le plus court chemin. Skinner est souvent ignorant, mais n'est jamais absurde ; Junius est toujours plein de connaissances ; mais la variété même de ses connaissances nuit à son jugement, et trop souvent ses mauvais raisonnemens font peu d'honneur à son érudition.

Les courtisans des muses du Nord auront peut-être de la peine à retenir leur indignation, en voyant le le nom de Junius ainsi rabaissé par une comparaison désavantageuse ; mais quelques égards qui soient dus à son exactitude ou à ses connaissances acquises, on ne peut être accusé d'une censure criminelle pour reprocher un manque de jugement à l'étymologiste qui fait sérieusement venir le mot *dream* de *drama*, par la raison que la vie est un *drama* (un drame), et qu'un

drame est un *dream* (un rêve, une fiction), et qui déclare avec un ton d'assurance et de défi qu'il est impossible de ne pas faire venir *moan* (plainte, gémissement) de μονος, *single* or *solitary*, *seul* ou *solitaire*, quand on considère que la douleur aime la solitude (1).

Nos connaissances dans la littérature du Nord sont

(1) Afin qu'on ne pense pas que j'ai parlé avec trop peu de respect de Junius, je joins ici quelques exemples de son extravagance étymologique.

Banish, *religare, ex banno vel territorio exigere, in exilium agere.* G. bannir. It. bandire, bandiggiare. H. bandir. B. bannen. Œvi medii scriptores *bannire* dicebant. V. spelm. In *bannum et in banleuga. Quoniam verò regionum urbiumque limites arduis plerumque montibus, altis fluminibus, longis denique flexuosisque angustissimarum viarum anfractibus includebantur, fieri potest id genus limites, ban, dici ab eo quòd* βαννεται *et* βαννετροι *Tarentinis olim, sicuti tradit Hesychius, vocabantur,* αν λοξοι και μη ιθυτενεις εδοι « *obliquè ac minimè in rectum tendente viâ.* » *Ac fortassè quoque hoc facit, quòd* βαννους, *eodem Hesychio teste, dicebant* ορη ςραγγυλη, *montes arduos.*

Empty, *emtie*, vacuus, inanis. A. S. Æmrig. *Nescio an sint ab* εμεω *vel* εμετικω. *Vomo, evomo, vomitu evacuo. Videtur interim etymologiam hanc non obscurè firmare codex. Rush.* Mat. XII. 22. *Ubi antiquè scriptum invenimus : Gemoeted her emetig. Invenit eam vacantem.*

Hill, *mons, collis.* A. S. *Hyll. quod videri potest abscissum ex* κολωνη, vel κολωνος. *Collis, tumulus, locus in plano editior.* Hom., *Iliad.* B. v. 811. εςι δε τις προπαροιτε πολιος αιπεια κολωνη. *Ubi authori brevium scholiorum,* κολωνη, exp. τοπος εις υψος ανηκων, γεωλοφος εξοχη.

Nap, *to take a nap. Dormire, condormiscere.* Cym. Heppian.

si restreintes que l'on ne peut pas toujours trouver dans une ancienne langue l'origine des mots qui sont certainement teutoniques ; alors je leur ai substitué une racine hollandaise ou allemande, quoique je considère ces langues moins comme les devancières que comme les contemporaines de la langue anglaise, dont je les crois les sœurs et non pas les mères.

Les mots qui sont ainsi représentés comme ayant des rapports d'origine et de famille ne se ressemblent pas toujours par la signification ; c'est qu'il arrive aux mots comme à leurs auteurs, de dégénérer de leurs ancêtres, et de changer de manières d'être en changeant de pays. Il suffit bien, dans des recherches étymologiques, que l'on trouve comment, dans les mots sortis d'une même racine, un sens a pu aisément passer à un autre, et réciproquement, ou que l'on fasse voir que deux mots auxquels on donne la même origine se rapportent en effet à une idée commune et générale.

L'étymologie, aussi loin qu'on peut la chercher et la découvrir, pouvait aisément se trouver dans les

A. S. *Hnæppan. quod postremùm videri potest desumptum ex* κνφας, *obscuritas, tenebræ; nihil enim æquè solet conciliare somnum, quàm caliginosa profundæ noctis obscuritas.*

Stammerer, *balbus, blæsus.* Goth. stamms. A. S. stamer, stamun. D. stam. B. stameler. Su. stamma. Isl. staner. Sunt à ϛωμυλειν vel ϛωμυλλειν, *nimiâ loquacitate alios offendere; quòd impeditè loquentes, libentissimè garrire soleant; vel quòd aliis nimii semper videantur, etiam parcissimè loquentes.*

ouvrages où cette matière est expressément traitée ; et, à l'aide d'une judicieuse attention donnée aux règles d'après lesquelles se forment les dérivés, on pouvait bientôt déterminer l'orthographe.

Sur la nomenclature, ou la collection des mots.

Mais rassembler et réunir les mots de notre langue était une tâche d'une plus grande difficulté ; là se reconnaissait sur-le-champ et au premier coup d'œil l'insuffisance, la pauvreté des dictionnaires ; après que je les avais épuisés, il fallait trouver ce qui me manquait encore de mots par des excursions fortuites et vagabondes dans les livres de tout genre ; il fallait les glaner selon que l'adresse pouvait me les faire rencontrer, ou que le hasard pouvait me les offrir dans le désordre et l'immensité d'une langue vivante. Mes recherches toutefois ont été ou adroites ou heureuses ; car j'ai beaucoup augmenté le vocabulaire.

Comme mon dessein était de faire un dictionnaire de noms communs ou appellatifs, j'ai omis tous les mots qui ont rapport à des noms propres, tels que : *Arian*, *Socinian*, *Calvinist*, *Benedictin*, *Mahometan* ; mais j'ai conservé ceux qui sont plus généraux par leur nature, comme *heathen*, *pagan*.

Des termes d'art, j'ai inséré tous ceux que j'ai pu trouver, soit dans les livres de science, soit dans les dictionnaires techniques ; et j'ai souvent pris dans les écrivains scientifiques des mots qui ne sont peut-être soutenus que par une autorité unique, et qui, n'étant point encore admis dans l'usage commun, se trouvent

pour ainsi dire, dans un état de candidature et d'épreuve, en sorte que leur adoption dépendra du suffrage de l'avenir.

Il y a des mots que nos auteurs ont introduits tantôt par la connaissance qu'ils ont eue des langues étrangères, tantôt parce qu'ils n'ont pas assez bien connu la leur; quelquefois par vanité, par légèreté, par complaisance pour la mode ou par le désir d'innover : j'ai enregistré tous ces mots à mesure qu'ils se sont présentés, mais ordinairement pour en faire seulement la censure, et pour avertir de la folie qu'il y a de naturaliser des étrangers inutiles au préjudice des *natifs*, c'est-à-dire des mots anglais.

Je n'en ai rejeté volontairement aucun par le seul motif qu'il ne serait pas d'une nécessité absolue ou qu'il serait surabondant; mais j'ai admis ensemble ceux qui, signifiant la même chose, se trouvent différens dans différens auteurs; tels sont *viscid* et *viscidity*, *viscous* et *viscosity*.

J'ai rarement noté les mots doubles ou composés de deux mots, à moins qu'ils n'aient une signification différente de celle des deux mots qui servent à les former. Ainsi, *highwayman*, *woodman* et *horsecourser* demandent une explication; mais *thieflike* et *coachdriver* n'en ont pas besoin, parce que le sens des primitifs se retrouve dans les composés.

Les mots formés à volonté, mais suivant une analogie déterminée et constante, comme les adjectifs diminutifs

en *ish*, *greenish*, *bluish*, les adverbes en *ly*, *dully*, *openly*, les substantifs en *ness* comme *vileness*, *faultiness*, ont été recherchés avec moins de scrupule, et quelquefois même ont été omis, quand je n'avais pas d'autorité qui m'engageât à les admettre. Ce n'est pas qu'ils ne m'aient paru légitimes et régulièrement sortis de racines anglaises ; mais leur relation avec leur mot primitif étant toujours la même, j'ai pensé qu'il n'était pas possible de se méprendre sur leur signification.

Les noms verbaux en *ing*, tels que *the keeping* of the *castle*, *the leading* of the *army*, sont toujours négligés ou placés seulement pour rendre plus clair le sens du verbe, excepté lorsqu'ils signifient les choses aussi bien que les actions, et lorsqu'ils ont par conséquent un nombre pluriel, comme *dwelling*, *living*, ou lorsqu'ils ont une signification absolue et abstraite, comme *colouring*, *painting*, *learning*.

Les participes sont de même omis, à moins que, signifiant plutôt l'habitude ou la qualité que l'action, ils ne prennent la nature d'adjectif, comme *a thinking man*, un homme prudent ; *a pacing horse*, un cheval qui va bien le pas. J'ai hasardé d'appeler ces mots des *adjectifs participiaux* ; mais je n'ai pas non plus toujours inséré ces sortes de mots, parce qu'il est ordinairement facile d'en avoir la signification en consultant le verbe, et qu'on ne risque pas de s'y méprendre.

J'admets les mots hors d'usage quand je les trouve dans un auteur qui n'a point vieilli, ou quand ils ont

une force ou une beauté qui mérite qu'on les fasse revivre.

Comme la manière dont les mots se composent dans une langue est un des traits qui la caractérisent le plus, j'ai essayé de réparer en partie la négligence générale de mes prédécesseurs en insérant un très-grand nombre de mots composés, autant que j'en ai pu trouver, sous les mots *after*, *fore*, *new*, *night*, *fair* et beaucoup d'autres. On en trouvera ici un grand nombre, et ils auraient pu être plus nombreux encore ; mais il y en a assez pour le besoin et pour satisfaire la curiosité ; il y en a assez pour faire connaître plus que suffisamment les formes de notre langue, et notre manière de combiner les mots dans leur composition.

Quant à certains mots composés, tels que ceux qui commencent par *re*, marquant la répétition, et par *un*, signifiant *contrairetè* (opposition) ou *privation*, on n'a pas pu en accumuler tous les exemples, par la raison que l'usage de ces particules, s'il n'est pas entièrement arbitraire, est au moins si peu limité, qu'on en compose à tout moment des mots nouveaux, suivant qu'on en a besoin ou qu'on croit en avoir besoin.

Il y a dans notre langue une autre manière de composer les mots qui y revient plus souvent peut-être que dans aucune autre langue, et qui est pour les étrangers la cause d'une très-grande difficulté. Nous modifions la signification de beaucoup de mots par une particule subséquente ; par exemple, nous disons *to come off*, pour *échapper par adresse ; to fall on*, pour *attaquer;*

to fall off, pour *apostasier; to break off*, pour *arrêter tout d'un coup; to bear out*, pour *justifier; to fall in*, pour *acquiescer*, *condescendre; to give over* pour *cesser; to set off*, pour *embellir; to set in*, pour *commencer une action* ou *un état qui doit avoir une durée continuée; to set out*, pour *commencer une course* ou *un voyage; to take off*, pour *copier*, et autres innombrables expressions de même espèce, dont quelques-unes paraissent de l'irrégularité la plus étrange, parce qu'elles se trouvent si loin du sens des mots simples qu'il n'y a point de sagacité capable de reconnaître la route par laquelle ces expressions sont arrivées à leur sens actuel. J'ai remarqué toutes ces locutions avec grand soin, et quoique je ne puisse pas me flatter que ma collection en soit complète, je crois avoir donné aux personnes qui étudient notre langue assez de secours pour que cette espèce de phraséologie n'offre plus de difficultés insurmontables, et pour que les combinaisons de verbes et de particules que j'aurai omises puissent être aisément expliquées par la comparaison qu'on en fera avec celles que j'ai rapportées.

On trouvera un certain nombre de mots appuyés seulement des noms de *Bailey* (1), d'*Ainsworth* (2), de

(1) Bailey (Anselme), théologien, mort en 1794, a fait une grammaire anglaise très-complète, et a donné une édition de l'Ancien Testament en anglais et en hébreu, avec des remarques critiques et grammaticales.

(2) Ainsworth (Robert), né en 1660, mort en 1745, a fait un *Thesaurus linguæ latinæ* et un *English and latin dictio-*

Philips (1), ou suivis de l'abréviation *Dict.* qui indique qu'ils sont pris dans les *dictionnaires*. A l'égard de ces mots, je ne suis pas certain qu'on les lise ailleurs que dans les ouvrages des lexicographes. J'en ai omis un grand nombre, parce que je ne les avais jamais vus nulle part; et j'en ai inséré beaucoup, parce qu'ils existent peut-être, quoique je ne les aie jamais rencontrés; au reste je ne les donne que comme appuyés du témoignage des anciens dictionnaires. D'autres enfin, que j'ai regardés comme utiles, ou que j'ai reconnus justes et propres, quoique je ne puisse, au moins quant à présent, les soutenir d'aucune autorité, passeront sur ma seule attestation. Je réclame pour moi, en cela, le même privilége dont mes prédécesseurs ont usé, celui d'être cru sans preuves.

Sur les remarques grammaticales jointes aux mots.

Les mots ainsi choisis et disposés, sont ensuite considérés sous leurs rapports grammaticaux; c'est-à-dire que j'énonce leurs qualifications différentes, comme *parties d'oraison*; que, dans le cas où il y a irrégularité dans leurs inflexions, j'ai soin de suivre et d'indiquer leurs changemens de terminaisons; et qu'enfin j'ajoute des observations et explications qui, prises

nary. Ces deux ouvrages ont été refondus par Th. Morel, en 1796. 1 vol. in-8°.

(1) PHILIPS (Edward) a donné un *Theatrum poetarum, or a compleat collection of the poets*. in-12. London, 1775.

Plus *The new World of Words*, in-fol. London, 1678, et *Tractatus de modo et ratione formandi voces derivativas linguæ latinæ*, in-4°. Londres, 1682.

séparément, ne sont pas, je l'avoue, d'une grande et d'une évidente importance, mais qui n'en sont pas moins nécessaires pour faire bien connaître notre langue; et cependant la plupart de ces observations ont été jusqu'à présent oubliées ou négligées par nos grammairiens.

Sur les définitions des mots.

La partie de mon ouvrage à laquelle je m'attends que la critique s'attachera le plus souvent et avec le plus de malignité, c'est l'interprétation ou la définition des mots. Comme à cet égard, je n'ai pas toujours pu parvenir à me satisfaire moi-même, je désespère, je l'avoue, de contenter ceux qui peut-être d'avance ont résolu de n'être jamais satisfaits. Interpréter un langage dans ce langage même est une chose très-difficile. La plupart des mots ne peuvent pas être expliqués par des synonymes, parce que l'idée qu'ils expriment n'a dans la langue qu'un seul nom pour la désigner; ils ne peuvent pas l'être par une périphrase, parce que des idées simples ne sont pas susceptibles de développement. Quand la nature des choses est inconnue, ou quand une notion n'est pas fixe ni déterminée, qu'elle est diverse dans les divers esprits, les mots par lesquels de semblables notions sont rendues, ou de semblables choses sont désignées, offriront nécessairement de l'ambiguité, de la perplexité. Et tel est le sort de l'infortuné lexicographe, que non-seulement l'obscurité, mais aussi la lumière lui devient un obstacle et un sujet de peine. Les choses peuvent non-seulement être trop peu, mais aussi trop connues pour être éclair-

cies. Définir exige l'emploi de mots moins obscurs que ce qui doit être défini, et il n'y a pas toujours moyen de trouver de pareils mots; car comme rien ne peut être prouvé que par la supposition d'une évidence intuitive ou d'une première vérité qui n'ait pas besoin de preuve, de même rien ne peut être défini que par l'emploi de mots trop clairs pour demander et admettre une définition.

Il y a d'autres mots dont le sens est trop subtil et trop fugitif pour être fixé dans une paraphrase; tels sont tous ceux que les grammairiens appellent *explétifs*, et que, dans les langues mortes, on a bien voulu prendre pour des sons vides de sens, n'ayant d'autre usage que de remplir un vers, ou de moduler une période; mais dont on reconnaît aisément, dans les langues vivantes, le pouvoir et l'espèce d'emphase, quoique leur emploi soit quelquefois tel qu'aucune autre forme d'expression ne puisse le faire comprendre.

J'ai rencontré encore un surcroît de difficultés dans une classe de verbes trop fréquens en anglais, dont la signification est si indécise et si générale, l'emploi si vague, si indéterminé, et les divers sens si étrangement détournés de l'idée originelle, qu'il n'est pas aisé de les suivre à travers le labyrinthe de leurs variations, de les atteindre sur le bord d'une entière insignifiance, de les circonscrire de quelques limites positives, ou de les interpréter par des mots qui aient un sens distinct et précis; tels sont les verbes *bear*, *break*, *come*, *cast*, *full*, *get*, *give*, *do*, *put*, *set*, *go*, *run*, *make*, *take*,

turn, *throw*. Si nous ne rendons pas complètement la valeur toute entière de ces verbes, on doit se souvenir que tant que notre langue est encore vivante et variable au gré de chacun de ceux qui la parlent, ces mots changent à tout moment d'emplois et de relations, et ne peuvent pas plus être fixés dans un dictionnaire, qu'un groupe d'arbre ne peut, pendant une tempête, être dessiné d'après sa représentation toujours vacillante dans les eaux.

Les particules sont employées chez toutes les nations avec une liberté qui admet beaucoup de latitude ; en sorte qu'il n'est pas aisé de réduire leur explication sous un plan régulier. Cette difficulté n'est ni moindre ni plus grande peut-être en anglais que dans toute autre langue. J'ai travaillé ce genre de mots avec beaucoup de soin, et j'espère avec succès, au moins avec celui qu'on peut atteindre en s'occupant d'une tâche qu'aucun homme, si éclairé et si habile qu'on le suppose, ne peut se flatter de remplir en entier.

Il y a des mots que je ne puis expliquer, parce que je ne les entends pas. J'aurais pu souvent les omettre sans inconvénient réel ; mais je ne veux pas sauver à ma vanité l'aveu que je viens de faire. Lorsque Cicéron lui-même avoue qu'il ne sait pas si *lessus* (1), dans la loi des Douze Tables, signifie *un chant funèbre* ou

(1) *Discebamus enim pueri XII (tabulas) ut carmen necessarium, quas jàm nemo discit. Extenuato igitur sumptu, tribus ricuiis, et vinculis purpuræ, et decem tibicinibus, tollit etiam lamentationem.* Mulieres genas ne radunto, neve lessum

un habit de deuil; lorsqu'Aristote doute si οὔρεις (1), dans l'*Iliade*, veut dire *une mule* ou un *muletier*, je puis sûrement sans honte laisser quelques obscurités à éclaircir par un travail plus heureux, ou par des informations à venir.

La rigueur de l'interprétation lexicographique exige que *la définition puisse être employée au lieu du mot défini, et réciproquement le mot défini au lieu de la définition;* c'est ce que j'ai toujours voulu faire, c'est ce à quoi je n'ai pas toujours réussi. Il est rare que les mots soient exactement synonymes; un nouveau mot n'a été introduit que parce que le premier a paru insuffisant; aussi les noms correspondent-ils souvent à plusieurs idées; mais il y a peu d'idées qui aient plusieurs noms.

Il a donc été nécessaire d'employer le mot voisin de celui qu'il s'agissait de définir; car il est très-rare que le défaut de termes simples puisse être suppléé avec

funeris ergò habento. *Hoc veteres interpretes, Sex. Ælius, L. Acilius non satis se intelligere dixerunt, sed suspicari aliquod vestimenti genus funebris; L. Ælius*, lessum, *quasi lugubrem ejulationem, ut vox ipsa significat; quod eo magis judico verum esse, quià lex Solonia id ipsum vetat. Hæc laudabilia et locupletibus ferè cùm plebe communia. Quod quidem maximè è naturâ est, tolli fortunæ discrimen in morte.* (Cicer., *de Legibus*, lib. II, cap. 23.)

(1) Οὐρῆας μὲν πρωτον ἐπῴχετο, καὶ κύνας ἀργούς.

Iliad. A. v. 50.

Οὐρῆας Ἴσως οὐ τοὺς ἡμιόνους λέγει, ἀλλὰ τοὺς φύλακας. *Fortassè mulos non dicit, sed custodes.* Aristot., *poetic.*, cap. 25. *Malè*, inquit Samuel Clarke, *in hunc Homeri versum; cùm*

la régularité de la filiation. Ainsi je ne sais ni si le mot *ardeur* est employé pour *chaleur matérielle*, *physique* (*ardour for material heat*), ni si *flagrant*, en anglais, signifie toujours la même chose que *burning* (*brûlant*); toutefois ce sont là les idées primitives de ces mots ; et, pour cette raison, je les ai énoncées les premières, mais sans ajouter d'exemples, de manière que leurs significations figurées puissent être commodément déduites.

Telle est l'abondance, la multiplicité des significations que certains mots ont reçues, qu'il est à peine possible de recueillir tous leurs sens ; quelquefois il faudra chercher le sens des dérivés dans le mot générateur, et quelquefois le défaut d'explication des termes primitifs pourra être suppléé en observant avec soin la suite et l'enchaînement des dérivés. Chaque fois qu'on éprouvera un doute et qu'on rencontrera une difficulté, il sera toujours à propos d'examiner tous les mots de la même famille ; car quelques mots sont traités avec moins d'étendue pour éviter les répétitions ; quelques-uns sont plus susceptibles que d'autres d'explications claires et détaillées ; enfin tous seront d'autant mieux entendus qu'on les considérera sous une plus grande variété d'emplois et de rapports.

Toutes les interprétations de mots ne sont pas écrites avec la même habileté ou le même bonheur ; des choses également aisées en elles-mêmes n'offrent pas une égale facilité à tous les esprits. Quiconque écrit un long ou-

vrage commet des erreurs dans des endroits même où il semble qu'aucune difficulté n'a dû l'arrêter, aucune ambiguité le tromper; et, dans un travail qui exige autant de recherches que celui-ci, beaucoup d'expressions heureuses pourront échapper à l'attention, beaucoup de rapprochemens très-justes seront oubliés, et beaucoup de détails pourront être améliorés par tel esprit qui serait tout-à-fait hors d'état de venir à bout de l'ouvrage tout entier.

Mais beaucoup de fautes apparentes doivent être imputées plutôt à la nature de l'entreprise qu'à la négligence de l'auteur. Ainsi certaines explications sont inévitablement réciproques et correspondantes, comme *hind, the female of the stag; stag, the male of the hind* (*biche, la femelle du cerf; cerf, le mâle de la biche*); quelquefois des mots plus simples sont changés en mots plus difficiles, comme *burial* into *sepulture* or *interment* (*enterrement* en *sépulture* ou *funérailles*); *drier* into *dissicative* (*séchant* en *dessicatif*), *dryness* into *siccity or aridity* (*sécheresse* en *défaut d'humidité*, ou *aridité*), *fit* in to *paroxysm* (*accès violent* en *paroxisme*); car le mot qui est le plus facile, quel qu'il soit, ne peut jamais être traduit par un mot plus facile. Mais la facilité ou la difficulté sont purement relatives; et si, notre langue venant de plus en plus à se répandre, les étrangers avaient des motifs de plus pour faire usage de ce dictionnaire, il y en aurait beaucoup qui se trouveraient aidés par ces mots même

qui semblent aujourd'hui ne faire qu'augmenter ou produire l'obscurité. C'est aussi pour cette raison que j'ai souvent tâché d'ajouter une interprétation *teutonique* ou *romane*, comme *to cheer*, *to gladden or exhilarate* (1), afin que chacun des étrangers qui apprendra l'anglais puisse être aidé par sa propre langue.

Sur les exemples ou citations.

La solution de toutes les difficultés, et le supplément de tout ce qui pourra manquer, devront être cherchés dans les exemples joints aux différens sens de chaque mot et rangés suivant l'ordre de date et le tems où vivaient les auteurs.

Quand je recueillis d'abord ces autorités, je désirais que chaque citation pût servir à une autre fin qu'à l'éclaircissement du sens d'un mot; c'est pourquoi je tirai des philosophes les principes de leur science, des historiens les faits remarquables, des chimistes leurs procédés complets, du théologien de touchantes exhortations, et du poète des descriptions brillantes. C'est ainsi que l'on fait des projets, quand on est encore loin de les mettre à exécution. Lorsque le tems fut venu de ranger ces trésors accumulés d'élégance et de sagesse en séries alphabétiques, je m'aperçus bientôt que la masse de mes volumes ferait reculer d'effroi ceux qui auraient dessein de les étudier, et je fus forcé d'abandonner mon plan qui devait renfermer tout ce qu'il

(1) *To cheer* est anglais; *to gladden* est d'origine saxonne de *glad* *to exhilarate* vient du roman, et du latin *hilaris*. Ces trois verbes signifient à peu près la même chose : *égayer*, *mettre en joie*, *en bonne humeur*.

y a d'utile et d'agréable dans la littérature anglaise, et de réduire mes extraits fort souvent à des groupes serrés de mots, lesquels conservaient à peine quelque signification; ainsi, à l'ennui de copier, je fus condamné à joindre le dégoût d'effacer. J'ai cependant fait grâce à quelques passages qui peuvent délasser du travail pénible des recherches lexicographiques, et semer par intervalles quelque peu de verdure et de fleurs dans les déserts poudreux de la stérile philologie.

Les exemples, ainsi mutilés, ne doivent plus être considérés comme renfermant les sentimens ou la doctrine de leurs auteurs; le mot à raison duquel ils ont été insérés a été soigneusement conservé avec tout ce qui en dépend et qui sert à l'expliquer; mais il peut arriver souvent, par une coupure faite à la hâte, que le sens général de la proposition soit changé; le théologien peut s'y écarter de ses dogmes, et le philosophe de son système.

Quelques exemples sont puisés chez des écrivains qui n'ont jamais été cités comme des maîtres en fait d'élégance ni comme des modèles de style; mais il faut aller chercher les mots dans les livres où ils ont été employés; et dans quelles pages, remarquables par leur pureté et leur élégance, aurais-je pu trouver des mots techniques de manufacture ou d'agriculture? Beaucoup de citations sont faites pour prouver seulement que les mots existent dans la langue; et par conséquent elles ont pu et dû être choisies moins scrupu-

leusement que celles qui ont pour objet d'enseigner leur formation et leurs rapports.

J'avais fait le projet de ne point citer comme autorités les auteurs vivans, et cela afin de ne point céder à quelque partialité personnelle, et aussi afin qu'aucun de mes contemporains n'eût sujet de se plaindre ; je me suis rarement départi de cette résolution, et seulement lorsque quelque composition d'une excellence peu commune m'a paru mériter du respect et devoir faire autorité, ou lorsque ma mémoire me fournissait, dans un livre récent, un mot que je ne trouvais point ailleurs, ou enfin lorsque mon cœur m'a sollicité, en faveur d'une amitié tendre, d'admettre un nom préféré et chéri.

J'ai si peu cherché à embellir mes pages d'ornemens modernes, que je me suis soigneusement appliqué à recueillir mes exemples et mes autorités dans les écrivains antérieurs à la restauration (1660), dont je regarde les ouvrages comme *les réservoirs du pur anglais*, comme les véritables sources du bon langage. Notre langue, depuis près d'un siècle, par la concurrence de plusieurs causes réunies, s'est graduellement éloignée de son caractère *teutonique* originel, et a dévié vers une construction et une phraséologie *gallique ;* nous devrions nous efforcer de la ramener à son premier génie, et cela en faisant de nos anciens auteurs le fond de notre style, et en rejetant toutes les innovations récentes, excepté celles qui sont nécessaires

nous manque réellement, que ceux qui peuvent être aisément adoptés par le génie de notre langue et entrer sans peine et s'incorporer d'eux-mêmes dans les idiomes de notre pays.

Mais comme chaque langue a un tems de rudesse et de grossièreté qui précède celui de sa perfection, et qu'elle a aussi un tems de faux raffinement et de décadence, j'ai eu grand soin que mon zèle pour l'antiquité ne me fît pas remonter à des époques trop éloignées, et ne remplît point mon livre de mots qu'on n'entendrait plus du tout de nos jours. J'ai pris l'ouvrage de *Sidney* (1) pour une limite au-delà de laquelle j'ai fait peu d'excursions. Les auteurs qui florissaient du tems d'Elisabeth fourniraient à eux seuls une langue qui ne laisserait rien à désirer pour exprimer toutes les idées possibles avec élégance. Si l'on tirait les phrases de théologie de *Hooker* (2) et de la traduction de la Bible; les termes de sciences naturelles de *Bâcon;* les phrases de politique, de guerre et de navigation de *Raleigh* (3);

(1) Sidney (Philippe), mort en 1586, à l'âge de trente-six ans, auteur de l'*Arcadie*.

(2) Hooker (Richard), né en 1553, près d'Exeter, mort en 1660, théologien anglais, surnommé *le Judicieux*, auteur d'un grand ouvrage sur *les Lois de la discipline ecclésiastique*. Il a fait plusieurs traités sur des sujets de théologie, et des sermons.

(3) Raleigh (Walter), célèbre amiral anglais, qui fit des découvertes, gagna des batailles navales et fonda des colonies. Pour prix de ses services, il fut accusé de haute trahison,

la langue de la poésie et de la fiction de *Spenser* (1) et de *Sidney ;* et les discours de la vie commune de *Shakespeare*, il y aurait peu d'idées qui fussent perdues pour l'humanité faute de mots anglais propres à les rendre.

Il ne suffit pas de trouver le mot à citer ; il faut encore le trouver combiné de manière que sa signification soit clairement déterminée par l'ensemble et la suite de la phrase ; ce sont de pareils passages que j'ai choisis ; et lorsqu'il m'est arrivé de trouver dans un auteur grave la définition d'un mot ou une explication équivalente à une définition, je me suis servi de son autorité comme suppléant à la mienne propre, sans avoir égard alors à l'ordre chronologique, que j'ai observé dans les autres circonstances.

On trouvera quelques mots que j'ai insérés sans qu'ils soient soutenus d'aucune autorité ; mais ce sont communément des noms et des adverbes dérivés de leurs primitifs d'après les règles d'une constante analogie, ou des noms de choses dont il est rarement question

et périt sur un échafaud, sous le règne de Jacques Ier, en 1618. Il a écrit une *Histoire du monde*, en anglais, et une *Relation sur son premier voyage de la Guiane*, en latin.

(1) Spenser (Edmond), poète, né à Londres, en 1554, mort en 1598, auteur du poëme de *Fairy-Rueen* (la Reine de Féerie), qui ressemble au famenx poëme de l'Arioste, mais lui est bien inférieur. Il contient des récits de chevalerie, de combats, d'enchantemens, etc. Bacon et Shakespeare sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de mettre ici une note sur ces grands hommes.

dans les livres, ou enfin des mots de l'existence desquels j'ai sujet de douter.

Il est plus à craindre qu'on ne censure la multiplicité que la paucité des exemples ; on pourra trouver quelquefois que les autorités ont été accumulées sans nécessité ou sans utilité ; peut-être en remarquera-t-on quelques-unes qui auraient pu être retranchées, sans rien perdre. Mais il ne faut pas accuser trop vite et trop légèrement un ouvrage de la nature de celui-ci de contenir des choses superflues ; les citations qui paraîtront aux yeux des lecteurs inattentifs ou inhabiles ne faire que répéter le même sens, montreront souvent à ceux qui sauront les mieux voir et les examiner avec plus de soin, des significations différentes, ou du moins les nuances diverses d'un même sens ; l'une fera voir le mot appliqué aux personnes, l'autre aux choses ; celle-ci montrera le mot pris en bonne part, celle-là le montrera pris en mauvaise part, et une troisième dans une acception qui ne le qualifiera ni en bien ni en mal ; l'une prouvera qu'une expression existe déjà réellement dans un ancien auteur, l'autre que cette même expression a été employée élégamment par un écrivain moderne ; ici une autorité douteuse est fortifiée par une autre qui est plus respectable, là un sens équivoque est déterminé et fixé par un autre passage clair et qui ne laisse pas d'ambiguité ; ainsi le mot, dans des citations qu'on pourrait croire trop multipliées, paraît entouré d'autres mots avec lesquels il est associé et combiné sous des formes

toujours diverses, toujours nouvelles; et chacune de ces citations contribue à fixer et à enrichir la langue.

Quand les mots sont équivoques par l'usage, je les prends dans leur double sens; quand ils sont métaphoriques, je ne manque pas de rappeler leur acception primitive.

J'ai quelquefois, mais rarement, cédé à la tentation de montrer une espèce de généalogie ou de filiation de pensées, en faisant voir comment un auteur a pris les idées et les expressions d'un autre; de pareilles citations ne sont guère autre chose que des répétitions, et l'on pourrait justement les censurer, si elles n'étaient satisfaisantes pour l'esprit du lecteur, à qui elles présentent en quelque sorte des traits de l'histoire de l'entendement humain.

J'ai noté soigneusement les différentes constructions de phrases grammaticales plus ou moins exactes qui se trouvent dans les exemples. La licence ou la négligence avec laquelle la plupart des mots ont été jusqu'à présent employés, a rendu notre style arbitraire et indéterminé; quand les différens emplois du même mot sont montrés ensemble, on donne aisément la préférence à celui qui est le meilleur, et dont la propriété frappe davantage; et j'ai souvent essayé de diriger, à cet égard, le choix de mes lecteurs.

C'est ainsi que j'ai fait de grands efforts pour fixer l'orthographe, montrer et éclairer l'analogie, régulariser les constructions et déterminer positivement la si-

gnification des mots de la langue anglaise, le tout afin de bien remplir tous les devoirs d'un fidèle lexicographe : mais je n'ai pas toujours exécuté mon propre plan, et n'ai pas répondu moi-même, autant que je l'aurais voulu, à toutes mes espérances. Mon ouvrage, quelques témoignages de soins et d'exactitude qu'il porte avec lui, est encore suceptible de beaucoup d'améliorations. L'orthographe que je donne pour la meilleure peut paraître sujette à contestation ; l'étymologie que j'adopte n'est pas toujours certaine, et peut-être est-elle souvent fausse. Les explications ou définitions de mots sont quelquefois trop concises, et quelquefois trop diffuses ; les divers sens sont distingués avec plus de finesse que d'habileté, et l'attention est fatiguée par des minuties qui ne sont pas toujours nécessaires.

Les exemples sont trop souvent tronqués d'une manière peu judicieuse, et peut être quelquefois (j'espère que cela m'est arrivé rarement) sont-ils allégués dans un sens qui n'est pas le véritable; car, en faisant cette collection, j'ai plus compté que je ne le devais peut-être sur le secours de ma mémoire, nécessairement troublée par les inquiétudes continuelles et les embarras de ma vie. Je m'étais promis de faire à cet égard quelques corrections en revoyant mon ouvrage ; mais cette revue est restée incomplète lorsque j'ai fait ma première copie.

J'ai sans doute omis beaucoup de termes particuliers à certains genres d'industrie, quoique ces termes soient nécessaires et aient une signification qui leur est propre; Sur les omissions.

et quant aux mots que j'ai examinés avec le plus de soin, et pour lesquels j'ai le plus assemblé d'exemples, il y aura encore beaucoup de leurs sens divers qui auront échappé à mes recherches.

Cependant ces fautes, quoique nombreuses, peuvent être atténuées ou même justifiées. Il est toujours louable d'avoir beaucoup tenté, même quand l'entreprise est au dessus des forces de celui qui a osé la former. Rester au-dessous du degré de perfection où l'on voudrait atteindre, c'est ce qui arrive à tout écrivain dont l'imagination est active et dont les vues sont étendues; être fort content de soi-même, et s'imaginer qu'on a beaucoup fait, c'est la marque d'un esprit borné.

Quand je conçus la première idée de cet ouvrage, je me promis de soumettre à l'examen les choses aussi bien que les mots. Je me complus d'avance dans la pensée des douces heures que j'allais consacrer à goûter les délices de toutes sortes d'études littéraires; je devais pénétrer dans les antiques dépôts de la littérature du nord, et y faire un ample butin; les trésors entassés dans ces mines non encore fouillées, devaient être la récompense de mes travaux, et je jouissais d'avance de mon triomphe en songeant que, le premier, j'aurais l'honneur d'étaler au public ces richesses.

Ainsi je résolus, en même tems que je ferais des recherches sur l'origine ancienne des mots, de porter aussi mon attention sur les choses, d'approfondir chaque science, d'étudier la nature de chaque substance dont

je placerais le nom dans le dictionnaire, de circonscrire et de préciser chaque idée par une définition strictement conforme à la rigueur de la logique, et de faire connaître toutes les productions de l'art ou de la nature par une description juste et exacte, de manière que mon recueil pût tenir lieu de tous les autres dictionnaires, soit appellatifs, soit techniques.

Mais c'étaient là les rêves d'un poète condamné aux tristes veilles d'un lexicographe. Je reconnus bientôt qu'il n'est plus tems de chercher ses instrumens lorsqu'il s'agit d'exécuter et que l'ouvrage nous presse; je reconnus qu'il faudrait m'en tenir, pour achever ma tâche, à ce que j'avais pu y apporter d'habileté en la commençant.

Délibérer à chaque mot, faire des recherches chaque fois que j'ignorais, aurait alongé mon travail sans fin, sans terme, et peut-être sans qu'il en devînt beaucoup meilleur; car mes premiers efforts m'ont fait connaître qu'il m'était fort difficile de tirer d'ailleurs ce que je ne trouverais pas dans mon propre fonds; j'ai vu qu'une recherche devenait seulement l'occasion d'une autre, que les livres renvoyaient aux livres, que rechercher n'était pas toujours trouver, et que trouver n'était pas toujours apprendre; enfin, que courir après la perfection, c'était faire comme les premiers habitans de l'Arcadie, qui couraient après le soleil, et qui, croyant l'atteindre sur une montagne où il leur paraissait arrêté, trouvaient en arrivant au haut que l'astre était toujours aussi loin d'eux qu'auparavant.

J'ai donc resserré mon plan, déterminé à compter sur moi-même, et à ne pas chercher plus long-tems des auxiliaires qui m'auraient causé plus d'embarras qu'ils ne m'auraient fourni d'assistance ; de cette manière j'ai obtenu au moins un avantage, celui de mettre des bornes à mon ouvrage, et de pouvoir m'assurer qu'avec le tems il serait fini, si non achevé et complet.

Jamais le découragement ne m'a assez abattu pour me faire tomber dans la négligence ; on reconnaîtra enfin dans quelques fautes les effets d'une exactitude scrupuleuse et d'une active persévérance. Il est difficile d'éviter les subtilités et les recherches excessives des ramifications de sens différens, lorsqu'on est très-jaloux de l'exactitude, très-convaincu de la nécessité de débrouiller les combinaisons obscures des mots, et de séparer les ressemblances qu'ils peuvent avoir. Il y aura beaucoup de distinctions inutiles et peut-être ridicules aux yeux du commun des lecteurs, mais qui seront reconnues très-réelles et très-importantes par les hommes versés dans les études philosophiques, sans lesquelles on ne peut ni bien recueillir les matériaux d'un dictionnaire, ni les employer habilement dans sa composition.

Il y a toutefois quelques sens qui, sans être tout-à-fait les mêmes, se tiennent de si près, que souvent on les confond. La plupart des hommes n'ont pas des pensées nettes, et, par cette raison, ne parlent pas d'une manière juste et exacte ; par conséquent il y a des exemples auxquels on peut indifféremment attribuer telle signification ou telle autre : ce n'est pas à

moi qu'il faut imputer cette incertitude; car je ne fais pas la langue, mais je l'enregistre; je n'enseigne pas aux hommes comment ils devraient penser, je ne fais que rapporter comment ils ont exprimé leurs pensées jusqu'à présent.

J'ai vu avec beaucoup de regret le sens imparfait de quelques exemples; mais je n'ai pu remédier à ce mal, et j'espère qu'il sera compensé par les passages innombrables qu'on trouvera choisis avec propriété et conservés avec exactitude, quelques-uns brillant des étincelles de l'imagination, et quelques autres renfermant des trésors de sagesse.

L'orthographe et l'étymologie sont dans un état d'imperfection; mais ce n'est pas faute de soin : c'est parce que les peines que je me suis données n'ont pas toujours été suivies du succès, ou parce que je ne me suis souvenu ou n'ai été instruit de ce dont j'aurais eu besoin que trop tard pour en faire usage.

Je dois reconnaître franchement qu'un très-grand nombre de termes d'arts et de manufactures sont omis; mais, pour excuser cette omission, je dirai hardiment qu'elle était inévitable; je ne pouvais visiter les profondeurs de la terre pour apprendre le langage du mineur, ni faire un long voyage pour me perfectionner dans l'idiome de la navigation, ni visiter les magasins des marchands et les boutiques des artisans pour y recueillir tous les noms des marchandises, des outils, et des procédés de fabrication qui ne se trouvent point dans les livres; toutes les fois qu'une occasion favorable ou

une recherche facile a été à ma portée, je ne l'ai pas négligée ; mais c'eût été un travail infructueux de glaner des mots en faisant la cour à tout venant pour en tirer quelque chose, ou en s'exposant à la mauvaise humeur de l'un et à l'impolitesse de l'autre.

Buonaroti (1) écrivit *ex professo* une comédie intitulée *la Fiera* (*la Foire*), exprès pour fournir aux académiciens de *la Crusca* les mots de cette espèce ; mais je n'ai pas eu un pareil secours ; et en conséquence je me suis décidé à me passer de ce dont ces lexicographes se seraient passés de même s'ils n'avaient pas eu un moyen aussi facile de se le procurer.

Il ne faut pas non plus regretter comme des omissions tous les mots qui ne sont pas dans le vocabulaire. La portion laborieuse et marchande du peuple a un idiome qui est en grande partie accidentel et changeant ; elle forme un grand nombre de ses expressions pour quelque convenance temporaire et locale, et elle emploie les mots qui, en usage dans certains tems et dans certains lieux, sont ailleurs et dans d'autres tems complètement inconnus. Cette espèce de jargon passager, qui est toujours dans un état d'accroissement ou de diminution, ne peut être considéré comme faisant partie des matériaux durables d'une langue, et par conséquent on peut le laisser périr comme les autres choses qui ne valent pas la peine d'être conservées.

(1) Buonaroti (Michel-Ange), poète italien du seizième siècle, parent du célèbre Michel-Ange Buonaroti, peintre, sculpteur, architecte et poète.

Un excès de soin peut quelquefois faire tomber dans une apparence de négligence. Celui qui poursuit des avantages qui se présentent rarement laissera passer, sans y faire attention, ceux qu'il espère pouvoir ressaisir à chaque instant; celui qui recherche les choses rares et placées loin de lui, négligera celles qui sont familières et faciles à rencontrer; ainsi beaucoup de mots communs et usuels sont demeurés peu accompagnés d'exemples nécessaires à l'explication, parce qu'en faisant mon recueil d'exemples je me suis dispensé de copier ceux que je pouvais avec vraisemblance m'attendre à retrouver toutes les fois que j'en aurais besoin. Il est remarquable qu'en repassant ma collection, j'ai trouvé que je n'avais pas d'exemples pour le mot *mer*.

Ainsi il arrive que dans les choses difficiles on court le danger de l'ignorance, et dans les choses faciles le danger de la confiance; l'esprit, effrayé des grands objets, ou se jouant des petits, se hâte de se délivrer des recherches pénibles, ou passe avec une dédaigneuse rapidité sur les travaux qui ne demandent pas le développement de toutes ses forces; tantôt sa trop grande sécurité fait qu'il ne prend pas assez de précautions; tantôt l'excès de ses craintes l'empêche de déployer toute l'énergie de ses ressources; il se néglige dans un chemin trop aisé, il se perd quelquefois dans des labyrinthes, et s'éblouit par des points de vue multipliés et différens.

Un long ouvrage est difficile par cela seul qu'il est long, quand même chacune de ses parties séparément pourrait être exécutée avec facilité; lorsqu'on a

beaucoup de choses à faire, il faut que chacune emporte sa portion de tems et de travail, mais seulement en raison de ce qu'elle doit contribuer à l'ensemble de tout l'ouvrage ; on ne doit pas s'attendre à ce que les pierres qui forment la voûte d'un temple soient taillées et polies comme le diamant d'une bague.

Considérations générales.

Il est assez naturel que je veuille former des conjectures sur la réussite de cet ouvrage pour lequel, après tant de travaux et une si longue application consacrée à le composer, il est difficile que je n'aie pas un peu de tendresse paternelle. Ceux qui ont eu la bonté de se faire une idée avantageuse de mon entreprise, prétendront que ce livre doit fixer notre langue et mettre un terme aux altérations que, jusqu'à présent, le tems et les circonstances lui ont fait éprouver sans opposition. J'avouerai que je m'en étais promis cet effet tout entier; mais je commence à craindre de m'être trop flatté en me livrant à une espérance que ni la raison ni l'expérience ne peuvent justifier. Quand nous voyons les hommes vieillir et mourir l'un après l'autre de siècle en siècle, nous rions du charlatan qui promet que son élixir prolongera la vie au moins d'un millier d'années ; c'est avec la même justice que nous ririons du lexicographe qui, ne pouvant citer un seul exemple d'une nation, laquelle aurait préservé de tout changement ses mots et ses tours de phrase, oserait s'imaginer que son dictionnaire va embaumer sa langue, la préserver de la corruption et de la décadence, comme s'il était en son pouvoir de changer

la nature de notre monde sublunaire, et d'en faire disparaître pour toujours la folie, la vanité et l'ambition.

C'est pourtant dans cette espérance que les académies ont été instituées; elles sont chargées de veiller, pour ainsi dire, aux portes des langues pour retenir ce qui voudrait fuir et s'échapper de l'intérieur, pour arrêter ce qui essaierait de s'introduire en fraude; mais leur vigilance et leur activité ont été jusqu'à présent inutiles; comment soumettre à des lois des sons qui volent et qui ne donnent aucune prise? comment enchaîner des syllabes? Se flatter d'y parvenir et croire qu'on peut lier le vent sont également des entreprises de l'orgueil qui ne veut pas régler ses désirs sur ses forces. La langue française a visiblement changé malgré l'inspection de l'académie; *Le Courayer* a observé que le style employé par *Amelot* pour traduire *Fra-Paolo*, est un peu passé; et il n'y a point d'Italien qui voulût soutenir que la diction des écrivains modernes de son pays ne soit sensiblement différente de celle qu'ont employée *Boccace*, *Machiavel*, ou *Caro*.

Il arrive rarement qu'un langue change tout d'un coup et en totalité; les établissemens à la suite de conquêtes et les émigrations de peuples entiers sont rares dans nos tems modernes; mais il y a d'autres causes d'altérations qui, agissant lentement et faisant des progrès inaperçus, ne peuvent pas plus être arrêtées par tous les efforts humains que les mouvemens réglés du ciel et que l'exhaussement des marées. Le commerce, tout nécessaire, tout lucratif qu'il est, cor-

rompt le langage aussi bien que les mœurs ; en traitant souvent avec des étrangers, aux habitudes desquels on s'efforce de se plier, on apprend peu à peu un dialecte mélangé, semblable au jargon dont se servent ceux qui trafiquent sur les côtes de la Méditerranée ou de la mer des Indes. Ce dialecte ne demeurera pas renfermé dans les bornes du comptoir, du magasin et du port ; il se communiquera par degrés à tous les ordres de la société, et entrera dans le langage ordinaire.

Il y a encore d'autres causes intérieures de changement qui ne sont pas moins puissantes. Le langage qui pourrait continuer long-tems sans altération serait celui d'une nation élevée quelque peu, mais quelque peu seulement, au-dessus de la barbarie, séparée des étrangers, et qui serait entièrement occupée à se procurer les choses de première nécessité pour vivre ; qui serait sans livres, ou qui en aurait fort peu, comme sont quelques-uns des pays mahométans ; de pareils hommes, toujours occupés et non instruits, n'ayant que le petit nombre de mots que l'usage commun demande, pourraient peut-être continuer long-tems à exprimer les mêmes notions par les mêmes signes. Mais il ne faut pas attendre la même consistance dans le langage d'un peuple poli par les arts, chez lequel les rangs sont réglés avec subordination, où une partie de la société est soutenue et servie par le travail de l'autre. Ceux qui ont assez de loisir pour penser augmentent toujours la somme des idées, et chaque augmentation de connaissances, soit réelles, soit imaginaires, produira de nouveaux mots

ou de nouvelles combinaisons de mots. L'esprit, délivré des chaînes de la nécessité, court après la convenance et l'agrément; s'il est libre de parcourir à son aise le champ des spéculations, il se fera des opinions nouvelles; à mesure qu'une coutume se perd, les mots qui servaient à l'exprimer doivent périr avec elle; et à mesure qu'une opinion s'accrédite, elle change les usages et la langue dans une égale proportion.

En même tems qu'une langue est augmentée par la culture des diverses sciences, elle acquiert aussi plus de mots détournés de leur sens originaire; le géomètre parlera du *zenith* (1) d'un courtisan, ou de la force *excentrique* d'un héros fabuleux; le médecin d'attentes *sanguines* et de délais *phlegmatiques*. Plus la langue sera abondante, plus elle fournira d'occasions de choisir au gré du caprice, qui mettra certains mots en faveur et d'autres en disgrâce; les vicissitudes de la mode confirmeront l'usage des mots nouveaux, et étendront la signification des mots déjà connus. Les tropes poétiques

(1) *Zenith*, le plus haut point d'élévation, de faveur.
Excentrique, extraordinaire, hors de l'ordre commun.
Sanguines, impatientes, pleines d'ardeur et de désirs.
Phlegmatiques, froids, tranquilles, calmes.
Johnson cite ces expressions figurées comme naturelles et convenables dans la bouche du géomètre ou du médecin. Elles paraîtraient à peine intelligibles en français, et ne seraient bonnes que dans la bouche d'un médecin de comédie, ou dans le langage affecté qu'on prêterait à un pédant. Chaque langue, comme chaque nation, a son génie, son caractère, ses habitudes.

feront à tout moment des usurpations, et le sens métaphorique deviendra le sens propre; la prononciation variera au gré de la légèreté ou de l'ignorance, et la plume finira par se conformer à la parole. Il y aura dans un tems ou dans un autre des écrivains illettrés, auxquels l'erreur, la sottise publique fera une réputation; et ces écrivains, ne connaissant pas le sens originaire des mots, les emploieront avec la licence de la conversation, confondront ce qui est différent, et oublieront la propriété des termes. A proportion des raffinemens de la politesse, quelques expressions deviendront trop grossières, trop vulgaires pour les gens délicats, d'autres trop maniérées et trop cérémonieuses pour la gaîté vive et légère. De nouvelles phrases seront en conséquence adoptées, qui, pour les mêmes raisons, seront abandonnées par la suite. Swift, dans son petit traité sur la langue anglaise, accorde que l'on puisse introduire quelquefois des mots nouveaux; mais il ne voudrait pas qu'on en laissât vieillir et perdre un seul. Mais il faut bien qu'un mot vieillisse, lorsque, d'un commun accord, on cesse de s'en servir. Comment continuerait-on de l'employer, s'il porte avec lui une idée choquante? ou comment le remettrait-on en crédit, lorsqu'il est une fois devenu peu familier par le défaut d'usage, et déplaisant parce qu'il a cessé d'être familier?

Il y a encore une cause d'altération plus puissante qu'aucune autre, et à laquelle, dans l'état présent du monde civilisé, on ne peut apporter d'obstacles. Un mélange de deux langues en produira une troisième

différente de toutes deux ; et ce mélange ne pourra manquer d'avoir lieu partout où l'on regardera comme la plus importante partie de l'éducation, comme le mérite le plus remarquable, l'habileté acquise dans les langues anciennes ou étrangères. Celui qui a long-tems cultivé une autre langue que la sienne, en trouvera les mots et les combinaisons amassés dans sa mémoire ; et tantôt par précipitation ou par négligence, tantôt par raffinement ou par affectation, il emploiera des mots d'emprunt et des expressions étrangères.

La multiplicité des traductions est très-dangereuse pour la pureté d'un idiome. On ne traduit jamais un livre d'une langue dans une autre sans qu'il y ait quelqu'importation prise de la langue originale. Cette innovation est la plus dommageable et la plus rapide ; des mots isolés peuvent entrer par milliers dans une langue, et laisser la construction toujours la même ; mais une nouvelle phraséologie occasione des changemens considérables ; si elle n'attaque pas les pierres de l'édifice, elle dérange l'ordre des colonnes. Je ne souhaite de voir en aucune manière se multiplier parmi nous les moyens de nous rendre dépendans, et par conséquent j'espère que si l'on voulait nous donner une académie, l'esprit de la liberté anglaise s'opposerait à cet établissement, ou parviendrait à le détruire ; mais, en supposant qu'on en formât une pour la conservation et le perfectionnement de la langue, il faudrait, au lieu de compiler des grammaires et des dictionnaires, qu'elle

employât toute son influence à réprimer la licence des traducteurs, dont la paresse et l'ignorance, si on leur laissait faire de nouveaux progrès, nous réduiraient à bégayer un dialecte du français.

Si les changemens que nous craignons sont inévitables, que reste-t-il, sinon de se taire et d'y consentir comme aux autres malheurs de la vie que l'on ne peut empêcher? Il reste de retarder les progrès de l'ennemi qu'on ne peut vaincre, de pallier le mal qu'on ne peut guérir. Quoiqu'on ne puisse pas, en définitif, empêcher la mort d'arriver, il est possible de prolonger la vie par des soins; les langues, comme les gouvernemens, ont une tendance naturelle à la corruption. Nous avons su long-tems préserver notre constitution des atteintes du pouvoir; faisons aussi quelques efforts en faveur de notre langue.

C'est par l'espérance de donner plus de durée à ce qui, par sa nature, ne peut être rendu immortel, que j'ai consacré cet ouvrage, fruit d'un long travail, à l'honneur de mon pays; j'ai eu l'intention que nous ne fussions plus réduits à céder sans contestation la palme de la philologie aux nations du continent. C'est de ses écrivains qu'une nation reçoit sa principale gloire; le tems décidera si mes écrits doivent ajouter quelque chose à la renommée de la littérature anglaise. Une grande partie de ma vie s'est perdue dans les souffrances des maladies; une autre a été dissipée en bagatelles, et il en a fallu employer beaucoup à fournir

à la provision de chaque jour ; mais je ne croirai mon travail ni inutile ni méprisable, si les nations étrangères, si les âges à venir, y trouvent un secours pour s'approcher des maîtres qui ont répandu les connaissances et enseigné la vérité ; si le fruit de mes veilles sert à porter plus de lumières dans les dépôts de la science, et s'il peut rendre plus célèbres, en les faisant mieux connaître, les *Bacon*, les *Hooker*, les *Milton* et les *Boyle* (1).

Animé par ce désir, je regarde avec satisfaction mon livre, malgré ses imperfections, et je le donne au public en homme qui a tendu vers le bien. Je ne me suis pas promis à moi-même que cet ouvrage deviendrait sur-le-champ populaire ; un petit nombre de grosses fautes et d'absurdités risibles dont il est impossible qu'un ouvrage de cette étendue soit tout-à-fait exempt, suffiront pour que, pendant un certain tems, les plaisans y trouvent de quoi se moquer, et les ignorans de quoi le condamner au mépris ; mais une exactitude utile doit à la fin prévaloir, et il y aura nécessairement quelques personnes qui distingueront ce mérite, qui considéreront qu'un dictionnaire d'une langue vivante ne peut jamais être achevé, puisqu'au moment même où l'auteur s'occupe de le publier, de nouveaux mots s'élèvent, et d'autres disparaissent; que toute la vie

(1) *Boyle* (Robert), célèbre physicien, né en Irlande, en 1627, mort en 1691. Il a beaucoup contribué à l'établissement de la société royale de Londres, en 1663.

d'un homme ne peut pas se consumer sur la syntaxe et l'étymologie, et que, s'y consumât-elle toute entière, elle ne suffirait pas; que celui qui doit rassembler tous les mots dont une langue se compose, a souvent à parler de ce qu'il ne sait pas; qu'un pareil écrivain doit tantôt se hâter avec ardeur vers la fin de son travail, et tantôt succomber sous le faix d'une tâche que Scaliger compare aux rudes travaux de l'enclume et de la mine (1); que les choses les plus simples ne nous sont pas connues, et que celles qui nous sont connues ne nous sont pas toujours présentes; qu'il y a des momens d'inadvertance qui trompent l'exactitude, des distractions légères qui suffisent pour endormir l'attention, des éclipses passagères de l'esprit qui lui font perdre de vue ce qu'il sait; et qu'il arrive souvent à un auteur de solliciter inutilement sa mémoire au moment du

(1) Voici l'épigramme latine de Scaliger, à laquelle Johnson fait allusion. Il est question, dans cette épigramme, des travaux des mineurs et des galériens que l'auteur trouve à peine comparables à ceux du faiseur de dictionnaires:

DE LABORIBUS ET ÆRUMNIS LEXICOGRAPHORUM.

Si quem dura manet sententia judicis olim,
Damnatum ærumnis suppliciis que caput;
Hunc non fabrili lassent ergastula massâ,
Nec rigidas vexent fossa metalla manus;
Lexica contexat. Nam cætera quid moror? Omnes
Pœnarum facies hic labor unus habet.

JOS. SCALIGERIUS.

besoin, et d'y chercher vainement aujourd'hui ce qu'il y voyait hier avec la plus claire évidence, et qui demain viendra se présenter à sa pensée, sans même qu'il songe à se le rappeler.

Lorsqu'on s'apercevra que dans cet ouvrage beaucoup de choses sont omises, qu'on veuille bien se souvenir qu'il y en a aussi beaucoup d'exécutées; et quoique la critique ne ménage pas un livre par intérêt pour l'auteur, quoique le monde s'inquiète peu de savoir d'où proviennent les fautes qu'il condamne, cependant il peut être satisfaisant pour la curiosité d'apprendre que le *dictionnaire anglais* a été fait avec peu de secours de la part des hommes de lettres, et sans le patronage d'aucun homme puissant; qu'il l'a été non pas dans les heureux loisirs d'une douce retraite ni sous l'abri des berceaux de l'Académie, mais au milieu des contrariétés, des distractions, des maladies et des chagrins. Peut-être diminuerais-je le triomphe de la malignité critique en observant que, si toute notre langue ne se trouve pas renfermée et expliquée dans mon ouvrage, je n'ai succombé que sous une entreprise qui, jusqu'à présent, n'a été achevée par aucune force humaine. Si les dictionnaires des langues anciennes, aujourd'hui invariablement fixées et comprises dans un petit nombre de volumes, sont cependant, après les travaux des siècles qui se sont succédé, encore incomplets et fautifs; si les connaissances réunies, et le zèle mis en commun des académiciens de la Crusca n'ont pu défendre

ces savans de la censure de *Beni*, si les critiques de France formant un corps, après avoir employé cinquante ans à leur ouvrage, ont été obligés d'en changer l'économie pour le publier sous une autre forme, je dois sûrement être satisfait, quoique je ne me flatte pas d'obtenir la palme de la perfection ; et quand je l'aurais saisie, à quoi me servirait-elle dans l'obscurité et la solitude où je vis ? Pendant le tems que j'ai employé à composer ce livre, la plupart des personnes dont j'aurais souhaité le suffrage sont descendues dans le tombeau ; le succès ou la chute se réduit pour moi presqu'à un son vide de sens ; je donne donc cet ouvrage au public avec une froide tranquillité, ayant peu à craindre et peu à espérer, soit de la censure, soit de la louange.

LE MANTEAU,

OU

LE RÊVE SUPPOSÉ,

COMÉDIE

EN DEUX ACTES ET EN VERS.

PRÉFACE.

Lorsque je lus cette petite pièce au comité du Théâtre-Français, elle parut faire plaisir; tous les avis se réunirent pour la recevoir et m'en prédire le succès.

Deux ou trois lectures que j'en fis à quelques amis peu nombreux, et pour leur demander des conseils, ne furent pas moins heureuses; à l'une de ces lectures, on me pria de répéter le second acte qui avait paru si agréable qu'on voulut l'entendre de nouveau.

A la première représentation, il n'en alla pas tout-à-fait de même.

Le premier acte reçut de grands applaudissemens; dans le second, il y eut des murmures d'improbation.

Il est vrai que le mari se laissait persuader qu'il avait *rêvé le manteau;* les spectateurs le trouvèrent un peu trop crédule; ce mari, en effet, n'est pas un bonhomme, d'un esprit simple et borné; c'est un homme du monde,

assez aimable, qui s'est fait par malheur une mauvaise opinion sur le compte des femmes en général, parce qu'avant de se marier il a tenu lui-même une conduite un peu légère; de cette mauvaise opinion à la jalousie il n'y a qu'un pas, et Darlière est tout près de le franchir. C'est pour l'arrêter et le ramener, que la cousine, qui d'ailleurs a quelque sujet de se plaindre de lui, saisit l'occasion de lui jouer un tour et de se venger; elle se flatte de lui prouver par cette espièglerie, qu'un mari doit avoir une entière confiance dans sa femme.

Je fis à la hâte quelques changemens, et je me proposais d'en faire encore; mais les acteurs qui jouaient dans ma petite pièce furent détournés par d'autres études : on ne savait quand on pourrait s'occuper de mes nouvelles corrections; cela me refroidit sur mon ouvrage, et je l'abandonnai.

Quelques journaux mirent de l'amertume dans la critique qu'ils firent de cette bagatelle; ils me reprochèrent de n'avoir fait *que retourner une pièce de boulevart.* Il est vrai, et je n'ai jamais songé à le nier, qu'en 1784 il parut à l'Ambigu-Comique une pièce en un acte et en prose, intitulée : *le Manteau écar-*

late, ou *le Rêve supposé*. Elle obtint du succès (l'auteur était, je crois, *M. Sedaine de Sarcy*). J'ai connu cet ouvrage et je lui ai même emprunté quelques traits dans le dialogue.

Mais il n'y a pas la moindre ressemblance ni dans la contexture de la fable, ni dans la marche des scènes, ni dans les caractères des personnages. La pièce de *M. Sedaine* est en un acte et en prose; la mienne est en deux actes et en vers; en un mot, quoique l'idée première soit la même, ce sont deux pièces toutes différentes.

Le fond n'en appartenait pas à l'auteur du *Manteau écarlate* plus qu'à moi; j'avais lu, il y avait long-tems, dans le recueil de Barbazan, un vieux fabliau du douzième ou du treizième siècle, ayant pour titre : *du Chevalier à la Robe vermeille*.

C'est un de ces traits de tromperie féminine, sujets ordinaires des récits de nos poètes *de ce bon vieux tems*, où les mœurs de nos pères étaient si pures et leurs femmes si fidèles.

Un chevalier de la comté de Dammartin, est *requis d'amour* par la femme d'un riche Vavasseur (homme de robe) : celui-ci va un jour tenir les plaids à Senlis; la dame fait

avertir son ami, qui ne demeure qu'à deux lieues de chez elle : le chevalier met une robe d'écarlate fourrée d'hermine, il chausse ses éperons dorés, monte sur son palefroi, prend son épervier sur son poing, et se fait suivre par deux chiens de chasse. Il arrive en l'absence du mari, met son palefroi dans l'écurie, fait percher son oiseau et court auprès de sa belle; il quitte ses éperons, se dépouille de sa robe d'écarlate qu'il jette sur le pied du lit.... *quand le mari revient*, les plaids de Senlis ayant été inopinément contremandés. L'amant se cache dans la ruelle où il est fort mal à son aise. Le Vavasseur aperçoit la robe du chevalier sur le lit; il demande à sa femme ce que cela veut dire; il s'informe aussi pourquoi il a vu, en entrant chez lui, un palefroi dans l'écurie, un épervier et des chiens de chasse; la dame ne perd pas la tête; elle répond hardiment que son frère est venu le voir, et que c'est lui qui a laissé tout cela, en y ajoutant même des éperons dorés, et qu'il l'a chargée d'offrir le tout en présent de sa part au Vavasseur; le mari est un peu surpris, mais fort satisfait de la libéralité de son beau-frère; seulement il trouve que sa femme aurait dû mon-

trer plus de discrétion et de réserve, et refuser au moins la robe; la dame représente à son cher époux qu'il doit être un peu fatigué de son voyage; elle l'engage à se coucher auprès d'elle, et l'endort dans ses bras, comme Junon, dans l'Iliade, endort Jupiter. L'amant sort en hâte de sa cachette, reprend sa robe et tout ce qui lui appartient, et repart à cheval comme il est venu. Le Vavasseur, à son réveil, ne manque pas de parler de sa robe d'écarlate; il veut la voir ainsi que son beau palefroi et tout le reste. La femme, qui a eu le tems de préparer une seconde défaite, lui répond très-froidement, et lui demande ce que cela signifie, de quelle robe il veut parler : « Apparem-» ment, lui dit-elle, vous avez rêvé que mon » frère était venu, et vous avait fait un présent; » pour moi, je ne sais ce que c'est..... » Le mari soutient d'abord que ce n'est pas un rêve, et qu'il a vu ce qu'il a vu; il fait venir son écuyer, ses gens, et les interroge; mais ils ont leur leçon faite, si bien que sa femme finit par lui persuader, non-seulement qu'il prend un songe pour une réalité, mais que depuis quelque tems il perd la mémoire et qu'il a des absences d'esprit; elle lui conseille de

faire, pour se rétablir, un pélerinage à *Saint-Arnould*. Le bon Vavasseur est de son avis, et lui promet d'aller, non-seulement à *Saint-Arnould*, mais encore au *Baron-Saint-Jacques*, à *Saint-Eloi* et à *Saint-Romacle*.

Et le fabliau, qui n'a pas moins de trois cents vers, finit par cette moralité :

Cis fabliaus aus maris promet
Que de folie s'entremet
Qui croit ce que de ses iex voie;
Mais cil qui vait la droite voie
Doit bien croire sans contredit
Tout ce que sa fame li dit.

Ce fabliau prouve aux maris que c'est une folie de leur part de croire ce qu'ils voient de leurs propres yeux, et que le seul époux raisonnable est celui qui croit sans hésiter tout ce que lui dit sa femme.

Pour en revenir à ma petite comédie, que j'offre au public après y avoir fait beaucoup de corrections, j'espère qu'on ne la lira pas sans plaisir; je pense aussi qu'elle pourrait être facilement jouée en société et qu'elle amuserait les acteurs et les spectateurs; c'est ce qui m'a décidé à la placer dans le recueil de mes œuvres.

PERSONNAGES.

DARLIÈRE.
MATHILDE, sa femme.
EMILIE, sa cousine.
LA BARONNE, sœur de Mathilde.
GILLOT, concierge.

La scène est en Poitou, dans une maison de campagne.

LE MANTEAU,

OU

LE RÊVE SUPPOSÉ,

COMÉDIE

EN DEUX ACTES ET EN VERS.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente un salon de campagne, bien meublé, mais simplement. Il y a un secrétaire, une table, un métier à broder, quelques livres épars.

SCÈNE PREMIÈRE.

MATHILDE, seule, assise devant un secrétaire ouvert, sur lequel il y a plusieurs lettres.

Tandis que ma cousine, après le déjeûner,
Est allée un instant au parc se promener,
A mon mari je puis prendre le tems d'écrire.
Ses lettres, que souvent je me plais à relire,
M'aident de son absence à supporter l'ennui.

Je crois m'entretenir un moment avec lui.
— Oh! quand donc finiront ces courses, ces voyages
Qui me font endurer de si fréquens veuvages?...
Je crains tout; un malheur est sitôt arrivé!...
Et si jusqu'à présent le ciel l'en a sauvé,
Qui peut me garantir que dans ce moment même?...
— On ne devrait jamais se quitter quand on s'aime.
Mon cœur impatient aspire à son retour!

(Elle prend une lettre.)

Il n'en peut pas, dit-il, encor fixer le jour...

(Elle lit.)

« *De Poitiers, le vingt-trois :* Si j'en crois les notaires,
» Nous pourrons voir bientôt la fin de nos affaires;
» Nos partages signés, je repars à l'instant.
» Tu sais de te revoir si je serai content. »
— Je le pense, et pourtant son humeur inquiète
Pourra bien me causer quelque peine secrète;
N'importe : ... mon amour saura s'y résigner...
Qu'il revienne... dût-il encor me chagriner.

(Elle continue de lire.)

« L'hiver approche, et moi, qui veux toujours te plaire,
» J'ai formé le dessein de vivre solitaire,
» De voir très-peu de monde... En cela comme en tout,
» Mon seul désir, ma chère, est de suivre ton goût. »
— L'hypocrite!... vraiment, si je le laissais dire,
Je croirais que c'est moi qui veux ce qu'il désire;
Mais que j'ose un moment combattre son avis,
Il parle en maître alors... comme tous les maris.
Comment faire?... il faut bien obéir, se soumettre.

(Elle lit.)

« Nous vivrons très-heureux, j'ose te le promettre.
» Nous saurons nous suffire... et ne penses-tu pas
» A nous débarrasser de ma cousine? » — Hélas!
Moi, je l'aime beaucoup, cette chère Emilie!...

(Elle lit.)

« Est-elle donc chez nous pour toujours établie?
» A partir tu devrais doucement l'engager.
» Elle a la tête vive et l'esprit fort léger;
» Je n'aime pas beaucoup pour toi sa compagnie,
» Et crois à tes côtés voir un malin génie.... »
— Ah! la voici..... cachons bien vite.....

(Elle remet précipitamment les lettres, et ferme le secrétaire. Emilie, qui entre, s'aperçoit de ce mouvement.)

SCÈNE II.

MATHILDE, ÉMILIE.

ÉMILIE.

Ah! oui, fort bien!
C'est agir finement, et je n'en verrai rien.
Cousine, tu lisais des lettres de Darlière,
De ton mari?...

MATHILDE.

C'est vrai.

ÉMILIE.

Quelle peur singulière
Te les fait resserrer si précipitamment?
Encore si c'étaient les lettres d'un amant!

MATHILDE.

La supposition...

ÉMILIE.

N'est point du tout fondée.
Avec toi l'on ne peut avoir pareille idée.
Tu cachais ces papiers, je devine pourquoi;
Mon cher cousin, je gage, y dit du mal de moi...

MATHILDE, souriant.

Bon!... Tu crois? tu veux rire!...

ÉMILIE.

Il en est bien capable.
Nous désirons pourtant de revoir le coupable.

MATHILDE.

J'espérais de sa part une lettre aujourd'hui.

ÉMILIE.

Peut-être qu'il revient, et je crains qu'avec lui
Ne reviennent pour toi la gêne et la contrainte.

MATHILDE.

Quelle idée!... et qui peut t'inspirer cette crainte?

ÉMILIE.

C'est que j'ai de bons yeux... Oui, j'oserais jurer
Qu'il va dans ce château tristement t'enterrer,
T'y tenir loin du monde... Est-il vrai?... Je devine...

MATHILDE.

Tu pourrais deviner trop juste, ma cousine.
S'il faut qu'il soit jaloux, combien il souffrira!

ÉMILIE.

Il ne l'est pas encor ; mais il le deviendra.
Je connais bien Darlière, et depuis sa jeunesse ;
De son père j'avais l'honneur d'être la nièce ;
Mon cousin, en dépit des leçons qu'il reçut,
Aux erreurs du jeune âge a payé le tribut ;
Sa conduite toujours ne fut pas exemplaire ;
Or de ces étourdis un travers ordinaire
Est de penser fort mal du sexe féminin,
De le croire fragile, infidèle, malin,
De le railler sans cesse : avec cette croyance
Comment en nous jamais auraient-ils confiance ?
L'indigne opinion qu'ils ont prise de nous
De ces amans légers fait des maris jaloux.
C'est là précisément l'histoire de Darlière.

MATHILDE.

S'il pensait en effet d'une telle manière,
Il serait bien à plaindre... hélas !

ÉMILIE.

Va, ce tourment
Est de leur injustice un juste châtiment.
Au reste, ce travers que la raison condamne,
Ne fera pas de lui, je pense, un Orosmane ;
Ces grandes passions sont rares, par bonheur ;
Mais on voit trop souvent des maris dont l'humeur
Tourne à l'inquiétude, et s'aigrit et s'altère,
Prend l'alarme pour rien, voit partout un mystère ;

A chaque instant du jour l'ingrat vous fait mourir,
Vous tue à coups d'épingle, et prétend vous chérir.
Je t'en pourrais citer vingt de ma connaissance.

MATHILDE.

Tu sais, pendant le tems de sa première absence,
Que nous vîmes ici le comte de Blanval
Qui demeura trois jours avec nous.

ÉMILIE.

Le grand mal!
Un ancien militaire! un homme respectable!

MATHILDE.

Il avait avec lui son neveu, jeune, aimable,
Qui te faisait la cour, et, je le dis tout bas,
Qui peut-être en secret ne te déplaisait pas.

ÉMILIE.

Qu'on me fasse la cour et qu'on cherche à me plaire,
Qu'importe à mon cousin?... C'est, je crois, mon affaire.

MATHILDE.

Leur séjour en ces lieux à Darlière a déplu;
Il ne put me cacher, quand il fut revenu,
Son mécontentement...

ÉMILIE.

Voyez! le beau caprice!

MATHILDE.

De monsieur de Blanval j'attends un bon office;

Le baron mon beau-frère espère en ce moment
De pouvoir obtenir enfin un régiment;
Blanval en sa faveur agit et sollicite;
Il me tarde beaucoup de voir sa réussite,
Je n'aurais pour Darlière alors plus de secret.

ÉMILIE.

A quoi bon le lui dire?

MATHILDE.

Ah! c'est bien à regret
Que j'eus à son insçu cette correspondance.

ÉMILIE.

Il en aurait fort mal reçu la confidence;
Son animosité ne t'aurait pas permis,
Pour servir le baron, d'employer tes amis.

MATHILDE.

Mon beau-frère a des torts.

ÉMILIE.

Il n'est que trop d'usage
Que dans une famille, au moment d'un partage,
S'élèvent tout à coup de fâcheux démêlés,
Et que par l'intérêt des parens soient brouillés.
C'est ce qui vous arrive, et depuis qu'une tante
Vous laissa, par sa mort, dix mille écus de rente
Entre ta sœur et toi, voilà que vos époux,
De la succession plus occupés que vous,
Se plaignant l'un de l'autre, et se cherchant querelle,

Font naître à chaque pas difficulté nouvelle.
Je crains bien qu'à la fin, ne pouvant s'accorder,
Ils n'en viennent ensemble à vous faire plaider.

MATHILDE.

Plaider contre ma sœur?... Cela serait horrible!

ÉMILIE.

Pour vous brouiller au moins ils ont fait leur possible.
Si l'on ne vous prescrit de rompre ouvertement,
On sait vous obliger à vous voir moins souvent:
Il est dur pour des sœurs de se trouver réduites
A se faire en secret quelques rares visites.

MATHILDE.

Eh! oui; c'est là le sort de ma sœur et le mien,
Et cela m'est souvent pénible, j'en convien.

ÉMILIE.

Je te l'ai dit cent fois; c'est ta faute, ma chère.

MATHILDE.

J'aime Darlière; il est d'un noble caractère.

ÉMILIE.

Rien n'est si dangereux qu'aimer trop son mari.

MATHILDE.

Et par quelle raison?

ÉMILIE.

La raison, la voici.
C'est qu'un mari qu'on aime est beaucoup trop le maître:
A tes dépens bientôt tu pourras le connaître.

MATHILDE.

Eh bien! je ne verrai personne, s'il le faut.
J'aurai soin... Mais que veut le concierge Gillot?

ÉMILIE.

Il a l'air effaré!

SCÈNE III.

LES MÊMES, GILLOT.

GILLOT, à Mathilde.

J'accours ici bien vite;
C'est pour vous annoncer, Madame, une visite.

MATHILDE.

Mais je n'en reçois point; ne vous l'ai-je pas dit?

GILLOT.

C'est que ce Monsieur-là me fait tourner l'esprit.

ÉMILIE.

Ah! ah! c'est un Monsieur?

GILLOT.

Oui, qui même a la mine
De quelque aventurier, à ce que j'imagine.
Par la petite porte il est d'abord entré;
Il traversait le bois, où je l'ai rencontré;
Selon votre ordre alors j'ai voulu l'éconduire :
— Monsieur, on n'entre pas... Bon! il m'a laissé dire...
— Darlière est-il ici? m'a-t-il demandé. — Non,

Monsieur ; il est absent. — Il est absent? c'est bon. —
Sans ajouter un mot, il a mis pied à terre
En sautant lestement ; puis, d'un air de mystère,
Après avoir donné son cheval à tenir
Au valet qui le suit, il s'est mis à venir
Du côté du château... De peur qu'on ne me blâme,
J'ai pris ma course alors pour avertir Madame.
Je ne suis point en faute, et j'ai fait mon devoir.

MATHILDE.

C'est assez singulier ; je ne veux pas le voir.
Quel est ce Monsieur-là ?

ÉMILIE.

Mais c'est Blanval, peut-être!...

MATHILDE, en souriant, à Emilie.

Peut-être son neveu !

(à Gillot.)

Vous n'avez pu connaître ?...

GILLOT.

Moi, non ; de se cacher il semblait occupé.
D'un grand manteau fort ample il est enveloppé ;
Il n'a jamais voulu dire comme il se nomme ;
Mais je crois cependant que c'est un beau jeune homme ;
Je n'en répondrais pas ; car, après tout, tenez,
Je n'ai vu, là, bien vu que le bout de son nez.

MATHILDE.

Je ne le verrai pas ; j'y suis très-décidée.

GILLOT.

Quelle excuse donner ?

MATHILDE.

Je suis incommodée ;
Je suis malade.... au lit.

ÉMILIE.

Si c'est un médecin ?

MATHILDE.

Ne plaisante donc pas.
(à Gillot.)
Qu'avez-vous à la main ?
Qu'est-ce que ce papier ?

GILLOT.

Ceci, c'est autre chose ;
Une lettre que vient de me donner Larose
De chez monsieur le comte.

MATHILDE, décachetant et jetant les yeux sur la lettre.

Ah ! ah ! c'est de Blanval.
Ce qu'il m'apprend me cause un plaisir sans égal.

ÉMILIE.

Il a donc réussi ?

SCÈNE IV.

LES MÊMES ; LA BARONNE, enveloppée d'un grand et large manteau.

LA BARONNE.

J'arrive à la sourdine.
Bonjour, ma chère enfant.

(à Emilie.)

Bonjour, belle cousine.

(Elle les embrasse toutes les deux.)

GILLOT, à part.

Sa chère enfant!.....

LA BARONNE.

Voilà Gillot pétrifié!
C'est qu'il me refusait la porte sans pitié!

MATHILDE.

Il avait tort, vraiment.

(La baronne jette son manteau sur un meuble.)

GILLOT.

Je fais ce qu'on m'ordonne,
Et si Monsieur... eh! c'est madame la baronne!...

MATHILDE.

Oui, sans doute, Gillot; c'est ma sœur.

GILLOT.

Je le vois.
Je trouvais quelque chose... aussi... là... dans la voix.

MATHILDE.

Laissez-nous.

ÉMILIE.

Souviens-toi, si l'on te questionne,
De répondre tout net qu'il n'est venu personne.

GILLOT.

C'est entendu... vraiment! moi je n'en reviens pas,
De m'être ainsi trompé!... Je retourne là-bas.

LA BARONNE.

Va-t'en, et désormais, sans craindre qu'on te blâme,
Tu me feras entrer.

GILLOT.

Oui, Monsieur.

(Se reprenant.)

Oui, Madame.

(Il sort.)

SCÈNE V.

MATHILDE, LA BARONNE, ÉMILIE.

MATHILDE.

Tu viens fort à propos.

LA BARONNE.

Quel plaisir de te voir!

MATHILDE.

Voici ce que pour toi je viens de recevoir.

(Elle prend dans son secrétaire la lettre de Blanval et la lui donne.)

LA BARONNE, lisant la lettre, qu'elle met ensuite dans sa poche.

Mon mari colonel!..... la nouvelle est aimable.
De cet heureux succès je te suis redevable;
Que je t'embrasse encor pour te remercier.

MATHILDE.

Nos maris devraient bien se réconcilier,
Terminer des débats dont l'amitié s'offense...

LA BARONNE.

Nous permettre de vivre en bonne intelligence,
D'être souvent ensemble.

MATHILDE.

Il me reste un espoir.
C'est qu'ils sont à Poitiers obligés de se voir.

ÉMILIE.

Qui sait s'ils ne vont pas s'y brouiller davantage?

MATHILDE.

Ah! tu me fais trembler.

LA BARONNE.

Maudit soit le partage!
Nous avions bien besoin d'une succession,
Qui vient mettre chez nous de la division.

MATHILDE.

Le baron est pour moi d'un flegme qui me glace.

LA BARONNE.

Et Darlière me fait la plus triste grimace!...
Je le savais absent; et bien vite au galop,
En une heure et demie, au moins ce n'est pas trop
Pour venir de chez moi, j'accours et je t'embrasse.

MATHILDE.

Tu me fais grand plaisir, ma sœur, je t'en rends grâce.
Mais je veux te gronder : tu cours en vrai dragon,
Seule par les chemins, t'exposant...

LA BARONNE.

Seule ? non.
Mon vieux valet me suit, mon fidèle Lapierre ;
Et puis, je ne crains rien ; n'ai-je pas fait la guerre ?
J'ai suivi le baron plus de vingt fois au feu,
Aux avant-postes ; vrai, ce n'était pas un jeu ;
Je n'avais pour moi-même aucune inquiétude ;
De l'habit cavalier j'ai gardé l'habitude...

MATHILDE.

Il te sied à ravir.

LA BARONNE.

Oh ! point de compliment.
Mais il sert, je l'avoue, à mon amusement.
J'aime la liberté qu'il me donne et m'inspire ;
Et sous cet habit-là j'ose parler et rire.
Tel mot que je hasarde, et que l'on applaudit,
On désaprouverait qu'une femme l'eût dit.
On voit un habit d'homme, et l'apparence abuse.
Moi, je pense jouer un rôle qui m'amuse ;
Et bientôt je reprends, lorsque je l'ai quitté,
L'air humble de mon sexe et sa timidité.

ÉMILIE.

On vous trouve toujours également piquante :
Tantôt homme d'esprit, tantôt femme charmante.

LA BARONNE.

Ah ! ça, mais songez-vous que le tems du plaisir,
Le mois de la vendange avant peu doit venir ?

De tout ce pays-ci vous connaissez l'usage ;
De châteaux en châteaux, dans tout le voisinage,
A de nombreux amis nous nous réunirons ;
Là, pour nous divertir, chaque jour nous aurons
La vendange, le bal, la chasse, la musique :
Je fais les amoureux dans l'opéra comique.
(à Mathilde.)
Tu seras, pour le chant, notre premier sujet.

MATHILDE.

Qui ? moi ?

LA BARONNE.

Je ferai Blaise, et tu feras Babet.

ÉMILIE.

Moi, qui chante fort peu, je retiens les soubrettes.

LA BARONNE.

Oh ! vous, vous choisirez... Les rôles que vous faites
Sont toujours les meilleurs, grâce à votre talent.

ÉMILIE.

C'est l'habit qui vous fait prendre un ton si galant !

MATHILDE.

A ces réunions, à ces fêtes, ma chère,
Je crois que cette année on ne me verra guère.

LA BARONNE.

Pourquoi donc ?

MATHILDE.

Mon mari m'écrivait ces jours-ci

Qu'il compte désormais rester beaucoup chez lui,
Ne voir personne...

LA BARONNE.

Bon! par quelle fantaisie?
Ferait-il par hasard des plans d'économie?

MATHILDE.

Je ne le pense pas.

LA BARONNE.

En ce cas-là, pourquoi?...
Je crains de deviner; est-il jaloux... de toi?

ÉMILIE.

Quelque chose à peu près; elle hésite à le dire.

LA BARONNE.

En ce cas, je le plains; c'est un cruel martyre.
Tu m'as vue autrefois jalouse du baron,
Et je ne l'étais pas, par malheur, sans raison;
Car il m'a fait des tours!... J'en étais en furie!...
Mais ses bonnes façons à la fin m'ont guérie;
Or, si je pouvais voir Darlière, je réponds
Que je lui donnerais d'excellentes leçons.
Je voudrais lui citer ma propre expérience.
Mais comment le prêcher, quand sa seule présence
Me ferait fuir?...

ÉMILIE.

Eh bien! fuyez, car le voici.
Il descend de cheval, et je le vois d'ici.

LA BARONNE.

Darlière?

MATHILDE.

Mon mari?

ÉMILIE.

Lui-même.

LA BARONNE.

Est-il possible?

Je me sauve au plus vite.

ÉMILIE.

Il est donc bien terrible?

MATHILDE.

Son retour imprévu me cause en ce moment
Une espèce de trouble et de saisissement.
Il s'en apercevrait, s'alarmerait peut-être.

ÉMILIE.

Sois-en sûre.

MATHILDE.

A ses yeux avant que de paraître,
Je veux me rassurer... Cousine, veux-tu bien
Le recevoir ici?... Dans l'instant je revien.

ÉMILIE.

Je m'en charge, allons, soit.

LA BARONNE.

Fuyons, je crois l'entendre.

(Mathilde et la baronne, entrant précipitamment dans la pièce voisine, oublient le manteau que la baronne a jeté sur un meuble en arrivant.)

SCÈNE VI.

ÉMILIE, seule.

Ah, messieurs les maris, vous devez vous attendre,
Si vous nous faites peur, si vous êtes jaloux,
A trouver cet accueil, quand vous rentrez chez vous!
C'est votre faute aussi! que n'êtes-vous aimables!

SCÈNE VII.

ÉMILIE, DARLIÈRE, GILLOT.

DARLIÈRE, entre en parlant à Gillot.

Oui, morbleu, les chemins sont affreux, détestables,
Je suis rendu!... Gillot, tu m'assures bien... là...
Qu'il n'est venu personne?...

GILLOT.

Oh! du tout.

ÉMILIE, à part.

Bon, cela.

DARLIÈRE.

Que vient donc de me dire à l'instant Magdelaine,
Qu'on avait vu passer au galop dans la plaine
Deux cavaliers?...

GILLOT.

Ceux-là ne venaient pas chez nous.

ÉMILIE.

Bonjour, mon cher cousin.

DARLIÈRE.

Ah ! cousine, c'est vous?

(A Gillot.)

Va-t-en dire, Gillot, qu'on m'apporte bien vite
De quoi me rafraîchir.

GILLOT.

Oui, Monsieur, tout de suite.

(Il va pour sortir.)

DARLIÈRE, le rappelant.

Ecoute, un voiturier doit amener ici
Plusieurs caisses pour moi; que j'en sois averti.

GILLOT.

Oui, Monsieur.

(Il sort.)

SCÈNE VIII.

DARLIÈRE, ÉMILIE.

DARLIÈRE, à Emilie.

Bonjour donc. Je vous croyais partie.

ÉMILIE.

Votre femme eût été seule, et sans compagnie;
Pouvais-je la quitter? Vous me faites vraiment,
En arrivant, mon cher, un joli compliment!

DARLIÈRE.

Ah! je n'y pensais pas; j'ai très-grand tort. Les dames
Veulent des complimens, et font des épigrammes;
Cousine, n'est-ce pas?

ÉMILIE.

Soyez sûr, mon ami,
Que ce n'est par pour vous que je demeure ici ;
Mais j'aime votre femme, et je reste auprès d'elle.

(Un domestique apporte une bouteille de vin, une carafe d'eau, du pain, et un verre, le tout sur un plateau qu'il pose sur une table.)

DARLIÈRE.

Il ne tiendrait qu'à moi d'avoir une querelle.
Laissons cela. Que fait Mathilde, s'il vous plaît?
Je m'en vais la chercher.

(Il aperçoit le manteau.)

Eh! mais qu'est-ce que c'est?
Ce manteau, d'où vient-il?

ÉMILIE, à part.

Fâcheuse étourderie!
Le manteau laissé là!...

DARLIÈRE.

Dites-moi, je vous prie;
Que fait là ce manteau?...

ÉMILIE, à part.

Que lui dire?

DARLIÈRE.

Parlez.
A qui donc peut-il être?

ÉMILIE, embarrassée.

Eh! bien! vous le voulez?

DARLIÈRE.

Allons...

ÉMILIE, de même.

Il est... il est à vous.

DARLIÈRE.

A moi!

ÉMILIE.

Sans doute.

DARLIÈRE.

M'apprendrez-vous comment, et combien il me coûte?

ÉMILIE.

Il ne vous coûte rien, Monsieur; c'est un cadeau.

DARLIÈRE.

Un cadeau? Qui pourrait me donner ce manteau?

ÉMILIE.

Vous ne devinez pas?...

DARLIÈRE.

Point du tout, sur mon ame.

ÉMILIE.

C'est une attention, mon cher, de votre femme.

DARLIÈRE.

De ma femme?

ÉMILIE.

Eh bien! oui; qu'est-il là d'étonnant?

(A part.)

Ma foi! je n'ai rien trouvé de mieux pour l'instant.

(Haut.)

Vous connaissez pour vous sa tendresse parfaite;
Le froid, le chaud, un rien l'alarme, l'inquiète;

La saison devient rude, et vous allez souvent
Courir dehors, braver et la pluie et le vent;
Chaque fois qu'à Poitiers vous faites un voyage,
S'il s'élève un zéphyr, elle rêve un orage :
Or, contre les coups d'air qui pourraient vous frapper,
Voilà pour vous défendre et vous envelopper.
Ce présent n'est qu'un rien, mais ce rien part de l'ame.

DARLIÈRE.

A ce trait de bonté je reconnais ma femme.

ÉMILIE.

Vous lui faites, d'ailleurs, des présens quelquefois;
Elle prend sa revanche.

DARLIÈRE.

Oui, c'est ce que je vois.
En mon absence, exprès, elle l'a donc fait faire?

ÉMILIE.

C'est qu'elle voulait mettre à cela du mystère.

DARLIÈRE.

J'entends... une surprise.

ÉMILIE.

Il aurait mieux valu
Qu'en arrivant d'abord vous ne l'eussiez pas vu.
Un don qu'on n'attend pas paraît plus agréable.

DARLIÈRE.

Soit. Mais le procédé n'en est pas moins aimable.

ÉMILIE.

Elle sera fâchée, et n'en conviendra pas
Peut-être...
(A part.)
Nous voilà pourtant dans l'embarras.

DARLIÈRE.

Pourquoi donc?... La voici.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, MATHILDE.

DARLIÈRE, allant au devant de sa femme, et l'embrassant.

Bonjour, ma chère amie.

MATHILDE.

Comment va la santé?

DARLIÈRE.

Bien, je te remercie...
Fatigué du chemin... Je vais me rafraîchir;
Et puis une heure ou deux, je crois, j'irai dormir...
Je sens que le sommeil me serait nécesssaire.
A six heures du soir, comme à notre ordinaire,
Nous dînerons.
(Il s'approche de la table, se verse un verre de vin et le boit.)

MATHILDE.

Là-bas, tout va-t-il comme il faut?
Ce partage à Poitiers finira-t-il bientôt?

DARLIÈRE.

Oui ; nous en parlerons plus à loisir, ma chère.
A te remercier trop long-tems je diffère :
Avant tout j'aurais dû te témoigner ici
Combien je suis touché du cadeau que voici.

MATHILDE.

Du cadeau ?...

ÉMILIE, à part.

Comment faire ?

MATHILDE.

Eh ! mais que signifie ?...

ÉMILIE, vivement.

Ne va pas m'en vouloir. C'est moi qui t'ai trahie.

MATHILDE.

Trahie ?

ÉMILIE.

Oui, le manteau, sur ce meuble étalé,
Aux regards de Darlière à tout d'un coup brillé.

DARLIÈRE.

Sans doute ; en arrivant il a frappé ma vue.

MATHILDE, à part.

Que dire ?

DARLIÈRE, à Mathilde.

Qu'as-tu donc ? tu parais bien émue!

ÉMILIE, à Mathilde.

Allons ; il ne faut pas avoir l'air interdit ;
Tu ne peux pas nier enfin ce que j'ai dit.

MATHILDE.

Qu'as-tu dit ?

ÉMILIE.

Je me suis trouvée embarrassée ;
De plusieurs questions ton mari m'a pressée :
Et j'ai tout bonnement avoué que c'est toi
Qui de ce manteau-là lui fait présent.

MATHILDE.

Qui ? moi ?

DARLIÈRE.

C'est qu'il me plait beaucoup ; la couleur est charmante.

ÉMILIE.

Puisqu'il est de son goût, tu dois être contente.

DARLIÈRE.

Je crois qu'il m'ira bien.

ÉMILIE.

Voulez-vous l'essayer ?

DARLIÈRE.

Non. J'ai de quoi me faire aussi remercier.
Tiens ; je ne voulais pas te le dire d'avance ;
Mais mon secret m'échappe.

MATHILDE.

Ah !... quelle confidence
As-tu donc à me faire ?

DARLIÈRE.

Ecoute. Tu crois bien
Qu'à Poitiers et partout de toi je me souvien ;

A ton intention j'ai fait quelques emplettes
Qui te plairont, je crois... J'attends plusieurs cassettes
De livres, de musique, et des dessins charmans;
Des crayons, des couleurs... Ces doux amusemens
Pourront nous égayer dans notre solitude,
Et conviennent surtout à ton goût pour l'étude.
Avec cet heureux goût on ne peut s'ennuyer,
Et sans peine on oublie alors le monde entier.

MATHILDE.

Cette attention-là me touche jusqu'à l'ame.

ÉMILIE.

Vous voulez, mon cousin, séquestrer votre femme,
La cacher, la soustraire à la société?

DARLIÈRE.

De quoi vous mêlez-vous?

ÉMILIE.

Moi, j'aime la gaîté;
La tristesse n'est point le goût de ma cousine,
Et votre triste plan toutes deux nous chagrine.

DARLIÈRE, à Mathilde.

Est-ce un chagrin pour toi?

MATHILDE.

Je ne dis pas cela,
Et je ferai toujours ce qui te conviendra;
Mais...

DARLIÈRE.

Mais?

ÉMILIE.

Vous l'eutendez ; c'est pure obéissance,
Faiblesse de sa part, lâche condescendance ;
Il faut trancher le mot.

DARLIÈRE.

Ma cousine, un moment.

ÉMILIE.

Et vous en abusez, je le dis franchement.

DARLIÈRE.

Je suis si las de voir des gens faux ou frivoles
Etouffant la raison dans un flux de paroles !
Et dans le monde on est en butte à des propos,
Aux traits des médisans !...

ÉMILIE.

Empêche-t-on les sots
De parler sans sujet, de railler, de médire ?

DARLIÈRE.

Ah ! de cette cohue heureux qui se retire,
Pour vivre en paix chez soi !

ÉMILIE.

Vous craignez les discours !
Vous allez aux railleurs ouvrir un libre cours.
Il renferme sa femme, il la cache, il la garde :
Voilà ce qu'ils diront.

DARLIÈRE.

Oh ! cela me regarde.

ÉMILIE.

On vous accusera d'être un mari jaloux,
Soupçonneux, inquiet.

DARLIÈRE.

Moi, ma cousine?

ÉMILIE.

Vous.
Et d'où peut vous venir pareille défiance?

DARLIÈRE.

C'est que j'ai par malheur un peu d'expérience.

ÉMILIE.

Mathilde, tu l'entends.

MATHILDE.

Darlière, y pensez-vous?

DARLIÈRE.

Tiens; mon dessein n'est pas de te mettre en courroux.
Quel que soit mon motif, je crois pouvoir m'attendre
Qu'à mes intentions vous voudrez bien vous rendre.

MATHILDE.

Quand vous exigerez, vous serez obéi;
Mais exigerez-vous que je meure d'ennui?

DARLIÈRE.

Allons, je le vois bien; ce qu'un mari désire,
Sa femme a sur-le-champ l'instinct d'y contredire.
Vous ne me ferez pas changer de volonté.
J'ai vu le tems, Madame, où ma société
Vous suffisait, à tout vous semblait préférable.

MATHILDE.

Vous ne me disiez rien alors que d'agréable ;
Vous n'aviez de désirs et de goûts que les miens.

DARLIÈRE.

Ah! nous aurions encor d'aussi doux entretiens ;
Mais vous en croyez trop tout ce qu'on vous conseille.

ÉMILIE.

Le trait s'adresse à moi, je le sens à merveille.

DARLIÈRE, à Emilie.

Ah! vous me comprenez!... Je n'en suis point fâché.
Eh bien! oui, maintenant que le mot est lâché,
Sans vous nous n'aurions point de semblables querelles ;
Et les femmes ne font que se gâter entre elles.

ÉMILIE.

Ma foi, mon cher cousin, les hommes font bien pis.
Ils se gâtent tout seuls.

DARLIÈRE.

Je vous donne un avis.
Depuis long-tems par vous ma femme est trop instruite
A me contrarier, à blâmer ma conduite ;
Qui ne l'approuve pas peut retourner chez soi,
Madame, et s'y tenir.

(A Mathilde.)

Viens, Mathilde, avec moi.

(A Emilie.)

Vous m'avez entendu ; serviteur, ma cousine.

(Darlière et sa femme sortent ensemble.)

ÉMILIE, à Darlière.

Il ne vous manque plus que cette humeur chagrine,
Et que ce ton bourru pour vous faire haïr.

SCÈNE X.

ÉMILIE, seule.

Pauvre enfant! elle va sans replique obéir,
Se laisser subjuguer!... Elle est aussi trop bonne!
Allons de sa prison délivrer la baronne.
(Elle va ouvrir la porte du cabinet où la baronne s'est renfermée.)
Venez....

SCÈNE XI.

LA BARONNE, ÉMILIE.

LA BARONNE.

Darlière est donc de retour au château?
Allons, je pars bien vite et reprends mon manteau.
(Elle va pour reprendre son manteau.)

ÉMILIE.

Non pas. Vous ne pouvez désormais le reprendre.

LA BARONNE.

Et par quelle raison?

ÉMILIE.

C'est qu'il faut vous apprendre...

LA BARONNE.

Quoi donc?

ÉMILIE.

Que ce manteau n'est plus à vous.

Comment?

ÉMILIE.

A Darlière sachez que j'en ai fait présent;
Il le croit bien à lui.

LA BARONNE.

Bon! que voulez-vous dire?

ÉMILIE.

Je veux... la bonne idée!... oui, nous pourrons en rire.
La guerre est déclarée entre Darlière et moi.
Il me traite assez mal... eh bien! voici de quoi
Me venger à mon tour du cousin qui me raille,
Et malhonnêtement prétend que je m'en aille.
J'en prévois pour sa femme encore un bon effet.

LA BARONNE.

A quoi pensez-vous donc?... Quel est votre projet?

ÉMILIE.

Vous allez le savoir; mais de peur de surprise,
Rentrons; et si Mathilde approuve l'entreprise,
Si vous vous voulez aussi vous entendre avec nous,
Nous pourrons corriger ou punir un jaloux.

(Emilie va prendre le manteau et l'emporte. Elle rentre avec la baronne dans le cabinet.)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

SCÈNE PREMIÈRE.

MATHILDE, ÉMILIE, LA BARONNE.

(Elles sortent toutes trois du cabinet où la baronne s'est enfermée au premier acte.)

MATHILDE.

Je crois qu'à s'éveiller il ne tardera guères ;
Il aura reposé ses deux heures entières ;
C'est tout ce qu'il voulait.

ÉMILIE.

Il nous reste du tems,
Et nous pouvons encor causer quelques instans.
Achevons de tenir ici conseil ensemble :
Je vous ai dit mon plan ; voyons, que vous en semble ?

LA BARONNE.

Je le trouve superbe, et l'approuve très-fort.

MATHILDE.

Pour moi, je l'avouerai, je n'en suis pas d'accord.

ÉMILIE.

Tu ne m'étonnes pas. Toujours faible et timide,
Tu ne sais rien risquer. Il faut qu'on se décide :

Quand on veut n'être pas l'esclave d'un mari,
Il faut avoir le cœur un peu plus aguerri.
Encor si tu savais, parfois, usant d'adresse,
Arrêter en chemin ses élans de tendresse,
Et, lui dictant alors tes arrêts absolus,
Offrir grâce pour grâce, ou refus pour refus;
L'obéissance ainsi te serait moins pesante.
Mais non; toujours soumise, et toujours complaisante,
Sans délais, sans débats, ce qu'il veut tu le veux,
Et tu ne sais jamais que te rendre à ses vœux,
N'est-ce pas? c'est bien là ta conduite, ma chère.
Ta prison deviendra chaque jour plus sévère;
Il veut nous séparer, d'abord, tu le sais bien;
Ne le souffre donc pas: je t'offre un sûr moyen,
Si tu veux l'adopter, d'être dame et maîtresse;
Songes-y; ton bonheur, la fierté, la sagesse,
L'honneur du sexe enfin doit t'y déterminer.
Baronne, c'est à vous maintenant d'opiner.

LA BARONNE, avec gravité.

La chose est importante, et puisqu'on délibère,
Voici, sur ce sujet, ce que je considère.
Darlière est inquiet, et des soupçons fâcheux
Le rendent à la fois injuste et malheureux;
Pour le guérir il doit être utile, je pense,
De lui donner un tort, au moins en apparence,
De l'amener au point de demander pardon,
De lui prouver par là que l'entier abandon
D'un bon mari, tout plein de confiance extrême,

Qui croit à la vertu de sa femme, quand même!...
Est le meilleur parti, le plus sûr, le plus doux.
Je crois que la leçon concertée entre nous
Pourra dans ses progrès arrêter sa folie!...
C'est pourquoi je me range à l'avis d'Emilie.

ÉMILIE.

Fort bien. Mon projet passe à la majorité.

MATHILDE, souriant.

Ah! oui! dans le conseil, point de difficulté.
Mais l'exécution....

ÉMILIE.

C'est là ce qui t'arrête?

MATHILDE.

Et n'ai-je pas raison?... Comment, je le répète,
Lui mettre dans l'esprit qu'il a rêvé?... comment
L'amener à penser?...

ÉMILIE.

Tout naturellement.
Il rêve quelquefois?...

MATHILDE.

Toutes les nuits, je pense.

ÉMILIE.

Eh bien! nous aurons donc pour nous la vraisemblance.

LA BARONNE.

Prenons garde pourtant, le tour est périlleux;
Ce tour eût été bon du tems de nos aïeux :

Chez eux on croyait tout sans être ridicule ;
Mais le siècle se forme et n'est plus si crédule.
De nos jours les maris...

ÉMILIE.

Les maris de nos jours
Sont ce qu'ils ont été, ce qu'ils seront toujours.

MATHILDE.

Mais à le tromper, moi, faut-il que je consente ?

ÉMILIE.

Mais cette tromperie est utile, innocente ;
Enfin, c'est pour son bien ; veux-tu nous seconder ?

MATHILDE.

Tu finiras, je crois, par me persuader.

LA BARONNE.

Allons, décidément nous en aurons la gloire ;
Peut-être verrons-nous balancer la victoire.
Voici comme faudra conduire l'action.
La cousine, d'abord, avec précaution,
Attaque, se bat bien ; l'ennemi la maltraite ;
Tu t'avances alors, tu soutiens sa retraite ;
Tu le pousses, il cède, et tu le mènes loin ;
Je suis à la réserve, et je marche au besoin.

ÉMILIE.

Les dispositions me paraissent savantes.

LA BARONNE.

Et si nous les suivons, nous sommes triomphantes.

ÉMILIE.

L'ennemi peut venir..... Il vient!

LA BARONNE.

J'entends du bruit...
Je me sauve...

(Elle rentre précipitamment dans le cabinet.)

ÉMILIE.

Ah ! déjà la réserve s'enfuit.

SCÈNE II.

ÉMILIE, MATHILDE.

ÉMILIE.

Cousine, assieds-toi là; prends en main ton ouvrage ;
Parais-y travailler.

MATHILDE.

Le cœur me bat!

ÉMILIE.

Courage !
Il me faudrait un livre.

(Elle regarde sur le secrétaire, où il y a plusieurs livres.)

Ah ! quel est celui-ci ?
Nouvelles de Cervante... Excellent! Me voici
Assise auprès de toi, te faisant la lecture...

MATHILDE, bas à Emilie.

Il entre !...

SCÈNE III.

ÉMILIE, MATHILDE, DARLIÈRE.

ÉMILIE, lisant.

Léonor supportait sans murmure
De son mari jaloux les soupçons insultans.

DARLIÈRE.

Me voilà!... J'ai dormi très-bien et fort long-tems...
Ah!... vous lisiez?... Quel livre?...

ÉMILIE.

Un conte, une aventure,
L'histoire d'un certain *jaloux d'Estramadure*.

DARLIÈRE.

De Cervante... je sais... c'est un charmant auteur,
Philosophe en riant, bon peintre, fin railleur...

ÉMILIE.

Je crois de son jaloux que l'image est fidèle.

DARLIÈRE.

En Espagne, il devait avoir plus d'un modèle.

ÉMILIE.

En France, il en pourrait trouver encore assez;
Et j'en connais plus d'un...

DARLIÈRE.

Ah! vous en connaissez!...

Oh! ça... montrez-moi donc mon manteau, je vous prie;
Je voudrais bien le voir...

ÉMILIE.

Comment? Que signifie?...
(A Mathilde)
De quoi parle-t-il donc?

DARLIÈRE.

Du manteau que j'ai vu
Tantôt, à mon retour, et qui m'a beaucoup plu.

ÉMILIE.

Un manteau, dites-vous?... quelle est cette folie?

DARLIÈRE.

Je vous parle raison, ma cousine Emilie.

ÉMILIE.

Etes-vous sûr, cousin, d'être bien éveillé?

DARLIÈRE.

Comment?... parce que j'ai quelque tems sommeillé?...
Oui, je rêve, peut-être?...

ÉMILIE.

Eh! mais c'est très-possible.
Sans cela, ce discours est incompréhensible.

DARLIÈRE.

J'achève, selon vous, mon rêve.

ÉMILIE, à part.

L'y voilà.

C'est où je l'attendais.

(à Darlière.)

Je le crois.

DARLIÈRE.

Pour cela,
Il me semble un peu fort que l'on traite de songe...

ÉMILIE.

Comme on ne vous croit pas capable de mensonge,
Il faut bien...

DARLIÈRE.

A la fin vous me feriez damner,
Et je ne saurai plus bientôt qu'imaginer.
On ne m'a pas montré tantôt, dans cette place,
Un manteau?... vous l'osez nier avec audace?...

ÉMILIE.

Ne vous fâchez donc pas.

DARLIÈRE.

Puis-je m'en empêcher?

ÉMILIE.

C'est qu'il n'est bon à rien jamais de se fâcher.

DARLIÈRE.

Vous ne m'avez pas dit, cousine, ici, vous-même,
Que ma femme avait eu l'attention extrême
D'acheter un manteau pour m'en faire un présent?

ÉMILIE, riant.

Je vous ai dit cela, moi?... Vous êtes plaisant!...

On vous donne un manteau!... la folie est complète!
Voyons ; réponds, Mathilde, as-tu fait cette emplette?

DARLIÈRE.

Quittez ce ton railleur, car il ne sert à rien ;
On veut m'en imposer, et je le vois fort bien.
Le hasard, malgré vous, me donne connaissance
Qu'il est ici venu quelqu'un dans mon absence,
Le comte de Blanval, peut-être, ou son neveu?...

MATHILDE.

Point du tout.

DARLIÈRE.

Et de peur de m'en faire l'aveu,
Par ce manteau laissé lorsqu'on se voit trahie,
On me fait une histoire, on est assez hardie!...

ÉMILIE.

Mais vous nous prêtez là des desseins fort jolis.

DARLIÈRE, à sa femme.

Madame, j'ai des yeux, je vous en avertis.
On est fausse, et l'on trompe avec un air timide...
Répondrez-vous enfin?...

MATHILDE.

Oui, ce ton me décide.
Je n'ai pas songé même à vous faire un cadeau,
Et je n'ai point pour vous acheté de manteau ;
Je puis vous l'assurer ; c'est la vérité pure.

DARLIÈRE.

Eh bien! soit. Mais alors que faut-il que j'augure?

ÉMILIE.

Tout ce qu'il vous plaira.

MATHILDE.

Si j'eusse pu prévoir
Qu'il vous en fallût un, à vous le faire avoir
Je me fusse empressée.

ÉMILIE.

Il faut le satisfaire.
On peut le commander dès demain et le faire.
Et de quelle couleur, cousin, était celui
Que vous avez cru voir en rêvant aujourd'hui?
Il ne coûte pas plus d'en avoir un semblable :
Vous en souvenez-vous?

DARLIÈRE.

Oui, faites bien l'aimable!...
Je ne l'ai pas moins vu sur ce meuble placé...
C'était un manteau vert.

ÉMILIE.

Vert tendre?... ou vert foncé?

DARLIÈRE.

Allez, vous le savez comme moi, ma cousine,
Et vous, Mathilde, aussi; je permets qu'on badine...
Mais c'est pousser trop loin ce jeu qui me déplaît,
Et je prétends savoir enfin ce qu'il en est.
Ce manteau, d'où vient-il?... et quel en est le maître?
Qui vous est venu voir?... Vous le direz peut-être!

MATHILDE.

Pouvez-vous soupçonner?...

DARLIÈRE.

Enfin répondez-moi.

MATHILDE, bas à Emilie.

Je n'y puis plus tenir. Que dire?...

ÉMILIE.

Fâche-toi,
Et va-t'en.

DARLIÈRE, à sa femme.

Voulez-vous enfin me laisser croire?...

ÉMILIE.

Allons, il faut subir un interrogatoire.
Votre femme est trop bonne; à sa place, à coup sûr,
Je vous ferais bien voir.....

MATHILDE.

En effet, il m'est dur
Par d'injustes soupçons de me voir outragée...
Que dire?... Je ne puis, tant je suis affligée...
Je vous laisse.
(Elle sort.)

DARLIÈRE, faisant un mouvement pour l'arrêter.

Un moment.

ÉMILIE, retenant Darlière.

Laissez-la s'en aller,
Et restez avec moi; car je veux vous parler.

SCÈNE IV.

DARLIÈRE, ÉMILIE.

DARLIÈRE.

Allez-vous prendre encor des airs de raillerie?

ÉMILIE.

Vous le mériteriez; dites-moi, je vous prie,
Vous félicitez-vous?... êtes-vous bien content
D'avoir fait une scène à cette pauvre enfant?

DARLIÈRE.

Une scène?... tenez, jasez tout à votre aise;
Vous ne me ferez pas croire, ne vous déplaise,
Que ce soit en rêvant que tantôt j'ai vu là...

ÉMILIE.

Eh! ne me croyez pas; que m'importe cela?
(A part.)
Tu le croiras pourtant, et j'en fais mon affaire.
(Haut.)
Réalisez des riens, un rêve, une chimère;
Tourmentez-vous l'esprit, défiez-vous de moi:
J'y consens et vous plains.

DARLIÈRE.

Vous me plaignez? de quoi?

ÉMILIE.

La chose à deviner n'est pas bien difficile;
De ne pas savoir être heureux, vivre tranquille.

J'ai le malheur, cousin, de vous aimer bien fort.
Vous ne le croyez pas, en quoi vous avez tort.
Il faut que malgré vous je vous rende service;
Pour votre femme aussi mon cœur veut que j'agisse.
Je vous parle raison... convenez entre nous,
Nous sommes seuls...

DARLIÈRE.

Eh bien!...

ÉMILIE.

Que vous êtes jaloux.

DARLIÈRE.

Moi? jaloux?

ÉMILIE.

Oui, vraiment, ou sur le point de l'être;
Les symptômes du mal se font assez connaître.
Vous venez d'être absent, et pendant plus d'un jour.
Vous ne devriez faire, au moment du retour,
Quand à vous accueillir Mathilde se dispose,
Que des rêves charmans et tout couleur de rose;
Point du tout; votre esprit à tel point est blessé,
Qu'il rêve d'un manteau par quelque amant laissé.

DARLIÈRE.

Mais je n'ai point rêvé...

ÉMILIE.

Quelle injustice étrange!
Vous vous donnez des torts; votre femme est un ange,
Un composé charmant de grâce et de bonté;

Elle a plus de candeur encor que de beauté!
D'ailleurs elle vous aime à l'excès...

DARLIÈRE.

Je l'avoue ;
Je connais son mérite, et j'aime qu'on la loue.

ÉMILIE.

Fort bien ; et vous venez l'affliger vivement,
Parce qu'il vous a plu de rêver en dormant!
Là, rappelez-vous bien...

DARLIÈRE.

Eh! quand je me rappelle,
De plus en plus je sais que la chose est réelle ;
Il me semble encor voir ce manteau... là... jeté
Sur ce meuble...

ÉMILIE.

Une fois, quand l'esprit s'est monté,
Il n'en peut revenir!... c'est ce qui vous arrive.
L'imagination est chez vous prompte et vive ;
Vous dormez fort souvent d'un sommeil agité ;
Mathilde me l'a dit, et c'est la vérité,
N'est-ce pas ?... Seriez-vous par hasard somnambule ?

DARLIÈRE.

Ne me donnez donc pas, de grâce, un ridicule...

ÉMILIE.

Franchement, s'il était ici venu quelqu'un,
Vous le nier serait-ce avoir le sens commun?

DARLIÈRE.

Enfin, pour vous complaire, à vos raisons docile,
Il faudrait bonnement m'avouer imbécile!

ÉMILIE.

Sans être un imbécile, on peut rêver, je croi!

DARLIÈRE.

Tenez, encor un coup, vous vous moquez de moi;
Que ne me dites-vous : c'est votre léthargie!

ÉMILIE.

Non, mais je vous dirai : c'est votre jalousie,
Maudite passion, vrai tourment des enfers,
Et qui nous fait rêver souvent les yeux ouverts!
Tantôt en arrivant, une cause légère
Vous a mis contre nous, bien à tort, en colère;
Après ce bel accès, vous étant endormi,
Vous êtes allé faire un rêve... de mari;
C'est tout simple, avouez.

DARLIÈRE, à part.

Mais quel ton d'assurance!
Je ne sais qu'en penser...
(A Emilie.)
Auriez-vous l'espérance
De me persuader?... Essayez... mais pourtant
J'ai vu...

ÉMILIE.

Vous le croyez, et vous le direz tant
Que vous ne pourrez plus vous l'ôter de la tête;

C'est vraiment singulier qu'un homme sage, honnête,
Homme d'esprit surtout, car vous l'êtes, cousin,
Semble à la vérité résister à dessein !

DARLIÈRE.

Vérité! dites-vous ! je ne dis pas de même ;
Au contraire...

ÉMILIE.

Ecoutez mon cousin ; on vous aime ;
Ne vous appliquez pas à vous faire haïr.
Votre femme, à vos lois contrainte d'obéir,
Dans ses plus doux penchans se voit contrariée ;
La baronne sa sœur vous est sacrifiée.

DARLIÈRE.

Je n'ai point exigé...

ÉMILIE.

Non, pas expressément ;
Mais la baronne ici ne vient que rarement ;
Par votre froid accueil vous l'en avez chassée.
Quant à moi, je sais bien quelle est votre pensée ;
Vous ne la cachez point ; eh bien ! je m'en irai,
Puisque vous le voulez ; mais quand je partirai,
Qu'ensuite on vous verra, toujours l'ame alarmée,
Tenir exactement votre porte fermée,
Vivre comme un hibou, car vous en viendrez là...

DARLIÈRE.

Ma cousine, entre nous, je ne crois point cela.

ÉMILIE.

Rien n'est si sûr pourtant, souffrez que je le dise;
Pour la dernière fois supportez ma franchise;
Je ne vous flatte pas, mais c'est pour votre bien;
On m'interrogera, je ne répondrai rien,
Ou ce que je dirai sera pour vous défendre;
Mais la vérité vient toujours à se répandre.
Dans le monde on saura qu'inquiet, agité,
Vous avez fait d'un rêve une réalité;
Jugez que de caquets courront sur votre compte!
Pauvre cousin!... Pour vous, d'avance j'en ai honte...
Car sans se mettre à rire on ne pourra jamais
Vous parler de manteau... Songez-y... Je m'en vais.

DARLIÈRE.

Demeurez...

ÉMILIE.

Non. Je vais consoler votre femme;
Vous l'avez affligée, et jusqu'au fond de l'ame.

DARLIÈRE.

Vous le croyez?...

ÉMILIE.

Vous-même ici l'avez pu voir;
Et songez quelle fin ceci pourrait avoir.
Je vous donne en partant un conseil charitable :
La femme la plus sage et la plus respectable
Qui se voit accuser sans de bonnes raisons,
S'offense d'être en butte à d'injustes soupçons;

S'irrite des chagrins que pour rien on lui cause,
Et se fait quereller enfin pour quelque chose.
Cela s'est vu, cousin; et dans un pareil cas,
De moi-même, tenez, je ne répondrais pas.
Adieu.

(Elle sort.)

SCÈNE V.

DARLIÈRE, seul.

Tout bien compté, que dois-je faire et dire?
Se tourmenter sans cesse, est-il un état pire?
Il vaudrait presque mieux, quoi qu'il fût arrivé,
Penser que je m'abuse et que je l'ai rêvé!...
Mais enfin de mes yeux j'en crois le témoignage...

SCÈNE VI.

DARLIÈRE, GILLOT.

GILLOT.

Le voiturier arrive avec tout son bagage;
Comme Monsieur m'a dit tantôt expressément
De venir l'avertir...

DARLIÈRE.

Il prend bien son moment!

GILLOT.

Ce brave homme voudrait repartir tout de suite.

DARLIÈRE.

Non, non. Fais-le chez nous rester ce soir au gîte.
Il partira demain.

GILLOT.

Cela suffit.

(Il va pour sortir.)

DARLIÈRE, le rappelant.

Gillot,
Vous ne m'avez pas dit la vérité, tantôt?

GILLOT.

Moi, Monsieur! De mentir Gillot est incapable.

DARLIÈRE.

En ce cas d'un oubli sa mémoire est coupable.
Lorsque j'était absent, il est venu quelqu'un?...
Monsieur de?...

(Il paraît chercher le nom.)

GILLOT.

Quel Monsieur? d'en recevoir aucun
Madame m'avait fait la défense formelle,
Et j'ai fermé la porte en concierge fidèle.
Pas un homme n'a mis les pieds dans la maison;
C'est très-sûr.

DARLIÈRE, à part.

Ma cousine aurait-elle raison?

(Haut à Gillot.)

Vous devez bien sentir qu'à cette circonstance
Je ne mets pas, Gillot, une grande importance;
Je ne fais point d'enquête...

GILLOT, à part.

Oh ! non ; c'est seulement
Qu'on s'informe de tout, de crainte d'accident.

DARLIÈRE.

On n'a point apporté de lettre à mon adresse ?

GILLOT.

Non, aucune, Monsieur.

DARLIÈRE.

Et pour votre maîtresse
N'en est-il point venu ?...

GILLOT.

Pour Madame ?...

DARLIÈRE.

Eh bien ! oui...
Parlez donc.

GILLOT.

Mais je pense... en effet... qu'aujourd'hui...

DARLIÈRE.

Fort bien. De quelle part ?...

GILLOT.

Ce n'est pas un mystère.

DARLIÈRE.

Du comte de Blanval ?... Je gage... Sois sincère.

GILLOT.

Mais... je le suis toujours... et d'ailleurs, est-ce un mal
Qu'une lettre qui vient de monsieur de Blanval ?

DARLIÈRE.

Qui dit cela?

GILLOT.

Souvent il écrit à Madame.

DARLIÈRE.

Souvent?

GILLOT.

Mais oui.

DARLIÈRE.

C'est bon. Allez dire à ma femme
Que je la prie ici de venir un moment.

GILLOT.

Je crois avoir agi très-régulièrement.

DARLIÈRE.

C'en est assez, Gillot... Je défends qu'on bavarde;
Gardez ceci pour vous.

GILLOT.

Oui, Monsieur, je le garde.

DARLIÈRE.

Faites ce que j'ai dit. Allez, dépêchez-vous.

GILLOT, à part.

Allons, décidément, notre maître est jaloux.
(Il sort.)

SCÈNE VII.

DARLIÈRE, seul.

Mathilde avec Blanval est en correspondance!
Et sans m'en avoir fait la moindre confidence!

Que dis-je ? avec Blanval !... peut-être... que sait-on ?
Est-ce avec son neveu ! Mais non... pour cela, non...
Ce neveu courtisait ma cousine Émilie !...
De quels pensers fâcheux j'ai la tête remplie !
Et ce manteau qu'ici j'ai vu ! car je l'ai vu !
Et cette invention d'un rêve prétendu !
Pour démêler un peu le vrai de cette histoire,
Si je faisais ici quelque semblant d'y croire ?
Mathilde rougirait de vouloir m'abuser,
Et finirait bientôt par ne rien déguiser...
Je les crois toutes deux pourtant d'accord ensemble.
La voici... Que lui dire?... Au fond du cœur je tremble.
Cachons mon trouble; allons, feignons, puisqu'il le faut.

SCÈNE VIII.

MATHILDE, DARLIÈRE.

MATHILDE.

Vous m'avez demandée, et j'accours aussitôt.

DARLIÈRE.

C'est toi ! qu'il ne soit plus question de querelle.

MATHILDE.

Plus du tout, j'y consens.

DARLIÈRE.

Pardonne-moi, ma belle,
Le mal que je t'ai fait ; vrai, j'en suis affligé.

MATHILDE.

Eh mais, en peu de tems vous voilà corrigé.

DARLIÈRE.

De mes vivacités Émilie est la cause.

MATHILDE.

Oui!...

DARLIÈRE.

Le ton qu'elle prend me fâche et m'indispose.
Peut-être dans le fond n'avait-elle pas tort...
J'ai rêvé! je commence à le croire bien fort...

MATHILDE.

Vous le croyez?... vraiment?...

DARLIÈRE.

Pourquoi non?... c'est possible.
Mais la preuve pour moi la plus irrésistible,
Ce serait que Mathilde ici me l'assurât...
Je connais bien son cœur sincère, délicat...

MATHILDE.

Ne l'affligez donc plus par de la défiance...
Donnons-nous l'un à l'autre une entière croyance.
J'eus pour vous un secret... vous allez le savoir.

DARLIÈRE.

Un secret pour moi? vous?...

MATHILDE.

N'allez pas m'en vouloir,
Et ne vous fâchez pas.

DARLIÈRE.

Non. Mais que pourrait-ce être?

MATHILDE.

Vous en savez déjà quelque chose, peut-être...
Au comte de Blanval j'ai plusieurs fois écrit;
J'en ai reçu réponse.

DARLIÈRE.

Ah!... sans me l'avoir dit!

MATHILDE.

J'ai craint à mes projets de vous trouver contraire;
J'écrivais pour servir le baron, mon beau-frère,
Et vous étiez alors irrité contre lui;
Blanval, en ma faveur, lui prête son appui;
On le fait colonel.

DARLIÈRE.

Ah! tant mieux! c'est justice.

MATHILDE.

Oui. Monsieur de Blanval nous rend un grand service.

DARLIÈRE.

Est-il, en le rendant, bien désintéressé?...

MATHILDE.

De ce mot-là je crois qu'il serait offensé;
(Elle va au secrétaire, et y prend un paquet de lettres attachées ensemble.)
Ses lettres, les voici; tu peux les lire toutes.

DARLIÈRE.

Non, je n'en ferai rien, et je n'ai plus de doutes.

MATHILDE.

Je lui veux, sous tes yeux, pour te remercier,
Ecrire un seul billet, ce sera le dernier.

DARLIÈRE.

Quand donc t'a-t-il donné cette heureuse nouvelle?

MATHILDE.

Aujourd'hui seulement.

DARLIÈRE.

Et ta sœur, la sait-elle?

MATHILDE.

Oui, sans doute.

DARLIÈRE.

Ecris-lui qu'elle vienne nous voir,
Et que je suis tout prêt à la bien recevoir.
Son mari s'est là bas montré plus raisonnable,
Et nous terminerons, j'espère, à l'amiable;
Profitons, si tu veux, de cette occasion,
Pour faire entre nous tous renaître l'union.

MATHILDE, l'embrassant.

Mon cher Darlière, il faut que je vous remercie.

DARLIÈRE.

Voilà donc, grâce au ciel, une affaire éclaircie. —
Venons à l'autre... Eh bien!... le manteau! qu'en dis-tu?

MATHILDE.

Qui? moi? je n'en dis rien.

DARLIÈRE.

Je suis très-convaincu
Que tu ne peux tromper, j'en viens d'avoir la preuve.

MATHILDE.

Mais si j'osais risquer cette nouvelle épreuve?...
Si je vous proposais de tenir pour constant
Que vous avez rêvé!

DARLIÈRE.

Ton époux, ton amant
Croira moins désormais ses yeux que tes paroles.

MATHILDE.

N'avoir plus de soupçons injustes et frivoles,
Ce serait le moyen d'être heureux à jamais.

DARLIÈRE.

Oui, tantôt, j'eus des torts... Eh bien! faisons la paix.
(Il lui prend la main.)

MATHILDE.

Va, je ne t'en veux point.

DARLIÈRE, la regardant tendrement.

Absent de ce que j'aime,
Le tems me paraissait d'une longueur extrême!...

MATHILDE, le regardant de même.

Vrai?... tu pensais à moi?....
(Darlière lui baise la main.)

SCÈNE IX.

LES MÊMES, ÉMILIE.

ÉMILIE.

J'arrive au bon moment!...
Deux époux bien unis!... c'est un tableau charmant!...
C'est mon ouvrage!...

DARLIÈRE.

Oh! non; gardez-vous de le croire!
A vous n'appartient pas, cousine, tant de gloire;
Mathilde seule a droit de me persuader.
Pour la croire, mes yeux n'ont qu'à la regarder:
Je lui dois mon repos.

ÉMILIE.

Je vous en félicite.
Cet amour confiant, Mathilde le mérite.

DARLIÈRE.

Je le sais.

ÉMILIE.

Puissiez-vous le conserver long-tems!

DARLIÈRE.

Oh! toujours.

(On fait du bruit dans le cabinet.)

Mais quel bruit entends-je là-dedans?

ÉMILIE.

Bon, vous rêvez encor.

(La porte du cabinet s'ouvre; et l'on voit la baronne enveloppée du manteau.)

ÉMILIE, avec un chagrin affecté.

Ah! quelle maladresse!
Tout va se découvrir.

DARLIÈRE, à Mathilde.

Se peut-il? ah! traîtresse!

SCÈNE X.

LES MÊMES; LA BARONNE paraît d'abord vouloir s'enfuir, et s'arrête.

DARLIÈRE, à Mathilde.

Un homme qui s'enfuit, et qui sort de chez vous!...
Et ce manteau maudit!...

ÉMILIE.

Ah! Dieu! c'est fait de nous!

DARLIÈRE.

De mon crédule amour voilà la récompense!
(A la baronne.)
Que faites-vous ici, vous dont l'aspect m'offense?...
Répondrez-vous, Monsieur?...

ÉMILIE, humblement.

Darlière!

MATHILDE, de même.

Mon ami!

DARLIÈRE, à la baronne.

Répondrez-vous enfin? Que faites-vous ici?

LA BARONNE, *s'enveloppant toujours, et contrefaisant sa voix.*

Vous le voyez.

DARLIÈRE.

Je vois à quel point on m'outrage.

ÉMILIE, *à la baronne.*

Fuyez donc, imprudent.

LA BARONNE, *de même.*

Moi, fuir?... J'ai du courage.

DARLIÈRE, *la saisissant.*

Viens, suis-moi. Tout ton sang va bientôt expier...

LA BARONNE, *rejetant le manteau et se découvrant.*

Tuez donc votre sœur en combat singulier (1).

DARLIÈRE.

La baronne!... ah!... grand Dieu!...

LA BARONNE.

Tantôt, effarouchée
De votre prompt retour, je me suis bien cachée;
Mais ici j'ai laissé mon manteau par oubli,
Et vous observerez qu'il est à mon mari....

ÉMILIE.

L'invention du rêve était assez jolie,
Et c'est de mon cerveau, cousin, qu'elle est partie.

(1) *Variante :*

J'accepte, et je me bats en brave chevalier.

DARLIÈRE.

Le conte était fort bon... mais je n'en ai rien cru.
Ah !... je conviens pourtant qu'il s'en est peu fallu.
La leçon me profite, et grave dans mon ame
Qu'il faut, pour être heureux, se fier à sa femme.

ÉMILIE.

Dans ces bons sentimens Dieu vous garde toujours!

LA BARONNE.

Et vous ne rêvez pas, en tenant ce discours?

MATHILDE, à Darlière.

Mais nous avons été toutes trois bien hardies;
Nous le pardonnes-tu?

SCÈNE XI ET DERNIÈRE.

LES MÊMES, GILLOT.

GILLOT, annonçant.

Ces dames sont servies.

DARLIÈRE.

Allons dîner gaîment; je n'ai plus nul souci;
Faites-nous le plaisir de demeurer ici,
Ma cousine; je veux, dans le mois des vendanges,
En soignant vos plaisirs, mériter vos louanges;
Nous recevrons du monde, et dans les environs,
Si Mathilde le veut, nous-mêmes nous irons.

MATHILDE.

Vraiment! tu nous fais là des promesses charmantes!

DARLIÈRE.

Je vous dis que de moi vous serez bien contentes.
Rien ne m'alarme plus; Mathilde m'aime, et moi,
Tranquille désormais, je me livre à sa foi.
(A Mathilde.)
Oui, tu peux y compter, et ma parole est stable.

LA BARONNE.

Ah! ne jurons de rien.

DARLIÈRE.

Allons nous mettre à table.

ÉMILIE.

(A part.) (A Darlière.)
Il se croit guéri!... Mais au moindre accès nouveau,
Cousin, je vous ferai souvenir DU MANTEAU.

FIN DU SECOND ET DERNIER ACTE.

LÉNORE,

DRAME HÉROÏQUE

EN CINQ ACTES ET EN VERS.

PRÉFACE.

Cette pièce, que je nomme *Drame héroïque*, est imitée librement d'une tragédie anglaise de Nicolas Rowe, l'un des poètes tragiques les plus célèbres de l'Angleterre. Alexandre Thomson (1), dans son poëme intitulé : *Paradise of taste*, a dit en parlant de Rowe :

'Tis he whose magik brought, in strains divine,
Where harmony attunes each golden line,
The fate of Shore's unhappy wife to view,
And fair Calista's vain repentance drew.

« C'est lui dont l'art magique, créant une musique divine » dont l'harmonie embellit des vers pleins de charmes, nous » a fait déplorer le destin de la malheureuse épouse de Shore, » et nous a retracé la tardive pénitence de la belle Caliste. »

Une imitation de cette dernière pièce, *the fair Penitent* (la belle Pénitente), a été mise sur la scène française par Colardeau, sous le titre de *Caliste*.

Le sujet de la tragédie de *Jane Shore* est, à ce qu'il me semble, d'un intérêt touchant.

(1) Ce n'est pas *James Thomson*, auteur du poëme *des Saisons*.

Le principal personnage est une femme séduite par le roi Edouard IV, qui régnait vers la fin du quinzième siècle. Les historiens anglais ont parlé d'elle avec une compassion due à ses malheurs.

Jane Shore (c'était son nom) avait été enlevée à son mari, orfèvre de Londres; elle vécut à la cour et s'y fit aimer de tout le monde; elle avait, dit-on, autant d'esprit que de beauté; elle y joignait les qualités du cœur; elle était accessible aux infortunés, aimait à rendre service et soulageait les pauvres. Après la mort d'Edouard IV, son frère, duc de Glocester, qui fut depuis Richard III, fameux par ses crimes, enveloppa Jane Shore dans une accusation de magie; il la fit condamner, comme ayant vécu en adultère, à une pénitence publique et solennelle; elle fut obligée de faire amende honorable devant l'église de Saint-Paul, en chemise, la tête et les pieds nus, un cierge dans la main; elle fut ensuite promenée en cet état et donnée en spectacle dans toute la ville; il était défendu, sous des peines graves, d'accorder à la coupable *l'asile, le pain et l'eau.*

Elle survécut, et même long-tems, à cette horrible scène; un historien contemporain,

Thomas Morus, dit qu'il l'a vue réduite, dans un âge avancé, à arracher des herbes dans un champ pour son souper.

On ne peut s'empêcher de faire une réflexion. Quoi! cette femme, qui avait rendu tant de services, ne trouva, parmi ses anciens obligés, personne qui lui tendît la main pour la tirer de cet excès de misère! et c'est chez un peuple civilisé que cela est arrivé!..... Des sauvages auraient été plus humains et plus reconnaissans.

Rowe a préféré de faire mourir son héroïne des suites de sa condamnation; il s'est appuyé de l'autorité d'une vieille ballade dans laquelle l'histoire de Jane Shore se terminait par ce dénouement tragique.

Un homme d'esprit, jeune et sensible, grand amateur du théâtre, m'a dit avoir vu jouer cette tragédie à Londres; le rôle principal était rempli par la belle Miss O'Neill, qui est aujourd'hui l'épouse honorée d'un riche membre du parlement; il m'a assuré que, quoiqu'il n'entendît pas l'anglais, la vue de cette femme, mourant de douleur et de faim, lui avait fait une impression profonde; l'image de l'actrice échevelée, pieds nus, revêtue d'une toile gros-

sière, et s'asseyant sur une pierre pour y mourir, le poursuivait partout; il fut plus de quinze jours à se délivrer de cette lugubre vision.

Je ne désespérerais pas, malgré les imperfections de mon *drame héroïque*, qu'il n'obtînt du succès et qu'il n'attirât la foule, si une actrice de talent prenait en gré le rôle de *Lénore*, et se chargeait de le faire valoir.

Ce personnage est précisément tel qu'Aristote le demande pour intéresser le spectateur. Cette pauvre *Jane Shore* n'est ni tout-à-fait vertueuse, ni coupable de crimes odieux. Elle a commis une grande faute; mais elle n'est pas sans excuse; un roi puissant et aimable a déployé auprès d'elle tous les moyens de plaire; elle se repent amèrement de ses erreurs passées, et elle les expie d'une manière bien cruelle. Tout son caractère ne respire d'ailleurs que douceur, humanité, bienfaisance; enfin elle périt victime de son courage, et pour avoir refusé de servir les injustes projets d'un tyran ambitieux.

J'ai choisi cette pièce pour essayer de produire sur notre scène une tragédie anglaise, en n'y faisant d'autres changemens que ceux que la différence de goût des deux nations

rendait indispensables. J'ai pris aussi la liberté de m'écarter un peu de mon original, lorsque j'ai cru y découvrir des défauts à corriger.

Une analyse rapide, mais exacte, mettra le lecteur à portée de décider si je me suis trompé dans le jugement que j'ai porté de quelques incidens de la pièce anglaise.

Analyse de la tragédie de Rowe.

La scène se passe à Londres en 1483. Après la mort du roi Edouard IV, son frère Richard, duc de Glocester, s'est fait nommer Protecteur du royaume; mais ce titre ne suffit pas à son ambition; il veut se faire roi au préjudice de ses deux neveux, Edouard V et le duc d'York, dont l'aîné n'a que treize ans.

Il ouvre la scène avec ses deux confidens, Catesby et Ratcliffe; il leur fait part de ses projets; déjà il s'est saisi des deux jeunes princes, qu'il garde dans la tour; il se propose de les faire déclarer bâtards et inhabiles à succéder, sous le prétexte que leur père, Edouard IV, lorsqu'il a épousé leur mère, Elisabeth Woodville, était engagé secrètement

dans les liens d'un premier mariage avec une autre femme; Glocester a fait aussi arrêter des seigneurs, partisans de la reine-mère; il en a fait décapiter plusieurs. Il s'agit maintenant de s'assurer de lord Hastings, qui, par ses talens et par son caractère, a beaucoup de crédit et de pouvoir. Un des confidens annonce au Protecteur que ce lord, après avoir été l'amant favorisé de la belle Alicia, vient de la quitter pour porter son amour et ses vœux à Jane Shore, qui a été la maîtresse du feu roi.

Hastings vient faire sa cour à Glocester et lui demander une grâce. Des juges sévères ont saisi et mis sous le séquestre les biens que Jane Shore a reçus de la libéralité de son royal amant; ils ont fait revivre contre elle de vieux statuts qui portent des peines graves contre l'adultère.

Richard, qui veut gagner Hastings, et qui pénètre aisément la nature de l'intérêt que ce lord porte à la dame pour laquelle il vient solliciter, lui promet d'être favorable à sa demande, et lui fait entendre qu'à son tour il espère qu'Hastings sera de ses amis.

La décoration change, et du palais des rois

la scène est transportée dans l'appartement de Jane Shore.

Il entre d'abord deux hommes qui terminent un entretien qu'ils avaient ensemble sur la maîtresse de la maison; elle paraît bientôt elle-même, et l'un de ces deux hommes, Belmour, qui est déjà connu d'elle, lui présente l'autre pour la servir en qualité d'intendant; elle l'accueille et lui fait quelques questions; elle lui demande s'il est Anglais; il répond qu'il est Flamand, de la ville d'Anvers; ce nom fait verser des larmes à Jane Shore, que le poète a supposé être de cette ville; elle veut savoir de l'étranger s'il a connu Shore, son mari; et l'étranger répond qu'il l'a connu en effet, et que Shore a payé le tribut à la nature. Nouveau sujet de douleur pour l'infortunée, qui se croit veuve d'un époux qu'elle a tant offensé!

Elle reste seule, et lady Alicia, son amie, vient la visiter. Cette scène, la dernière de l'acte, est consacrée à faire l'exposition de toute la conduite de Jane Shore, qui, à une seule faute près, mérite les plus grands éloges.

Elle a su gagner tous les cœurs par son affabilité, par sa bienfaisance. Tous les malheu-

reux qu'elle a soulagés font des vœux pour elle, la respectent et la chérissent; Alicia l'exhorte à ne plus s'affliger, et lui adresse les plus tendres protestations d'un attachement inviolable. Jane Shore a la plus grande confiance dans une amie si chère et si dévouée; elle lui remet une petite cassette contenant des bijoux d'un grand prix; c'est le reste de sa fortune, tous ses autres biens étant saisis, et elle prie Alicia de la lui garder. Elle lui fait part aussi des espérances qu'elle met dans les démarches que lord Hastings a dû faire en sa faveur auprès du duc de Glocester, et l'on entrevoit dans les réponses d'Alicia que la jalousie commence à s'élever dans son cœur contre Jane Shore.

Le second acte commence dans la nuit. Alicia sort de la chambre de Jane Shore, en lui souhaitant un bon sommeil et un doux repos. Mais elle-même est dévorée d'inquiétude et de chagrin; elle ne doute déjà plus de la perfidie d'Hastings à son égard, lorsque ce lord arrive en personne, empressé qu'il est de venir faire part à Jane Shore des promesses favorables qu'il a obtenues du Protecteur. La rencontre d'Alicia le surprend et l'afflige; elle

se livre à la violence de son caractère et fait d'amers reproches à son parjure amant. Il s'ensuit entre eux une explication dans laquelle Hastings avoue qu'elle a fatigué et enfin éteint son amour à force de jalousie, de querelles, d'injustices et d'outrages; il lui permet de penser qu'une autre lui est préférée; alors Alicia se laisse aller à toute sa fureur; elle l'en accable et sort en le menaçant de la plus terrible vengeance.

Dans la conversation qu'il a ensuite avec Jane Shore, Hastings commence par lui donner d'heureuses nouvelles de la négociation qu'il a entamée auprès du Protecteur; il espère réussir à faire lever la saisie de ses biens; elle se prosterne à ses pieds pour lui rendre grâce de sa bonté, de son humanité; mais Hastings lui déclare que l'amour seul l'a fait agir; il lui découvre une passion ardente et même brutale qu'il la presse fort cavalièrement de satisfaire; et lorsqu'elle le conjure de revenir à lui-même, lorsqu'elle fait serment que jamais de nouvelles fautes ne souilleront désormais sa vie, il se moque d'elle, l'accuse d'hypocrisie et d'affectation.

No more of this dull stuff; 'tis time enough
To whine and mortify thyself with penance;

The present moments claim more gen'rous use;
Thy beauty, night, and solitude reproach me
For having talk'd thus long. — Come, let me press thee!

« Plus de ces manières réservées et tristes; tu auras du » tems de reste pour gémir, te mortifier et faire pénitence; » ces momens sont réservés à un plus aimable usage; ta » beauté, la nuit, la solitude, me reprochent le tems que je » perds en discours. — Viens, laisse-moi te presser sur mon » sein. » (*Il la saisit et la serre dans ses bras.*)

Elle se précipite de nouveau à ses genoux, implore sa pitié, lui demande grâce, et proteste qu'elle mourra plutôt que de consentir; il continue ses entreprises.

Away this perverseness! — 'Tis too much.
Nay, if you strive! — 'Tis monstruous affectation!

« Renonce à cette hypocrisie! — C'en est trop! — Oui, si » tu résistes! — Monstrueuse affectation! »

Elle le conjure de la laisser; mais il veut l'entraîner malgré elle dans sa chambre.

This way to your chamber. (Sulling her.)
There, il you struggle!...

« Venez dans votre chambre (*il la pousse et veut l'emmener* » *de force*); là, si vous vous débattez!... »

Voilà ce qu'on met sur la scène dans une tragédie anglaise!...

Aux cris de Jane Shore, survient Dumont, son nouvel intendant. Hastings ordonne insolemment à cet homme de sortir : « Ne vois-tu pas, lui dit-il, qui je suis?... »

Dumont lui répond en homme qui n'est point effrayé de ses menaces; et le lord, s'adressant à Jane Shore, lui tient ce discours grossier :

I see, my saint-like dam,
You stand provided of your braves and ruffians
To man your cause, and bluster in your brothel.

« Je vois, ma belle dame, qui faites la sainte, que vous » prenez la précaution de garder près de vous des braves et » de vils libertins pour soutenir vos intérêts et faire du bruit » dans votre maison de débauche. »

Quel ton, bon Dieu! pour la scène tragique!... et quel langage dans la bouche d'un lord! encore ai-je épargné à la pudeur du lecteur la crudité de certains mots qui ne sont pas de la langue des gens bien élevés.

Hastings tire son épée et en donne quelques coups sur le dos à Dumont qui tire alors la sienne; ils se battent; le lord est désarmé, et Dumont, maître de sa vie, lui dit avec beaucoup de calme et de noblesse : « Reprenez » votre épée, et sachez que dans un combat

» d'homme à homme, il ne sert à rien d'être
» un lord. »

Hastings sort furieux; il a l'indignité de menacer Dumont de le faire repentir d'un triomphe dont celui-ci a usé si généreusement.

Cet incident est un nouveau sujet d'inquiétude pour Jane Shore; elle craint que le lord ne réalise les menaces qu'il a faites à Dumont; mais l'intendant rassure sa maîtresse; il lui propose de se retirer dans un asile champêtre que Belmour lui a ménagé; ellè y consent, et l'acte finit par des vers rimés, contenant une comparaison poétique prise du rossignol qui choisit un abri sûr et tranquille pour y placer sa couvée au retour du printems, qui aime sa retraite, et charme tous les soirs par son ramage sa naissante famille.

Acte III. La scène est au palais du Protecteur; Alicia entre seule, un papier à la main: ce papier contient sa vengeance; elle veut perdre Jane Shore et Hastings; la jalousie a fait taire en elle l'amour et détruit l'amitié.

Jane Shore paraît à son tour; elle apprend d'abord à celle qu'elle croit son amie que Dumont a été jeté dans une prison par l'ordre

d'Hastings ; elle ajoute qu'elle vient présenter au Protecteur une humble pétition pour rentrer dans la possession de ses biens. Elle la met entre les mains d'Alicia, qui, après y avoir jeté les yeux, substitue, par un petit escamotage, à ce papier celui qu'elle apportait elle-même. Jane Shore ne s'aperçoit point de l'échange, et lorsque le Protecteur arrive, elle se prosterne à ses genoux, implore sa pitié, et croyant lui donner sa pétition, elle lui remet le papier d'Alicia. Glocester la rassure et lui promet que son affaire sera examinée avec bienveillance ; elle sort en le comblant de remercîmens et de bénédictions ; mais à peine est-elle dehors, que Glocester parcourt le papier qu'elle lui a laissé ; il est bien surpris de voir que c'est une dénonciation que lui fait un inconnu qui ne veut pas se nommer. On l'avertit que lord Hastings serait assez disposé à le servir ; mais qu'il en est empêché par Jane Shore qu'il aime. On conseille au Protecteur de séparer ces amans l'un de l'autre ; ce sera le moyen d'arracher Hastings au charme qui le subjugue et qui l'oblige à défendre la cause des fils d'Edouard.

Richard montre ce papier à Ratcliffe et à

Catesby ; ils font la réflexion toute naturelle que sans doute Jane Shore, en le remettant, ne savait pas elle-même ce qu'il contenait ; cependant ils sont d'avis qu'il faut profiter de cet avertissement, et Richard se promet de sonder Hastings et de démêler ses véritables intentions.

Dans la scène qui suit, et qui est conduite avec assez d'art, le Protecteur essaie en effet de faire à lord Hastings quelques propositions qu'il enveloppe dans un langage énigmatique ; Hastings, avec beaucoup de franchise, proteste de son attachement inviolable pour les fils du feu roi, pour Edouard V, qu'il regarde comme son véritable souverain. Richard s'aperçoit bien qu'il ne vaincra point la résistance d'Hastings ; il change alors de batterie ; il feint d'avoir voulu seulement l'éprouver ; il le félicite de ses sentimens de fidélité, et lui proteste qu'il lui en sait bon gré.

Hastings, demeuré seul, doute de la sincérité de Glocester ; il craint quelque piége secret ; mais il se promet de persévérer, d'aimer et de servir son pays jusqu'au dernier soupir. Il imitera, dit-il, les fameux héros d'Athènes et de Rome, et se fera, comme eux,

une renommée immortelle. Ce lieu commun, qui termine l'acte, est en vers rimés.

Acte IV. Le duc rend compte à ses confidens, Catesby et Ratcliffe, de l'entretien qu'il a eu avec Hastings; et, après s'être consulté avec eux, il prend la résolution d'employer l'influence de Jane Shore sur ce lord, qu'il veut absolument amener à son parti; cette femme ne pourra lui rien refuser, puisqu'il tient son sort dans ses mains; et Hastings à son tour, esclave de sa maîtresse, fera tout ce qu'elle exigera de lui.

Ce plan concerté, Glocester a une entrevue avec Jane Shore; il commence par la flatter, par lui faire de belles promesses; ensuite il lui dit nettement ce qu'il attend d'elle; Jane Shore joue dans cette scène un rôle fort noble et fort touchant. Lorsqu'elle apprend qu'on veut dépouiller les fils d'Edouard IV, son amour pour ce roi, la jeunesse de ses fils, leurs droits au trône, l'injustice dont on veut les rendre victimes, la décident à se refuser courageusement aux instances de Richard; il la presse inutilement; elle résiste et ose même en sa présence faire des vœux ardens pour les innocens orphelins à qui l'on veut ravir le

sceptre paternel; Richard finit par s'emporter contre elle : « Fais ce que je te dis, s'écrie-» t-il, ou malheur sur ta tête de!... »

Do it, or woe upon thy harlot's head!

Enfin, voyant qu'il ne peut la vaincre, il appelle, et ordonne qu'on la jette dehors.

Go, some of you, and turn this strumpet forth!
Spurn her into the street; there let her perish,
And rot upon a dunghill.

« Holà! quelqu'un; qu'on mette dehors cette. . . . . ; qu'on » la chasse à coups de pieds dans la rue; qu'elle y meure; » qu'elle aille pourrir sur un fumier. »

Nous n'avons rien de ce style dans Corneille ni dans Racine; quelques amateurs prétendent que c'est là de la vérité; ils regrettent que ce beau naturel ne se trouve point dans nos tragédies françaises.

Nous prendrons la liberté de leur représenter qu'un prince ne doit pas parler comme un portefaix, et que les mots *harlot, strumpet*, ne sont pas d'un langage fort noble ni fort décent. Nous risquerons même de dire que l'imprécation de Joad contre Mathan, quoique le mot de *chiens* s'y trouve si heureusement

employé qu'il en est ennobli, est un peu plus élégante que cette boutade du prince Glocester.

Il ajoute l'ordre de publier à son de trompe dans la ville qu'il est défendu à qui que ce soit, sous peine de mort, d'avoir l'audace de donner à l'infortunée qu'il vient de proscrire, ni secours, ni nourriture, ni asile.

Jane Shore se met à genoux ; elle lève les yeux au ciel, et s'inclinant sous la justice divine, elle reconnaît que ce qui lui arrive est la juste punition de ses péchés; elle offre à Dieu ses souffrances et sa mort, qu'elle regarde comme prochaine, en expiation de ses fautes, dont elle se repent amèrement.

Le conseil s'assemble ; il doit y être question de fixer le jour du couronnement du jeune roi Edouard V. Mais le Protecteur a d'autres projets; il propose avant tout, au conseil, de décider quelles peines mériteraient ceux qui auraient attenté à la vie de lui, Protecteur, par des maléfices et des sortiléges; il accuse la reine, ses partisans, et cette *harlot* de Shore de s'être réunis contre lui, d'avoir employé des caractères magiques, des enchantemens pour le perdre; il montre son bras desséché

et dans un état de dépérissement, comme une preuve de ce qu'il avance. Hastings opine un des premiers, et dit que la mort doit être le châtiment de ce crime, si réellement il a été commis; le Protecteur l'interrompt : « *Si*, » dis-tu? ainsi tu révoques en doute ce que » j'affirme, traître audacieux! » Il le fait sur-le-champ arrêter, et jure par saint Paul qu'il ne dînera pas qu'on ne lui ait apporté la tête d'Hastings. Il engage tous les membres du conseil à le suivre, s'ils adoptent son avis. Tous s'empressent de se lever; le prince sort suivi de tous les membres du conseil, excepté de Ratcliffe, auquel il a donné l'ordre de veiller sur Hastings, qui reste entre les mains des gardes.

Cette scène se retrouve à peu près dans le troisième acte du *Richard III*, de Shakespeare; Rowe n'a pas fait difficulté de la répéter, et presque dans les mêmes termes; il est vrai que les deux poètes l'ont prise dans l'histoire, qui a conservé ce trait remarquable d'un tyran abusant de son pouvoir absolu au point d'envoyer un homme à la mort pour avoir osé seulement exprimer un doute sur ce qu'il a dit.

Hastings demeure frappé de surprise et

d'horreur; il sent bien qu'il faut qu'il se prépare à mourir..... Alicia survient, force les gardes; elle donne les marques du plus violent désespoir; elle maudit Glocester, elle se maudit elle-même; elle apprend au lord Hastings que c'est elle qui est la cause de sa mort, qu'elle l'a dénoncé, par un avis secret, au Protecteur; elle lui demande pardon..... Mais il est trop tard; Ratcliffe, qui a reçu de nouveaux ordres de Richard, presse Hastings de le suivre; celui-ci se soumet à son sort avec assez de dignité. Il dit à Alicia qu'il lui pardonne, et la conjure de ne point garder de haine et de désir de vengeance contre sa malheureuse amie; il lui dit adieu pour toujours et marche au supplice.

Cette dernière recommandation d'Hastings en faveur de Jane Shore est un nouveau tourment pour la jalouse Alicia; elle se livre plus que jamais à la rage qui la dévore, et sort en faisant contre Jane Shore des imprécations horribles.

Acte V. La scène se passe dans une rue. Belmour paraît avec Dumont, qu'il est parvenu à faire sortir de prison depuis la mort de Lord Hastings; il lui raconte ce qu'il a vu

de la pénitence publique de Jane Shore ; après l'avoir subie, elle a été livrée aux insultes de la populace ; des gardes la suivent et doivent écarter tous ceux qui voudraient lui donner le moindre secours. Cependant ces gardes commencent à se lasser de leur triste emploi ; ils la surveillent de moins près et la laissent quelquefois errer dans différens quartiers de la ville ; Dumont proteste qu'il s'exposera volontiers à tous les périls, s'il peut sauver cette infortunée. C'est alors seulement que le spectateur apprend que cet homme est Shore, le mari de l'héroïne de la pièce ; les sentimens qu'il témoigne sont bien généreux chez un époux outragé ; aussi Belmour lui demande-t-il s'il croit être bien sûr de lui-même ; si la juste compassion qu'il éprouve est assez forte pour étouffer tout ressentiment des offenses qui lui ont été faites ; Dumont, ou plutôt Shore, répond qu'il a tout pardonné ; il cherche même des excuses à sa femme, et fait un récit de la manière dont elle l'a quitté lorsqu'elle a été enlevée par le roi Edouard ; ce récit assez singulier peut laisser en doute si Jane Shore a consenti ou non à son enlèvement ; Belmour enchérit encore ; il affirme que si le roi a par

force possédé la personne de Jane, le cœur de celle-ci n'a pas cessé d'appartenir à son époux.

For though the king by force possess'd her person,
Her unconsenting heart dwelt still with you.

Cette espèce de consolation est malheureusement contredite par le rôle tout entier de Jane Shore, dans les actes précédens.

On conçoit que la position de ce mari est fort délicate, et que la scène était difficile à faire. Le poète ne s'en est tiré qu'en supposant des faits contraires à ceux qui sont établis jusque là dans sa pièce. Son héroïne y parle avec repentir, mais sans mystère, de l'amour qu'Edouard a sû lui inspirer.

Belmour et Dumont, après s'être promis réciproquement de joindre leurs efforts en faveur de la malheureuse victime, sortent chacun de leur côté, pour tâcher de la rencontrer.

La scène change et se passe dans une autre rue. Jane Shore paraît accablée de fatigue et de douleur, mourant de soif et de faim, revêtue d'une étoffe grossière, les pieds nus, et les cheveux épars sur ses épaules.

Sa vue seule doit produire un effet déchirant sur les spectateurs.

Elle s'exhorte elle-même à souffrir ; elle supporte son sort avec une résignation qui la rend plus intéressante ; bientôt elle aperçoit la porte de la maison d'Alicia ; elle s'en félicite, et ne doute pas qu'elle ne soit secourue par une amie si tendre et si fidèle ; elle frappe à cette porte qu'on ouvrait autrefois avec tant d'empressement pour la recevoir ; un domestique se présente, la renvoie avec rudesse ; elle lui demande s'il la reconnaît ; il répond que oui, mais qu'il connaît aussi les ordres qu'il a reçus ; il rentre et ferme la porte. La pauvre Jane Shore n'attend plus de secours, plus de pitié de qui que ce soit ; elle se laisse tomber sur les marches de pierre qui sont à cette fatale porte, en disant ces mots touchans :

Why should I wander
Stray further on ? for I can die ev'n here !

« Qu'ai-je besoin d'errer encore et de me traîner ailleurs ? » Je puis bien mourir ici !... »

Alicia sort de sa maison, en désordre, et dans un état d'égarement ; Jane Shore implore

sa compassion, mais son ancienne amie d'abord la méconnaît; puis, au lieu d'avoir pitié d'elle, l'accable de reproches et d'outrages; elle l'accuse d'être la cause de tous leurs malheurs; sa fatale beauté a rendu Hastings infidèle; mais Hastings n'est plus; Alicia s'avoue coupable de trahison; elle regrette l'amant qu'elle a elle-même assassiné; elle tombe dans un délire de désespoir et de fureur; elle souffre d'avance les tourmens de l'enfer; ses souffrances, ses cris de rage forment un contraste frappant avec le calme et la patience angélique de Jane Shore; Alicia rentre chez elle, et l'on voit qu'elle va mourir dans les angoisses du crime et les convulsions du remords.

Belmour survient; il trouve Jane Shore, couchée par terre, n'attendant que le terme de sa vie et de ses douleurs; il la relève, lui donne quelques consolations, et lui annonce qu'elle va revoir Dumont, ce fidèle serviteur, qui avait été mis en prison et qui en est sorti; il ajoute que ce n'est plus le Dumont qu'elle a connu, mais que celui-ci vient sous la figure d'un bon ange, et qu'il la visite pour lui apporter le pardon et la paix.

Shore paraît alors; sa malheureuse épouse

est frappée comme d'une vision ; elle doute d'abord que ce soit son mari ; elle le prend pour une ombre, pour un fantôme ; mais il se fait reconnaître, et proteste qu'il l'aime toujours ; il veut la reconduire à sa maison déserte.

Belmour et Dumont soutiennent cette femme exténuée de fatigue et de besoin ; ils l'aident à marcher et sont tout prêts à l'emmener, lorsque les gardes, à la tête desquels est Catesby, viennent les arrêter. Catesby les menace comme rebelles, comme ayant désobéi à l'ordre absolu du Protecteur. Shore lui répond avec beaucoup de courage, et s'écrie :

Is charity grown treason to your court?
What honest man would live beneath such rulers?
I am content that we should die together.

« La charité est donc regardée comme un crime de haute » trahison dans votre cour ? Quel honnête homme voudrait » vivre et être ainsi gouverné ? J'aime mieux mourir avec » elle. »

Catesby donne de nouveau l'ordre de mener ces deux hommes en prison. Mais Jane Shore s'attache à son époux ; elle ne le quitte point ; elle implore de lui un pardon solennel qu'il lui accorde, et qui semble être le garant de celui

qu'elle va trouver dans le ciel. Après avoir obtenu ce pardon, elle tombe et s'éteint dans les bras de ses deux amis.

La pièce finit par une moralité qui est dans la bouche de Belmour. Elle consiste à dire que ceux qui violent les saintes lois du mariage doivent s'instruire par cet exemple, et considérer que la pénitence la plus sévère n'a pu sauver la coupable de la misère, de la honte, et d'une mort prématurée.

On peut juger d'après cette analyse que la catastrophe est faite pour exciter la terreur et la pitié; les événemens de cette tragédie sont intéressans, bien imaginés, à quelques invraisemblances près, et la conduite en est assez régulière.

Il y a unité d'intérêt et même d'action; car tout se rapporte à Jane Shore, principal personnage de la pièce, et c'est d'elle que le spectateur est presque toujours occupé. Les faits même qui lui sont étrangers doivent retomber sur elle par leurs conséquences, et le tout forme un ensemble dont les parties sont bien liées entre elles.

L'unité de lieu n'est pas trop blessée, quoique la décoration change cinq à six fois, et

que la scène se passe au palais de Richard, chez Jane Shore, et enfin dans une rue ou une place publique. Tous ces lieux ne sont pas éloignés l'un de l'autre, et se trouvent renfermés dans l'enceinte de la même ville.

Quant à l'unité de tems, il est vrai qu'une nuit se passe entre le premier et le second acte, et que du quatrième au cinquième il y a un intervalle de trois jours.

La pièce dure donc cinq jours; mais c'est dans les entre-actes que l'auteur a placé les repos d'action ou certains événemens qui arrivent hors de la scène; il est dès lors possible de se prêter à la supposition d'un intervalle de tems plus ou moins long écoulé pendant un entre-acte.

Le style est estimé des Anglais; il est toujours coulant, poétique, harmonieux; mais il ne faut pas oublier que la tragédie anglaise n'admet pas cette noblesse soutenue, cette continuité de pompe et d'élégance d'expressions auxquelles Racine nous a tellement accoutumés, que nous n'appellerions pas *tragédie* une pièce écrite d'un ton simple et peu élevé.

On a vu, par quelques-unes des citations que

j'ai faites, que la tragédie anglaise descend quelquefois jusqu'à un langage bas et grossier; il lui arrive aussi de monter, pour ainsi dire, sur des échasses, d'employer des métaphores emphatiques, des hyperboles vives et singulières qui ne déparent point la poésie de nos voisins, qui en forment même un des caractères, et lui prêtent souvent des beautés.

La pièce est écrite en *vers blancs*, seulement à la fin de chaque acte, il y a quelques vers *rimés*.

Changemens qu'il a fallu faire à la tragédie de Rowe pour la transporter sur notre théâtre.

D'abord je lui ai donné le titre modeste de drame héroïque; car le nom de tragédie nous rappelle aussitôt de grands événemens politiques, des conspirations, des révolutions qui changent les empires, les malheurs des têtes couronnées et des familles royales; ce titre nous promet surtout une poésie brillante et un langage magnifique.

L'héroïne de la pièce de Rowe est une personne d'une condition privée, et le revers qui l'accable ne peut apporter aucun changement dans l'état.

J'ai voulu écrire cet ouvrage d'un style simple, mais noble; je n'ai pas essayé de m'élever jusqu'à la pompe de notre tragédie, afin de mieux conserver le caractère et la physionomie de l'original que j'imitais.

J'ai cru devoir changer quelques-uns des noms qui se trouvent dans la pièce anglaise.

Jane Shore, qu'on prononce *Tjaine Chôre*, et Alicia, qu'on prononce *Alicha*, m'ont paru des noms durs à l'oreille et qu'il serait difficile de faire entrer dans des vers français.

> D'un seul nom quelquefois le son dur et bizarre
> Rend un poëme entier ou burlesque ou barbare.

Le poète anglais a fait prendre à Shore, le mari de son héroïne, le nom de Dumont; ce nom, très-commun en français, aurait pu sembler trivial dans un drame héroïque; j'ai substitué celui de Vanthol, qui est un nom flamand; le personnage est natif d'Anvers.

Si l'on me blâmait d'avoir changé le nom connu de Jane Shore, je répondrais que cette femme n'a pas été un personnage historique assez important pour que son nom doive être religieusement conservé; et d'ailleurs ne peut-on pas supposer que Lénore était celui qu'elle

portait avant de prendre le nom de Shore, son époux?

Ce personnage du mari ne pouvait guère être présenté sur la scène française. Sa mésaventure est de celles qui, chez nous, ont le malheur d'offrir un côté ridicule ; et peut-être au lieu de le plaindre, tel spectateur parisien se serait-il permis un sourire à ses dépens.

D'ailleurs comment est-il possible que Jane Shore, qui n'est point une femme âgée, qui n'a vécu que peu d'années avec le roi Edouard, ne reconnaisse point son mari, après une séparation d'aussi peu de durée? L'invraisemblance est trop forte.

Si, pour couvrir cette invraisemblance, Dumont emprunte d'abord un travestissement qui l'empêche d'être reconnu de sa femme, et s'il le quitte au cinquième acte, lorsqu'il reprend son nom et son titre d'époux, ce moyen comique, ce changement d'habits et d'extérieur ne serait-il pas déplacé et peu convenable dans un sujet si grave et si triste?

J'ose croire que c'est une idée assez heureuse que d'avoir substitué le père de Lénore à son mari; il a été facile de supposer que ce

père a fait de longs voyages, et que dès les premières années de l'enfance de sa fille, il a été séparé d'elle; il devient ainsi très-vraisemblable qu'elle ne le reconnaisse pas, et il n'est pas obligé de recourir à un déguisement. Il ne joue pas un rôle aussi désagréable et aussi pénible que celui du mari; enfin le pardon et la bénédiction d'un père ont quelque chose d'auguste et de religieux, et deviennent pour Lénore mourante un motif de confiance et de consolation, et comme un gage assuré de la miséricorde divine.

Il n'y avait pas moyen de conserver la petite ruse qu'emploie Alicia, lorsqu'elle substitue à la pétition que Jane Shore lui fait lire une dénonciation contre Jane Shore elle-même et contre Hastings; cela ressemblerait trop à ces échanges furtifs de contrats de mariage qui faisaient le dénouement postiche de quelques-unes de nos vieilles comédies. Comment Alicia peut-elle compter sur cette méchante finesse? Si Jane Shore, après l'échange des papiers, jette les yeux sur celui qu'Alicia lui a rendu, le tour est manqué et le dessein échoue; ne doit-il pas d'ailleurs paraître bien étrange au Protecteur et à ses conseillers que Jane Shore, au

lieu d'une pétition qu'elle doit présenter, remette elle-même une dénonciation contre elle? Il est impossible qu'elle veuille se perdre; cette accusation est fausse, ou du moins Jane Shore ne sait certainement pas ce que contient ce papier qu'elle présente; Glocester et ses courtisans font bien quelques réflexions à ce sujet; mais ils ne poussent pas la curiosité plus loin; le Protecteur ne demande point à Jane Shore par quel hasard cet écrit perfide s'est trouvé dans ses mains, d'où il lui vient, qui le lui a remis, etc...

Cette conduite du Protecteur est tout-à-fait invraisemblable; et l'on voit trop que l'auteur l'a fait agir ainsi, contre toute raison, seulement pour le besoin de sa fable, telle qu'il l'avait imaginée.

A ce ressort faible et faux, j'en ai substitué un plus simple et qui n'a rien en lui-même qui doive détruire ou suspendre son effet. Le Protecteur, pour se rendre populaire, reçoit et fait recevoir par ses ministres des pétitions de toutes sortes de personnes indistinctement; dans la foule des pétitionnaires se glisse un homme aposté par Evélina, et après avoir remis son papier, il disparaît; un tyran et ses con-

seillers ajoutent aisément foi aux délations, et même ils les encouragent; Richard et ses courtisans n'hésitent donc pas et ne doivent pas hésiter à croire à cet avis secret qu'ils supposent leur être donné par un de leurs partisans.

La défiance une fois éveillée chez Richard, on s'attend bien qu'il cherchera les moyens de vérifier ses soupçons; il doit donc d'abord sonder Hastings, puis s'adresser à Jane Shore : c'est ce qu'il fait; et la conduite noble et courageuse de l'héroïne lui concilie nécessairement l'estime et l'intérêt du spectateur. On oublie alors ses fautes pour ne voir qu'une ame élevée, prête à se sacrifier elle-même pour la défense de la justice, de la faiblesse et de l'innocence.

Je n'ai pu laisser dans ma pièce la manière d'agir trop cavalière de lord Hastings envers Jane Shore, et encore moins les grossières expressions que le dépit lui suggère ; je ne pouvais cependant pas supprimer cette situation, qui entrait essentiellement dans la contexture de l'ouvrage ; j'ai tâché de ramener cette scène dans les bornes de la décence. Le théâtre anglais, dans la tragédie et dans la comédie, prend d'étranges libertés qui ré-

volteraient un parterre français. Il n'est pas permis à nos auteurs de violer le moins du monde les plus sévères bienséances ; peut-être même à cet égard portons-nous le scrupule trop loin.

Il est plus aisé, dans une imitation, d'éviter les défauts que de reproduire les beautés ; je crains bien d'être resté fort au dessous de mon original dans la partie qui le rend le plus recommandable : c'est celle du style. Les vers de Rowe sont faciles, élégans ; ils ont une couleur poétique, et toutes les fois que son dialogue ne tombe pas dans la trivialité, ou qu'il ne se perd pas dans le vague et la bouffissure, il plaît à l'oreille et à l'esprit, et il touche le cœur ; j'ai tâché d'être naturel et vrai, et de prendre ce ton de la tragédie anglaise, lequel est en général moins solennel, moins pompeux que celui des poètes tragiques de l'école française. Celle-ci offre des modèles dont il est difficile d'approcher ; le style de Racine est d'une perfection désespérante.

Ce grand poète, qui dit sans s'avilir les plus petites choses, et les plus grandes avec tant de magnificence, vous tient dans une ivresse continuelle, parce qu'il ne cesse pas un instant de

parler un langage *beau, pathétique, harmonieux, admirable*, comme disait Voltaire. Malheur à ceux qui ne sentent pas ce mérite prodigieux!

Les auteurs dramatiques anglais ont fait beaucoup d'emprunts à notre théâtre; ils ont traduit, imité et mis à contribution nos pièces, et surtout nos comédies; ils n'ont pas toujours avoué leurs larcins, et leurs littérateurs, sans doute par esprit national, leur en ont ordinairement gardé le secret; il est même arrivé à tel auteur anglais d'insulter le poète français à qui il avait des obligations; témoin un certain Thomas Shadwell, qui, après avoir gâté *l'Avare* de Molière, en y ajoutant des incidens qui tombent dans la farce la plus grossière et la plus indécente, « croit pouvoir dire, *sans trop s'en* » *faire accroire* (ce sont ses expressions), *que* » *Molière n'a rien perdu à passer par ses* » *mains*. Il est incontestable, ajoute-t-il, que » *les pièces françaises mises à notre théâtre*, » *même par les moins estimés de nos au-* » *teurs dramatiques, sont toujours devenues* » *meilleures*. Ce n'est point par stérilité ni » faute d'invention que nous empruntons aux » Français, c'est par paresse; *c'est là la vraie*

» *raison qui m'a fait avoir recours à Mo-*
» *lière.* »

Ce n'est pas ainsi que Dryden a parlé de notre grand comique dans la préface qu'il a placée à la tête de son *Amphitryon.* Il se met modestement au dessous de Molière, dont il avoue qu'il a suivi les traces ; il y a pourtant dans son *Amphitryon* des beautés qu'il ne doit qu'à lui-même ; Dryden était un poète et un homme de génie ; Shadwell au contraire ne fut qu'un auteur médiocre ; et pourtant celui-ci fut nommé poète lauréat à la place de Dryden ; il eut, même de son vivant, quelques succès avec les faveurs de la cour ; mais le tems remet tout à sa place. Shadwell est aujourd'hui à peu près oublié, et Dryden occupe un des premiers rangs parmi les grands poètes de l'Angleterre.

PERSONNAGES.

LÉNORE.
ÉVÉLINA.
LE DUC DE GLOCESTER.
LORD HASTINGS.
LORD CATESBY.
SIR RATCLIFFE.
LORD BELMOUR.
VANTHOL.
SANDFORT. . . . . } Personnages muets.
Une SUIVANTE DE LÉNORE. }
COURTISANS, PEUPLE, GARDES.

La scène est à Londres, en 1483.

LÉNORE,

DRAME HÉROÏQUE EN CINQ ACTES.

ACTE PREMIER.

Le théâtre représente le palais des rois d'Angleterre.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le duc de GLOCESTER, lord CATESBY, sir RATCLIFFE, autres COURTISANS, personnages muets, SUITE, GARDES.

LE DUC DE GLOCESTER, parlant à Catesby et Ratcliffe.

Vous qui m'avez servi, dont je connais le zèle,
Vous voyez à quel rang ma fortune m'appelle ;
Tout l'état assemblé, d'une commune voix,
M'a nommé protecteur et gardien de ses lois.
Assez et trop long-tems nos discordes civiles
Ont ravagé nos champs, ont dépeuplé nos villes ;
L'Angleterre affaiblie, après tant de débats,

Cherche, pour s'appuyer, le secours de mon bras.
Une femme odieuse, autrefois votre reine,
Est à bon droit l'objet de la publique haine;
Ses fils (car avec vous je dois parler sans fard)
Portent en vain les noms d'Yorck et d'Edouard;
On sait trop les excès de leur coupable mère,
Et je ne puis en eux voir les fils de mon frère;
Leur naissance est flétrie; et du trône à jamais
Leur opprobre connu leur interdit l'accès.
Leur mère, profitant de sa faveur honteuse,
A tiré du néant sa famille orgueilleuse;
Elle a comblé de biens d'insolens parvenus;
Mais ces traîtres bientôt ne me braveront plus;
Je veux les mettre au point de ne pouvoir nous nuire.
Enfin c'est un parti qu'il s'agit de détruire.
Vous me seconderez, Ratcliffe, Catesby,
Et sur le trône en moi vous aurez un ami.

RATCLIFFE.

Et quel autre que vous doit porter la couronne?
Votre droit vous l'assure, et le sang vous la donne;
Vous êtes de nos rois l'unique rejeton;
Vous, le pur sang d'Yorck, soutenez ce grand nom;
Jamais on ne verra le peuple d'Angleterre
Accepter pour ses rois les fils de l'adultère;
Ce crime à nos aïeux inspira trop d'horreur,
Et de leurs saintes lois on connaît la rigueur.
Elles sont sans pitié pour l'épouse infidèle;
L'enfant de son désordre est avili comme elle.

CATESBY.

Et toutefois, seigneur, par votre ordre appelés,
Les grands et les prélats, aujourd'hui rassemblés,
Doivent fixer le jour où l'aîné des deux princes
Dont le nom peut encor soulèver les provinces,
Edouard, comme roi, doit être couronné;
Puis-je de ces apprêts ne pas être étonné?

LE DUC.

Catesby, je comprends ta surprise, et l'excuse;
Va, tu n'es pas le seul que l'apparence abuse.
Tous ces hommes d'état que j'assemble en ces lieux
Ne sont au fond du cœur que des ambitieux,
Avides de grandeurs, esclaves des richesses:
L'un se vend à l'espoir, l'autre cède aux largesses;
Ce sont des instrumens que mon bras fait mouvoir,
Toujours prêts à courir au signal du pouvoir.

CATESBY.

Il en est un pourtant que je crois moins docile;
Je crains sa résistance; il est vaillant, habile.
Il serait dangereux d'agir sans son appui.

LE DUC.

Tu veux parler d'Hastings; j'ose compter sur lui.

CATESBY.

Je suis loin de vouloir rendre sa foi suspecte;
Oui, comme Protecteur je sais qu'il vous respecte;
Du titre qui vous place au timon de l'état,
Il reconnaît en vous la puissance et l'éclat;

Mais du roi votre frère il chérit la mémoire ;
Toujours de le servir il se fit une gloire ;
Et je crains de penser dans quels égaremens
Le peuvent entraîner de pareils sentimens.
S'il croit voir opprimer ceux que son cœur révère,
D'un fantôme d'honneur caressant la chimère,
Vous le verrez pousser jusqu'à l'extrémité
Ce qu'il appellera devoir, fidélité.

LE DUC.

Mais cet esprit si fier, de céder incapable,
Aux traits de la beauté n'est pas invulnérable :
Il a fléchi souvent sous le joug amoureux.

RATCLIFFE.

La belle Evélina reçut long-tems ses vœux.

CATESBY.

Oui ; mais ou je me trompe, ou cet amant volage,
Aux pieds d'un autre objet a porté son hommage ;
De ce doute bientôt je compte être éclairci.

LE DUC.

Quoi ! tu penses qu'Hastings ?.. Taisons-nous... le voici.

SCÈNE II.

LES MÊMES, lord HASTINGS.

LE DUC.

Que voulez-vous, Hastings ? quel dessein vous amène ?

HASTINGS.

Puissé-je ne point faire une prière vaine,
Lorsqu'à vos pieds, Mylord, je viens mettre les pleurs
D'une femme souffrante et livrée aux douleurs!
Vous seul pouvez calmer l'ennui qui la dévore.

LE DUC.

De qui me parlez-vous?

HASTINGS.

De l'aimable Lénore.
Sa faiblesse en vous seul peut trouver un soutien.
Le règne d'Edouard, hélas! était le sien.
Votre frère l'aimait, et la cour empressée
Adorait sa faveur, maintenant éclipsée.
Les biens qu'elle a reçus de son royal amant
Sont un sujet de haine et de déchaînement;
Par des hommes cruels, de ces biens qu'on envie
Déjà la jouissance à Lénore est ravie;
Et c'est de votre nom, de votre autorité,
Que l'on couvre l'excès de cette indignité.
Je viens vous demander, Mylord, justice ou grâce.

LE DUC.

Il n'est rien que pour vous volontiers je ne fasse,
Cher Hastings; vos désirs ont des droits sur mon cœur;
J'aime à vous voir plaider la cause du malheur.
Je sais qu'en ce moment Lénore est poursuivie
Avec une rigueur que la loi justifie.

HASTINGS.

La loi?

LE DUC.

Prononce encor de plus durs châtimens.
Tels de nos bons aïeux furent les sentimens.
Grossiers, mais vertueux, ils tenaient pour maxime
Que l'infidèle époux se souille d'un grand crime.
Ils ne se jouaient pas des nœuds les plus sacrés.
Nos vices élégans étaient d'eux ignorés.
A mon frère Edouard quand Lénore sut plaire,
Quand elle le suivit d'Anvers en Angleterre,
Par l'hymen engagée elle en brava les droits,
Et de sa faute elle est comptable envers nos lois.
Ces lois, par qui les mœurs jadis étaient vengées,
De notre tems encor ne sont pas abrogées;
On peut les appliquer.

HASTINGS.

On peut les adoucir.
D'autres tems, d'autres lois. Que sert de s'endurcir,
Quand nous avons perdu notre antique rudesse?
Il ne faut point d'excès, même dans la sagesse.

LE DUC.

Pour les douces erreurs d'une tendre beauté
Hastings pousse assez loin sa facile bonté.
J'entrevois que Lénore en secret l'intéresse.

HASTINGS.

Eh! quel cœur ne serait touché de sa détresse?
Je ne me défends point d'une juste pitié
Qui va, je l'avouerai, jusques à l'amitié.

LE DUC.

Vos motifs, quels qu'ils soient, ne peuvent me déplaire;
Pour Lénore il faut voir ce que je pourrai faire.
Je la plains comme vous.

HASTINGS.

Elle-même, Mylord,
Viendra vous implorer, vous confier son sort.

LE DUC.

Je consens à la voir, cher Hastings; qu'elle vienne:
Votre protection lui répond de la mienne.
Quand d'austères censeurs en devraient murmurer,
Vous pouvez de ma part, ami, la rassurer.
Qu'elle compte, en un mot, sur moi, sur ma puissance.

HASTINGS.

Ah! Mylord! quel bienfait! quelle reconnaissance!

LE DUC.

De vous-même, à mon tour, je puis avoir besoin.
Mais suivez-moi. Je veux vous parler sans témoin.
Ma fortune, ma vie est encore incertaine;
Mais je la défendrai du moins contre la reine,
Contre ses partisans; vous les verrez soumis:
Nous avons, vous et moi, les mêmes ennemis.
Nos périls sont communs; joignons-nous l'un à l'autre.
Vous courez ma fortune, et moi je cours la vôtre.
Venez donc. Vous allez lire au fond de mon cœur.

(Il sort, emmenant Hastings. Les courtisans les suivent. Il ne reste que deux gardes aux portes, dans le fond du théâtre.)

SCÈNE III.

CATESBY, RATCLIFFE.

RATCLIFFE.

Admirez-vous d'Hastings la nouvelle faveur?
Il nous faudra bientôt l'implorer ou le craindre.

CATESBY.

Lui? croyez qu'avant peu nous aurons à le plaindre.
Le Protecteur le flatte ; il a besoin de lui.
Mais Hastings va tomber, et peut-être aujourd'hui.
La fortune des grands en un instant varie ;
D'autant plus en danger, qu'elle fait plus d'envie.

RATCLIFFE.

Ainsi donc vous pensez?...

CATESBY, à Belmour, qu'il voit entrer avec Vanthol.

Salut au lord Belmour.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, lord BELMOUR, VANTHOL.

CATESBY, toujours à Belmour.

A Mylord Protecteur il vient faire sa cour?
Dans ses appartemens son altesse est rentrée.
Quelques instans à peine elle s'était montrée.

RATCLIFFE, à Belmour.

De l'orgueilleux Hastings le crédit s'est accru.

BELMOUR.

Lady Lénore ici n'a-t-elle point paru ?
Auprès du Protecteur elle devait s'y rendre.
La rencontrerons-nous ? pouvez-vous nous l'apprendre ?

CATESBY.

Nous ne l'avons point vue, et moi-même en ce lieu
Je ne puis m'arrêter. Adieu, Belmour.

BELMOUR.

Adieu.

(Catesby sort avec Ratcliffe.)

SCÈNE V.

Lord BELMOUR, VANTHOL.

BELMOUR.

Attendons quelque tems. Elle viendra peut-être.
Cher ami, vous voulez la voir, la bien connaître ;
Déjà par mes discours vous l'avez pu juger ;
Croyez-moi, je ne suis ni flatteur ni léger ;
Mais j'espère aujourd'hui vous placer auprès d'elle
Dans le modeste emploi d'un serviteur fidèle ;
La voyant tous les jours, vivant dans sa maison,
Vous connaîtrez son cœur, son esprit, sa raison.
Coupable d'une faute, hélas ! l'infortunée,
Par l'amour d'un grand roi dans l'abîme entraînée,

Est digne de pitié bien plus que de courroux ;
Lorsqu'une cour brillante était à ses genoux,
Elle n'affecta point l'orgueil de l'opulence ;
Ses bienfaits prévenaient et cherchaient l'indigence,
Et son cœur égaré, sans être corrompu,
Oublia ses devoirs, mais chérit la vertu.

VANTHOL.

Ce discours adoucit ma tristesse mortelle ;
Un destin rigoureux m'a fait vivre loin d'elle ;
Nous sommes séparés, et depuis bien long-tems.
Changé par l'infortune et courbé par les ans,
Je vais sous un faux nom devant elle paraître
Sans craindre que ses yeux puissent me reconnaître.
Lorsque pour son malheur Edouard votre roi
Lui fit braver l'hymen et violer sa foi,
La mort impitoyable avait frappé sa mère ;
Son époux habitait une terre étrangère.
J'étais allé poursuivre en de lointains climats
Le vain espoir de biens que je n'y trouvai pas ;
Elle était seule au monde ; et, sans conseil, sans guide,
Du vice elle éprouva l'influence perfide.
Et comment repousser l'hommage dangereux
D'un séducteur, d'un roi galant, jeune, amoureux ?
Devant vous, cher Belmour, ma tendresse l'excuse,
Et vous-même à regret vous souffrez qu'on l'accuse.
Heureux de la revoir, que ne puis-je à jamais
Sur ses longues erreurs jeter un voile épais !
Pauvre et faible vieillard, dans ma douleur profonde,

Sans asile, sans biens, je n'ai plus qu'elle au monde.
Je veux mourir près d'elle; étranger dans ces lieux,
J'y viens chercher sa main pour me fermer les yeux.

BELMOUR.

Vous la retrouverez tendre, respectueuse;
Sans l'amour d'Edouard, elle était vertueuse.

VANTHOL.

Mais laissons-lui d'abord ignorer qui je suis;
La défiance naît du sein des longs ennuis;
Je doute, et cependant je la plains et je l'aime.

BELMOUR.

Vous serez éclairci. Je la vois elle-même.

VANTHOL.

Est-ce elle? Juste ciel! que je me sens toucher!
Retirons-nous un peu. Laissons-la s'approcher.
Que je puisse observer son maintien, son visage,
Peut-être y retrouver des traits de son jeune âge!
Doux et triste plaisir pour mon cœur abattu!...
Qu'elle est belle!... Et quels traits aura donc la vertu?

SCÈNE VI.

Lord BELMOUR et VANTHOL, retirés un peu à l'écart. LÉNORE s'avance sans les voir, et parlant à ÉVÉLINA.

LÉNORE.

Ma chère Evélina, combien ma triste vie,
De douloureux chagrins, de remords poursuivie,

Lorsque l'horrible haine en obscurcit le cours,
A besoin d'amitié, de conseils, de secours!
Ils se sont éloignés, les amis de Lénore;
Elle en a peu, bien peu qui lui restent encore:
Ne l'abandonnez pas.

ÉVÉLINA.

Moi! vous abandonner!
Pouvez-vous un instant, ô ciel! le soupçonner?

LÉNORE.

Mais je vois lord Belmour... Ah! Mylord, votre vue
Est toujours un bienfait pour mon ame abattue.
(En montrant Vanthol.)
C'est ce digne vieillard dont vous m'avez parlé?

BELMOUR.

C'est lui. De son pays fugitif, exilé,
Ce noble infortuné, qu'éprouve l'injustice,
Vous offre avec respect son zèle et son service.

LÉNORE, à part.

Qu'il a l'air imposant! D'où vient qu'à son aspect
Mon cœur a tressailli, saisi d'un saint respect?
(Haut, à Vanthol.)
Ma fortune a changé, personne ne l'ignore;
Un plus triste avenir m'attend peut-être encore.
Je ne puis vous promettre, au moins quant à présent,
Des soins que vous m'offrez qu'un prix insuffisant.
Je n'ai pas cependant perdu toute espérance;
On me peut de mes biens rendre la jouissance,

Et vous verrez alors, j'en prends l'engagement,
Vos services par moi reconnus dignement.
En attendant, venez dans mon modeste asile
Partager de mon sort l'obscurité tranquille :
Soyez sûr d'y trouver les égards qui sont dus
A votre âge, au malheur, surtout à vos vertus ;
Et je croirai souvent, par une erreur bien chère,
N'être plus orpheline, et retrouver un père.

VANTHOL.

(A part.) (Haut.)
Un père !... que dit-elle !... Ah ! Lady, près de vous
Je coulerai des jours trop heureux et trop doux !
Dans vos yeux, dans vos traits l'aimable bonté brille ;
Oui, vous me permettrez de vous nommer ma fille ;
J'essaierai de calmer vos déplaisirs cruels,
Et de les endormir dans mes bras paternels.

LÉNORE.

Vous venez, m'a-t-on dit, d'une terre étrangère,
Et vous n'êtes pas né dans la riche Angleterre ?

VANTHOL.

Je ne suis pas Anglais ; non, Mylady. Je suis
Votre compatriote ; Anvers est mon pays.

LÉNORE.

Anvers !... A ce nom seul quelle douleur m'accable !
Il me fait souvenir combien je fus coupable.

VANTHOL.

Ah ! Madame, oubliez !...

LÉNORE.

Peut-être, mon époux...
Shore (1), répondez-moi, fut-il connu de vous?
Je m'informe en tremblant de son sort, de sa vie...

VANTHOL.

Vous savez qu'il était absent de sa patrie,
Quand vous l'avez quittée; il n'est point revenu;
L'Espagne dans son sein l'a toujours retenu.

LÉNORE.

Ou peut-être il a craint la souffrance cruelle
De ne plus retrouver une épouse infidèle
Aux mêmes lieux témoins de leur premier amour.

VANTHOL.

Il a vu dans Cadix luire son dernier jour.

LÉNORE.

Il n'est plus!... O regrets!... ô peine trop amère!
Daignez répondre encor... Savez-vous... si mon père,
Dont je suis séparée, hélas! depuis long-tems,
Qu'à peine j'ai connu dans mes plus jeunes ans,
Après s'être exilé sur de lointains rivages,
Enfin a terminé ses pénibles voyages?

VANTHOL.

Il en est de retour. Vous pourrez le revoir.

(1) On prononce *Chore*.

LÉNORE.

Ah! ne me flattez pas d'un doux et vain espoir.
Mon père! je pourrais te voir, te reconnaître!
Mais que dis-je? à ses yeux oserais-je paraître?...
Quand je songe aux erreurs qu'il peut me reprocher,
Je sens qu'à ses regards je devrais me cacher.

VANTHOL.

Ah! jamais pour sa fille un père est-il à craindre?
A sa place, mon cœur ne saurait que vous plaindre!
Bannissez, Mylady, des regrets superflus;
Le passé, quel qu'il soit, ne nous appartient plus.
Sur les ailes du tems que votre ennui s'envole,
Et qu'enfin l'amitié vous calme et vous console.

LÉNORE.

Elle est mon seul appui. Souffrez quelques momens
Qu'au cœur d'Evélina j'épanche mes tourmens.
Veuillez dans ma maison tous deux aller m'attendre;
Je ne tarderai pas à vous suivre, à m'y rendre.
J'attends le Protecteur. Il doit me prononcer
Un arrêt qu'aussitôt j'irai vous annoncer.

BELMOUR.

Puisse-t-il, Mylady, vous être favorable!

LÉNORE.

Et le sort se lasser de m'être inexorable!
Adieu.

VANTHOL.

Chère Lady!... quand vous me connaîtrez,...
Quelque jour, je l'espère,... oh! oui, vous m'aimerez!..

(Il sort avec Belmour.)

SCÈNE VII.

LÉNORE, ÉVÉLINA.

LÉNORE.

Bon vieillard! il me plaint! Je lui suis inconnue,
Et de pitié pour moi son ame s'est émue!
J'en suis trop digne, hélas! mes jours sont désormais
Voués à l'amertume, aux remords, aux regrets...

ÉVÉLINA.

Vous verrai-je toujours, vous abreuvant de larmes,
Par les sombres chagrins laisser flétrir vos charmes?
Vous fûtes presque reine; alors tous vos désirs
Prévenus ou comblés se changeaient en plaisirs;
Toute une cour, soumise à votre aimable empire,
Se disputait l'honneur d'un regard, d'un sourire;
Et vous, de ce haut rang, loin de vous éblouir,
Vous paraissiez souvent honteuse d'en jouir.
Votre grâce touchante et votre modestie
Vous gagnaient tous les cœurs et désarmaient l'envie.

LÉNORE.

Ah! que me dites-vous? bien loin d'être envié,
Tout cet éclat honteux devait faire pitié!

Ne me rappelez plus mes faiblesses passées :
Que ne puis-je les voir comme un songe effacées !
Noble Edouard, pardonne ; ô mon royal amant !
Ce qui fit mon bonheur me devient un tourment ;
Notre amour m'a perdue. Ah ! devais-je te plaire ?
Dans mon état obscur, sous mon toit solitaire,
Hélas ! pourquoi ton cœur a-t-il cherché le mien ?
Pourquoi descendais-tu d'un rang tel que le tien ?
Je vous le dis pourtant, et vous pouvez m'en croire,
Ce n'était point son rang, sa puissance, sa gloire :
C'était lui que j'aimais, lui seul... Mon Edouard,
Attachant sur ma vue un avide regard,
Me faisait oublier sa grandeur redoutable,
Et de tous les mortels était le plus aimable.

ÉVÉLINA.

Il unissait la grâce avec la majesté ;
A l'hommage d'un roi quelle autre eût résisté ?
La loi de la nature est d'aimer qui nous aime.
Ne vous soyez donc plus si cruelle à vous-même,
Ou plutôt soyez juste : osez vous pardonner.

LÉNORE.

Eh ! ne voyez-vous pas, prompts à me condamner,
Ces juges rigoureux, ces ennemis sinistres,
De haine et de vengeance inflexibles ministres,
Exhumant l'appareil de leurs antiques lois,
Pour en faire sur moi retomber tout le poids ?
Mes biens saisis par eux attestent leur puissance.

Lord Hastings daigne seul embrasser ma défense;
Aimé du Protecteur, il compte l'implorer...

ÉVÉLINA.

Lord Hastings, dites-vous?

LÉNORE.

Oui, j'ose l'espérer.
D'un œil compatissant il a vu ma misère.

ÉVÉLINA.

Je ne m'étonne point que vous lui soyez chère.
Je connais lord Hastings; facile à s'enflammer,
A la beauté sans peine il se laisse charmer;
Ardent, passionné, tant qu'il brûle pour elle;
Mais cet amant si tendre est bientôt infidèle,
Et portant en cent lieux ses désirs inconstans,
Il se plaît à changer et n'aime pas long-tems.
Mais vous saurez fixer ses vœux et son hommage;
Qui vous aime une fois cesse d'être volage.

LÉNORE.

Ah! ne me flattez pas; la honte et la douleur
Impriment sur mes traits les ennuis de mon cœur.
J'étais belle autrefois : je l'ai trop su peut-être;
Tout cet éclat n'est plus; il ne peut reparaître:
J'ai banni loin de moi le rêve des amours;
Ce que j'attends d'Hastings, c'est un juste secours;
La pitié seule émeut son ame généreuse;
Il est puissant, humain, et je suis malheureuse.

ÉVÉLINA.

De son zèle pour vous je prévois les effets,
Et quel prix il mettra lui-même à ses bienfaits.

LÉNORE.

Ah! cessez de former un soupçon qui l'offense,
Ma chère Evélina... Mais quoi! le tems s'avance.
Déjà l'heure est passée où, le soir, chaque jour
Le Protecteur ici vient, suivi de sa cour,
Ouvrir aux supplians une oreille accessible;
L'approcher aujourd'hui ne nous est plus possible.
Venez, ô chère amie! excusez mes terreurs!
Vous me verrez, vous dis-je, expier mes erreurs;
J'en subirai la peine affreuse, épouvantable;
Je serai pour vous-même un objet effroyable.
Déjà je crois me voir, livrée à mes bourreaux,
Rebut du monde entier, succombant sous mes maux,
Sans asile, en horreur à toute l'Angleterre,
Souffrir la faim, la soif, l'excès de la misère,
Et mendier enfin, voisine du trépas,
Un vil morceau de pain que je n'obtiendrai pas.

ÉVÉLINA.

Que dites-vous, Lénore? écartez ces images;
Le calme va bientôt succéder aux orages.
Non, vos nombreux bienfaits ne sont point oubliés;
Les pleurs de l'orphelin par vos mains essuyés,
Le vieillard secouru, la veuve consolée,
De vos dons généreux l'indigence comblée,

Pour vous, vers le Dieu juste, élèveront leurs voix;
Quels cœurs assez ingrats méconnaîtraient vos droits?
Moi-même, manquerais-je au saint nœud qui nous lie?
Me punisse le ciel, si jamais je l'oublie!

LÉNORE.

Ah! que votre amitié me charme et m'attendrit!
Oui, ma douleur s'apaise, et l'espoir me sourit.
Venez; je braverai le sort le plus funeste
Tant que je pourrai dire : Evélina me reste.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.

La scène se passe chez Lénore. Le théâtre représente un salon orné et meublé dans le goût du quinzième siècle.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉVÉLINA seule, sortant de l'appartement de Lénore, et lui parlant.

N'ALLEZ pas plus avant, chère Lénore; adieu.
Ne m'accompagnez pas.
(Elle avance sur la scène.)
Combien je souffre!... Ah! Dieu!
Qu'ai-je appris? quel tourment! découverte fatale!
Je n'en puis plus douter... Lénore est ma rivale.
Voilà donc cet amour qu'Hastings m'avait juré!
Sermens, amour, honneur, pour lui rien n'est sacré;
Et le perfide encor s'étonne de mes plaintes!
Je me livre, dit-il, à de frivoles craintes!
Je dois fermer les yeux sur cette trahison,
Et ne puis de ma mort lui demander raison!
Il faut tranquillement souffrir qu'il m'assassine!
Et toi, dont il médite à présent la ruine,
Malheureuse Lénore, hélas! ainsi que moi,
Tu vas imprudemment te commettre à sa foi!

Tu connaîtras bientôt sa froide barbarie,
Et l'on te trahira comme l'on ma trahie!...
Le voici! renfermons, s'il se peut, ma douleur;
Surprenons ses secrets; sachons tout mon malheur.

SCÈNE II.

ÉVÉLINA, HASTINGS entre avec une des femmes de Lénore, et lui parle.

HASTINGS.

De grâce, prévenez votre belle maîtresse;
C'est pour son intérêt qu'à la voir je m'empresse.
Dites-lui qu'un ami, jaloux de son bonheur,
D'un moment d'entretien implore la faveur.

(La suivante entre chez Lénore. Hastings aperçoit Évélina.)

O ciel! Evélina! rencontre inattendue!
Pourquoi dans cet instant s'offre-t-elle à ma vue?

ÉVÉLINA.

Vous ne cachez pas bien, Mylord, votre embarras;
Je vois, je vois qu'ici vous ne m'attendiez pas,
Et je n'ai nul besoin de demander encore
Ce que vous venez dire à la belle Lénore.
On pénètre aisément de semblables secrets;
Ce grand empressement a trahi vos projets.

HASTINGS.

Je lui viens annoncer une heureuse nouvelle.
Lénore est votre amie.

ÉVÉLINA.

Oui, sans doute.

HASTINGS.

Et pour elle
Quand j'obtiens un succès, vous devez en jouir;
Madame, en la servant, je croyais vous servir.

ÉVÉLINA.

Je sais ce que je dois à votre complaisance;
Vous pouvez vous attendre à ma reconnaissance,
Et bientôt envers vous j'espère m'acquitter.

HASTINGS.

Soit. Mais c'est en ce lieu trop long-tems m'arrêter.
Je vais voir votre amie.

ÉVÉLINA.

Oui, va la voir, perfide!
Suis le nouveau penchant qui près d'elle te guide;
Brave mon désespoir, foule aux pieds tes sermens!
Pour flatter ma rivale insulte à mes tourmens!
Hélas! dans les ennuis dont mon ame est atteinte,
Je voulais t'épargner le reproche et la plainte;
Je voulais renfermer ma souffrance en mon sein,
Ne t'en point fatiguer; je le voulais en vain;
La douleur que j'éprouve a trop de violence,
Elle éclate et me force à rompre le silence.

HASTINGS.

Que veut dire, Madame, un semblable discours?

De vos emportemens souffrirai-je toujours ?
Calmez-vous ; s'il se peut, revenez à vous-même.

ÉVÉLINA.

Je ne possède point votre prudence extrême,
Votre tranquillité dans des momens pareils,
Pour suivre ou pour donner de si sages conseils.
De cette indifférence, ô ciel ! est-on capable ?
Peut-on l'être, surtout quand on se sent coupable,
Quand d'un crime odieux on ose se charger !
Tu me parles de calme, et tu viens m'égorger !
Non, cruel, malgré toi, tu plaindras ta victime.
Vois où tu l'as réduite, et connais tout ton crime;
Et puissent mes fureurs, puissent mes cris de mort
Dans ton cœur enfoncer l'aiguillon du remord !

HASTINGS.

Et ce sont ces fureurs et ces cris que j'évite.
De vos transports jaloux la cruelle poursuite
Est un supplice enfin qu'on ne peut endurer ;
Vous ne me laissez pas le tems de respirer.

ÉVÉLINA.

Ce chagrin affecté, ce dépit peu sincère
N'est que l'art de couvrir un odieux mystère ;
Tu cherches ce détour afin de m'abuser,
Et le coupable ici se hâte d'accuser !
Quel fruit espérez-vous de ce lâche artifice ?
N'est-il pas découvert ? faut-il quelqu'autre indice ?
Soyez de bonne foi, Mylord, et convenez

Que Lénore vous plaît, que vous m'abandonnez,
Que vous avez juré d'être un monstre barbare.
Pardonne, cher Hastings, le désespoir m'égare;
Sans espoir de retour ton cœur m'est-il fermé,
Et me puniras-tu de t'avoir trop aimé?

HASTINGS.

Cessez, Evélina, de vous punir vous-même;
Abjurez les soupçons, la défiance extrême;
Ah! si j'ai des secrets qu'il faille vous cacher,
Pourquoi vous obstiner à me les arracher?

ÉVÉLINA.

Tu consens donc enfin à t'avouer parjure!
Tu ne déguises plus ton crime et mon injure!
Je te sais gré du moins de ta sincérité;
Apprends-moi, je le veux, toute la vérité.

HASTINGS.

J'y consens, si l'aveu d'une flamme nouvelle
Peut enfin arrêter votre plainte éternelle.
Si c'est le seul moyen d'être en paix avec vous,
J'avouerai que mon cœur cherche un lien plus doux.
Ce changement tardif, Madame, est votre ouvrage;
L'injustice révolte, et le soupçon outrage;
Vous avez trop aigri les maux que j'ai soufferts,
Trop sur votre captif appesanti vos fers;
Et si je fais ailleurs agréer mon hommage,
Je trouverai peut-être un moins rude esclavage.

ÉVÉLINA.

Tu trouveras, perfide, un juste châtiment,
Inévitable effet de mon ressentiment.
Je lancerai sur toi la peine qui t'est due ;
Tu te repentiras de m'avoir mal connue,
D'avoir blessé ce cœur trop tendre et trop constant ;
Autant que je t'aimais, je te hais maintenant.
Tu croirais t'abaisser, si tu pouvais me craindre :
Mais dans ce rang si haut, ma main saura t'atteindre,
Renverser ta fortune, et punir à son tour
Le détestable objet de ton nouvel amour.
Je veux vous voir tous deux par un coup de tonnerre
Foudroyés, écrasés, vous traînant sur la terre,
Dans un abîme affreux vous débattre à mes pieds :
C'est alors que tremblans, confus, humiliés,
Vous gémirez trop tard de m'avoir outragée.
J'en mourrai, je le sens ; mais je mourrai vengée.

(Elle sort.)

SCÈNE III.

HASTINGS seul.

Par ses cris menaçans croit-elle m'effrayer ?
Je la plains ; mais je fuis ce caractère altier,
Et ces égaremens où sa fureur l'entraîne,
Et son amour jaloux qui ressemble à la haine ;
J'échappe à mon tyran... O! sexe aimable et doux,

Ta faiblesse a fondé ton empire sur nous ;
A des vainqueurs tremblans nos cœurs charmés se rendent ;
Ta prière triomphe, et tes larmes commandent.
Mais à ses passions se laissant emporter,
Extrême en ses désirs et prompte à s'irriter,
Une femme souvent, que la fureur égare,
Se fait de la vengeance une étude barbare.
Pour Lénore!... Elle vient!... Son maintien enchanteur,
Ses mouvemens, ses traits respirent la douceur;
Le ciel qui la forma pour charmer et pour plaire,
N'a point mis dans son cœur de fiel ni de colère.
Qu'elle est belle et touchante !

SCÈNE IV.

HASTINGS, LÉNORE.

HASTINGS, s'avançant vers elle.

Ah ! Madame, espérez ;
Tous vos malheurs enfin vont être réparés.
Auprès du Protecteur j'ai pris votre défense ;
Dès demain vous serez admise en sa présence.
Il consent à vous voir, il en a le désir.
Allez ; et d'un seul mot vous saurez le fléchir.
Dites-lui vos douleurs, faites parler vos larmes,
Et fiez-vous du reste au pouvoir de vos charmes.

LÉNORE, se mettant à genoux.

Ah ! laissez-moi, Mylord, embrasser vos genoux,
Et de tant de bonté...

HASTINGS.

Grand Dieu ! que faites-vous ?
Vous, Lénore, à mes pieds ? c'est à moi d'être aux vôtres ;
Eh ! qu'ai-je fait pour vous que n'eussent fait mille autres ?
De vous servir chacun doit m'envier l'honneur ;
Le ciel m'a bien voulu réserver ce bonheur.
Ne croyez pas surtout que je m'enorgueillisse,
Ni que j'attende un prix d'un si faible service ;
Je suis loin d'y penser, et mon cœur, croyez-moi,
Sent que vous me devez moins que je ne vous doi.
Ce cœur tendre, mais fier, que la contrainte offense,
Ne veut rien obtenir de la reconnaissance ;
Il cherche un sentiment aussi libre, aussi doux,
Aussi pur que celui qu'il éprouve pour vous ;
Cette ardeur, ce désir qui maîtrise notre ame,
Qui nous fait voir partout l'objet qui nous enflamme,
Qui promet le bonheur, mais qui veut du retour ;
Enfin c'est l'amour seul qui peut payer l'amour.

LÉNORE.

Ciel ! quel est ce discours que je ne puis comprendre ?
Peut-on me l'adresser ? est-ce à moi de l'entendre ?
Mylord, y pensez-vous ?

HASTINGS.

Pardonnez... Qu'ai-je fait ?
Ma bouche a malgré moi révélé mon secret.
Ne vous offensez pas d'un aveu téméraire ;
Je serais trop puni, s'il pouvait vous déplaire.

Madame, un peu d'espoir me serait-il permis?
Acceptez-vous mes soins contre vos ennemis?
Engagé sous vos lois par l'amour le plus tendre,
Si j'obtiens le retour que mon cœur ose attendre,
Vous me verrez, soigneux d'adoucir vos chagrins,
De vos jours ténébreux faire des jours sereins.

LÉNORE.

N'abaissez pas vos yeux sur une infortunée,
Qu'à des pleurs éternels le ciel a condamnée;
Mon partage est la peine et l'amer repentir;
Votre faveur jamais ne m'en peut garantir:
Qu'une heureuse beauté, digne de votre hommage,
Par les nœuds de l'hymen à son sort vous engage;
Mylord, soyez heureux; pour moi, je dois souffrir,
Et dans l'obscurité me cacher et mourir.

HASTINGS.

Ah! cessez de tenir ce funeste langage;
Oui, ce sombre chagrin, ce douloureux nuage
Qui couvre votre front d'une aimable langueur,
Vous prêtent un attrait encor plus séducteur.
Ah! toutes les beautés, qu'à la cour on nous vante,
Vous envieraient le charme et la grâce touchante
Dont vos yeux font sentir l'invincible pouvoir...
Je vous le dis encor... Donnez-moi quelqu'espoir...

LÉNORE.

Ce serait vous tromper, et j'en suis incapable.
J'ai vécu trop long-tems égarée et coupable;

Et je demande au ciel de me priver du jour,
Plutôt que dans mon sein naisse un nouvel amour.
On ne peut remonter à la sainte innocence ;
Mais cesser de faillir est en notre puissance.
De grâce, abandonnez, Mylord, cet entretien ;
Parlons de vos bienfaits.

HASTINGS.

Que sont-ils ? presque rien.
Près de toi, je ne puis sentir que mon ivresse ;
De quoi puis-je parler, sinon de ma tendresse ?
Accepte les sermens que je fais à tes pieds...
Je jure d'être à toi !...

(Il se met à ses genoux.)

LÉNORE.

Mylord, vous m'effrayez !...
Quel est votre dessein ?...

HASTINGS.

Que mon ame est émue !
Jamais rien de si beau ne s'offrit à ma vue ;
(Il lui prend la main.)
Que j'obtienne à l'instant le plus doux des aveux.
Ne le refuse pas... Il le faut... Je le veux...

LÉNORE.

Que dites-vous ?

HASTINGS.

C'est trop me tenir en balance...

LÉNORE.

Quoi ! Mylord ! vous iriez jusqu'à la violence !...

HASTINGS.

Si vous ne m'engagez à l'instant votre foi,
Si vous ne promettez...

LÉNORE, s'écriant.

O ciel! secourez-moi!

SCÈNE V.

HASTINGS, VANTHOL, LÉNORE.

VANTHOL.

J'entends vos cris. J'accours. Que voulez-vous, Madame?

LÉNORE.

C'est vous? défendez-moi. J'ai la terreur dans l'ame.

VANTHOL.

Mylord oublierait-il que l'on doit respecter
Un sexe aimable et faible, et non l'épouvanter!

HASTINGS, à Vanthol.

Qui t'amène en ce lieu?

VANTHOL.

Mon devoir et mon zèle;
Et vous approuverez un serviteur fidèle.

HASTINGS.

Qui? moi? sors à l'instant.

(Lénore fait un mouvement qui ordonne à Vanthol de rester.)

VANTHOL.

Je ne veux pas sortir,
Et ce n'est pas à vous que je dois obéir.

HASTINGS.

Sais-tu bien qui je suis, misérable ?

VANTHOL.

Peut-être
Devrais-je en ce moment ne pas vous reconnaître;
Mais par malheur pour vous je n'en saurais douter :
Vous êtes lord Hastings.

HASTINGS.

Oui, songe à redouter
Mon pouvoir et mon nom; respecte la distance
Que mettent entre nous mon rang et ma naissance.

VANTHOL.

Je considère peu la naissance et le rang
Quand le vice corrompt la noblesse du sang.
Je suis un vieux soldat, j'ai servi ma patrie;
Seul, j'ai conquis ma gloire, et ne l'ai point flétrie.

HASTINGS, à Lénore.

Je commence à le voir; ce valet insolent
Est moins un protecteur ici qu'un surveillant;
Quelque rival heureux que sans doute on préfère,
A placé près de vous cet honnête émissaire,
Pour être instruit par lui de tous vos sentimens,
Surtout pour avoir soin d'écarter les amans.

VANTHOL, à lord Hastings.

Insulter la faiblesse au gré de vos caprices,
C'est lui vendre trop cher, Mylord, quelques services.

HASTINGS.

Malheureux! sors, te dis-je, ou crains que ma fureur...
(Hastings met la main sur la garde de son épée. Vanthol en fait de même.)

VANTHOL, avec calme.

Voudriez-vous, Mylord, me faire cet honneur?
Mais ce n'est pas ici le moment ni la place;
Sortez, et je vous suis.

HASTINGS.

A-t-il assez d'audace?
Il m'ose provoquer!

VANTHOL.

Non; mais je me défends.
Reprenez, s'il se peut, le calme de vos sens.
Vous me faites pitié.

LÉNORE.

Mylord, daignez m'entendre...

HASTINGS.

A de pareils affronts je n'ai pas dû m'attendre;
(A Vanthol.)
Je saurai les punir, et t'apprendre une fois
Et ce que peut un lord, et ce que tu lui dois.
(Il sort.)

SCÈNE VI.

LÉNORE, VANTHOL.

LÉNORE.

Ah! que je crains pour vous son pouvoir, sa colère!
Il voudra se venger. N'en doutez pas, mon père;
Car mon cœur veut ainsi vous nommer désormais.
L'orgueil humilié ne pardonne jamais.

VANTHOL.

J'ai fait ce que j'ai dû; je brave sa puissance.
Le ciel protégera l'honneur et l'innocence;
Cependant puis-je ici vous parler sans détour?
Me le permettez-vous?

LÉNORE.

Même au sein de la cour,
Au tems de mes erreurs, d'illusions nourrie,
On me vit repousser ou fuir la flatterie;
Je dois craindre, et pourtant j'aime la vérité;
Et vous pouvez la dire en toute liberté.

VANTHOL.

Eh bien! si des erreurs qui vous ont enivrée
Par un heureux réveil vous êtes délivrée,
Si, dessillant vos yeux, un pur et nouveau jour
Vous éclaire et vous guide en ce noble retour,
Fuyez la cour, fuyez l'air que l'on y respire.
A tromper, à corrompre en ces lieux tout conspire.
Je juge par Hastings de tous ces courtisans,

Modèles dangereux de vices séduisans;
Redoutez leur approche; elle est contagieuse.
De l'honnête Belmour l'amitié précieuse
Vous offre une retraite à l'abri des malheurs
Où vous attend la paix et l'oubli des douleurs.
Ah! si vous m'en croyez!... Mais ce conseil sincère
Peut-être vous paraît trop dur et trop sévère;
Et vous ne voudrez pas, pour un triste séjour,
Vous bannir, jeune encor, du monde et de la cour.

LÉNORE.

Qui? moi? que dites-vous? ah! partons; je suis prête.
Depuis long-tems ces lieux n'ont plus rien qui m'arrête.
Tout se montre à la cour sous un masque imposteur.
Je devais approcher demain du Protecteur;
J'espérais obtenir, grâce à mon humble instance,
Contre mes ennemis sa puissante assistance;
Mais il vaut mieux partir et subir mon destin;
J'abandonne sans peine un espoir incertain,
Et ne désire plus, confuse, humiliée,
Que d'oublier le monde et d'en être oubliée.

VANTHOL.

Ah! reprenez courage, osez vous relever;
Je ne parlais ainsi que pour vous éprouver.

LÉNORE.

Est-il vrai?

VANTHOL.

Pardonnez; j'ai voulu vous connaître,
Lire dans votre cœur; j'en ai le droit peut-être.

LÉNORE.

Ce cœur n'a point appris l'art de se déguiser;
L'excès de la souffrance est près de le briser.
Vous vouliez m'éprouver : loin d'être dangereuse ;
Cette épreuve pour moi peut devenir heureuse;
Votre sage conseil, par le ciel inspiré,
Peut me conduire au port que j'ai tant désiré;
Guidez-moi; je vous suis; partons à l'instant même.

VANTHOL.

Gardez ces sentimens que j'approuve et que j'aime.
Vous passez mon espoir; mais puisque dès demain,
Vous ouvrant au palais un facile chemin,
Le prince Protecteur consent à vous entendre,
Implorez cette main qu'il s'apprête à vous tendre;
Contre vos ennemis obtenez son appui;
Que vos biens envahis vous soient rendus par lui;
Alors, loin d'une cour corrompue et servile,
Nous chercherons l'abri de quelqu'obscur asile.
Grâce au ciel, il vous reste encore de longs jours
Dont un bonheur paisible embellira le cours;
Dieu daigne ouvrir son sein au repentir sincère,
Et de l'enfant prodigue il est encor le père.

LÉNORE.

Je le sais, et pourtant le sort que je prévoi
Fait frissonner mon cœur et me glace d'effroi.
De sinistres terreurs je me sens poursuivie;
Je crois voir s'approcher le terme de ma vie.

Mon père ! ah ! s'il est vrai que je touche au trépas,
Puisse du moins la mort m'atteindre entre vos bras !
Dans quelqu'abîme ici je crains d'être engloutie ;
Je voudrais, je l'avoue, être déjà partie.

VANTHOL.

O ma fille !... J'ai peine à retenir mes pleurs;
Croyez-moi, résistez à de vaines terreurs...
La nuit vient, et sur nous étend son voile sombre...

LÉNORE.

Et ma secrète horreur redouble avec son ombre.
O vertueux vieillard ! bénissez mon sommeil,
Je vous devrai la paix jusques à mon réveil ;
Je m'incline en tremblant sous vos mains paternelles.

VANTHOL.

Que les anges du ciel vous couvrent de leurs ailes !
Que Dieu, que ma prière ose implorer pour vous,
Vous accorde un repos et bienfaisant et doux !
Venez ; et dès demain, faisant tête à l'orage,
Auprès du Protecteur poursuivez votre ouvrage ;
Puis, fuyant des méchans les complots criminels,
A la cour nous ferons des adieux éternels.

LÉNORE.

Je suivrai vos conseils ; c'est Dieu qui vous inspire.
Oh ! combien votre voix sur mon ame a d'empire !
De mon sort désormais arbitre respecté,
Lénore entre vos mains remet sa volonté.

FIN DU SECOND ACTE.

ACTE TROISIÈME.

La scène est dans le palais, comme au premier acte.

SCÈNE PREMIÈRE.

ÉVÉLINA, SANDFORT, derrière elle à quelque distance.

ÉVÉLINA, à part.

Funeste jalousie, à quoi me réduis-tu ?
Tu l'emportes enfin dans ce cœur éperdu ;
L'amour ni l'amitié ne s'y font plus entendre.
Vengeance ! exauce-moi... Le piége va se tendre
Où mes vils ennemis tomberont enlacés ;
Je ne les aurai pas vainement menacés.
(Elle fait signe à Sandfort qui s'approche.)
Suis bien l'ordre, Sandfort, que je vais te prescrire.
Ces pâles courtisans que le pouvoir attire,
Ces citoyens tremblans, qui viennent chaque jour,
De vœux intéressés importuner la cour,
Sont librement admis ; Glocestre à tous veut plaire,
Et par ambition, il se rend populaire.

Mêle-toi dans la foule ; et, sans te découvrir,
Prends soin que cet écrit puisse lui parvenir.
Qu'il le lise, il suffit. Le reste me regarde.
Je sais ce que j'espère et ce que je hasarde.

(Plusieurs personnes entrent sur la scène, et se promènent dans le fond du théâtre, en attendant l'audience du Protecteur.)

On vient. Séparons-nous. Va servir mes projets ;
A ce prix, cher Sandfort, compte sur mes bienfaits.

(Sandfort se retire dans le fond de la scène. Lénore entre.)

C'est Lénore ! elle blesse et fatigue ma vue !
Sa douce voix m'irrite et sa beauté me tue !
Rivale que je hais !... tes pleurs paieront mes pleurs ;
Je serai consolée en voyant tes douleurs.

SCÈNE II.

LES MÊMES, LÉNORE.

LÉNORE.

Vous laissâtes hier votre amie éplorée,
Et vous la retrouvez encor désespérée.
Ma chère Evélina !...

ÉVÉLINA.

Vous ?... Combien je prends part !...

LÉNORE.

Le ciel veut m'accabler. Ce digne et bon vieillard
Qui parut devant vous, dont la voix consolante
Suspendit de mes maux la rigueur accablante,

On l'est venu saisir dans ma propre maison ;
Il gémit à cette heure au fond d'une prison !

ÉVÉLINA.

De quoi l'accuse-t-on ?... quelle faute inconnue ?...

LÉNORE.

Sa faute est de m'avoir contre Hastings défendue.

ÉVÉLINA.

Contre Hastings ?

LÉNORE.

Je supprime un affligeant récit.
De ce lord irrité le violent dépit
Ne m'a pas fait long-tems attendre sa vengeance.

ÉVÉLINA.

Vous venez de Glocestre implorer la puissance,
Lui dénoncer d'Hastings l'attentat inoui ?

LÉNORE.

Ce n'est pas le moment de me plaindre de lui.

ÉVÉLINA.

Par quel ménagement ?

LÉNORE.

Lui seul pour ma défense
N'a pas craint d'employer sa touchante éloquence ;
De mes persécuteurs il brava le pouvoir.
Avec étonnement Glocestre pourrait voir
Que je vinsse accuser mon défenseur lui-même.
C'est beaucoup si je puis, dans mon malheur extrême,

Profitant du secours que le duc m'a promis,
Reconquérir mes biens sur mes fiers ennemis.
Le prince n'attend point de moi d'autre prière.
Puissé-je en obtenir cette faveur première !
Puis, sans me plaindre ailleurs, Hastings peut, s'il lui plaît,
Réparer seul le mal que seul il nous a fait ;
Et je saurai peut-être, au moins j'ose le croire,
Sur son cœur généreux gagner cette victoire.

ÉVÉLINA.

Sans doute, vous pourrez le fléchir aisément.

LÉNORE.

Il a trop écouté son premier mouvement.

ÉVÉLINA.

Le Protecteur paraît, et sa cour l'environne.

SCÈNE III.

LES MÊMES, le duc de GLOCESTER, RATCLIFFE, CATESBY, SUITE DU DUC, PAGES, GARDES, ASSEMBLÉE.

LE DUC.

Chacun peut m'approcher ; qu'on n'écarte personne.
Des fidèles Anglais heureux d'être entouré,
Je leur dois la justice, et je la leur rendrai.
Sur le peuple et sur moi je veux que la loi règne ;
Que le faible l'implore, et le puissant la craigne.
(A Ratcliffe et à Catesby.)
Vous, Mylords, recueillez les placets différens

Des mains des citoyens, même des derniers rangs.
Je veux les lire tous ; tous auront leur réponse.

(Ratcliffe et Catesby font ce que le duc leur a ordonné ; ils parcourent l'assemblée, et recueillent les placets qu'on leur présente ; Sandfort s'approche de Ratcliffe, lui remet un papier, et paraît lui dire quelques mots comme pour lui faire sentir l'importance de cette adresse ; ensuite il se confond dans la foule, et sort.)

LÉNORE.

Quel favorable arrêt tant de bonté m'annonce !

(Se mettant à genoux, et présentant au duc son placet.)

Jetez sur moi, grand prince, un regard de pitié.
Humble et faible roseau, que les vents ont plié,
Je demande un appui pour soutenir ma tête,
Et me défendre enfin des coups de la tempête.
Soyez-le, cet appui ; ma vie est dans vos mains ;
Un mot que vous direz fixera mes destins ;
Si vous m'abandonnez, si vous m'êtes sévère,
Un affreux désespoir finira ma misère.

LE DUC.

Madame, levez-vous. Je connais vos chagrins ;
Hier ils m'ont été révélés par Hastings ;
Il vous est dévoué ; je le conçois sans peine.
Votre démarche ici n'aura pas été vaine.
Pour lord Hastings, pour vous j'emploirai mon pouvoir ;
Comptez sur moi, Madame ; emportez cet espoir.
Allez. De la beauté j'aime à sécher les larmes.

LÉNORE.

O vous, qui dissipez mes mortelles alarmes,

Que le ciel vous protège, et de vos nobles jours,
Grand prince, qu'il conserve et bénisse le cours!

RATCLIFFE, bas au duc.

Mylord, on me remet un avis d'importance
Dont je dois à l'instant vous donner connaissance.
Il y faut du secret.

LE DUC, bas à Ratcliffe.

Du secret, dites-vous?
De quoi s'agit-il donc?
(A Léonore.)
Madame, laissez-nous.
Bientôt vous sentirez l'effet de ma promesse.

(Léonore salue humblement le Protecteur, et sort appuyée sur Evélina.)

LE DUC, haut.

Ratcliffe, Catesby, que l'audience cesse.
Faites sortir.

(On congédie la foule des citoyens présens. Le duc reste avec Ratcliffe, Catesby, et des gardes au fond de la scène.)

Eh bien! quel est donc cet avis?
Voyons.

RATCLIFFE.

Un inconnu dans mes mains l'a remis,
Et puis s'est tout à coup hâté de disparaître;
Je ne l'ai pas revu.

LE DUC.

Serait-ce quelque traître?

RATCLIFFE.

Je ne le pense pas.

LE DUC, lisant.

« *A Mylord, Protecteur.*

» Apprenez un fatal mystère
» Dont j'ai, pour vous servir, percé la profondeur.
» Lord Hastings, dont l'appui vous est si nécessaire,
» Consentirait sans peine à vous nommer son roi,
» A mettre dans vos mains le sceptre d'Angleterre ;
» Mais la beauté qu'il aime et dont il suit la loi
» Embrasse le parti contraire.
» Fidèle au souvenir d'Edouard, votre frère,
» Lénore, maintenant dévouée à ses fils,
» Force Hastings de s'unir avec vos ennemis.
» Séparez-le de sa maîtresse ;
» Rompez de leur amour le funeste lien ;
» Et ce lord, affranchi d'une indigne faiblesse,
» Sera de vos projets le plus ferme soutien. »

(A Ratcliffe et à Catesby.)

Qu'en dites-vous, Mylords ? Cette main qui se cache,
Et qui, si je l'en crois, à me servir s'attache,
Est-ce une main amie, et devons-nous penser
Qu'Hastings dans mes désirs songe à me traverser ?
Il me paierait bien cher sa folle résistance.

CATESBY.

Ah ! devez-vous le voir d'un œil de défiance,
Seigneur ? lui seul pourrait contrarier vos vœux,
Je le sais ; on le craint ; ses amis sont nombreux ;
Et sa volonté ferme et son cœur indomptable,

Comme chef de parti le rendraient redoutable ;
Mais, sans doute, éclairé sur ses vrais intérêts,
Hastings de son crédit soutiendra vos projets.
Puisse-t-il n'éprouver jamais votre colère!

RATCLIFFE.

On connaît pour Hastings notre amitié sincère,
Catesby; comme vous je suis persuadé
Que le prince par lui se verra secondé ;
Quoiqu'il parle souvent avec trop d'arrogance,
Que des fils d'Edouard il chérisse l'enfance,
Et promette tout haut de leur servir d'appui,
Il sait trop bien, Seigneur, que c'en est fait de lui
Au premier mot sorti de votre bouche auguste.
Ce que vous ordonnez ne saurait être injuste;
Et, quoique nous l'aimions, s'il ne vous veut servir,
Nous saurons nous résoudre à le laisser périr.

LE DUC.

Oui, d'Hastings sans regret vous verriez le supplice;
Quoiqu'il soit votre ami, vous loûriez ma justice ;
Noble fidélité! dévouement généreux!
Le voici, cet Hastings qu'on croit si dangereux;
Je vais l'entretenir ; s'il ourdit quelque trame
Je la découvrirai dans le fond de son ame.
Ne vous éloignez pas; laissez-moi lui parler.
Un signe auprès de moi pourra vous rappeler.

(Ratcliffe et Catesby se retirent au fond de la scène.)

SCÈNE IV.

LE DUC, HASTINGS.

LE DUC.

Mylord, j'ai vu tantôt votre belle affligée;
Quand vous ne l'auriez pas près de moi protégée,
Ses pleurs et sa beauté lui gagnaient mon appui;
Mais c'est vous que je veux obliger aujourd'hui;
Son sort dépend de vous; décidez-en vous-même.

HASTINGS.

Quoi! vous m'accorderiez cette faveur extrême!

LE DUC.

J'espère, en vous servant, que je sers un ami.
Parlons à cœur ouvert. L'état mal affermi
Semble, vous le voyez, incliner vers sa chute;
Aux coups des factions ce grand corps est en butte.
Vous connaissez, Hastings, nos communs ennemis,
Complotant en secret, et par le crime unis;
Tous ces obscurs parens d'une femme hautaine
Que mon frère a voulu parer du nom de reine,
Mais que nos saintes lois repoussent de ce rang,
Méditent notre perte, ont soif de notre sang.
Il faut les prévenir; il faut qu'une main prompte
Saisisse un grand pouvoir qui les frappe et les dompte;
Vous joindrez-vous à moi pour les faire trembler,
Ou voulez-vous tous deux nous laisser accabler?

Je vous estime, Hastings; j'aime votre franchise;
Et consens qu'aujourd'hui votre avis me conduise.
Parlez-moi librement.

HASTINGS.

Eh! que vous dire? hélas!
Allons-nous retomber dans nos sanglans débats?
Veut-on éterniser, par des guerres nouvelles,
De Lancastre et d'Yorck les fameuses querelles?
Ah! prince, loin de nous ces horribles malheurs!
De la patrie en deuil séchez enfin les pleurs.
Je sais que les parens, les amis de la reine
Ont long-tems contre moi fait éclater leur haine;
Et quelques-uns encor nourrissent dans leurs seins
D'un long ressentiment les restes mal éteints.
Pour moi, de leurs fureurs étouffant la mémoire,
A les leur pardonner je veux mettre ma gloire.
Mon cœur n'entretient point de longue inimitié;
A l'intérêt commun j'ai tout sacrifié.
Vous voulez qu'on vous parle un langage sincère?
Eh bien! rappelez-vous le jour où votre frère,
Où le noble Edouard, roi clément et chéri,
Que le ciel irrité trop tôt nous a ravi,
Sur son lit de douleurs, quand la mort effrayante
Etait près de frapper sa tête défaillante,
Ranimant les accens de sa touchante voix:
« Je vous parle, dit-il, pour la dernière fois;
» Faites grâce à mon peuple, en abjurant vos haines;
» De longs torrens de sang ont épuisé ses veines;

» Qu'il goûte enfin la paix sous un règne plus doux.
» Conservez ma mémoire. Aimez-vous, aimez-vous. »
Il reçut de nous tous cette sainte promesse.
Vous-même je vous vis, pénétré de tendresse,
Flatter Elisabeth, et, domptant votre cœur,
Lui prodiguer les noms et de reine et de sœur.

LE DUC.

Aux désirs d'un mourant il fallait bien complaire ;
J'obéissais au roi, je cédais à mon frère ;
Dans un pareil moment que peut-on refuser ?
Mais ce n'est plus le tems, Hastings, de s'abuser ;
Le volcan est tout près de vomir l'incendie :
Sur des fronts déguisés je lis la perfidie.
Nos orgueilleux barons, avides de pouvoir,
Veulent dicter des lois, et non en recevoir ;
On s'observe, on murmure, on projette, on conspire ;
Il faut une main ferme au timon de l'empire,
Terrible aux factieux, hardie à les punir ;
Ce n'est pas un enfant qui peut les contenir.

HASTINGS.

Mais cet enfant, Mylord, est sous votre tutelle ;
La puissance en vos mains s'évanouira-t-elle ?
Vous avez peu de tems sans doute à la garder,
Et ce n'est qu'un dépôt qu'il vous faudra céder.
De notre jeune roi l'aimable adolescence
N'a point jusqu'à ce jour démenti sa naissance ;
Elle promet un règne et juste et glorieux.

Edouard-Trois, qu'il compte au rang de ses aïeux,
Grand prince, dont l'Anglais respecte la mémoire,
Commanda, combattit, remporta la victoire,
Quand trois lustres à peine avaient coulé pour lui.
Son digne rejeton le remplace aujourd'hui;
Il achève le cours de sa treizième année;
De son couronnement avancez la journée;
Montrez au peuple entier son jeune souverain:
Sa grâce, sa beauté, son front noble et serein,
Son courage naissant, dans un âge encor tendre,
Forceront doucement tous les cœurs à s'entendre.
Actif, industrieux, le peuple veut la paix:
C'est nous qui la troublons; ce sont nos intérêts,
C'est notre ambition qui déchaîne la guerre;
Les passions des grands font les maux de la terre.

LE DUC.

Il est vrai, cher Hastings; je pense comme vous;
Je voudrais m'immoler pour le salut de tous.
J'adore mon pays; le troubler est ma crainte.
A nos antiques lois porter la moindre atteinte
Serait à la révolte offrir des alimens.
On sait pour mes neveux quels sont mes sentimens;
Je les aime, et je veux protéger leur enfance;
Mais un vice réel s'attache à leur naissance:
C'est la cause des mœurs qu'on invoque contr'eux.
On fait parler du ciel les décrets rigoureux;
On les nomme tout haut les fils de l'adultère.
Lorsqu'au trône Edouard faisant asseoir leur mère

L'honora d'un amour trop souvent partagé,
Avec une autre épouse il était engagé;
Et de nos saints docteurs la divine science
A de ces deux hymens marqué la différence :
Le premier seul subsiste, et le second n'est rien.
Les fruits infortunés d'un scandaleux lien,
Marqués du sceau fatal de la honte et du crime,
N'auront jamais au trône aucun droit légitime;
Ces discours sont reçus comme des vérités.
Que ferai-je? Faut-il, pour des droits contestés,
Pour une cause injuste, et que le ciel condamne,
Verser encor du sang, m'armer d'un fer profane,
Rejeter la patrie en des périls nouveaux,
Et répandre sur elle un déluge de maux?
Qu'en dites-vous, Hastings? quelle est votre pensée?

HASTINGS.

Mon choix est fait, Mylord; ma conduite est tracée.
L'honneur et le devoir me touchent beaucoup plus
Que des bruits mensongers méchamment répandus.
Vainement les agens de quelqu'intrigue obscure
Voudraient accréditer une lâche imposture;
On sait, et c'est un fait depuis long-tems prouvé,
Que le premier hymen ne fut point achevé;
Que jamais Edouard n'en accepta la chaîne,
Qu'il était libre enfin lorsqu'il choisit la reine;
Aujourd'hui qu'il n'est plus, je dois voir et je voi
Dans l'aîné de ses fils mon légitime roi.
Du royal héritage ainsi la loi dispose;

Sur cet ordre constant l'état entier repose.
Quel factieux pourrait lui disputer ce rang ?
Au prix de tous mes biens, au prix de tout mon sang,
Je voudrais sur son front fixer le diadême ;
Et je le défendrais, Mylord, contre vous-même.

LE DUC.

Contre moi ?

HASTINGS.

Je m'emporte ; un juste sentiment
S'échappe de mon cœur un peu trop vivement.
Cette chaleur, Mylord, ne vous fait point d'offense ;
De vos neveux, vous-même embrassant la défense,
Vous serez, j'en suis sûr, leur plus ferme soutien,
Et de notre pays le meilleur citoyen.

LE DUC.

C'est assez, cher Hastings ; j'ai voulu vous entendre,
Savoir de votre part à quoi je dois m'attendre.
Je le sais, il suffit ; et cette fermeté,
Pour le sang de vos rois cette fidélité,
Cette justice enfin sont des vertus que j'aime ;
Et je songe qu'Hastings me servirait de même,
Si quelque jour (le ciel veuille me l'épargner !)
Je me trouvais réduit au malheur de régner.

HASTINGS.

Ah ! vous n'en doutez pas. Votre auguste naissance
Peut vous donner un jour la royale puissance ;

Je suis loin aujourd'hui de former de tels vœux,
Et mon cœur et mon bras sont dus à vos neveux.
Mais si jamais le ciel au trône vous appelle,
De vos sujets alors je suis le plus fidèle.

LE DUC.

Ami, viens dans mes bras... Mon doute est éclairci.
A te faire expliquer j'ai du moins réussi.
Dans le fond de ton cœur j'avais besoin de lire
T'éprouver fut le but de ce que j'ai pu dire ;
D'après notre entretien mes projets arrêtés
Plutôt que tu ne crois seront exécutés.
Bonjour, Hastings.

(Le duc se retire au fond du théâtre vers Ratcliffe et Catesby.)

HASTINGS, sur le devant de la scène.

O ciel! ai-je été trop sincère?
Le duc l'est-il lui-même?... En ses bras il me serre;
Et pourtant quels regards il a jetés sur moi!
Mais mon cœur est en paix; je fais ce que je doi.

(Il sort.)

SCÈNE V.

LE DUC, RATCLIFFE, CATESBY.

LE DUC, s'adressant à ses deux confidens qu'il ramène sur le devant de la scène.

Il se montre inflexible, et parle en téméraire;
Et peut-être il rendra sa perte nécessaire.

Faites venir Lénore ; Hastings l'aime. Aujourd'hui
Je puis par elle encore obtenir tout de lui ;
Mais mon dessein est pris ; s'il persiste, qu'il tremble.
Dans deux heures ici que le conseil s'assemble.
Hâtons-nous vers le but de mon noble désir ;
La couronne est à moi, si j'ose la saisir.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

La scène est toujours au palais; mais le théâtre représente la salle préparée pour le conseil.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE DUC, RATCLIFFE, CATESBY.

LE DUC.

Vous savez mes projets, les avez-vous servis?
Mes ordres par tous deux ont-ils été suivis?

RATCLIFFE.

De nos dogmes sacrés j'ai vu les interprètes;
Et, sans leur révéler vos volontés secrètes,
Je les ai de Lénore entretenus long-tems.
Leurs discours fastueux, leurs dehors imposans
Ne m'ont point dérobé le fond de leurs pensées.
J'ai vu les mouvemens d'ames intéressées.
Des mœurs et des vertus ces orgueilleux vengeurs,
D'une femme trop faible attaquant les erreurs,

Poursuivent sans pitié sa coupable conduite,
Afin de s'enrichir par leur âpre poursuite;
Ils ont saisi ses biens; et pour les retenir,
Leur avare rigueur s'apprête à la punir.

LE DUC.

Si Lénore le veut, je saurai la défendre.
D'elle-même aujourd'hui son destin va dépendre.
Selon qu'elle sera pour nous ou contre nous,
Je puis la leur livrer ou détourner leurs coups.
Vous, au sujet d'Hastings, qu'avez-vous à m'apprendre,
Catesby?

CATESBY.

Des secrets qui pourront vous surprendre.
Parmi vos serviteurs, parmi vos courtisans,
Hastings a des amis, de zélés partisans;
On a sur lui les yeux; on l'aime, on le révère;
On vante ses talens, sa probité sévère,
Son noble attachement pour le sang de ses rois;
De vos neveux Hastings met en avant les droits;
Et sans doute en secret son ame est un peu vaine
De leur servir d'appui, de protéger la reine,
De contrebalancer enfin votre pouvoir,
En feignant de remplir un généreux devoir;
Mais, de l'ambition suivant la loi commune,
Il travaille en secret à sa propre fortune.
A la suite d'Hastings, le comte de Derby,
Buckingham et Norfolk, et l'évêque d'Ely,

Attendent son succès, le préparent peut-être.
Voilà jusqu'à présent ce que j'ai pu connaître.

LE DUC.

Est-ce tout, Catesby? J'en attendais bien plus.
Crois-tu que leurs projets ne me soient pas connus?
Plus d'un secret agent, qui dans leurs rangs se mêle,
Admis à leurs complots, soudain me les révèle.
Mais, crois-moi, leurs désirs, leurs efforts seront vains.
Il importe d'abord de s'assurer d'Hastings;
Lénore le gouverne, et doit nous en répondre;
Sinon, je veux tous deux les perdre et les confondre.
J'oserai dévoiler des mystères affreux,
De noirs enchantemens, des complots ténébreux,
Les esprits infernaux évoqués pour me nuire;
Devant la haute cour où je le puis traduire
Cet orgueilleux Hastings ne saurait échapper
Au coup que je médite, et qui doit le frapper.
Ce grand chef abattu, vous verrez ses complices
Venir impudemment me vanter leurs services,
Me jurer qu'en secret ils me gardaient leur foi,
Qu'ils trahissaient Hastings et ne servaient que moi.
Tout en les méprisant, je feindrai de les croire,
Et leur donnerai part aux fruits de ma victoire.
Voici l'instant d'agir. Il faut dans le danger
Affronter la tempête, et ne rien ménager.
Maîtrisons la fortune en redoublant d'audace,
Et que le coup toujours précède la menace.

Mais Lénore paraît... je veux l'entretenir.
Eloignez-vous.

(Ratcliffe et Catesby se retirent dans le fond de la scène.)

SCÈNE II.

LE DUC, LÉNORE.

LE DUC.

Madame, il doit vous souvenir
Des promesses qu'ici j'ai bien voulu vous faire;
Je dois vous les garder; mais on vous est contraire;
Des hommes respectés font entendre leurs voix
Et s'arment contre vous de rigoureuses lois;
Ils veulent vous soumettre à de terribles peines;
Leurs déclamations, leurs plaintes seront vaines;
Je ne laisserai pas leurs projets s'achever,
Et de vos ennemis je songe à vous sauver.

LÉNORE.

Ah! Mylord, quand pour moi votre indulgence éclate,
Mon ame la ressent et n'en est point ingrate;
Les bénédictions d'un tendre et faible cœur
De peines accablé, brisé par la douleur,
Sont hélas! le seul prix que je puisse vous rendre;
Qu'ai-je fait cependant, et pourrait-on m'apprendre
Comment mon triste sort, digne objet de pitié,
Excite tant de haine et tant d'inimitié?

LE DUC.

Pour moi, j'aime à penser qu'on vous fait injustice,

Et lorsque je vous tends une main protectrice,
De vos bons sentimens je me crois assuré.
Il est des factieux dont l'esprit égaré
Songe à troubler l'état par de coupables brigues.
Vous ne vous mêlez point dans toutes ces intrigues;
Vous êtes étrangère à leurs lâches complots.
On a semé pourtant des bruits que je crois faux :
On dit que vous servez avec assez d'adresse,
Un parti qui se cache et qui vous intéresse;
Que même certains lords se laissent gouverner
Aux conseils qu'en secret vous osez leur donner.

LÉNORE.

On a pu me noircir d'une telle imposture!
O ciel! moi malheureuse et faible créature,
Qui crains, qui fuis le monde et qui n'en attends rien;
Que puis-je? et quel parti pourrait être le mien?
Quel lord voudrait de moi faire sa conseillère?

LE DUC.

Je veux vous adresser, Lénore, une prière.

LÉNORE.

Ah! Mylord, dictez-moi vos ordres absolus.
J'obéis.

LE DUC.

Laissons-là les discours superflus.
Le noble lord Hastings est épris de vos charmes;
Il vous aime.

LÉNORE.

Il a vu mes mortelles alarmes;

Mes malheurs l'ont touché; je ne le puis nier.

LE DUC.

Pour nous près de ce lord il faut vous employer.
De nos hommes d'état la pensée unanime,
J'entends de ceux surtout que la sagesse anime,
Et qui du bien public font leur première loi,
C'est que le trône attend un véritable roi;
Un prince qui, chargé de régir l'Angleterre,
Pour conserver la paix sache faire la guerre,
Et dont la gloire acquise au milieu des dangers,
Soit l'orgueil du pays, l'effroi des étrangers.
Lorsque des factions la fureur nous déchire,
On ne remettra pas les rênes de l'empire
Aux mains d'un faible enfant, incapable d'agir,
De vouloir, et surtout de se faire obéir;
Les deux trop jeunes fils d'Edouard, de mon frère,
Ne sont point en état de remplacer leur père;
Au trône ils n'ont d'ailleurs que des droits fort douteux;
Enfin la voix du peuple a prononcé contre eux.

LÉNORE.

Hélas! que dites-vous?

LE DUC.

Cette loi nécessaire
Dans Hastings cependant rencontre un adversaire;
En secret il s'oppose à cet ordre arrêté.

LÉNORE.

Il s'oppose? est-il vrai?

LE DUC.

Son orgueil s'est flatté
D'ôter ou de donner à son gré la couronne.

LÉNORE.

Mais aux fils d'Edouard leur naissance la donne.
Hastings des opprimés est donc le digne appui!
Nos princes comme moi l'éprouvent aujourd'hui!
Daigne favoriser sa noble résistance,
O ciel! daigne à ce lord prêter ton assistance!

LE DUC.

Y pensez-vous, Madame?

LÉNORE.

Hélas! pauvres enfans!
Orphelins délaissés dès vos plus jeunes ans!
Je ne puis rien pour vous; je n'ai que mes prières!
Si vous alliez tomber dans des mains meurtrières!
Il n'est souvent qu'un pas, dans le sort le plus beau,
Des grandeurs à l'abîme, et du trône au tombeau!
Si cet affreux destin menaçait votre tête!
Si jamais des cruels osaient!...

LE DUC.

Lénore, arrête;
Penses-tu, quand tu viens mendier mes secours,
Que Richard les accorde à de pareils discours!

LÉNORE.

Je vois dans ces enfans les fils de votre frère,

De ce noble Edouard, à qui je fus trop chère,
Qui me fit pour l'amour oublier le devoir,
Qui lui-même à mes pieds oubliait son pouvoir.
O ciel! combien j'aimais! combien j'étais aimée!
Je vivais en lui seul, satisfaite et charmée,
Et pour mettre le comble à mon deuil éternel,
On veut bannir ses fils du trône paternel!
Non, je ne verrai point ce crime détestable!

LE DUC.

Je vois trop qu'on m'a fait un rapport véritable.
Madame, écoutez-moi; je veux être obéi.
Hastings vous aime; on sait que vous régnez sur lui.
Qu'à nos projets il cesse enfin de mettre obstacle;
Qu'il cède; c'est à vous de faire ce miracle.
Songez-y bien; voilà ce que je vous prescris.
Mes secours, ma faveur, vos biens sont à ce prix.

LÉNORE.

Avant que mes discours conseillent l'injustice,
Avant que d'un forfait je me rende complice,
Il n'est rien que mon cœur ne soit prêt à souffrir.
A ces infortunés, oh! que ne puis-je offrir
L'appui d'un grand pouvoir, d'une richesse immense,
Et des milliers de bras armés pour leur défense!
Vous aimiez votre roi, vous en étiez chéris;
Anglais, braves Anglais, levez-vous pour ses fils!

LE DUC.

Oses-tu me braver, malheureuse insensée,

Quand d'affreux châtimens ta tête est menacée,
Quand moi seul, tu le sais, je puis t'en affranchir?
Mais sous ma volonté commence par fléchir,
Et réponds-moi d'Hastings; ce moment seul te reste.

LÉNORE.

Puissé-je être soumise au sort le plus funeste,
Ne plus trouver d'asile en ma propre maison,
Languir dans les horreurs d'une étroite prison;
Subir la faim, la soif, l'opprobre, les injures,
Porter le poids des fers, endurer les tortures,
Plutôt que de servir l'exécrable dessein
De dépouiller le faible et perdre l'orphelin!

LE DUC.

C'en est trop; tu le veux, tu seras satisfaite.
Avancez Catesby. Vous, gardes, qu'on l'arrête;
Oui, Lénore elle-même, et qu'elle aille à l'instant
Chercher au tribunal la peine qui l'attend.
Que de nos saintes lois les ministres suprêmes
Sur ce coupable objet lancent leurs anathêmes!
Contre moi la rebelle, elle ose s'élever!
Je ne me laisse pas impunément braver.
Emmenez-la.

LÉNORE, se mettant à genoux.

Grand Dieu! tu lis dans mes pensées!
Tu vois mon repentir de mes fautes passées;
Si tu veux aujourd'hui de mon égarement
Faire tomber sur moi le juste châtiment,

Je me soumets, j'attends tes rigueurs vengeresses;
Puisse ma pénitence expier mes faiblesses!
Mais contre l'oppresseur, mais contre le puissant,
Dieu juste, que ta main protège l'innocent!

LE DUC.

Elle a voulu périr; eh bien! qu'elle périsse.

(Catesby et les gardes emmènent Lénore.)

(Le duc à Ratcliffe.)

Que le conseil, Ratcliffe, ici se réunisse:
Qu'il entre. Je le veux moi-même présider.
Les destins de l'état doivent s'y décider.

SCÈNE III.

RATCLIFFE fait entrer les membres du conseil, le comte de DERBY, BUCKINGHAM, l'évêque D'ELY, plusieurs autres ÉVÊQUES, NORFOLK, HASTINGS, et autres LORDS et CONSEILLERS.

LE DUC.

Prenez place, vous tous en qui l'expérience,
Les lumières, l'honneur fondent ma confiance.

(Le duc et les membres du conseil prennent place. Le duc continue.)

Vous savez le motif qui vous a rassemblés.
Prêtez l'oreille; et vous, noble évêque, parlez.

L'ÉVÊQUE D'ELY, se levant.

Elevons vers le ciel nos cœurs et nos prières,
Et du divin Esprit implorons les lumières.
Tout pouvoir vient de Dieu, Mylords, et dans ses mains

Il tient le sort des rois, ces maîtres des humains.
Leurs trônes ne sont point à l'abri du tonnerre.
Dieu les frappe souvent pour avertir la terre.
Nous pleurons un monarque humain, religieux;
Il défendit l'Eglise, et sa place est au cieux.
Son jeune fils s'élève, et, comme ses ancêtres,
Cher au Seigneur, docile à la voix de ses prêtres,
De nos autels sacrés maintenant la splendeur,
Dans sa piété seule il mettra sa grandeur.
Le tems vient où du temple ornant l'auguste enceinte,
Nous irons sur sa tête y verser l'huile sainte,
Et consacrer ainsi par la religion
Ses légitimes droits au trône d'Albion.
Mais du sacre royal la pompe solennelle
Au jour le plus prochain se célébrera-t-elle?
Ou bien de quelque tems la faut-il différer?
C'est sur quoi vous devez, Mylords, délibérer.

(Il se rassied.)

RATCLIFFE.

On sait pour nos Yorks mon dévoûment sincère;
Des deux roses on sait celle que je préfère;
La blanche est mon seul guide, et mon seul étendard.
Quant au couronnement de ce jeune Edouard,
Personne plus que moi par ses vœux ne l'appelle;
J'aspire à célébrer une fête si belle.
Mais je vois de l'état le trésor appauvri,
Et par nos longs malheurs dans sa source tari,
Aux plus pressans besoins ne suffire qu'à peine,

Des revenus du fisc la rentrée incertaine.
Dans ce tems de détresse irons-nous à grands frais
D'une pompe brillante ordonner les apprêts,
Et faire, par l'éclat de fêtes magnifiques,
Une espèce d'insulte aux misères publiques?
Il faudra, des tributs aggravant le fardeau,
Ecraser les sujets sous un tribut nouveau;
D'un surcroît de dépense effet inévitable!
Si nous ne l'épargnons au peuple qu'il accable,
Prenons au moins du tems; ce jour peut s'éloigner;
Edouard est d'ailleurs bien jeune pour régner.
Attendons que les ans et les progrès de l'âge
Développent les dons qu'il reçut en partage.
Quand du sceptre ses mains pourront porter le poids,
Qu'il nous gouverne alors et nous dicte ses lois;
Et, revêtant un titre avoué du ciel même,
Comme l'oint du Seigneur qu'il monte au rang suprême.
En attendant, laissons à Mylord Protecteur
Les soins de la puissance et de notre bonheur.

HASTINGS.

Je suis d'un autre avis; tout haut je le déclare:
Oui, Mylords, qu'au plutôt le sacre se prépare;
Pour l'intérêt public nous devons le hâter.
Il est des factieux, l'on n'en saurait douter,
Qui veulent, s'écartant des lois de nos anc êtres,
Bouleverser l'état pour s'en rendre les maîtres;
Ils agissent déjà quand nous délibérons.
Trop tard à leurs projets nous nous opposerons;

Lorsque, levant le masque et frappant leurs victimes,
Ils auront assuré le succès de leurs crimes.
Vous pouvez tous savoir que ces ambitieux
Sèment contre le roi des bruits injurieux,
Que, voulant de ses mains arracher la puissance,
Ils osent attaquer et noircir sa naissance,
Et méconnaître en lui le fils et l'héritier
D'un roi que ses vertus nous rendront tout entier.
Mais j'ai les yeux ouverts sur leurs basses intrigues;
Les auteurs, quels qu'ils soient, de ces honteuses ligues
Me trouveront toujours incapable d'effroi,
Amant de ma patrie et fidèle à mon roi.

BUCKINGHAM.

Tel est de lord Hastings le noble caractère.
Mais Mylord Protecteur veut-il toujours se taire,
Quand nous désirons tous qu'il daigne s'expliquer?

NORFOLK.

Oui. Mylord n'a-t-il rien à nous communiquer?

LE DUC.

Mylords, je vois en vous une assemblée illustre;
L'Angleterre vous doit et sa force et son lustre;
C'est par vos seuls avis que je veux me guider;
Voici ce qu'avant tout je dois vous demander:
Si parmi les Anglais il était des perfides,
Dans l'ombre et le secret tramant des parricides,
Employant la magie et ses mortels venins,
S'alliant aux démons pour perdre les humains!

Vous savez trop combien, dans nos tems déplorables,
Se sont multipliés ces crimes exécrables!
On a, chez nos voisins, vu des princes fameux,
Coupables artisans d'enchantemens affreux,
En faisant lentement fondre une cire impie,
Du premier des Valois faire pâlir la vie.
S'il était parmi nous de ces hommes pervers,
Capables d'emprunter le secours des enfers!
Si leur art ténébreux, leurs puissans sortilèges,
Tournaient contre mes jours leurs efforts sacrilèges!
Si j'éprouvais déjà par de vives douleurs
Des sorts qu'ils m'ont jetés les effets destructeurs!
Si je sentais languir mes forces défaillantes,
Comment puniriez-vous ces horreurs insolentes?

HASTINGS.

De notre jeune roi vous êtes le gardien,
Protecteur de l'état et son premier soutien.
Attenter sur vos jours, nuire à votre personne,
C'est trahir, c'est blesser la majesté du trône;
C'est mériter la mort.

RATCLIFFE.

Les plus cruels tourmens
Pour ce crime seraient de trop doux châtimens.

LE DUC.

Eh bien! il est trop vrai, mon honneur vous l'atteste,
Qu'un parti furieux, qui me craint, me déteste,
La veuve de mon frère et ses lâches parens,

Ignobles parvenus, sortis des derniers rangs,
Et des femmes sans mœurs, l'adultère Lénore,
Des traîtres, qu'au besoin je nommerais encore,
Ont des enchantemens emprunté le secours
Pour éteindre à jamais le flambeau de mes jours;
De leur lâche attentat, de leurs noirs maléfices
Voulez-vous à l'instant avoir de sûrs indices?
Voyez ce bras flétri, livide, desséché,
Comme un rameau, du tronc par la foudre arraché,
Tombe et meurt, n'ayant plus de sève ni de vie.
Voilà ce qu'a produit leur infernal génie;
Et je m'aperçois trop que, gagnant tout mon corps,
Un froid lent et mortel en détruit les ressorts.
Bientôt de leur fureur je périrai victime.
N'en doutez pas, Mylords.

HASTINGS.

S'ils ont commis ce crime,
S'ils ont pu...

LE DUC.

Que dit-il? ai-je bien entendu?
M'oses-tu démentir?... S'ils l'ont commis, dis-tu?
Par ce doute affecté crois-tu que l'on m'abuse?
Veux-tu justifier ceux que ton prince accuse?
Eh bien! songe toi-même à te défendre, Hastings;
Oui, toi, je te connais; j'ai surpris tes desseins;
Oui, j'en ai par écrit la preuve manifeste;
Ton silence l'avoue, et ton trouble l'atteste.
Tu ne t'attendais pas à te voir démasqué;

Mais ton crime t'échappe, et ton jour est marqué ;
Devant la haute cour sois prêt à comparaître :
Elle prononcera la peine due au traître.

HASTINGS.

Je n'ai point mérité, Mylord, un nom pareil.

LE DUC.

Qui? toi? je m'en rapporte à l'avis du conseil.
Tout certain que je suis de ton indigne offense,
Je consens, je permets qu'on prenne ta défense...
On se tait!... tu le vois!...

HASTINGS.

Par la crainte glacés
Je vois que leurs esprits...

LE DUC.

Tais-toi, c'en est assez.
Ingrat!... de mes bontés voilà la récompense!
Et que ne puis-je encor croire à ton innocence?
Je cherche la justice, et sans ressentiment
Je propose de mettre Hastings en jugement.
La haute cour fera ce que nos lois prescrivent.
Que tous ceux qui seront de cet avis, me suivent ;
Qu'ils se lèvent. Je sors.

(Tous les membres du conseil se lèvent, à l'exception d'Hastings qui demeure accablé.)

(Le duc à Hastings.)

Eh bien! tous, tu le vois ;
D'un commun mouvement se lèvent à la fois ;
Leur noble accord rompra tes trames criminelles,
Et ton exemple au moins contiendra les rebelles.

HASTINGS, à part.

Quoi! pas un seul!... O ciel!

LE DUC.

Qu'on le garde en ces lieux.
Vous, sur le prisonnier, Ratcliffe, ayez les yeux.

(Le duc sort. Les membres du conseil le suivent.)

SCÈNE IV.

HASTINGS, RATCLIFFE, GARDES.

RATCLIFFE.

J'exécute à regret un ordre si sévère;
Le prince est violent, terrible en sa colère.
Faut-il que votre ami!.... car ce nom m'est permis...

HASTINGS.

Je viens en ce moment d'éprouver mes amis.
Tremblans sous le pouvoir, vendus à la fortune,
Tous ont fui du malheur la présence importune,
Tous m'ont abandonné. J'aurais dû le prévoir.
Je ne me repens point d'avoir fait mon devoir.
En dussé-je périr, je le ferais encore.
Mais toi, toi que je plains, malheureuse Lénore,
Aimable et cher objet que j'ai voulu servir,
Quel sort t'est réservé? que vas-tu devenir?
Que ma perte du moins n'entraîne pas la tienne!
Et de moi, s'il se peut, que ton cœur se souvienne!

Une larme, un soupir, que j'obtiendrais de toi,
Consolera mon ombre, en venant jusqu'à moi!
Je vois tous les périls où mon trépas te livre....

SCÈNE V.

LES MÊMES, CATESBY, autres GARDES.

CATESBY.

Dans la tour à l'instant, Hastings, il faut me suivre.
La haute cour s'assemble.

HASTINGS.

Et je connais mon sort:
Du conseil dans les fers, et des fers à la mort.
De mes jours, Catesby, j'ai fait le sacrifice.
Puis-je vous implorer pour un dernier service?

CATESBY.

Tout ce que mon devoir me permet d'accorder...

HASTINGS.

Tantôt à ma colère un peu prompt à céder,
J'ai signé, j'en rougis, l'ordre injuste et coupable
De jeter en prison un vieillard estimable,
A Lénore attaché, fidèle serviteur;
De cet ordre je veux révoquer la rigueur;
Avec sa liberté que je veux qu'il reprenne,
Qu'il ait de mes remords une marque certaine;
Que je puisse en mourant, par mes derniers bienfaits,

Léguer à ses vieux jours et l'aisance et la paix.

(Il tire des tablettes sur lesquelles il écrit.)

Ces lignes feront foi de ce que je désire;
Exécutera-t-on ce que je viens d'écrire?
Me le promettez-vous?

CATESBY recevant les tablettes.

J'en prends l'engagement.

HASTINGS.

Pour moi cette assurance est un soulagement.
Que ne puis-je, en ce jour qui va trancher ma vie,
Réparer les erreurs dont elle fut remplie!
Des juges asservis peuvent me condamner;
Il en est un puissant qui daigne pardonner:
J'espère en sa bonté, si je crains sa justice.
Viens, Catesby; je sais que je marche au supplice.
Glocestre va courir sur les pas des tyrans,
Et le sang sous ses mains coulera par torrens.
Je te rends grâce, ô ciel! d'être à ma dernière heure;
Le crime va régner; il est tems que je meure.
O mon triste pays! reçois les pleurs d'Hastings;
C'est moi qui vas périr, et c'est toi que je plains.

(Il sort emmené par Catesby et par les gardes.)

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

Le théâtre représente une place publique à laquelle aboutissent plusieurs rues. On voit, sur un des côtés, la maison d'Évélina. La porte d'entrée est un peu élevée; on y monte par trois ou quatre marches de pierre.

SCÈNE PREMIÈRE.

BELMOUR, VANTHOL.

BELMOUR.

Est-ce vous, cher Vanthol? Rencontre inattendue!
Comment la liberté vous est-elle rendue?
Comment, depuis trois jours retenu dans les fers,
Echappez-vous aux maux que vous avez soufferts?

VANTHOL.

Mes fers se sont brisés; j'ai revu la lumière,
Et j'ai su que ce lord, dont l'ame ardente et fière
Cédant au vain dépit d'un orgueil irrité,
Abusa lâchement de son autorité,
Lui-même a révoqué sa honteuse vengeance,
Et de sa propre main signé ma délivrance.

On dit qu'il s'est flatté, par des dons insultans,
De me payer l'oubli de ses torts révoltans.
Je n'accepterai rien; vous pouvez l'en instruire;
C'est bien assez pour moi qu'il cesse de me nuire.
Je puis lui pardonner; mais l'estimer, jamais;
Et mon mépris pour lui repousse ses bienfaits.

BELMOUR.

Aux grands, dans leur orgueil, tout paraît légitime.
De cet injuste lord si vous fûtes victime,
Sa triste fin, hélas! céleste châtiment,
Va sans doute apaiser votre ressentiment.

VANTHOL.

Quoi! que voulez-vous dire?...

BELMOUR.

Un règne affreux commence.
D'un tyran odieux la fatale démence
A par ce coup sanglant marqué ses premiers pas;
Sa rage à ce forfait ne s'arrêtera pas.
Il a soif de régner; contre sa violence
Hastings, loin de garder un timide silence,
Des deux fils d'Edouard a réclamé les droits,
Les libertés du peuple et le maintien des lois.
Soudain sa résistance est l'arrêt de sa perte.
Avec ses vils agens Glocestre la concerte.
Un crime imaginaire au lord est imputé;
Un tribunal de sang, cruel par lâcheté,
Aux volontés du maître immolant la justice,

A livré sans pudeur l'innocent au supplice.
Hastings est leur victime ; il n'est plus.

VANTHOL.

Quelle horreur !
J'oublie en ce moment son injuste rigueur.
Cependant, que devient ma fille infortunée ?
Parlez-moi de Lénore, et de sa destinée...

BELMOUR.

Que me demandez-vous?... Je tremble d'en parler....

VANTHOL.

Vous-même par ce mot vous me faites trembler.
On vient vers nous... Quelle est cette femme affligée ?
Dans un chagrin profond elle semble plongée...

BELMOUR.

C'est l'amante d'Hastings... Elle doit le pleurer...
Dans son palais désert seule elle va rentrer.

SCÈNE II.

LES MÊMES, ÉVÉLINA.

ÉVÉLINA, à part, et sans voir les autres personnages.

Qu'ai-je vu ? Quel spectacle!.. Hélas ! la malheureuse!..
Quel sombre désespoir !... quelle infortune affreuse!...
Quelle pâleur couvrait son front humilié !...
Lénore !... Elle se meurt !... Moi, j'en aurais pitié ...

Non, non... Plus que jamais je sens que je l'abhorre...
Je lui dois tous mes maux...

VANTHOL, à Belmour.

Elle a nommé Lénore!...

BELMOUR.

Il est vrai.

VANTHOL.

(A Belmour.)

Parlons-lui.

(A Evélina.)

Madame, pardonnez...
Vous voyez des amis inquiets... consternés...
Du destin de Lénore êtes-vous informée?

ÉVÉLINA.

Qui ne l'est pas?... Partout l'histoire en est semée.
Son supplice est public... Vous seul, vous l'ignorez!...

VANTHOL.

Son supplice!.. Ah! grand Dieu! quels monstres abhorrés
Quels infâmes tyrans l'ont prise pour victime?

ÉVÉLINA.

Un bien tendre intérêt pour elle vous anime?...
Vous l'avez donc aimée?

VANTHOL.

Et je l'aime toujours.

ÉVÉLINA.

Eh bien!... allez la voir mourante, sans secours,

Si malheureuse, enfin, que moi, qui la déteste,
Je n'ai pu supporter ce spectacle funeste.

VANTHOL.

Que dit-elle, Belmour?... De grâce, expliquez-vous.
Ah!.. parlez!.. Je m'attends aux plus sensibles coups.

BELMOUR.

Ami, vous demandez un récit déplorable.
Le poids d'une vengeance atroce, inexorable,
Sur la faible infortune en ce jour est tombé.
Hélas! déjà peut-être a-t-elle succombé.
Puisque vous l'exigez, je vais tout vous apprendre;
Songez à rassembler vos forces pour m'entendre.
Le farouche Glocestre, aveugle en sa fureur,
Pour saisir le pouvoir, s'entoure de terreur.
Il a livré Lénore à des mains fanatiques,
A des juges imbus de maximes gothiques;
De ses biens confisqués usurpateurs pieux,
Pouvait-elle trouver grâce devant leurs yeux?
Ils ont d'un vieux statut, dès long-tems hors d'usage,
Dont le souvenir même est effacé par l'âge,
Fait une arme terrible, et frappé sans courroux
L'objet que le tyran désignait à leurs coups.
Condamnée à subir, comme épouse infidèle,
Une peine qu'ils ont fait revivre pour elle,
Dans la place publique, aux portes du saint lieu,
De ses erreurs Lénore a prononcé l'aveu;
Je l'ai vue à genoux, de bure revêtue,

Ses longs cheveux épars, désolée, abattue,
Un cierge dans la main, d'une mourante voix
Dire : « O mon Dieu ! pardon !... Si j'ai bravé tes lois,
Le repentir me jette à tes pieds prosternée. »
Bientôt par des soldats, dans la ville traînée,
Triste et touchant spectacle !... on la livre aux regards.
Une foule insensible accourt de toutes parts ;
On s'amasse autour d'elle, on la suit en tumulte ;
Quelques ames de fer lui prodigue l'insulte ;
Plusieurs sont attendris ; mais ils cachent leurs pleurs ;
Et leur effroi prudent commande à leurs douleurs.

VANTHOL.

Eh quoi ! l'humanité parmi nous est un crime !

BELMOUR.

Oui ; telle est la rigueur du joug qui nous opprime ;
Glocestre veut éteindre ou punir la pitié.
Un ordre, un ordre affreux vient d'être publié :
Que Lénore, achevant sa coupable existence,
Chez aucun citoyen ne trouve d'assistance ;
Qu'on refuse à ses pleurs, qui couleront en vain,
Ce qu'obtient l'indigence, un asile et du pain ;
Qu'on la laisse mourir ; sinon, que le rebelle
Eprouve un sort pareil et périsse comme elle.
Tel est du Protecteur le barbare décret ;
Sa menace épouvante, et chacun se soumet.

VANTHOL.

Ah ! courons ; sauvons-la d'une horrible torture ;

Quelle loi peut changer la loi de la nature?

ÉVÉLINA, à part.

Au comble du malheur Lénore a des amis!

BELMOUR, à Vanthol.

Je vous seconderai; mon cœur se l'est promis.
Ses gardes quelquefois négligent de la suivre,
Las du funeste soin de l'empêcher de vivre;
De la sauver peut-être on trouverait moyen.
Mais les cœurs sont glacés; pour elle on n'ose rien.

VANTHOL.

Ah! la peur n'a saisi ni mon cœur ni le vôtre.
De différens côtés cherchons-la l'un et l'autre.
Nous en serons plus sûrs ainsi de la trouver,
Et nous partagerons l'honneur de la sauver.

BELMOUR.

Oui, nous concerterons nos efforts, notre zèle;
Elle vivra. Grand Dieu! conduis-nous auprès d'elle.

(Ils sortent par des côtés différens.)

SCÈNE III.

ÉVÉLINA, seule.

Ah! sans doute au trépas ils sauront la ravir;
Au devant du danger pour elle ils vont courir;
Lénore est trop heureuse, et je lui porte envie!
Hastings!.. Hastings n'est plus!.. Et j'ai tranché sa vie!

C'est moi qui l'assassine !... O tourmens !... ô remords !
Ciel vengeur !... sans mourir je souffre mille morts !
Et toi, dont la beauté nous est à tous fatale,
Dis-moi, que t'ai-je fait, détestable rivale,
Pour m'ôter mon Hastings, et pour t'en faire aimer ?
C'est toi dont l'artifice a trop su le charmer !
En marchant au supplice il t'adorait encore !
En mourant, je le sais, il a nommé Lénore !...
Sa dernière pensée, au lieu d'être pour moi,
Fut un dernier parjure, et s'échappa vers toi !
Ah ! qu'avec son amant la cruelle périsse !
Ils n'ont que trop tous deux mérité leur supplice...
Je ne me repens point de les avoir punis.
Mais dans la mort peut-être ils seront réunis...
Ah ! s'il en est ainsi, ma vengeance est trompée...
Mais quoi ! d'accens plaintifs mon oreille est frappée !
C'est Lénore !... Ecoutons.... Je me fais des plaisirs
D'épier ses douleurs,... de compter ses soupirs...

(Elle se retire dans le fond de la scène.)

SCÈNE IV.

LÉNORE, ÉVÉLINA.

LÉNORE, revêtue d'une robe de bure, les cheveux épars, les pieds nus, dans le plus grand désordre, pâle et mourante. Elle entre par le milieu de la scène sans voir Evélina.

Soumettons-nous, mon ame, et souffrons sans murmure ;
Le ciel m'a réservé l'épreuve la plus dure,

Pour me faire expier mes coupables erreurs;
Soumettons-nous, mon ame; acceptons ces douleurs.
Frappe, frappe, ô mon Dieu! redouble mes souffrances,
Si tu mets à ce prix l'oubli de mes offenses!
L'excès de mes tourmens doit en hâter la fin.
La honte, la fatigue, et la soif et la faim
Ont brisé les ressorts de mon ame abattue...
La mort, la mort s'avance, et chaque instant me tue.

(Elle aperçoit Evélina.)

Que vois-je?.. Evélina!.. Chère amie!.. Ah! c'est Dieu,
C'est Dieu dont la bonté vous amène en ce lieu...
Sauvez-moi... Mais surtout hâtez-vous, le tems presse...
Je n'ai plus qu'un moment... Vous voyez ma faiblesse...
Depuis trois jours entiers pas le moindre aliment...
A force de douleur je perds tout sentiment,
Hors la tendre amitié qui nous était commune...
J'ose la réclamer... Aidez mon infortune...

ÉVÉLINA.

Que me demandez-vous?

LÉNORE.

La vie... Un peu de pain...

ÉVÉLINA.

Lénore, vos malheurs sont grands... et je les plain...

LÉNORE.

Quels mots lents et glacés sortent de votre bouche?
Mon amie, est-ce ainsi que mon besoin vous touche?

ÉVÉLINA.

Moi? son amie!.. O ciel!.. Moi, qui dois l'abhorrer!..
Malheureuse!... Sais-tu qui tu viens implorer?
Connais-moi... Lis enfin au fond de ma pensée...
Vois l'amante d'Hastings, mais l'amante offensée...
Ta rivale, en un mot.

LÉNORE.

Que dites-vous, hélas!
A ce nouveau malheur je ne m'attendais pas.
Ai-je aimé lord Hastings?... ai-je voulu lui plaire?
Ah! jamais...

ÉVÉLINA.

Le parjure a reçu son salaire;
Seule, j'ai préparé, j'ai dicté son arrêt;
J'ai fait au Protecteur rendre un avis secret
Qui le lui désignait comme un traître, un rebelle;
Glocestre a fait tomber sa tête criminelle;
De ton indigne amant tel est le juste sort;
Tu le partageras...

LÉNORE.

O ciel!... Hastings est mort!..
Il employa pour moi son crédit, sa puissance,
Et je lui dois au moins de la reconnaissance.
Sur le mal qu'il m'a fait le bien doit l'emporter...

ÉVÉLINA.

Perfide!... Devant moi tu l'oses regretter?...
Tu veux donc irriter mes tourmens et ma rage?...
Je le regrette aussi... C'est toi... c'est ton ouvrage...

Par toi j'ai tout perdu?... Ta lâche trahison
M'a ravi mon bonheur, a détruit ma raison.
J'ai suivi les transports de mon ame égarée...
Et je meurs comme toi... Je meurs désespérée...
Tu n'as pas mes remords... Tu n'as pas mes fureurs...
Qu'ai-je fait?... J'ai commis le comble des horreurs...
Je vois le sang d'Hastings; sous mes yeux il ruisselle...
Il coule jusqu'à moi... Fuyons... Mon corps chancelle..
A mes yeux criminels le soleil s'est voilé!
La foudre gronde, éclate... et la terre a tremblé...
Hastings, pâle et sanglant, m'apparaît, me menace,
Me montre les enfers et m'y marque ma place...
Un abîme sans fond est prêt à m'engloutir...
O regrets douloureux!... O tardif repentir!...
La vie est un tourment affreux, insupportable...
Mourons... Mais que la mort me semble redoutable!...
N'importe... Hastings m'appelle... et j'y cours...
(A Lénore.)
Maudis-moi.
Adieu... Je vais mourir, plus à plaindre que toi...
(Elle s'échappe, monte les degrés de sa maison, y rentre, et en ferme la porte, en donnant des signes de désespoir.)

SCÈNE V.

LÉNORE, d'abord à Evélina.

Quoi! vous m'abandonnez, barbare!...
(Puis seule.)
Ah! je préfère
Aux remords qu'elle sent l'excès de ma misère.

Je puis du Dieu clément invoquer la bonté ;
Je m'approche du terme avec tranquillité.
O mon Dieu!... je fus faible, et non pas criminelle;
Tu le sais... Mais, ô Dieu !... que ma fin est cruelle!
Tout mon corps s'affaiblit... Je ne me soutiens plus.
Irais-je encore ailleurs mendier des refus ?...
Lorsque d'Evélina la rigueur me rejette,
Quelle amie oserait m'ouvrir une retraite?
Je n'en ai pas besoin... Partout on peut souffrir,
Et, grâce au ciel aussi, partout on peut mourir.
Mon instant est venu. C'en est fait. Cette pierre
Sera mon lit funèbre et ma couche dernière.

(Elle s'assied sur les degrés de pierre qui sont à la porte de la maison d'Evélina.)

Viens, secourable mort, viens finir mes tourmens...

SCÈNE VI.

LÉNORE, BELMOUR.

BELMOUR.

N'ai-je pas entendu de sourds gémissemens?...
Serait-ce?.. Oui, je la vois... Ah! Lénore! ah! Madame,
Qu'un doux rayon d'espoir pénètre dans votre ame;
Vous avez des amis.

LÉNORE.

Quoi! c'est vous, cher Belmour?
C'est votre noble voix qui me rappelle au jour!...
Je sens... qu'il est trop tard.

BELMOUR.

Non. Reprenez courage.
Ne vous laissez pas vaincre au sort qui vous outrage.
Relevez-vous. Venez. Acceptez mon secours.

(Il la relève et la conduit sur un banc qui se trouve au devant de la scène, où il la fait asseoir.)

LÉNORE.

Il n'est plus tems.

BELMOUR.

Cessez ce funeste discours.
Il est tems; il est tems. Un ami me seconde;
Sa vue adoucira votre douleur profonde;
Ce digne et bon vieillard que chez vous j'ai conduit...

LÉNORE.

Il a senti l'effet du malheur qui me suit;
Une horrible prison le retient.

BELMOUR.

Non, Madame;
Il est libre; et pour vous un zèle ardent l'enflamme.

LÉNORE.

Il est libre?... est-il vrai? je voudrais le revoir!

BELMOUR.

Si vous le connaissiez! si vous pouviez savoir!

LÉNORE.

Eh! quoi donc?

BELMOUR.

A son cœur combien vous êtes chère...
Le ciel exprès l'envoie; il vous rend votre père.

LÉNORE.

Mon père! O Dieu!

BELMOUR.

C'est lui. Sous un nom emprunté
Il a voulu d'abord vous être présenté.
Il brûlait cependant de se faire connaître.

LÉNORE.

Dès le premier instant où je l'ai vu paraître,
D'un pieux mouvement mon cœur a tressailli.
Mais quel fruit ce bon père aura-t-il recueilli
Des soins de rechercher sa malheureuse fille?
Hélas! il va bientôt rester seul, sans famille!
Moi-même, devant lui, puis-je lever les yeux?
Je crains de lui paraître un objet odieux.
J'attends de mes erreurs le trop juste reproche.

BELMOUR.

Non; ne le craignez point. Je le vois qui s'approche.

SCÈNE VII.

LES MÊMES, VANTHOL.

VANTHOL.

Je la retrouve enfin... Dans quel état!... Grand Dieu!
Mon enfant... Suivez-moi... Quittons ce triste lieu...

LÉNORE, se mettant à genoux.

O mon père!... A vos pieds votre fille tremblante

S'incline avec respect, confuse et repentante.
Bénissez-moi, mon père, et ne m'accablez pas.

VANTHOL.

Qui? moi? moi, t'accabler? ah! je t'ouvre mes bras.
Viens.

(Il la relève et l'embrasse.)

LÉNORE.

Le ciel qui permet qu'enfin je vous revoie
A mes derniers momens veut mêler quelque joie;
Oui, je suis trop heureuse, et la mort peut venir;
Quand vos bras paternels daignent me soutenir,
Je retrouve ma force, et je me sens renaître.

VANTHOL.

O Dieu de l'univers! O mon souverain maître!...
Fais-moi grâce... Rends-moi le plus cher de mes biens...
Daigne accepter mes jours en échange des siens...
Ma fille, que mes yeux ont à peine revue,
Me serait enlevée aussitôt que rendue?...
Oh! ne le permets pas!...

LÉNORE.

O mon père, est-ce vous
Qui, loin de me montrer du mépris, du courroux,
Me conservez encore une amitié si tendre?
Les reproches amers que je craignais d'entendre
Font place à la douceur d'un discours consolant.
Mais j'entends de mon cœur le langage accablant;
Mon repentir me dit combien je suis coupable....

BELMOUR.

Madame, saisissons le moment favorable ;
Vos gardes éloignés vous permettent de fuir...

LÉNORE.

Belmour, sans me sauver vous allez vous trahir,
Vous perdre... Ils reprendront leur victime échappée.

VANTHOL.

Viens... Suis-moi.

LÉNORE.

Je me sens mortellement frappée.

BELMOUR.

Courage. De mon bras acceptez le soutien.

VANTHOL.

Poursuis plus promptement, prends le secours du mien.

LÉNORE.

Vous le voulez, mon père ?... Allons.

(Tous deux la soutiennent ; elle fait quelques pas. Catesby survient à la tête des gardes.)

SCÈNE VIII.

LES MÊMES, CATESBY, GARDES.

CATESBY, aux gardes.

Qu'on les saisisse.
De la rébellion l'un et l'autre est complice.
Ils ont du Protecteur bravé l'ordre absolu.

VANTHOL.

Nous plaignons le malheur ; nous l'avons secouru.

CATESBY.

Qu'on arrête à l'instant ce vieillard téméraire ;
Qu'on le traîne en prison.

VANTHOL.

D'un pouvoir arbitraire
Satellite insolent, assassin soudoyé,
Un cœur tel que le tien connaît-il la pitié ?
Mais comprends mes douleurs, si jamais tu fus père.
Cette femme est ma fille, et tu vois sa misère.
Mes secours et mes pleurs sont-ils donc criminels ?
Pourras-tu l'arracher de mes bras paternels ?

CATESBY

Je ne dois qu'obéir. Gardes, qu'on les sépare.

VANTHOL.

Et tu te dis Anglais ?... Va, tu n'es qu'un barbare.

(Les gardes font un mouvement ; Lénore serre son père dans ses bras.)

LÉNORE.

Me séparer de vous ?... Ils n'y parviendront pas...
Non, mon père, jamais... Je mourrai dans vos bras...

VANTHOL.

Malheureuse !... Je sens sa main déjà glacée ;
Sa main qui s'affaiblit tient la mienne pressée...

LÉNORE.

Bénissez-moi, mon père, à mes derniers momens ;

Dites-moi : Je pardonne à tes égaremens.

VANTHOL.

Oh ! oui !... je te bénis !... Que l'arbitre suprême
Puisse te pardonner et te bénir de même !

LÉNORE, à Catesby.

Glocestre veut ma mort... Et, sans aller plus loin,
Tu vas dans un moment en être le témoin.
Retourne au Protecteur... Va lui vanter ton zèle.
De mon dernier soupir porte-lui la nouvelle.
Respecte ce vieillard... Protège son ami.

(A Vanthol et à Belmour.)

Montrez-moi tous les deux un cœur plus affermi...
Le mien est rassuré... Dieu fait ce qu'il ordonne ;
Il aime à pardonner, puisqu'il veut qu'on pardonne.
Tranquille, je remets mon ame entre ses mains...
Daigne la recevoir au séjour de tes saints,
O mon Dieu !.. J'ai péché... Je me repens... J'expire...

BELMOUR.

Elle a trouvé la fin de son affreux martyre.
Saintes lois de l'hymen, qui peut vous violer,
Par ce grand châtiment doit s'instruire... et trembler.

FIN DE LA PIÈCE.

ÉPITAPHE

DE MADAME PIERCE,

IRLANDAISE,

Morte à Paris, à l'âge de 26 ans (1).

Sleep soft in dust, while th' Almighty will;
Then rise unchang'd, and be an angel still.

TRADUCTION.

Repose doucement, dors sous cette humble pierre,
Attendant qu'au signal donné par l'Eternel,
Tu t'éveilles pour être un ange dans le ciel,
Comme tu l'étais sur la terre.

(1) Son tombeau est dans le cimetière de la barrière de Vaugirard.

NOTICES

HISTORIQUES

SUR LOUIS XII, GUILLAUME BUDÉE ET HENRI IV.

Ces Notices ont été insérées dans la *Galerie historique*, ou Collection des Portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont honoré la France dans les 16e, 17e et 18e siècles.

LOUIS XII,

ROI DE FRANCE, PÈRE DU PEUPLE,

NÉ A BLOIS, EN 1462, ROI EN 1498,
MORT A PARIS, EN 1515 (1).

Il est heureux d'avoir à commencer cette galerie par le portrait d'un bon roi, d'un des meilleurs princes qui aient jamais occupé un trône.

Louis XII a été du très-petit nombre des souverains qui ont régné moins pour eux-mêmes, que pour leurs sujets, et qui n'ont point oublié que *les rois ne doivent faire usage que pour nous d'une autorité dont la première source vient de nous*, comme le dit l'illustre évêque de Clermont (2).

On assure que dans son enfance il était vif, mutin, indocile ; Louis XI n'ayant pas encore de fils, le petit duc d'Orléans était l'héritier présomptif de la couronne ; en cette qualité, il avait déjà des flatteurs ; on craignait de lui déplaire et de s'exposer à son ressen-

(1) Le 1er janvier.

(2) Massillon, *Petit-Carême*, sermon pour le dimanche des Rameaux.

timent; et cette crainte donnait lieu à une précaution assez bizarre, que l'histoire n'a pas dédaigné de nous transmettre; c'est que, quand Marie de Clèves sa mère jugeait à propos de lui faire infliger une correction (car le fouet était alors regardé comme un très-bon moyen d'éducation), ceux qui devaient remplir cette mission périlleuse, ne consentaient à s'en charger qu'à condition qu'ils seraient masqués (1), afin de n'être pas connus du jeune patient. Singulier mélange de dureté et de bassesse!

Quelques historiens l'ont accusé d'avoir eu, dans sa jeunesse, des mœurs fort relâchées, d'avoir trop aimé les femmes; le duc d'Orléans était un cavalier bien fait, aimable et *beau à merveilles*, dit un contemporain; il est possible qu'il ait abusé des facilités que lui donnaient, pour réussir auprès des femmes, ses avantages extérieurs, son rang de prince, et la corruption qui régnait alors parmi les grands; mais aussi on peut demander comment il se fait que les galanteries non apparentes de Louis XII soient blâmées si sévèrement, tandis que la plupart de nos écrivains, historiens, romanciers, poètes, montrent plus que de l'indulgence pour les maîtresses en titre et pour les amours scandaleuses de plusieurs des rois ses successeurs.

Madame Anne de France, mariée au sire de Beaujeu, fille aînée de Louis XI et sa digne fille, jalouse comme lui de l'autorité, vindicative et dangereuse

(1) Garnier, *Hist. de France*, tom. XIX, p. 138.

ennemie, avait été chargée par le testament de son père de la tutelle de son jeune frère Charles VIII. Elle voulut y joindre la régence du royaume; le duc d'Orléans, premier prince du sang, la lui disputa : cette rivalité d'ambition, et même aussi, dit-on, un amour méprisé [on prétend que le duc *n'avait pas voulu fléchir à la bonne volonté de madame Anne, qui était un peu éprise de lui* (1)], furent cause qu'elle ne *cessa de lui susciter tels mécontentemens, voire attentats sur sa personne, qu'il fut obligé de sortir de Paris à grand'hâte*, et de se sauver en Bretagne; de là une guerre civile dans laquelle la fortune ne fut pas favorable au duc d'Orléans.

Fait prisonnier par Louis de la Trimouille, à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, il fut enfermé dans la grosse tour de Bourges, et traité avec beaucoup de rigueur; on poussa la sévérité, ou plutôt la barbarie, jusqu'à l'enfermer la nuit dans une cage de fer (2).

Il y demeura trois ans. Un des premiers actes d'autorité qu'osa faire le jeune roi Charles VIII, qui craignait sa sœur, mais qui aimait son cousin le duc d'Orléans, fut de tirer celui-ci de sa trop dure et trop longue captivité.

Louis lui donna bientôt une grande preuve de reconnaissance. Durant son séjour en Bretagne, il était devenu amoureux de la fille aînée du duc son allié,

(1) Brantôme, *Dames illustres*, *Madame Anne de France*.
(2) Garnier, *Hist. de France*, tom. XX, p. 95.

et l'on assure qu'elle n'avait pas été insensible à son amour ; mais il fit le sacrifice de sa passion au bien de la France, et au désir qu'avait Charles VIII d'épouser l'aimable héritière du duché de Bretagne : Louis eut la grandeur d'ame d'agir et de parler contre lui-même, et contribua beaucoup à déterminer la princesse à une alliance à laquelle elle avait long-tems résisté.

Il suivit le jeune roi dans la conquête de Naples, et l'y servit avec autant de fidélité que de bravoure.

Parvenu au trône en 1498, il paya de ses deniers et sur ses propres revenus les frais des funérailles de son prédécesseur, lesquelles furent plus magnifiques que toutes celles qu'on avait faites jusqu'alors aux rois de France ; il acquitta de même les dépenses de son sacre, sans qu'il en coûtât rien à ses sujets ; il leur remit aussi le tribut féodal qu'on levait sur le peuple au commencement de chaque règne, sous la dénomination assez singulière de *droit de joyeux avénement ;* enfin il diminua aussitôt les tailles d'un dixième ; il porta depuis cette diminution jusqu'au tiers. Ces commencemens firent connaître quel prince allait régner.

Ce fut à cette même époque qu'il dit ce mot si beau, et devenu si célèbre : *Le roi de France ne vengera point les querelles du duc d'Orléans.*

Madame Anne de France, et son mari le sire de Beaujeu, la Trimouille, qui avait combattu contre le duc d'Orléans, et qui l'avait fait prisonnier à la ba-

taille de Saint-Aubin, tous les seigneurs qui s'étaient déclarés contre lui, furent accueillis à la cour de Louis XII : il ne leur témoigna aucun ressentiment; il accorda au sire de Beaujeu et à sa femme les grâces qu'ils lui demandèrent, et qu'il trouva justes; il mit la Trimouille à la tête de ses armées.

On lui présenta la liste de tous les officiers d'administration et de justice auxquels il était d'usage que chaque roi, en montant sur le trône, donnât de nouveaux brevets pour les confirmer et les continuer, s'il le jugeait à propos, dans leurs fonctions : il lut avec attention cette liste, et marqua d'une croix rouge les noms de ceux qui étaient connus pour avoir figuré, au tems de la guerre civile, dans le parti contraire au sien, pour s'être montrés ses ennemis les plus ardens et les plus acharnés. Ils se crurent tous perdus; Louis fut averti de leurs craintes, et il les dissipa en disant : « Je croyais qu'en mettant à côté de leurs noms la » croix qui est un signe de rédemption et de salut, » j'avais manifesté mes intentions à leur égard; ils » n'ont rien à craindre de moi; tout est oublié. » Et il tint parole.

S'il aima et pratiqua la clémence, il sut maintenir la justice; il respecta les lois et les fit exécuter.

« Jamais, dit Claude de Seyssel (1), n'a-t-il fait » faire et moins fait outrage ni oppression à personne » quelconque; et pour chose qui ait été faite contre

(1) Auteur contemporain.

» son vouloir et autorité, quelque déplaisir ou regret
» qu'il en ait eu, il n'a toutefois jamais fait persécuter
» personne de corps ni de bien autrement que par
» forme de justice et par connaissance de juges. »

« La justice, dit Saint-Gelais (1), ne fut oncques
» tenue en si grand honneur que sous le règne de
» Louis XII, tellement que le plus petit a justice
» contre le plus grand, sans faveur aucune. »

« Il ne voulait point, dit le même auteur, qu'on le
» favorisât lui-même, en quelque cause qu'il eût, en
» aucun de ses parlemens.

» Il fit même une loi expresse portant que, si par
» importunité ou autrement on obtenait de lui des
» lettres contraires aux ordonnances, il était défendu
» au chancelier de les sceller; et si par surprise ou
» autrement elles étaient scellées, il était défendu aux
» cours et à tous juges d'y obéir ni obtempérer pour
» quelque commandement ou lettre itérative qu'on en
» pût obtenir. » Ainsi il prenait des précautions contre ses propres volontés, et les soumettait à l'autorité suprême de la loi; c'est ce que Trajan avait fait avant lui (2).

« Il se plaisait à entendre les plaidoiries; il allait
» au palais *pour honorer la justice*, » disent encore les auteurs contemporains.

Il défendit les petits contre l'oppression des grands.

(1) Aussi contemporain.

(2) *Trajanus voluit ut jure, non rescriptis ageretur.* Trajan

On raconte qu'un courtisan ayant eu l'insolence de battre un laboureur, le roi voulut donner une leçon au coupable. Il fit dire au seigneur de venir dîner dans son palais. On lui servit un fort bon repas, mais sans lui donner de pain. Il s'en étonna, se plaignit, demanda du pain à plusieurs reprises; le roi survint, et lui dit : *Comprenez l'intention que j'ai eue; puisqu'il vous faut du pain pour vivre, songez désormais à bien traiter ceux qui le font venir.*

Sous les règnes précédens, le peuple des campagnes avait beaucoup souffert de la licence des gens de guerre qui le pillaient impunément, et commettaient toutes sortes d'excès; le roi parvint à délivrer les paysans de ces violences; « nul de son tems n'aurait été assez » hardi pour leur rien prendre sans le payer; et les » poules couraient aux champs hardiment et sans ris- » que (1). »

Toujours occupé de soulager le peuple, il fut un prince économe; aussi laissa-t-il, à sa mort, moins d'impôts qu'il n'en avait trouvé d'établis en montant sur le trône; « enfin il ne courut oncques du règne » de nul des autres si bon tems qu'il a fait durant le » sien (2). »

Les courtisans, qui auraient mieux aimé qu'il les

voulut que les juges n'eussent égard qu'aux lois, et jamais aux rescrits ou lettres du prince.

(1) Harangue de Thomas Bricot, aux états de 1506.

(2) Claude de Seyssel.

eût enrichis par ses prodigalités, l'accusaient d'avarice et de parcimonie; des farceurs, auxquels sans doute quelques grands avaient fait la leçon, osèrent jouer le roi lui-même, et l'offrir comme un avare outré à la risée des spectateurs; on instruisit Louis de leur insolence; il ne s'en fâcha point : *J'aime mieux*, dit-il, *faire rire les courtisans de mon économie; que faire pleurer le peuple de mes profusions.*

Il ne craignait pas la vérité; il l'aimait et la recherchait; et « pour qu'elle pût parvenir jusqu'à lui, il » permit les théâtres libres, et voulut que sur iceux » ou jouât librement les abus qui se commettaient tant » en sa cour comme en son royaume (1). » Comme on lui proposait de punir des comédiens insolens qui avaient osé s'attaquer à lui : *Non*, dit-il, *laissons-les faire; ils pourront nous apprendre des vérités utiles que nous ne saurions pas autrement; je leur donne toute liberté, pourvu qu'ils respectent l'honneur des dames.*

Quoique ce soit un mérite ordinaire chez nos rois, que celui de la bravoure, on ne peut cependant, lorsqu'il s'agit de peindre Louis XII, oublier le courage guerrier, qui fut un des traits de son caractère.

A la bataille d'Aignadel, qu'il gagna contre les Vénitiens, comme il s'exposait en soldat et se jetait dans la mêlée, quelques-uns de ses capitaines lui représentèrent que ses jours étaient trop précieux pour

(1) Guillaume Bouchet, treizième Sérée.

les hasarder ainsi : *Que ceux qui auront peur*, répondit-il, *viennent se mettre derrière moi.*

Avant son règne, les lettres avaient commencé à renaître dans l'Italie ; l'imprimerie était trouvée ; les Portugais étaient allés aux Indes en doublant le cap de Bonne-Espérance ; Colomb venait de découvrir l'Amérique ; de nouvelles idées naissaient ; les lumières se répandaient ; l'Europe ouvrait les yeux ; il se faisait une grande révolution dans l'esprit humain. Louis XII fut témoin de ce beau spectacle : loin de s'opposer aux progrès de l'instruction, loin de les craindre, il les favorisa de tout son pouvoir. Il témoigna de la considération aux savans et aux gens de lettres ; il y en eut qui furent chargés d'ambassades et qui parvinrent aux premières places. C'est de son tems qu'on commença à enseigner le grec dans l'Université ; Cicéron était son auteur favori ; il aimait surtout ses ouvrages de morale, le *Traité des Devoirs*, les *Dialogues sur l'Amitié*, *sur la Vieillesse*.

Mais le nom de *père des lettres* était réservé à son successeur ; il en eut un plus beau ; ce fut celui de *père du peuple* (1).

Ce titre lui fut donné dans les états-généraux de 1506 ; l'orateur, Thomas Bricot, n'eut à y faire entendre que les accens de la reconnaissance publique, auxquels le chancelier, Guy de Rochefort, répondit :

(1) Fénélon, *Dialogue des morts*, dialogue entre Louis XII et François Ier.

« Le roi vous fait dire que s'il vous a été bon roi, *il se* » *parforcera de vous faire de bien en mieux*, et vous le » donnera à connaître par effet tant en général qu'en » particulier. »

Il était digne de la belle ame de Henri IV d'être jaloux de ce surnom, et de déclarer qu'il le préférerait à tout autre *plus spécieux* (plus brillant) que ses actions auraient pu lui faire obtenir (1).

Toutefois le *père du peuple* était en butte au blâme et au sarcasme de la cour et des grands. « Fâchés de » ce qu'il protégeait le peuple contre leur insolente ty- » rannie, ils le nommaient entre eux *le roi plébéien*, *le* » *roi roturier*. Ils appelèrent ensuite François Ier, *le* » *roi gentilhomme*, parce qu'il fermait les yeux sur leur » licence oppressive et sur leurs déportemens (2). »

Cette injustice des grands n'a pas été sans influence sur l'opinion de plusieurs écrivains qui ont répété ces anciennes accusations de parcimonie, d'économie outrée, et qui ont voulu faire entendre que ce prince

(1) Préambule de l'édit de 1600, sur le fait des tailles.

(2) *Cum Ludovicus XII tueretur plebeios adversùs impotentes* (a) *manus nobilium, dictus ex eo à nostris* Pater populi. *Tàm ægrè id ferebant, ut illum inter se ipsos* plebeiantum, *aut, ut loquimur*, roturarium regem *vocarent. Successorem autem Franciscum à quo senectus regni, quia lasciviis eorum imperiisque licentiosissimis indulgeret, vocabant à contrario* regem nobilem. (Mornaci opera.)

(a) *Impotentes* signifie ici *effrénées, qui ne savent pas se contenir*. C'est ainsi que Tite-Live a dit : *Impotentissima dominatio*, une domination sans frein ni mesure.

honnête homme, *bon-homme*, n'avait jamais été qu'un roi médiocre; comme s'il y avait un roi plus grand que celui qui rend son peuple heureux! Chez quelques-uns de nos auteurs (1), Louis XII paie encore aujourd'hui, comme autrefois ce général athénien, les intérêts de son goût pour la simplicité, pour la droiture, pour la vertu réelle et sans faste.

Machiavel, il est vrai, a reproché à Louis des fautes en politique (2); c'est que la politique de ce roi n'était autre que la morale appliquée au gouvernement (3), et ne ressemblait pas du tout à celle du secrétaire d'état de Florence; il était juste que l'apologiste de César Borgia fût le détracteur de Louis XII. Ce blâme est un éloge pour notre prince.

Comme on juge des événemens par le succès, on a blâmé les guerres d'Italie, dans lesquelles il obtint des triomphes brillans, mais dont la fin ne fut pas heureuse; ce qui les justifie, c'est qu'il avait des droits héréditaires sur le duché de Milan; et que, dans les idées de son tems, c'était pour lui un point d'honneur de ne pas renoncer à ce qu'il regardait comme sa propriété, laquelle en se réunissant à ses domaines, devenait une propriété nationale et augmentait la puissance française.

De plus, il faut considérer qu'en portant la guerre

(1) Chez Voltaire, Mably, et autres.

(2) *Livre du Prince*, chap. III et chap. VII.

(3) Fénélon, dialogue entre Louis XI et Louis XII.

en Italie, il la rejetait hors du royaume; qu'il en faisait sortir une foule de gens indisciplinés, qui étaient pour la France un vrai fléau, et qu'enfin il fit toutes ces campagnes sans mettre de nouveaux impôts, et au contraire en diminuant les anciens.

Il avait, jeune encore, sacrifié sa passion pour Anne de Bretagne à ses sentimens de respect et d'amitié pour son parent, le roi Charles VIII, et sans doute aussi à l'avantage du royaume auquel le duché de Bretagne fut réuni par le mariage de l'héritière de cette province avec le roi; après la mort de ce prince, Louis XII, son successeur, revint, dit-on, à ses anciennes amours; cette nouvelle union était le seul moyen de conserver la Bretagne; mais il fallut que Louis eût recours à un divorce; des évêques et des prêtres, commissaires délégués du pape Alexandre VI, prononcèrent la nullité de son premier mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI, dont il n'avait point eu d'enfant.

Le ciel refusa à ce second mariage la bénédiction d'assurer la succession directe au trône; deux fils que Louis eut d'abord d'Anne de Bretagne moururent en bas âge; il ne resta de leur union que deux filles, et la couronne passa dans la branche collatérale.

Il est impossible de lire l'histoire de ce prince sans prendre pour lui les sentimens et le cœur des Français de son tems.

Il mérita leur amour, et il en jouit; ce ne furent

pas les courtisans qui lui dirent qu'il était aimé, et il se serait bien gardé de les en croire ; il l'entendait lui-même dans les acclamations, il le lisait sur les visages ; dans les yeux d'un peuple empressé à lui payer des tributs si doux à recevoir ; récompense digne d'une ame comme la sienne !

« On ne peut dire sans attendrissement les émoignages d'amour que les peuples, toujours bons quand » ils sont bien traités, lui prodiguaient (1). Ses » voyages étaient des triomphes, on volait en foule » au devant de lui ; on jonchait son chemin de feuillage et de fleurs ; les gens de campagne, pour accourir le voir, abandonnaient leurs travaux ; ils » bordaient les chemins, faisaient retentir l'air d'acclamations ; ils l'entouraient, le pressaient ; ils » pleuraient de joie et de tendresse..... Ceux qui pouvaient parvenir à toucher sa mule, sa robe, ses » bottes, baisaient leurs mains d'aussi grande dévotion que s'ils eussent touché quelque sainte relique (2) : C'est lui, s'écriaient-ils, qui fait régner la » justice parmi nous, qui protège nos moissons, qui » nous a délivrés des pilleries des gens-d'armes; c'est » notre bon roi ; c'est le père du peuple ! »

Ce nom était devenu le sien. Quand la France eut le malheur de le perdre, les crieurs publics, en annonçant ce désastre, disaient dans les rues : *Le bon roi*

(1) Gaillard, introduction à l'histoire de François Ier.
(2) Garnier, *Hist. de France*, tom. XXII, p. 534.

Louis, père du peuple, est mort..... Et on leur répondait par des larmes. Aucun roi n'a jamais eu et n'aura jamais une plus belle oraison funèbre.

Comme Henri IV, Louis XII eut un ami, Georges d'Amboise, qui avait partagé sa mauvaise fortune, qui devint son ministre lorsqu'il monta sur le trône, et qui garda le ministère toute sa vie. Car, plus heureux que Sully, Georges d'Amboise mourut avant Louis XII; et au lieu d'avoir des larmes à lui donner, il fut honoré de celles de son prince et de son ami.

GUILLAUME BUDÉE,

OU BUDÉ (1).

NÉ A PARIS EN 1467, MORT DANS LA MÊME VILLE EN 1540.

Les immenses travaux de Budée, les services qu'il a rendus aux lettres, aux bonnes études, à la saine philosophie, à la raison humaine, peuvent à peine être appréciés aujourd'hui.

Nous avons presque oublié l'état de barbarie où étaient parmi nous les écoles dans les derniers siècles du *moyen âge ;* on y enseignait un art de disputer, une dialectique scolastique qui s'appliquait principalement à la théologie ; les maîtres étaient suivis et admirés par de nombreux disciples qui ne les entendaient pas mieux qu'ils ne s'entendaient eux-mêmes ; on ne parlait que d'*entités*, de *modalités*, de *formes substantielles*, d'*univocation de l'être*, d'*universel de la part de l'esprit*, et d'*universel de la part de la chose*, etc. ; à la suite des

(1) On trouve ce nom écrit en français, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. On est plus certain que ce savant s'appelait en latin *Budæus*, en grec Βουδαῖος.

argumens subtils, captieux, insolubles, venaient les querelles, les injures, et assez souvent les coups; l'université fermait les colléges, interrompait les études (1), et donnait le signal de séditions d'autant plus sérieuses, que les écoliers n'étaient pas des enfans, mais des jeunes gens dans la force et l'effervescence de l'âge.

L'autorité intervenait et ne manquait guère de prendre parti, pour les vieux docteurs qui avaient tort, mais qui dénonçaient auprès d'elle leurs adversaires comme des novateurs dangereux, répandant des doctrines subversives des anciens et vrais principes; ce fut ce qui arriva, par exemple, dans la fameuse dispute des réalistes et des nominaux; comme ceux-ci étaient les moins déraisonnables, ils furent condamnés par un édit qu'on obtint de Louis XI, à Senlis, le 1er mars 1473; *édit aussi sanglant*, dit l'abbé Goujet, *que s'il eût été question du renversement de la religion et de l'état* (2).

On parlait un latin barbare et grossier; le grec était tout-à-fait ignoré. *Græcum est; non legitur* (c'est du grec; cela ne se lit point), disaient en chaire les professeurs de droit, lorsqu'ils rencontraient, en lisant le Digeste ou le Code, quelque citation dans cette langue.

(1) Voyez l'*Histoire de l'Université de Paris*, par Duboulay.

(2) *Mémoire sur le Collége royal de France*, tome Ier. On trouve le texte latin de cet édit imprimé à la suite de l'addition à l'Histoire de Louis XI par Naudé.

Claude d'Espence, célèbre théologien du XVIe siècle, assure que de son tems on passait pour hérétique quand on savait un peu de grec et qu'on avait quelque connaissance de la langue hébraïque.

Le jurisconsulte Conrad Héresbach déclare qu'il a entendu un moine dire en chaire : « On a trouvé une » nouvelle langue qu'on appelle *grecque ;* il faut s'en » garantir avec soin. Cette langue enfante toutes les » hérésies. Je vois dans la main d'un grand nombre de » personnes un livre écrit en cette langue ; on le nomme » *Nouveau Testament ;* c'est un livre plein de ronces et » de vipères : quant à la langue hébraïque, tous ceux » qui l'apprennent deviennent juifs aussitôt (1). »

Nous n'irons pas plus loin dans l'exposé du genre d'instruction qui régnait alors ; plusieurs des hommes célèbres qui vinrent après ce tems de ténèbres, et qui contribuèrent à ramener la lumière, ont peint de vives couleurs le tableau de cette barbarie (2) ; on le trouve dans beaucoup de livres ; il nous suffit d'avoir indiqué

(1) *Histoire de François Ier*, par Gaillard, tom. VII, pag. 293. *Voyez* aussi le *Mémoire sur le Collége royal*, par l'abbé Goujet.

(2) Denis Lambin, Monantheuil, Léger Duchesne, Pierre Galland, Ramus et plusieurs autres s'indignent contre la fausse science, pire que l'ignorance, dont on obscurcissait alors l'intelligence des jeunes étudians. *Adeò sæculum illud*, dit Lambin en entassant les épithètes avec plus de colère que de goût, *barbariæ et inscitiæ tenebris sentum, obsitum, squallidum, illuviosum, horridum, incultum, illotumque*

les obstacles que Budée eut à vaincre, et le point d'où il partit.

Les Italiens, comme on sait, nous avaient précédés : Pétrarque et Bocace, qui ont dû leur réputation à des ouvrages d'imagination d'un genre élégant et agréable, étaient des hommes profondément érudits ; ils avaient remis en honneur l'étude des classiques anciens; après eux, Chrysoloras, grec de naissance réfugié en Italie, Poggio Bracciolini qu'on nomme ordinairement le Pogge, Filelfo, Aurispa et plusieurs autres avaient cherché de tous côtés, et particulièrement dans la poussière des bibliothèques des monastères en Europe et en Asie, des manuscrits d'auteurs grecs et latins ; les Médicis, et surtout Laurent-le-Magnifique, avaient encouragé, soutenu ces savans dans leurs recherches ; ils les avaient fait voyager à leurs frais ; de vieux chefs-d'œuvre sortirent de la nuit où ils étaient ensevelis ; et presqu'en même tems fut trouvé le grand art de l'imprimerie qui parut avoir été découvert exprès, à cette époque, pour multiplier les copies de ces beaux ouvrages et pour les répandre.

La renaissance des lettres eut ses progrès successifs ; le passage ne pouvait être subit des ténèbres à la lumière; il fallut du tems pour trouver la route des bonnes études ; et quand on y fut entré, la belle litté-

fuit. Voyez aussi Ramus, *de Studiis philosophiæ et eloquentiæ conjungendis*, discours prononcé en 1546 ; et *Prœmium reformandæ parisiensis Academiæ*, adressé au roi Charles IX.

rature parut, amenant à sa suite, mais toujours avec une marche lente, le goût, la raison, une meilleure et une plus saine philosophie.

En Italie, dès le commencement du XIVe siècle, s'était montré Dante Alighieri, génie étonnant et sublime, le premier, dans les tems modernes, qui ait mérité le titre de grand poète; car on ne peut honorer de ce nom ses contemporains, les auteurs de notre *roman de la Rose;* ce ne fut, en France, que sous le règne de Louis XI, à ce que Naudé nous assure, *que la barbarie commença à être bannie des écoles* (1). L'édit contre les nominaux ne tarda pas à tomber en désuétude : dès 1481, le roi à qui on l'avait fait rendre ne jugea plus à propos de tenir la main à son exécution; il s'aperçut probablement qu'on avait compromis son autorité dans une querelle ridicule.

Dans les premières années du règne de ce prince, et lorsque l'imprimerie sortait, pour ainsi dire, de l'enfance, naquit Guillaume Budée, d'une famille parisienne, riche et noble. Son père, seigneur d'Hyères, de Villiers-sur-Marne et de Marly, grand audiencier en la chancellerie de France, n'était pas étranger aux études, telles qu'on les faisait de son tems. Il donna des maîtres à son fils Guillaume dès que celui-ci fut capable d'apprendre; mais « la barbarie qui régnait alors

(1) *Addition à l'histoire du roi Louis XI*, par Naudé, chapitre VI. Cette addition est imprimée à la suite des Mémoires de Philippe de Comines.

» dans les colléges le dégoûta et l'empêcha de faire de » grands progrès. C'était la coutume de passer à l'é- » tude du droit, dès qu'on savait un peu de latin : il » la suivit comme les autres, et alla à Orléans pour ce » sujet; mais il y demeura trois ans sans rien ap- » prendre. Il n'entendait presque point les auteurs » latins, et par conséquent n'était pas en état de com- » prendre les écrits et les leçons de ses professeurs. » Ainsi il revint à Paris aussi ignorant qu'il en était » parti, et plus dégoûté de l'étude qu'auparavant (1). »

Il nous apprend lui-même qu'il passa ensuite plusieurs années (2) à se livrer aux plaisirs que peut se procurer un jeune homme qui jouit d'une fortune aisée; il aima la chasse, la pêche; il eut des chiens et des chevaux; cependant il était encore jeune quand il se mit à étudier avec une ardeur qui ne le quitta plus tout le reste de sa vie.

« Le premier de tous les Français, dit son histo- » rien, dans un siècle encore grossier, sans maître et » sans guide, sans que personne s'associât à son glo- » rieux travail, n'ayant pas un émule, pas un imita- » teur, seul en un mot, il entra dans la carrière des » bonnes, des véritables études (3). »

(1) *Mémoires des Hommes illustres*, du P. Nicéron, article G. Budée.

(2) *Epist. Budœi ad Erasmum*, lib. II. *Erasmi Epist.* 3.

(3) *Primus certè Gallorum, rudi adhùc sæculo, sine præceptore ac duce, nullo socio aut consorte gloriosi laboris,*

Il commença par lire indistinctement tous les livres qui lui tombaient sous la main, et plus souvent les commentateurs que les auteurs originaux; il s'aperçut enfin qu'il perdait ainsi beaucoup de tems; et changeant de marche, il se mit à lire les bons auteurs sans aucun commentaire; il parvint à savoir presque par cœur tout Cicéron.

Il ne se borna pas aux études littéraires; il apprit à fond les mathématiques, ou du moins ce qu'on en savait alors; il étudia les antiquités, la politique, la morale, le droit, la médecine, les sciences naturelles; enfin tous les genres de connaissances devinrent l'objet de son insatiable désir d'apprendre.

Il sentit particulièrement l'indispensable nécessité de posséder la langue grecque; mais il ne trouva ni secours, ni maître; un certain Hermonyme, grec de naissance, lui offrit ses leçons; mais cet homme ne savait que le grec moderne et vulgaire, sa langue maternelle, et il ignorait absolument le grec littéral; il reçut de Budée beaucoup d'argent, et ne lui enseigna presque rien.

Jean Lascaris, grec illustre, réfugié en Italie après la prise de Constantinople, vint à Paris vers ce tems; Budée le rechercha : mais Lascaris, qui était employé dans des affaires importantes, ne put lui donner que

nullo æmulo atque imitatore studiorum, in optimarum artium curriculum prodiit. Vita G. Budæi, à Ludovico Regio (Louis Leroi), 1542.

quelques conseils en passant; ainsi notre savant fut réduit à peu près à lui-même pour acquérir la connaissance de cette langue si abondante et si variée; il finit par la savoir si bien, qu'il pouvait facilement, à la première vue, lire tout haut en grec un livre latin, et en latin un livre grec.

Christophe de Longueil, qui fut renommé pour sa belle latinité, était contemporain de Budée, mais beaucoup plus jeune que lui; il lui demanda des leçons de grec; Budée répondit qu'il ne pourrait prendre sur ses propres travaux le tems de lui donner des leçons suivies, mais qu'il consentirait à lui éclaircir quelquefois des difficultés; Longueil, mécontent de cette réponse, partit pour Rome où il y avait un collége établi pour l'enseignement de la langue grecque; il s'appliqua à l'apprendre, et au bout d'un an il écrivit à Budée une lettre en grec, dont il espérait que celui-ci serait étonné; mais il fut lui-même dans la plus grande admiration de la réponse qu'il reçut, tant elle était d'un style pur et élégant! il reconnut qu'il était encore bien loin de celui qu'il avait cru surprendre et peut-être égaler.

Les premiers ouvrages de Budée furent, à ce qu'il paraît, des traductions latines de plusieurs traités de Plutarque, et d'une belle lettre de saint Basile à saint Grégoire de Naziance, *sur les avantages de la solitude*.

Il eut, jeune encore (1), assez de réputation pour

(1) Budée n'avait que trente-un ans quand Charles VIII mourut, en 1498.

que le roi Charles VIII désirât de le voir et l'accueillît avec bonté.

Son successeur, Louis XII, traita notre savant favorablement; il lui confia deux fois des missions politiques en Italie; et Budée en profita pour faire connaissance avec les littérateurs qui illustraient alors cette contrée; en même tems il s'acquitta si bien de ses fonctions qu'à son retour, le roi, pour lui montrer sa satisfaction, le nomma un de ses secrétaires.

On lui offrit aussi une charge importante de judicature; mais il la refusa, parce qu'elle lui aurait pris trop de tems au préjudice de ses travaux favoris.

C'était chez lui une passion que l'étude; il y donnait les jours et les nuits; il en perdait le boire et le manger; on remarqua que le jour même de son mariage, il s'enferma seul trois heures pour lire et pour étudier.

On raconte de lui un trait qui prouve qu'absorbé tout entier dans l'étude, il oubliait tout le monde et lui-même, et ne voulait pas souffrir que rien le détournât de cette profonde application. Un domestique entre un jour dans son cabinet, en criant avec effroi que le feu est à la maison : *Avertissez ma femme*, dit tranquillement Budée; *vous savez bien que je ne me mêle pas des affaires du ménage*.

Son père lui avait fait d'inutiles remontrances sur les dangers auxquels l'excès du travail exposerait sa santé; ce qui lui avait été prédit lui arriva; il devint

sujet à des pesanteurs de tête fréquentes; il maigrit et pâlit; ses cheveux tombèrent; il prit une habitude de taciturnité sérieuse et même triste; mais cet état de souffrance ne lui fit point discontinuer sa vie studieuse et appliquée. Il éprouva une maladie singulière; une douleur violente le prenait à la gorge; il croyait y sentir une enflure qui l'étranglait; cet accident arrivait souvent la nuit, et il s'étonnait le matin d'y avoir survécu.

Les docteurs de ce tems-là, raisonnant sur ces symptômes, conclurent que la maladie était occasionée par des vapeurs, des exhalaisons, des fuligines humides qui s'élevaient jusque dans la région du cerveau; ils trouvèrent pour moyen curatif qu'il fallait faire sortir ces fumées au travers des sutures du crâne; pour leur ouvrir le passage, ils imaginèrent de brûler toute la peau de la partie supérieure de la tête, en y appliquant un fer rouge. Budée se soumit à cette cruelle opération, dont il n'éprouva aucun soulagement (1).

Son historien remarque, non sans admiration, que presque tous ses ouvrages ont été composés par lui dans

(1) Un habile médecin de mes amis (M. le docteur Breschet), tout en condamnant le raisonnement de ceux qui traitèrent Budée, m'a dit que la maladie de ce savant lui paraissait avoir quelque analogie avec certaines affections nerveuses et vaporeuses des femmes, et que la cautérisation avait pu être employée comme *moyen révulsif*. On applique quelquefois un fer rouge sur la tête dans les accès violens d'épilepsie.

le tems même où sa santé était le plus altérée par cette maladie, qui dura un certain nombre d'années.

Entre ses principales productions il faut placer son livre *de Asse et partibus ejus*, *libri V*, que Louis Leroi appelle *divinum opus*, ouvrage divin. L'as était, chez les Romains, un poids et une monnaie tout ensemble; voici l'idée que l'auteur donne lui-même de son travail sur cette matière : « Je parachevai et mis en avant » et évidence le livre des poids et mesures, nombres, » monnaies, et toute la manière de compter des an- » ciens, tant grecs que latins, auquel j'ai monstré et » estimé les richesses des grands royaumes, princi- » pautés, dominations et empires, dont les histoires » font mention; et le tout réduit à la monnoye de pré- » sent. Et en ce faisant, ai éclairci et interprété grand » nombre de lieux et passages, sans rien obmettre à » mon pouvoir et sçavoir, tant ès histoires, qu'ès » autres autheurs, grecs et latins, lesquels auparavant » étaient mal entendus..... » Que de lectures, de recherches et d'études furent nécessaires pour composer un pareil ouvrage! combien il offrait de difficultés! mais aussi quel service rendu aux lettres et à l'érudition!

Un Italien, nommé Léonard Portius, prétendit dérober à Budée une partie de sa gloire, et s'attribuer le mérite d'avoir le premier éclairci ce sujet important. Mais Budée n'entendit pas raillerie, et prouva que Portius avait été son plagiaire.

Un autre ouvrage non moins considérable de Budée, ce sont ses *Commentaires sur la langue grecque*, dédiés à François Ier par une épître en grec, que sûrement le roi ne lut pas, au moins dans l'original.

C'est un ample recueil de mots, de phrases, de locutions et d'idiotismes de la langue grecque, avec des explications et de fréquentes comparaisons à la langue latine, le tout éclairci et justifié par des exemples tirés de tous les auteurs grecs et latins, qu'il semble que Budée ait tous sus par cœur, si l'on en juge par l'abondance, la variété et la facilité de ses citations.

Un pareil travail nous effraie aujourd'hui; il devrait au contraire nous encourager, en nous montrant ce dont on peut venir à bout avec une volonté ferme et persévérante.

Il a composé en français un livre de l'*Institution d'un Prince*, et il y a de lui quelques poésies françaises, entre autres un chant royal présenté à François Ier lors de son retour de la prison de Madrid (1).

Peu de tems après l'avènement de ce prince au trône, Budée fut encore employé dans une négociation en Italie : on l'envoya près du pape Léon X, qui aimait les savans et les artistes; Budée en reçut un bon accueil : mais ses mœurs austères et sa droiture de cœur et d'esprit convenaient mieux à la vieille Rome

(1) Ce n'est pas ici le lieu de donner un catalogue complet des œuvres de Budée; on le trouve dans les Mémoires du père Nicéron, qui pourtant ne parle pas de ses vers français.

des Catons et des Fabrices, qu'à la cour artificieuse du politique et voluptueux pontife; aussi notre savant écrivait-il en France : « Tirez-moi d'une cour pleine » de mensonges, séjour trop étranger pour moi (1). »

François Ier appela Budée auprès de lui en 1520, *au camp du Drap d'or*, près Ardres, lieu de l'entrevue de ce monarque avec Henri VIII, roi d'Angleterre; et depuis ce tems, Budée fut du nombre des savans, des artistes, des hommes distingués en tout genre, que le *père des lettres* recherchait, et avec lesquels il avait de fréquens entretiens.

Il le fit son bibliothécaire, et lui donna l'emploi de maître des requêtes; la ville de Paris nomma Budée son prévôt des marchands, place honorable et importante; car c'était celle du magistrat chargé en chef de l'administration municipale.

Budée fit un digne usage de son crédit; François Ier ayant eu l'utile et noble idée de la fondation du collége royal pour l'enseignement des trois langues hébraïque, grecque et latine, des mathématiques, de la médecine, etc....., Budée l'y confirma de tout son pouvoir, la lui rappela souvent (2), et l'on peut dire qu'il

(1) *Histoire de François Ier*, par Gaillard, tome I, p. 219.

(2) Ceci ne contredit point ce que nous avons remarqué plus haut d'après Naudé, que la barbarie avait commencé à être bannie des écoles sous Louis XI. Nous avons remarqué aussi que les ténèbres ne purent être dissipées que successi-

eut sa grande part de gloire dans l'exécution de ce projet ; cette fondation fit époque dans l'histoire des études ; elle marque véritablement, en France, la *restauration* des bonnes lettres. Les théologiens apprirent le grec et l'hébreu ; l'université de Paris rivalisa de zèle et de science avec les professeurs du nouveau collége (1).

Le célèbre Érasme fut consulté sur cet important établissement : Budée, son ami, aurait bien voulu qu'il en acceptât la direction ; il désirait de l'attirer en France, et le roi ne le désirait pas moins vivement ; on fit des offres brillantes au savant de Rotterdam ; François Ier interrogeait souvent Budée sur les progrès de cette négociation, à laquelle il mettait le plus grand intérêt : enfin Érasme n'accepta point ; mais il fut reconnaissant envers Budée de ce que celui-ci avait voulu lui procurer la faveur et les bienfaits d'un grand prince.

Budée, Érasme, Vivès, jésuite espagnol, étaient alors regardés comme les trois hommes les plus savans de l'Europe ; et tous trois étaient liés ensemble ; non-

vement et par degrés. On peut dire que, lors de la fondation du collége royal, le jour, qui n'avait fait encore que poindre, commença de briller et d'éclairer l'horizon.

(1) *Voyez* la dédicace au roi François Ier, des *Commentaires sur la langue grecque*, qui parurent en 1529. Les premières nominations des professeurs du collége royal eurent lieu en 1531.

seulement par la ressemblance des goûts et des études, mais par les nœuds d'une véritable amitié.

Il paraît cependant qu'il survint un peu de refroidissement entre Érasme et Budée; mais ces démêlés, dont on trouve quelques traces dans leurs lettres, ne durèrent pas; le nuage se dissipa bientôt; Érasme écrivait peu de tems après à Egnatius avec autant de sensibilité que de grâce : *Je ne suis point réconcilié avec Budée, car je n'ai jamais cessé un instant de l'aimer.*

Vivès a consigné dans un de ses ouvrages le témoignage de son admiration et de son attachement pour Budée; il a écrit une belle page qui contient l'éloge le plus complet de son ami, qu'il pouvait regarder comme un rival; et l'on voit que cet éloge part du fond du cœur (1).

Mais ce n'est pas impunément, ce n'est pas sans s'exposer à des contrariétés, souvent même à de grands périls, qu'on parvient à instruire les hommes; la vanité, l'intérêt, les vieilles habitudes repoussent les vérités nouvelles, et le moindre inconvénient auquel doivent s'attendre ceux qui ont trop tôt raison, c'est qu'on les tourne en ridicule.

Ce fut là ce qu'éprouva Budée; les courtisans ne lui épargnèrent pas les railleries, et les théologiens le

(1) Commentaires de Vivès sur la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, liv. II, chap. 17.

traversèrent tant qu'ils purent dans ses projets pour l'avancement des lettres : « Ils ne cessent, dit-il, dans » une de ses lettres au fameux Rabelais, de décrier » l'étude du grec, qu'ils ne connaissent point, et de » semer des soupçons de luthéranisme sur ceux qui » pensent autrement qu'eux au sujet des avantages de » cette étude. » Et l'on comprend tout ce qu'il y avait d'atroce à répandre de pareils soupçons, dans un tems où les luthériens étaient poursuivis en France avec la dernière rigueur, et brûlés à petit feu, en présence du roi (1535).

Budée cessa pendant un tems d'aller à la cour, ou du moins il n'y alla qu'autant que le devoir de sa charge l'exigeait; la raison de sa retraite fut qu'il s'était brouillé avec le chancelier Duprat, et cette circonstance fait honneur à Budée : il avait dû rompre en effet avec un ministre qui, par ambition personnelle, avait fait recevoir en France, d'une manière violente, le concordat de Léon X; qui avait vendu le premier les offices de judicature; qui avait servi le ressentiment de Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon, que la persécution jeta dans la révolte.

Retiré dans une maison de campagne qu'il avait à Saint-Maur-les-Fossés, notre savant continua à se livrer avec ardeur à l'étude; il possédait à Paris, rue Saint-Martin, dans la paroisse Saint-Nicolas-des Champs, une maison qu'il avait fait bâtir, et sur la porte de laquelle on voyait encore au XVIIe siècle une

inscription qu'il y avait fait placer comme étant sa devise et sa règle de conduite :

Summum crede nefas animam præferre pudori,
Et propter vitam vivendi perdere causas (1).

Après la mort de Duprat, le chancelier Poyet, qui ne valait pas beaucoup mieux, il faut l'avouer, que son prédécesseur (2), prit Budée en affection et voulut l'avoir souvent avec lui. Le roi ayant fait dans l'été de 1540 un voyage sur les côtes de Normandie, Budée y accompagna le chancelier : des chaleurs excessives lui occasionèrent une fièvre qu'il ne tarda pas à reconnaître pour très-dangereuse, et il se fit transporter à Paris, afin d'y mourir dans le sein de sa nombreuse famille.

Et en effet il acheva de vivre à l'âge de 73 ans, le 23 août 1540, laissant une veuve et onze enfans vivans, dont sept fils et quatre filles.

Il avait ordonné par son testament qu'on l'enterrât *la nuit*, *sans semonce* (sans publicité), *à une torche ou*

(1) Juvénal, sat. VIII, vers 82. Ces deux beaux vers, d'une morale sublime, sont presque intraduisibles en français. En voici à-peu-près le sens : « Croyez qu'il n'y a rien de plus » illicite ni de plus honteux que de préférer la vie à la vertu, » et de sacrifier à votre existence les fins mêmes pour les- » quelles vous existez. »

(2) Poyet eut d'ailleurs le malheur de déplaire à la duchesse d'Etampes, maîtresse du roi ; aussi fut-il, à l'instigation de cette femme, emprisonné, mis en jugement et dégradé de sa charge par un arrêt rendu en 1545.

deux seulement..... Je n'approuverai jamais, dit-il, *la coutume des cérémonies lugubres et pompes funèbres.*

Cela fut ainsi exécuté ; mais on ne put empêcher que le corps ne fût suivi par une foule de citoyens qui voulurent lui payer ce dernier tribut. C'est ce que prouve l'épigramme de Melin de Saint-Gelais, qui commence par ces vers :

Quel est ce corps que si grand peuple suit?
Las! c'est Budée au cercueil étendu, etc. (1).

Il obtint pendant sa vie la considération, le respect, et s'assura la gloire après sa mort. L'hommage que nous lui rendons nous est dicté non-seulement par la reconnaissance qu'on doit aux savans illustres dont les travaux ont éclairé et amélioré les hommes, mais encore par le désir d'offrir aux jeunes gens studieux et amis des lettres un beau modèle, qu'ils pourront essayer de suivre au moins de loin, s'ils désespèrent de l'atteindre.

Il existe à Hyères, près de Villeneuve-Saint-George, une portion de jardin, qu'on appelle encore le *Clos-Budée* (1). Vraisemblablement ce lieu a fait partie des

(1) Le *Clos-Budée* appartient actuellement à la famille Deurbroucq. Mon savant confrère, M. Gail, professeur de grec au collége royal, dans ses *Observations sur Théocrite*, composées dans un séjour qu'il fit aux environs d'Hyères, et imprimées à la suite de sa traduction de ce poète, a saisi l'occasion d'honorer l'illustre érudit d'un bel éloge ; mais il s'est trompé sur le fait, en adoptant l'opinion commune que le grand Budée a été propriétaire du clos qui porte son nom.

possessions de la famille de notre savant ; car son père, comme nous l'avons dit, et son frère aîné furent seigneurs d'Hyères. Pour lui, il ne paraît pas qu'il ait jamais eu de domaine de ce côté.

Dans le *Clos-Budée* est une fontaine qu'on nomme aussi *fontaine Budée*. On y voit un médaillon, sculpté en pierre, que l'on prétend être le portrait de Guillaume. Cela se peut ; mais il se pourrait aussi que ce fût celui de son père, où de son frère. Au dessous du médaillon on lit ces quatre jolis vers, dont on ignore l'auteur :

Toujours vive, abondante et pure,
Un doux penchant règle mon cours ;
Heureux l'ami de la nature
Qui voit ainsi couler ses jours !

HENRI IV,

DIT

LE GRAND, ET LE CLÉMENT, ET LE VICTORIEUX,

NÉ A PAU, EN BÉARN, LE 13 DÉCEMBRE 1553;
MORT A PARIS, LE 14 MAI 1610.

Il n'est pas facile, dans une simple notice, de peindre Henri IV d'une manière qui satisfasse des lecteurs français.

Son nom est devenu chez nous l'objet d'une espèce de culte national; toutes les classes de citoyens le connaissent et le révèrent; nous nous efforcerons de ne pas rester trop au dessous du sujet, en esquissant les principaux traits du caractère de ce grand, de ce bon, de cet aimable prince, qui eût été un homme remarquable dans quelque rang que le hasard de la naissance l'eût placé.

On ne dut guère penser, lorsqu'il vint au monde, qu'il serait un jour roi de France; Henri II vivait encore et avait quatre fils vivans dont chacun pouvait renaître dans des enfans nombreux; ainsi la branche des Valois ne paraissait pas près de s'éteindre. La re-

ligion calviniste dans laquelle notre Henri était né et fut élevé, semblait encore, suivant les idées de ce tems, lui fermer pour toujours l'accès au trône.

Cette circonstance lui fut avantageuse; car il reçut une éducation mâle et même dure, bien différente de celle qu'on donne ordinairement à l'héritier présomptif d'une couronne. Son père, Antoine de Bourbon, s'en mêla peu; ce prince vulgaire et sans gloire serait entièrement oublié, s'il n'avait donné le jour à un fils qui ne lui ressembla point.

Heureusement Henri avait une mère d'un rare mérite, femme instruite, vertueuse, courageuse, et digne d'un autre époux. Elle était la fille de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François Ier; femme célèbre par son esprit, et dont on lit encore avec plaisir les contes ingénieux et naïfs. Celle-ci n'eut pas le bonheur de voir naître ce petit-fils qui devait tant illustrer sa famille; mais le roi de Navarre, Henri d'Albret, qui avait survécu à son épouse, assista, comme on sait, aux couches de sa fille, et présida, de concert avec elle, aux premières années de l'éducation de ce précieux enfant. Elles se passèrent au château de Coarasse, situé dans les montagnes; là, le petit prince fut élevé parmi les enfans des montagnards, parlant leur patois, mangeant leur pain bis, vêtu et nourri comme eux, courant et grimpant avec eux sur les rochers, toujours nu-tête, souvent pieds nus; car

on voulait qu'il se formât un tempérament robuste; sa mère avait surtout recommandé qu'on éloignât de lui les flatteurs, qui trompent et amolissent les enfans des rois, et les accoutument à se croire d'une autre nature que le reste des hommes.

Henri fut amené à Paris à l'âge de cinq ans; et à huit ans, il fut mis au collége de Navarre *pour y être institué ès bonnes lettres. Il y eut pour compagnon* (dit l'historien Pierre Mathieu) *le duc d'Anjou, qui fut son roi* (Henri III), *et le duc de Guise, qui le voulut être.*

Il n'y resta qu'une année : Jeanne d'Albret ne permit pas qu'il demeurât plus long-tems si près de Catherine de Médicis et de la cour; elle ramena son fils en Béarn où il reprit sa première façon de vivre. Cette princesse lui donna d'excellens instituteurs; entre autres, la Gaucherie, homme sévère et vertueux qui fit lire Plutarque à son élève, et ensuite Florent Chrestien, l'un des littérateurs les plus habiles de son tems.

Jeanne d'Albret elle-même savait le latin, et même le grec; son fils avait trop de vivacité d'esprit pour ne pas apprendre avec facilité ce qu'on lui enseignait; il ne devint pas un savant sans doute; mais il profita de ses études; il disait lui-même, lorsqu'il fut monté sur le trône, *qu'il avait les plus grandes obligations à Plutarque; qu'il avait puisé dans ce livre d'excellentes maximes pour sa conduite et son gouvernement;* il tradui-

sit les Commentaires de César ; et l'on prétend que le manuscrit de cette traduction a été gardé long-tems à la bibliothèque du roi ; lorsqu'il était encore enfant, à la cour de France, un jour, on jouait aux devises ; le petit Henri ayant à en choisir une, écrivit deux mots grecs ; Catherine de Médicis voulut savoir ce qu'ils signifiaient, c'était : *vaincre ou mourir*. La reine ne fut pas contente, et dit qu'on élevait mal cet enfant, qu'on lui ferait un caractère trop hardi et trop décidé. Toute sa vie, Henri cita volontiers dans ses conversations, dans ses discours, quelques vers latins, particulièrement d'Horace ; et Scaliger disait de lui : *Il ne faudrait pas mal parler latin devant le roi, car il s'en apercevrait fort bien.*

Mais ses études littéraires furent interrompues de bonne heure ; dès l'âge de treize ou quatorze ans il fut obligé d'aller dans les camps apprendre le métier de la guerre ; et depuis cette époque jusqu'à ce qu'il eût achevé de reconquérir son royaume, il ne discontinua point d'être en armes, à cheval, au milieu des fatigues et des périls, de faire à la fois le soldat et le capitaine.

On sait de quels malheurs la France fut la proie pendant plus de trente années, depuis la conjuration d'Amboise (1560) jusqu'à la réduction de Paris par Henri IV (1594).

Ce grand prince prit le royaume dans un état presque désespéré ; et en seize années d'une bonne admi-

nistration dont Henri fut la volonté, et Sully l'intelligence, la vie et la santé furent rendues à ce vaste corps; mais dès qu'il eut perdu son médecin, il retomba; bientôt après la mort du roi, Sully fut éloigné des affaires; les trésors que son économie avait amassés s'écoulèrent en folles dépenses et en prodigalités répandues sur des courtisans avides; au bout de quatre ans (en 1614) il fallut convoquer des états-généraux auxquels on demanda de nouvelles contributions devenues nécessaires et qui furent encore insuffisantes.

Henri se trouva à la bataille de Jarnac (1569), à la suite de laquelle le prince de Condé, son oncle, fut assassiné par Montesquiou; le jeune prince de Béarn, qui avait alors seize ans, devint le chef du parti calviniste, et se conduisit par les conseils de sa mère et de l'amiral de Coligny.

Une paix qui n'était qu'un horrible piège parut scellée par le mariage de Henri avec Marguerite, sœur du roi Charles IX; *les livrées de la noce furent vermeilles;* six jours après le mariage, eut lieu l'épouvantable massacre de la Saint-Barthélemi; il y eut en France *près de cent mille huguenots égorgés*, dit Péréfixe (1).

La mère de Henri, qui était venue à Paris pour les préparatifs du mariage, n'en fut pas témoin; elle mou-

(1) Deux écrivains assez célèbres ont eu le malheur de faire l'apologie de la Saint-Barthélemi, Pibrac, l'auteur des quatrains moraux, et Gabriel Naudé.

rut peu de jours auparavant ; on soupçonne encore qu'elle fut empoisonnée ; le soupçon peut être injuste ; mais on craint qu'il ne soit trop fondé, lorsqu'on songe au caractère de Catherine de Médicis, aux vices et à la corruption de la cour de Charles IX.

Une lettre de Jeanne d'Albret, écrite à son fils, peu de tems avant sa mort, donne une idée de la dépravation de mœurs qui régnait dans cette cour ; ce fut encore pis sous Henri III.

Notre Henri était jeune alors ; il n'est que trop vraisemblable que les exemples de débauche et de libertinage qu'il eut sous les yeux firent sur lui une impression dont ses mœurs se ressentirent pendant toute sa vie.

Son activité était prodigieuse ; on trouve, dans une des oraisons funèbres prononcées après sa mort, ce passage qui n'est pas sans éloquence : « Ses ennemis » délibèrent de la guerre ; il tonne à la porte de leur » conseil ; on le croit assiégé dans une petite ville ; il » désole en ce même instant, et à cinquante lieues de » là, la plus grande de ce royaume ; on se promet » qu'il est sur le point de faire voile pour se sauver » en Angleterre ; il met en peine de se sauver ceux » qui croyaient l'avoir perdu, etc... (1). »

Henri III avait soulevé le royaume contre lui en faisant assassiner les Guise ; la ligue l'avait chassé de

(1) Oraison funèbre de Henri-le-Grand, par Philippe Cospéan, évêque d'Aire.

Paris ; le duc de Mayenne, qui vengeait les Guise ses frères, s'était joint aux Espagnols ; le pouvoir était dans la main des étrangers, et le malheureux roi ne régnait plus, lorsqu'il fut assassiné par le moine Jacques Clément.

Le roi de Navarre (il n'avait pris ce titre que depuis la mort de sa mère; jusque-là, par respect et pour lui laisser le titre de reine de Navarre, il ne s'était fait appeler que prince de Béarn) était appelé au trône de France comme premier prince du sang ; mais il avait à peine un parti pour le soutenir ; la France était au pouvoir de ses ennemis ; les Espagnols l'appelaient par dérision *Vendomillo*, le petit Vendôme (plusieurs de ses aïeux avaient porté le nom de Vendôme, qui distinguait leur branche dans la maison de Bourbon) ; la plupart des grands étaient entrés dans la sainte ligue ; et repoussaient un roi huguenot ; mais Henri rallia autour de lui un petit nombre de braves gens, particulièrement de calvinistes ; et bientôt sa conduite, son caractère ouvert et loyal, sa bravoure, sa gaieté spirituelle, ses manières franches et aimables attirèrent tous les cœurs et lui firent des partisans de tous ceux qui purent le voir et le connaître.

Le combat d'Arques et la bataille d'Ivry, où il défit l'armée du duc de Mayenne, quoique la sienne fût fort inférieure en nombre, montrèrent d'avance qui sortirait vainqueur de cette lutte terrible et désastreuse pour les peuples.

Après la victoire d'Arques, Henri vint mettre le siége devant Paris, et y donna plusieurs assauts; mais le moment n'était pas encore arrivé où il devait y entrer comme roi.

Nous ne racontons point sa vie; elle est assez connue : nous ne pouvons offrir ici que son portrait ou plutôt l'esquisse imparfaite de son portrait.

Il fut éminemment un homme d'esprit; et il eut grand besoin de l'être; car il eut beau vaincre et conquérir, il lui fallut encore souvent traiter avec des passions, ménager des intérêts opposés, conduire des négociations délicates et difficiles, et souvent acheter ceux qu'il avait battus. Henri sut joindre l'adresse, la finesse même à la loyauté; son ame était prompte à se livrer aux passions nobles et tendres; on n'oubliera jamais le mot dit au duc de Mayenne, lorsqu'à leur première entrevue, après leur accord, il l'eut un peu fatigué à le promener dans ses jardins : *Touchez-là, mon cousin, c'est la seule vengeance que vous aurez de moi!*

Et à Sully qui se jetait à ses pieds, dans un moment d'attendrissement, et à la suite d'une réconciliation entre ces deux amis : *Relevez-vous, Rosni; mais relevez-vous donc; on va croire que je vous pardonne.*

Quelle ame que celle d'où sortent de pareils sentimens si simplement, si naturellement exprimés!

Il n'y a pas dans les historiens de l'antiquité, une harangue militaire plus belle que celle de Henri IV avant la bataille d'Ivry.

« Mes compagnons, si vous courez aujourd'hui ma » fortune, je cours aussi la vôtre; je veux vaincre ou » mourir avec vous. Gardez bien vos rangs, je vous » prie; si la chaleur du combat vous les fait quitter, » pensez aussitôt au ralliement; c'est le gain de la ba- » taille; vous le ferez entre ces trois arbres que vous » voyez là-haut, à main droite; et si vous perdez vos » enseignes, cornettes ou guidons, ralliez-vous à mon » panache blanc; vous le trouverez toujours au che- » min de l'honneur et de la victoire. »

On a conservé un grand nombre de harangues, de discours improvisés, de lettres de ce bon et grand homme; on y sent toujours une sincérité, une chaleur de sentiment qui touche, qui entraîne, et dont la puissance devait être irrésistible.

C'est parce qu'il était homme d'esprit et qu'il connaissait sa force, qu'il ne mettait pas d'importance à ce qui n'en devait point avoir, et qu'il voulut qu'on jouît sous son règne d'une grande liberté de parler, d'écrire et d'imprimer. Plusieurs années après la paix, on vint lui dire que quelques fanatiques, reste envenimé de la ligue, continuaient à déclamer contre lui, et qu'ils refusaient même de le nommer dans les prières publiques : *Il faut attendre*, dit-il; *ils sont encore fâchés*.

L'Étoile rapporte que Henri ayant lu le livre de l'*Anti-Soldat*, demanda au secrétaire d'état Villeroi s'il avait lu cet ouvrage, et sur sa réponse négative,

Il faut, dit-il, *que vous le lisiez ; car c'est un livre qui parle bien à ma barette, et encore mieux à la vôtre.*

On voulut l'exciter à punir l'auteur d'un écrit rempli de traits hardis sur la cour : *Je me ferois conscience*, dit ce bon prince, *de fâcher un honnête homme pour avoir dit la vérité.*

Un nommé d'Orléans, auteur de libelles contre le roi, ayant été emprisonné, Henri le fit mettre en liberté. Le jour même de sa sortie, le monarque, se promenant aux Tuileries, permit que d'Orléans, qui s'y promenait aussi, vînt lui faire la révérence : le roi voulut bien lui dire *qu'il le croyait homme de bien*, et *qu'il le fût toujours à l'avenir.* Vaincu par tant de bonté, d'Orléans eut le bon esprit de se corriger ; il se répandit depuis en autant d'éloges du roi qu'il avait vomi d'injures contre lui.

On joua un jour devant le prince, devant la reine et toute la cour, une farce dans laquelle trois officiers de justice venaient tourmenter de malheureux paysans pour le paiement de la taille ; on saisissait leurs pauvres meubles *de par le roi;* on faisait l'ouverture d'un coffre ; mais il en sortait tout d'un coup trois diables qui emportaient les trois officiers, chacun le sien. Les magistrats, se prétendant insultés, firent arrêter les comédiens et les envoyèrent en prison ; mais ils furent mis dehors le jour même par exprès commandement du roi, qui dit que les juges étaient des

sots; que s'il fallait parler d'intérêt (1), il en avait reçu plus qu'eux tous; mais *qu'il avait pardonné et pardonnait de bon cœur aux comédiens, d'autant qu'ils l'avaient fait rire, voire jusqu'aux larmes.*

Dans les occasions graves, il montrait la même indulgence; lors de la réduction de Paris, où la révolte et la ligue avaient encore de nombreux partisans, lorsque le roi y entra le 22 mars 1594, il fit répandre des milliers de billets ainsi conçus :

« De par le roi. Sa Majesté désirant de retenir » tous ses sujets et les faire vivre en bonne amitié et » concorde, notamment les bourgeois et habitans de » Paris, veut et entend que toutes choses passées et » avenues depuis les troubles soient oubliées; défend » à tous les procureurs généraux, leurs substituts et » autres officiers, d'en faire aucune recherche à l'en- » contre de quelque personne que ce soit, même de » ceux que l'on appelle vulgairement les Seize, etc...

Signé HENRI;

Et plus bas : *Par le roi*, RASÉ.

Hamilton, curé de Saint-Côme, courait les rues armé d'une pertuisane, espérant peut-être opérer quelque soulèvement; le comte de Brissac, gouverneur de Paris, le rencontra; et au lieu de l'arrêter et

(1) *Intérêt* est sans doute là pour *offense*. Journal de l'Etoile, janvier 1607.

de l'envoyer en prison, lui remit un de ces billets et l'exhorta à rentrer chez lui.

Le jour même où le roi fut admis dans sa capitale, les étrangers en sortirent; et le soir Henri reçut au Louvre la duchesse de Montpensier, sœur du duc de Mayenne, qui était encore en armes contre lui, et joua aux cartes avec cette princesse. *Je suis fâchée*, lui dit-elle dans la conversation, *que mon frère ne se soit pas trouvé ici ce matin pour vous ouvrir lui-même l'entrée dans Paris.—Ventre-saint-gris!* répondit le roi en riant, *il m'aurait peut-être fait un peu trop attendre à la porte.*

Au moment de son entrée, des sergens arrêtèrent le bagage de La Noue, l'un de ses capitaines, pour le paiement des dettes que le père de La Noue avait contractées au service de Henri. Le débiteur poursuivi vint se plaindre publiquement au roi, qui répondit tout haut : *Que voulez-vous, La Noue? il faut payer ses dettes; je paie bien les miennes.* Mais ensuite il le prit à part, lui donna quelques-unes de ses pierreries, et lui dit de les engager à ses créanciers, et de retirer par ce moyen le bagage qu'ils avaient fait saisir.

On cite mille traits de son héroïque bonté; en voici un bien remarquable.

Il avait été blessé d'un coup de pistolet dans les reins à la journée d'Aumale (1592); il donna par la suite lui-même à Vitry, capitaine de ses gardes, l'ordre de recevoir dans sa compagnie le soldat qui avait tiré sur lui; et le maréchal d'Estrées étant un jour

dans le carrosse du roi, celui-ci lui dit, en lui montrant ce garde qui courait à la portière : *Voilà le soldat qui me blessa à la journée d'Aumale.* Singulier et contradictoire rapprochement qui ne peut avoir lieu qu'après une guerre civile, et sous un prince aussi brave et aussi bon que Henri IV! Le soldat qui s'était battu corps à corps contre son roi, fut désigné par lui-même pour être un de ses gardes ; et probablement il en fut un des plus dévoués et des plus fidèles.

Sa clémence était inépuisable ; il voulut très-souvent faire grâce à ceux même qui avaient attenté à sa vie ; et ces attentats ne furent hélas! que trop fréquens de la part de ligueurs obstinés et d'insensés fanatiques à qui des prêtres et des moines répétaient que la conversion de Henri n'avait pas été sincère, et que c'était une bonne action de tuer un roi huguenot et relaps.

Il existe une lettre, entre beaucoup d'autres, laquelle est un monument de la grandeur d'ame, de la générosité de Henri. Elle est adressée aux habitans de Beauvais, sous la date du 22 août 1594 (1).

Nous voudrions pouvoir la transcrire toute entière ; en voici du moins quelques passages :

« Puisqu'il a plu à Dieu m'élever en cette dignité » royale que je tiens aujourd'hui, et m'établir en » icelle son lieutenant, pour régir et gouverner son » peuple français, je veux en tout et par tout l'imiter ; » et comme il n'est pas Dieu de vengeance et oublie

(1) Voyez le *Mercure de France*. Février 1773.

» les offenses à lui faites par nous, en se réconciliant
» à lui, aussi veux-je, mes amis, oublier tout ce qui
» a été fait par vous et autres mes sujets à l'encontre
» de moi, combien qu'ils m'ayent tous offensé, que de
» vouloir attenter à ma propre personne, et s'allier aux
» princes étrangers et ruiner moi et mon état, vous
» remettant tout ce qui pourrait avoir été dit et fait
» à l'encontre de moi et de mon état sans que jamais
» il me souvienne de vos délits passés, et prie Dieu de
» vous pardonner comme je vous pardonne, et de ne
» me jamais aider si je m'en souviens autrement, et que
» j'en prenne vengeance générale ou particulière...

» J'établirai de si bons précepteurs à toute la jeu-
» nesse française, que le renom en volera jusqu'aux
» confins de l'Inde...

» J'ai en mon royaume de Béarn deux provinces
» joignant l'une à l'autre, séparées d'une forte rivière,
» en l'une desquelles ne s'est jamais fait, pendant mon
» règne, aucun prêche, et dans l'autre ne s'y est ja-
» mais dit aucune messe, sans que pour cela les ha-
» bitans de l'une et de l'autre se soient jamais fait tort
» d'un sou l'un à l'autre.

» Quand mon état sera paisible, l'administration
» de la justice sera la première chose où je mettrai la
» main, connaissant bien que le plus grand soulagement
» en tems de paix, est la justice bien établie sur tous...

» Lorsque j'entrai à Paris, vous savez que je par-
» donnai à tous les sujets, et leur permis de demeu-

» rer, s'ils le voulaient, ou de se retirer ès-lieux de
» mon obéissance.

» Je tenais ce coutelier qui avait fait le couteau
» pour me tuer, lequel le reconnut, et m'avoua que
» c'était qu'il n'avait pas eu occasion de s'en servir.
» Toutefois ayant plutôt la clémence devant mes yeux
» que la rigueur et la justice, je lui pardonnai pareil-
» lement aux autres qui confessèrent tous les faits....

« Je pardonne à ceux qui m'ont offensé, et si
» Gaudin (il avait été maire de Beauvais) veut me
» reconnaître pour son roi, je le reconnaîtrai pour
» mon serviteur; et sous sa fidélité, je l'embrasserai
» et le recevrai en ma protection. »

Qui pouvait résister à un pareil langage avec lequel les actions étaient toujours d'accord, de sorte qu'il n'y avait pas moyen de douter de sa franchise? Que si l'on veut dire que Henri fut clément par politique, qu'on reconnaisse du moins que cette politique fut bien noble, bien tendre, bien d'accord avec les principes les plus purs de la religion et de la morale.

Il ne fut sévère que pour le maréchal de Biron, convaincu d'une conspiration contre l'état; et il paraît que ce maréchal aurait même obtenu son pardon, s'il l'eût voulu demander; mais son orgueil l'en empêcha.

Au fond, le roi l'aimait, et il avait aimé son père qui lui avait rendu de grands services dans des tems difficiles, et l'avait reconnu un des premiers après la mort de Henri III.

On peut dire qu'en cette occasion Henri fit violence à son inclination pour la clémence. Mais il n'écoutait ce penchant si noble que lorsqu'il s'agissait d'offenses qui lui fussent personnelles ; à l'égard des crimes ordinaires, il laissait agir les lois. Un seigneur lui demandant un jour la grâce de son neveu condamné pour assassinat, Henri lui fit cette réponse où la justice était tempérée par la bonté : « Je suis bien marri que je ne » puis vous accorder ce que vous me demandez ; il » vous sied bien de faire l'oncle, et à moi de faire le » roi ; j'excuse votre requête, excusez mon refus. »

Il eut le bonheur si rare pour tous les hommes, plus rare encore pour les rois, d'avoir un ami, un véritable ami ; le nom de Sully semble attaché à celui de Henri IV, comme celui de Georges d'Amboise est inséparable du nom du *Père du peuple*, de Louis XII. Ces deux bons rois eurent dans leurs deux amis de grands ministres auxquels ils sont en partie redevables du bien qu'ils ont fait et de l'amour que la France leur conserve encore.

Bon et spirituel, Henri accordait une grande liberté dans la conversation à ceux de ses courtisans qu'il aimait et avec qui il vivait familièrement ; nous en rapporterons un exemple qu'on ne cite pas ordinairement, et qui nous paraît très-propre à donner une idée juste de la tournure d'esprit et du caractère de ce prince.

« Le roi sortant de la messe des Feuillans, ren- » contra Bassompierre et M. de Guise, qu'il prit à ses

» côtés dans son carrosse. Ce prince leur dit : Je viens
» des Feuillans, et j'ai vu la pierre que Bassompierre
» a fait mettre au dessus de la porte, avec cette ins-
» cription : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ re-*
» *tribuit mihi?* (Que rendrai-je au seigneur pour toutes
» les grâces qu'il m'a faites?) J'ai ajouté pour lui :
» *Calicem salutis accipiam.* (Je prendrai en main la
» coupe du salut.) (1). » M. de Guise (2) ne put s'em-
pêcher de rire, et dit au roi : « Vous êtes à mon gré
» un des hommes les plus agréables du monde, et
» notre destin portait que nous fussions l'un à l'autre.
» Si vous n'eussiez été qu'un homme d'une condition
» médiocre, j'aurais voulu vous avoir à mon service,
» à quelque prix que c'eût été; mais puisque Dieu
» vous a fait naître un grand roi, il ne pouvait pas
» être autrement que je ne fusse à vous. Henri IV
» l'embrassa, et lui répliqua : « Vous ne me connais-
» sez pas encore, vous autres; mais je mourrai un de
» ces jours; et quand vous m'aurez perdu, vous con-
» naîtrez ce que je valais, et la différence qu'il y avait
» de moi aux autres hommes. » Bassompierre lui dit

(1) C'est le verset qui suit immédiatement dans le psaume. Comme Bassompierre passait pour grand ivrogne, l'application était plaisante.

L'inscription subsistait, il n'y a pas encore long-tems, au dessus du portail de l'église des Feuillans.

(2) C'était le neveu du duc de Mayenne, et le fils du duc de Guise, assassiné aux États de Blois.

alors : « Mon Dieu ! Sire, ne cesserez-vous jamais de » nous affliger, en nous disant que vous mourrez bien- » tôt ? il n'y a point de félicité au monde pareille à la » vôtre ; vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, en » parfaite santé et force de corps, plein d'honneurs, » jouissant en toute tranquillité du plus florissant » royaume du monde, aimé et adoré de vos sujets, » plein de bien et d'argent, belles maisons, belle » femme, beaux enfans qui deviennent grands ; que » vous faut-il de plus, et qu'avez-vous à désirer da- » vantage ? » Le roi se mit alors à soupirer et lui répon- » dit : Mon ami, il faut quitter tout cela. » Et il » ajouta ce vers d'Horace : *Linquenda tellus, et domus,* » *et placens uxor* (1).

Il est certain que Henri, quoique élevé et ayant vécu dans les camps, et quoique donnant des soins assidus aux affaires de son royaume, conserva toujours le goût des letttres que sa mère lui avait inspiré dans son enfance, *ne voulant pas*, disait-elle, que son *fils fût un illustre ignorant*. Il protégea et accueillit les poètes et les hommes les plus distingués de son tems ; le cardinal du Perron était admis dans sa familiarité et lui faisait des lectures ; il recevait de tems en tems Malherbe et s'entretenait avec lui. On cite même quelques vers de ce prince. Ils sont aimables et spirituels comme leur auteur. Il fit venir Casaubon en France, lui donna une bonne pension, et le nomma son biblio-

(1) *Mémoires de Bassompierre.*

thécaire; le paiement de la pension étant un jour arriéré, Casaubon le réclama auprès de Sully, qui le reçut assez mal; le savant alla se plaindre au roi : « Monsieur Casaubon, lui dit ce bon prince, que cela ne vous mette » pas en peine; j'ai partagé avec M. de Sully; il a toutes » les mauvaises affaires; et moi, je me suis réservé les » bonnes. Quand il faudra aller à lui pour vos appointemens, venez à moi auparavant; je vous dirai le » mot du guet pour être payé facilement (1). »

Pendant les guerres civiles, les malheurs des tems et le désordre des finances avaient empêché que les honoraires des professeurs du collége royal de France ne fussent acquittés; après la réduction de Paris, ils s'adressèrent au roi lui-même dont ils obtinrent une audience; le poète Passerat, professeur d'éloquence latine, porta la parole; après l'avoir entendu, Henri s'écria avec sa bonté et sa vivacité ordinaires : « Il » faut que vous soyez satisfaits. J'aime mieux qu'on » diminue de ma dépense, et qu'on retranche de ma » table, pour en payer mes lecteurs. Je veux les contenter. M. de Rosni les paiera. » Et cela fut fait dès le lendemain (2).

Il eut aussi pour les arts un amour éclairé; peut-être même poussa-t-il un peu trop loin le goût dispendieux

(1) *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, un vol. petit in-12, Paris, 1785.

(2) *Mémoire sur le collége royal de France*, par l'abbé Goujet.

des bâtimens; plusieurs établissemens utiles et magnifiques datent de son règne; la manufacture des tapis de la Savonnerie, le Pont-neuf, le canal de Briare, etc. C'était lui qui avait donné aux artistes distingués des logemens dans le Louvre.

C'est moins comme un fait historique que comme un trait de génie et de caractère que nous rappellerons ici son grand projet de former de toutes les puissances chrétiennes de l'Europe une sorte de république fédérative; il partageait ces puissances en quinze états inégaux en forces et ayant des formes diverses de gouvernement; et s'il survenait entre quelques-uns d'entre eux des difficultés, au lieu de faire la guerre, ils seraient tenus de se faire juger par un conseil général, par un sénat européen, composé de membres députés de chacun des quinze états; ce projet abaissait beaucoup la maison d'Autriche, alors trop puissante, et portait la France à un haut degré de puissance et de gloire; car il était évident que Henri lui-même eût été le chef de cette confédération, et le premier entre ses égaux; mais ce qui lui avait fait concevoir cette noble idée, c'était moins l'ambition personnelle que le désir de maintenir la paix en Europe sous la protection de son épée, et de mettre les peuples à l'abri des vicissitudes et des horreurs de la guerre. Sa mort arrêta l'exécution de ce vaste et généreux dessein.

Il faut bien avouer qu'il paya le tribut à l'humanité, qu'il eut des défauts, des faiblesses; on lui reproche

avec raison d'avoir signé le *Code des chasses* dont les dispositions pénales étaient excessivement dures ; et l'on impute cette dureté à sa passion pour cet exercice ; il était jaloux de ce plaisir en chasseur déterminé.

Il fut joueur, et mauvais joueur ; il n'aimait pas à perdre et paraissait âpre au gain ; il gagna en une nuit cinq mille écus à Lesdiguières, et à Sancy un cordon de perles estimé huit mille écus. Ce mauvais exemple d'un roi n'était que trop suivi ; on prétend que le maréchal de Biron perdit, dans une année, cinq cent mille écus au jeu ; peut-être cette perte et le besoin de rétablir ses affaires furent une des causes qui le portèrent à conspirer, et le conduisirent au dernier supplice.

On ne connaît que trop le penchant effréné de Henri pour les femmes, penchant qu'il ne sut jamais réprimer ; non-seulement il eut publiquement, étant marié, des maîtresses en titre, mais il se livrait fréquemment à des plaisirs passagers, à des amours de fantaisie ; les rois n'y trouvent que trop de facilité ; il y a toujours tant de gens qui spéculent sur leurs faiblesses !

On ne peut s'empêcher de sourire de pitié, quand on voit que Henri fit épouser sa maîtresse Gabrielle d'Estrées à un certain Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt (1) ; que cet époux complaisant fut mis au

(1) Les graves auteurs du *Dictionnaire historique*, disent, dans l'article qu'ils ont cru devoir consacrer à Gabrielle : « *Pour pouvoir la voir plus librement, Henri lui fit épouser*

lit avec sa mariée, mais en présence de gentilshommes députés par le roi, et chargés de veiller attentivement à ce qu'il n'y eut qu'un simulacre de mariage. La même cérémonie fut renouvelée pour une Jacqueline de Beuil, qui fut mariée avec le marquis de Vardes.

La d'Entragues se fit donner cent mille écus (qui vaudraient bien un million d'à-présent) pour sa première nuit; et Henri, en voyant tout cet argent que Sully fit exprès étaler devant lui sur une table, ne put s'empêcher de dire : *Voilà une nuit qui me coûte bien cher!*

Cette même femme entra dans une conspiration contre lui; et il lui pardonna ainsi qu'à son père et à son frère. Il la menait avec lui dans ses voyages, et la logeait au château de Fontainebleau.

Elle habitait le Louvre, et y fit ses couches, presqu'en même tems que la reine faisait les siennes dans un autre appartement. Que dirait-on d'un particulier qui donnerait, dans sa maison, un pareil scandale? Et les rois doivent l'exemple.

Enfin à l'âge de cinquante-six ans, Henri s'avisa de

» Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt, avec lequel elle » n'habita point. » Et ils ne font aucune réflexion sur cette méthode de marier une femme avec un autre homme, *afin de la voir plus librement*. Mais que dire et des complaisans maris qui prêtent ainsi leur nom, et des honnêtes témoins, députés par le roi, pour empêcher par leur surveillance la consommation du mariage? Que tous, à commencer par la dame, étaient bien payés.

devenir passionnément amoureux d'une jeune personne de dix-sept ans, de la fille du connétable de Montmorency, qui l'avait destinée en mariage à Bassompierre. Le roi conjura celui-ci de renoncer à ce parti qui était pour lui avantageux et honorable. « Je sens, » lui dit-il, que je te haïrais, si tu étais son mari (1). » Bassompierre lui en fit le sacrifice, et la jeune Montmorency épousa le prince de Condé, fils posthume de celui qui avait été empoisonné par des agens de sa femme, à Saint-Jean-d'Angely, en 1588.

Ce jeune prince, dont peut-être Henri s'était promis plus de complaisance, ne fut pas d'humeur à se prêter aux désirs du roi; et pour mettre sa femme en sûreté, il l'enleva en quelque sorte, partit en secret avec elle, et se réfugia dans les Pays-Bas. Henri, furieux, réclama les fugitifs, prétendant que les princes du sang ne pouvaient sortir de France sans son aveu (2).

La marquise de Verneuil (c'était le nom que Henri

(1) *Mémoires de Bassompierre.*

(2) Qu'on ne nous trouve pas trop sévères. Le bon roi lui-même a jugé que ses faiblesses ne devaient pas être omises dans son histoire. Le conseiller Pierre Mathieu, son historiographe, avait avec lui des entretiens familiers dans lesquels le roi voulait bien lui raconter les particularités de sa vie. Un jour, Mathieu lui lisait quelques pages où il était question de la trop grande passion de Henri pour les femmes; *à quoi sert*, dit d'abord le roi, *de révéler ces faiblesses?* L'historien lui fit sentir la nécessité où il était de dire la vérité. Le roi réfléchit

avait fait prendre à mademoiselle d'Entragues) était jalouse de la reine; elle avait l'impertinence de dire qu'*elle devrait être à la place de cette grosse banquière* (1): la reine, de son côté, fière et italienne, ne pouvait supporter patiemment le partage public des affections de son mari; plus elle l'aimait, plus elle devait ressentir de jalousie et de colère; elle n'avait pas la vertu de se contraindre; aussi le roi se plaignit-il souvent à Sully des mauvaises humeurs de sa femme; ce grand et bon prince, l'objet de l'amour de son peuple et de l'admiration de l'Europe, était souvent bien à plaindre dans l'intérieur de son ménage, si l'on peut se servir de cette expression vulgaire; chaque jour y renouvelait pour lui des scènes que sa sensibilité lui rendait insupportables, et dont il ne pouvait se dissimuler que ses propres torts étaient la première cause.

Combien il faudrait déplorer davantage ces torts de

un peu; après un moment de silence, *oui*, dit-il, *il faut dire la vérité toute entière. Si vous vous taisiez sur mes fautes, on ne croirait pas le reste; eh bien! écrivez-les donc.*

Pierre Mathieu était un honnête homme, et l'auteur de *quatrains moraux sur la vie et la mort.* Mais ce qui est à peine concevable, ce sont les honteuses et ridicules adulations prodiguées en France aux maîtresses des rois, c'est à dire à des créatures payées pour vivre publiquement en concubinage et en adultère, et recevant effrontément, en beaux deniers comptans et en titres d'honneur, le prix de leur déshonneur.

(1) On sait que l'illustre famille de Médicis a dû sa première fortune et son élévation au commerce.

Henri, s'il était vrai qu'ils eussent contribué à causer la catastrophe horrible qui priva la France de ce bon roi! Les jalouses fureurs de la reine, le peu d'affliction et de regret qu'elle montra de l'affreux événement, ont laissé subsister contre elle des soupçons odieux. Le président Hénault, en parlant de sa mort arrivée à Cologne en 1642, dit que cette princesse *ne fut peut-être pas assez surprise ni assez affligée de la mort funeste d'un de nos grands rois*... Cette expression un peu enveloppée, et cette espèce de réticence, laissent assez deviner la véritable opinion de l'historien (1).

Il est douloureux de voir dans les mémoires de Sully combien, dans le Louvre même, le roi, pleuré par quelques serviteurs fidèles, fut peu regretté par tout ce qui tenait le parti de la reine, par tout ce qui recevait des grâces et des bienfaits. Tandis que les grands

(1) Et de plus il a pris soin d'expliquer lui-même sa pensée dans un opuscule intitulé, *Eloge du silence*. « Oserai-je, dit-» il, citer *l'abrégé chronologique de l'histoire de France?* Il me » semble qu'il y a une réticence assez heureuse; c'est au por-» trait de Marie de Médicis....., princesse dont la fin fut digne » de pitié, mais d'un esprit trop au dessous de son ambition, » et *qui ne fut peut-être pas assez surprise, ni assez affli-» gée*, etc. SURPRISE..... On m'entend. »

Si l'on réfléchit que ceux qui furent les maîtres immédiatement après la mort du roi, eurent dans les mains tous les moyens d'étouffer la vérité et d'accréditer le mensonge, on reste convaincu qu'il n'a tenu qu'à eux de tromper et de jeter un voile impénétrable sur les causes de cet horrible événement.

appartemens du Louvre étaient tendus de deuil, il en était autrement dans les entresols où la cour se retirait et se divertissait secrètement. « J'ai honte de dire, » (c'est Sully qui s'exprime ainsi) que tout l'artifice » dont on usait pour dérober aux yeux du public ce » spectacle d'insensibilité et d'ingratitude ne se dé- » celait que trop souvent par les éclats de rire, par les » épanchemens de joie, les sons d'alégresse qu'on en- » tendait partir de ces endroits; aussi n'étaient-ils pleins » que de gens heureux ou qui croyaient l'être (1). »

Ils espéraient (et en effet ils n'y réussirent que trop bien) se partager les trésors que l'économie du feu roi avait amassés; il leur semblait sortir de la tutelle où les tenait l'administration sage et sévère de Sully. « Le » tems des rois est passé (se disait-on les uns aux » autres), celui des princes et des grands est venu. » Il ne faut que se faire bien valoir..... Le gouverne- » ment du feu roi, si doux, si sage, si glorieux pour » la France, fut blâmé presque hautement, et même » méprisé et tourné en ridicule (2). Il semble que ce » n'était pas assez de laisser impunie la mort de ce » grand prince, si l'on n'y joignait encore toutes sortes » d'outrages à sa mémoire (3).

Voilà comme Henri IV fut regretté par les grands et par les courtisans : délivrés d'une autorité qui les

(1) Mémoires de Sully.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

maintenait dans le respect, les uns se jetèrent sur la proie qui leur fut abandonnée par la faiblesse du nouveau gouvernement; ceux qui ne furent pas admis au partage se retirèrent de la cour et prirent une attitude menaçante; on finit par faire avec eux le traité de Sainte-Menéhould (15 mai 1614), par lequel on leur accorda tout ce qu'ils demandèrent.

Mais le peuple et Sully, les vrais Français, en un mot, pleurèrent le roi, et sentirent la perte immense qu'ils avaient faite.

Thomas a remarqué (1) que dans le grand nombre d'oraisons funèbres qui furent faites de ce prince, on n'en trouve presque aucune où il n'y ait quelque mouvement éloquent sur sa mort.

Le souvenir de cette clémence, qui fut une des vertus distinctives de Henri IV, a fait faire au bon La Fontaine des vers touchans dans la belle élégie où, implorant du monarque la grâce de Fouquet, il propose à Louis d'imiter son aïeul :

Du magnanime Henri qu'il contemple la vie;
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur.
La plus belle victoire est de vaincre son cœur (2).

Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, et précepteur de Louis XIV, a écrit, pour l'instruction de ce prince encore enfant, une vie de Henri IV qu'il a dé-

(1) *Essai sur les éloges.*
(2) *Elégie pour M. Fouquet.*

diée au cardinal Mazarin. Cette dédicace rend un peu suspecte la fidélité de l'historien. Cependant le récit de Péréfixe fait assez bien connaître son héros ; c'est dire qu'il le fait aimer.

Fénélon s'est plu aussi à montrer à son élève, le duc de Bourgogne, Henri IV comme un modèle à suivre, à ses faiblesses près. Il a fait parler ce bon roi en honnête homme, en grand homme (1) ; Fénélon était digne de servir d'interprète à Henri IV.

Mais c'est surtout depuis la publication de la Henriade (1720) que le nom de Henri est devenu populaire, et un objet de vénération et d'amour pour les Français de toutes les classes.

La comédie de la *Partie de Chasse*, de Collé, a aussi contribué à répandre et à ranimer les sentimens d'une juste reconnaisance et d'un tendre respect pour la mémoire de ce prince ; un de nos poètes (2) a fait pour lui ce vers qu'on a retenu :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Ce vers est beau ; mais Louis XII mériterait de partager cet éloge. Henri IV lui-même lui enviait le beau surnom de *Père du peuple ;* et il l'enviait, parce qu'il en était digne.

On rappelle souvent ce mot : *Si Dieu me prête vie, je veux qu'il n'y ait en France si pauvre paysan qui ne*

(1) *Dialogue des Morts.* Dialogue entre Henri IV et Henri III ; le même et le duc de Mayenne, le même et Sixte-Quint.

(2) M. Gudin.

mette la poule au pot le dimanche ; et *la poule au pot* de Henri IV est passée en proverbe parmi le peuple, qui tient compte à sa mémoire de ce désir d'améliorer le sort de la classe indigente. Vœu touchant, qui n'a pas été réalisé!

Il savait bien que c'est l'aisance du peuple, et non le faste de la cour, qui soutient les trônes des rois, celui qui apprenant que des troupes avaient commis des désordres en Champagne, et pillé quelques maisons de paysans, fit partir en diligence des officiers à qui il dit : « Hâtez-vous d'aller y mettre ordre ; vous m'en » répondrez. Quoi! si on ruine mon peuple, qui me » nourrira, qui soutiendra les charges de l'état, qui » paiera vos pensions, Messieurs? Vive Dieu! s'en » prendre à mon peuple, c'est s'en prendre à moi. »

Le nom de Henri IV est aujourd'hui dans toutes les bouches comme dans tous les cœurs ; on semble vouloir dédommager sa mémoire de l'espèce d'oubli et d'indifférence où elle était restée pendant les règnes de son fils et de son petit-fils.

La statue de ce prince, qui avait été élevée sur le Pont-Neuf, avait été donnée par un duc de Toscane ; elle était l'ouvrage d'un statuaire étranger ; elle avait été fondue à Florence ; celle qui l'a remplacée a été faite à Paris, par des artistes nos compatriotes ; elle est un hommage volontaire des Français ; elle a été payée de leurs deniers, offerte librement ; elle a été placée par leurs mains et à leurs acclamations unanimes.

AD JUVENES,

STUDIORUM CAUSA, LUTETIAM È PROVINCIIS ACCERSITOS.

De vitandis periculis quæ in primariâ urbe passim occurrunt, in eoque præsertim loco qui vulgò dicitur Regale Palatium, *le Palais-Royal.*

Hinc fugite, ô Juvenes, neu tetrum intrate lupanar,
Scorta ubi fœda vagum noctu mercantur amorem;
Falsus amor, falsæ Charites, mentitaque Cypris
Perfida fucato promittunt gaudia vultu,
Gaudia væ! miseris longos paritura dolores.

Prudentes pestem hanc vitabitis? altera surget,
Ingruet altera vis, falsâ sub imagine ludi,
Anxia corda premens, lucri malesuada cupido.
Tartarea hîc Nemesis, personâ induta serenâ,
Mobilibus talis, pictisque instructa tabellis,
Ipsa dolos meditans, fatalibus assidet aris;
Ipsa movet sortes, fallaci conscia dextrâ;
Et spes deceptas, et quæ dedit omina, ridet.
Heu sacras vitiis ædes, delendaque tecta
Perdit ubi noctesque diesque incauta juventus.
Mollibus illecebris et ludo dedita turpi!

Solliciti intereà absentem flevêre parentes
Natum; felicem, salvum, reducemque precantur,
Et cœlum votis onerant; tu projicis amens
Vitam et opes; quid mille malis, quid mille periclis
Objecisse juvat carum caput? Ah! meliori
Utere consilio; Scyllam hinc fuge et indè Charybdim;
Perge viam medius, celerique elabere prorâ.

Littora tuta pete, et sanctos invade recessus
Quos Musæ, quos Phœbus amant; ubi laurea circùm
Sylva viret, studiis felicibus exornantur
Ingenia, atque vigent doctrinâ exculta magistrâ.

Hîc veræ asservantur opes, hîc vera voluptas,
Fontibus et plenis innoxia gaudia manant.

N. B. L'auteur traversait le Palais-Royal avec un de ses camarades de collége (M. Jullien, ancien professeur de l'Université de Paris), qui le défia de faire des vers latins, ce qui, depuis long-tems, ne lui était pas arrivé. Resté seul, un moment après, il voulut répondre au défi, et composa les premiers vers de cette pièce. Le lieu où il était, l'intérêt qu'il porte à la jeunesse, déterminèrent le choix du sujet de cette petite composition.

FELES EMUNCTÆ NARIS,

SIVE FELES EÏKNHMIΣ,

ID EST, BELLÈ OCREATA.(1)

PISTRINARIUS quidam moriens tribus suis filiis reliquerat modicas opes, pistrinum scilicet, asellum et felem. Haud longa fuit hæreditati dividendæ mora; caverunt fratres ut avida gens tabellionum et pragmaticorum abesset, à quibus citiùs devorata fuisset patrimonii exiguitas. Maximus natu pistrinum habuit; alter suum fecit asellum; tertio feles tantùm obtigit.

Hic se ipsum consolari nequibat, qui tantulam hæreditatis partem sortitus fuisset : « Fratres mei, in-
» quiebat, dùm societatem inter se ineant, sustentare
» vitam poterunt honesto quæstu; mihi verò, post-
» quàm meam comedero felem, et ex illius pelle ma-
» nicam hibernam confecero, fame et inopiâ pereun-
» dum erit. »

(1) Cette traduction du *Maître Chat*, ou *le Chat botté* de Perrault, a été faite pour amuser des enfans auxquels on enseignait le latin.

Quæ quùm audiisset feles, quanquàm auribus nihil accepisse et aliud agere consultò simulabat, sic herum compellavit vultu serio et gravi : « Here mi, quæso, ne plus æquo doleas; sed cura tantùm ut mihi detur saccus et consuantur ocreæ, quarum ope possim per dumos, salvis tibiis, vagari : et jamjàm cognosces te in hâc hæreditatis partitione non omninò fuisse læsum. »

In his verbis herus parùm posuit fiduciæ, quamvis sæpiùs vidisset felem innumeris artibus et dolis ad capiendos mures ac sorices callidè et feliciter usam, sive se à laqueari pendulo capite demitteret, sive se in fasinâ tanquam mortuam sepeliret : aliquid tamen indè sibi fore auxilii egenus juvenis non desperavit.

Ubi prompta fuêre quæ feles petiverat, sese subdola strenuè ocreavit, ac demisit è collo saccum cujus funiculos pedibus anticis retinebat. Sic composita et vivarium quoddam ingressa cuniculis refertum, furfurem et sonchos hianti sacco ingessit; ergò se humi sternens, veluti exanimem, expectabat donec aliquis junior cuniculus, rerum hujusce vitæ ac fraudum nescius, ciborum nidore in saccum illiceretur. Vixdùm erat in excubiis, quùm illius malignam spem non fefellit exitus; quidam enim inconsultus et petulantior cuniculus saccum ingressus est. Astuta verò feles, funiculis simul adductis, excepit incautum, et necavit illicò.

Prædâ superbiens feles, rectà ad regias ædes pergit, rogatque ut sibi regem adire liceat. Introducta in remotius cubiculum, post plurimas et obsequiosissimas

salulationes : « Rex invictissime, inquit, hunc tuæ majestati cuniculum, munus amoris et fidei indicium dominus marchio à Carabas (nam hoc hero nomen affingere feli collibuit) per me è suo mittit vivario. — Hero tuo renuntia, respondit rex, hoc mihi munus videri acceptissimum, et me ipsi cumulatè gratias agere. »

Rursùs in altâ et luxurianti segete sese occultavit feles, saccum tenens apertum; quem quùm par perdicum intrâsset, funiculos properè strinxit, et unà duas sibi habuit. Captas regi obtulit eodem modo quo cuniculum obtulerat. Perdices quoque rex accepit libenter, et jussit aliquot ex ærario suo feli nummos erogari, undè largitionis memor lætè potitaret. Sic duobus aut tribus mensibus prædam venaticam ab hero, ut prædicabat, exceptam regi vafra feles subindè dono dare non omittebat.

Quâdam autem die, quùm audivisset regem in fluminis ripâ deambulaturum cum filiâ, regiarum virginum longè speciosissimâ, sic herum commonuit : « Si quidem nostro consilio uti volueris, amplissimam rem tuam feceris. I tantùm lavatum in eâ fluminis parte quam tibi monstravero, et meo arbitrio permitte cætera. » Marchio felis dicto obediens fuit, quanquàm ignorabat quorsùm res evaderet.

Dùm lavabat, rex illàc fortè transiit; statim feles voce maximâ clamitare cœpit : « Adeste, adeste cives; ferte opem, ferte auxilium, dominus marchio à Carabas aquis præceps rapitur. » Quibus clamoribus excitus rex

è rhedâ caput protulit, et agnitâ fele quæ sibi toties munera venatoria adportaverat, imperavit ut corporis sui custodes quàm celerrimè marchioni subvenirent.

Dùm ab aquis uvidus retrahebatur, feles ad rhedam accedens narrat regi heri lavantis vestes à latronibus fuisse subreptas, etsi totâ voce « tenete fures, tenete fures » clamaverat : reverà eas saxo occuluerat clànculùm.

Rex statim jussit à vestiarii sui ministris unam è suis ipsius splendidissimam tunicam afferri, quâ indueretur nobilissimus marchio à Carabas ; plurimaque addidit amoris in eum et benevolentiæ indicia. Vestium nitor juveni, ut erat facie eximiâ et formâ eleganti, tantùm decoris et venustatis conciliavit, ut virgini regiæ admodùm placeret ; in quam simul atque marchio cum summâ quidem reverentiâ, nec non cum quâdam amoris significatione bis terve oculos conjecit furtim, puella eum perditè adamavit. Pater marchionem ascendere regiam rhedam voluit, ambulatiunculæ comitem.

Feles exultans quòd consilium suum tàm feliciter succedere inciperet, celerrimo cursu rhedam prævertit ; et quùm incidisset in quosdam rusticos pratum cædentes, « heus ! inquit, rustici, qui pratum cæditis, nisi dixeritis regi hoc pratum esse domini marchionis à Carabas, quotquot estis, frustillatim in minutal omnes concidemini. »

Rex circumspectans rusticos interrogavit cujusnam esset pratum quod cæderent : « Domini marchionis à

Carabas », extemplò omnes unâ voce exclamaverunt; nàm felis ocreatæ minis fuerant vehementer perterriti : « Næ tu, inquit rex, pingui prædio frueris. — Satis pingui, ut cernis, retulit marchio; hoc pratum valdè herbiferum, et magni reditûs quotannis est. »

Intereà feles, usque præcurrens, messoribus ob iter inventis. « Heus! inquit, rustici, qui agrum metitis, nisi dixeritis regi totam hanc segetem esse domini marchionis à Carabas, quotquot estis, frustillatim in minutal omnes concidemini. »

Neque multò post rex transiit, et percontatus est ex messoribus cujusnam esset tam læta seges; « domini marchionis à Carabas », responderunt messores : et iterùm rex marchioni gratulatus est.

Rhedam prægressa feles obvium quemque territando ad idem cogebat responsum, ità ut tot et tantas opes marchionis à Carabas rex obstupesceret.

Tandem pervenit feles ad nobile quoddam castellum, cujus dominus erat giganteâ proceritate quidam pædophagus, peritus artis magicæ, et pædophagorum longè ditissimus; omnes enim agri quos rex pertransiverat illius castelli dominio serviebant. Feles sedulò sciscitata quisnam esset iste magus, et quibus artibus valeret, rogat ut sibi liceat ipsum adire; præfata scilicet se juxtà castellum iter facientem officii sui duxisse, ut dominum inviseret atque reverentissimè salutaret. Magus felem, tam urbanè quàm in monstrum cadit exceptam, apud se quiescere jussit.

« Mihi à nonnullis, inquit feles, affirmatum est tibi eam esse facultatem quâ te ipsum in omnes animantium formas immutare possis, ità ut repentè fias, verbi gratiâ, sive leo, sive elephantus. — Vera prædicant, respondit magus, voce asperâ; et, ut credas oculis, leonem me conspicito. » Ità præsentem feram expavit feles ut ad tecta celeri fugâ se proriperet, non sine labore et periculo, quùm ocreæ prohiberent ne per tegulas secura figeret vestigia.

Mox quùm videret magum ad priorem formam rediisse, descendit feles, et pavorem confessa : « Mihi rursùs narraverunt, inquit, et hanc fabulam omninò incredula audivi, te etiam minimorum animalium corpora, prout libet, induere, videlicet muris, imò soricis; equidem fateor hoc mihi extrà vires magicas omnes visum esse, et etiam nunc videri. — Nostras ne extrà vires, ait ille? jàm rem compertam habe »; et statim conversus in soricem, per cubiculi tabulatum cœpit cursitare. Quem subitò feles insiliens dentibus arreptum necavit, voravitque.

Intereà rex transiens, quùm tam spectabile castellum animadvertisset, ingredi voluit : feles, audito strepitu rhedæ per arrectarium pontem devectæ, regi obviàm properat, et « auspicatissimè, ait, tua majestas hoc ingreditur castellum domini marchionis à Carabas. — Papæ, ô marchio, exclamavit rex, hoccine quoque castellum tuum est? nihil usquàm potest conspici pulchrius hâc areâ, et omnibus ædificiis quibus area cin-

gitur. Interiores ædes, si per te licet, exploremus. »

Marchio regiæ virgini manum porrexit, et regem secutus est qui prior incedebat. Magnum cænaculum intraverunt ubi lautas invenerunt epulas quas pædophagus amicis compluribus paraverat, qui, eâ ipsâ die vocati, castellum intrare non ausi fuerant, quùm regem adesse rescivissent.

Rex denique egregiis marchionis dotibus valdè commotus, nec non filiæ amori indulgens, quæ procum deperibat, ratione item habitâ tot et tantarum divitiarum quibus marchio affluebat, postquàm quintum vel sextum vini poculum hausisset, « Mi marchio, inquit, si gener meus esse velis, per me non stabit quominùs id fiat. » Tantum honorem, plurimis salutationibus gratum animum testatus, arripuit marchio, et antè noctem regis filiam uxorem duxit.

Feles inter optimates regni adscripta, soricibus deinceps nusquàm insidiata est, nisi ut genio indulgeret.

FIN.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

Pages.

NOTICE sur la vie et les ouvrages de Collin-Harleville. 1

Dissertation sur le *Prométhée enchaîné d'Eschyle*. . . . 105

Dialogue entre Archimède et Cicéron. 135

Dissertation sur les Langues 149

Traduction de la Préface du Dictionnaire de la langue anglaise, de Samuel Jonhson 189

LE MANTEAU, ou *le Rêve supposé*, comédie en deux actes et en vers. 247

LÉNORE, drame héroïque en cinq actes et en vers. . . . 321

Épitaphe d'une dame irlandaise 449

NOTICES HISTORIQUES, tirées de la *Galerie française*. . . 451

Notice sur Louis XII 453

——— sur Guillaume Budée 467

——— sur Henri IV. 486

Pages.

Pièce de vers latins, *ad Juvenes, studiorum causâ, Lutetiam è provinciis accersitos*. 515

Traduction latine du *Maître Chat*, ou *le Chat botté*, conte de Perrault 517

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

7b

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Page 224, ligne dernière, et page 225, ligne première, au lieu de :

Excepté celles qui sont nécessaires nous manque réellement, que ceux qui peuvent être aisément adopté, etc.,

lisez :

Excepté celles qui sont nécessaires pour suppléer à ce qui nous manque réellement, n'admettant que les mots qui peuvent être aisément adoptés, etc.

Page 357, ligne 13, au lieu de :

Il eut, même de son vivant, quelques succès,

lisez :

Il obtint quelques succès au théâtre.

Page 444, vers 7, au lieu de :

Des soins de rechercher,

lisez :

Du soin de rechercher.

Page 446, vers 7, au lieu de :

Poursuis plus promptement,

lisez :

Pour fuir plus promptement.

APR 27 1936